

RÉPERTOIRE FACULTAIRE

2013 | 2014

Faculté des
**LETTRES ET
DES SCIENCES
HUMAINES**



UNIVERSITÉ
LAVAL

Ville de Québec - Canada



BACCALAURÉAT EN ARCHÉOLOGIE (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 15 janvier 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

L'ensemble des activités du programme est orienté vers une formation de base en archéologie. Par formation de base, on entend l'acquisition d'habiletés conceptuelles et méthodologiques utiles à la compréhension des objets de ce champ d'études et à la pratique sociale de la profession d'archéologue. Grâce à sa formation générale en archéologie, l'étudiant possédera les connaissances de base de ce champ d'études, tant sur le plan conceptuel que méthodologique. Cette vue synthétique lui permettra de le situer parmi les autres disciplines et de comprendre les liens entretenus avec ces dernières.

OBJECTIFS

Au terme de son programme de formation, l'étudiant sera capable :

- de définir et circonscrire le domaine de l'archéologie, aussi bien sur le plan conceptuel que pratique;
- de situer la discipline archéologique parmi les autres disciplines scientifiques;
- de reconnaître les archéologies de différentes aires culturelles;
- d'apprécier le rôle des sites archéologiques et des artefacts qu'ils recèlent en tant que témoignages d'une collectivité d'individus;
- de collaborer avec des spécialistes d'autres disciplines dans le cadre de projets pluridisciplinaires;
- de manifester un sens de l'éthique en regard de la pratique de la profession;
- de décider, le cas échéant, dans quel type d'archéologie il souhaiterait continuer ses études aux deuxième et troisième cycles;
- de fouiller correctement un site archéologique;
- d'analyser les éléments de la culture matérielle d'une société;
- de s'exprimer de façon rigoureuse sur des sujets archéologiques.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Isabelle Collombat

418 656-2131 poste 3520

isabelle.collombat@li.ulaval.ca

Directeur associé

Jacques Chabot

418 656-2131 poste 7453

jacques.chabot@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Le baccalauréat en archéologie donne accès à des études de deuxième et troisième cycles en archéologie. Il est possible de faire des études supérieures dans les champs de recherche suivants : archéométrie, archéologie du Proche-Orient, préhistoire des Amériques, archéologie historique et archéologie grecque et romaine.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
OU
- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en sciences humaines](#)

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
OU
- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en sciences humaines](#)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.





Pour plus d'information, voir [scolarité d'immersion française](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme


ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ARCHÉOLOGIE			84
<u>ANT-1000</u>	Introduction à l'anthropologie		3
<u>ARL-1001</u>	L'humanité avant l'histoire		3
<u>ARL-1002</u>	Exercices méthodologiques		3
<u>ARL-1004</u>	Nomenclature archéologique		3
<u>ARL-1000</u>	Modes de fabrication des artefacts		3
<u>ARL-1003</u>	Archéologie analytique		3
<u>ARL-2002</u>	Techniques de fouilles		3
<u>ARL-3000</u>	Éthique en archéologie		3
<u>ARL-2000</u>	Histoire de la pensée archéologique		3
<u>ARL-2001</u>	Stage de fouilles archéologiques		6
<u>SLS-2902</u>	Sols en archéologie		1
<u>ARL-3600</u>	Méthode et théories avancées en archéologie		3
<u>ARL-3601</u>	Solution de problèmes en archéologie		3
RÈGLE 1 - 3 À 9 CRÉDITS PARI:			
Archéologie préhistorique			
<u>ARL-1103</u>	Archéologie préhistorique nord-américaine		3
<u>ARL-1301</u>	Archéologie préhistorique du Nord-Est américain		3
<u>ARL-1302</u>	Archéologie de l'Arctique		3
<u>ARL-2301</u>	Questions de préhistoire et protohistoire I : Lithique		3
<u>ARL-2302</u>	Questions de préhistoire et protohistoire II		3
<u>ARL-2303</u>	Questions de préhistoire et protohistoire III		3
<u>ARL-2304</u>	Questions de préhistoire et protohistoire IV		3
<u>ARL-2308</u>	Laboratoire de zooarchéologie		3
RÈGLE 2 - 3 À 9 CRÉDITS PARI:			
Archéologie historique			
<u>ARL-1101</u>	Archéologie historique nord-américaine		3
<u>ARL-2151</u>	Archéologie médiévale		3

<u>ARL-2400</u>	Laboratoire d'archéologie historique	3
<u>ARL-2401</u>	Questions d'archéologie historique I	3
<u>ARL-2402</u>	Questions d'archéologie historique II	3
<u>ARL-2403</u>	Questions d'archéologie historique III	3
<u>ARL-2404</u>	Questions d'archéologie historique IV	3
<u>ARL-3100</u>	Archéologie et aménagement du territoire	3


RÈGLE 3 - 3 À 9 CRÉDITS PARMIS :

Archéologie du Proche-Orient

<u>ARL-1102</u>	Archéologie de la Mésopotamie	3
<u>ARL-1300</u>	Archéologie du Levant	 3
<u>ARL-2300</u>	Questions d'archéologie du Proche-Orient I	3
<u>ARL-2305</u>	Questions d'archéologie du Proche-Orient II	3
<u>ARL-2306</u>	Questions d'archéologie du Proche-Orient III	3
<u>ARL-2307</u>	Questions d'archéologie du Proche-Orient IV	3


RÈGLE 4 - 3 À 9 CRÉDITS PARMIS :

Archéologie classique

<u>ARL-1500</u>	Archéologie romaine	3
<u>ARL-1501</u>	Archéologie grecque	3
<u>ARL-2101</u>	Archéologie du Proche-Orient hellénistique et romain	3
<u>ARL-2500</u>	Questions d'archéologie grecque	3
<u>ARL-2501</u>	Questions d'archéologie romaine	 3
<u>ARL-2502</u>	Questions d'archéologie classique I	3
<u>ARL-2503</u>	Questions d'archéologie classique II	3
<u>ARL-2504</u>	Questions d'archéologie classique III	3
<u>ARL-2505</u>	Questions d'archéologie classique IV	3

RÈGLE 5 - 3 À 9 CRÉDITS PARMIS :

Archéologie environnementale

<u>ARL-1104</u>	Archéologie environnementale	 3
<u>ARL-1107</u>	Zooarchéologie	3
<u>ARL-2200</u>	Questions d'archéologie environnementale/archéométrie I	3
<u>ARL-2201</u>	Questions d'archéologie environnementale/archéométrie II	3

ARL-2202	Questions d'archéologie environnementale/archéométrie III		3
ARL-2203	Questions d'archéologie environnementale/archéométrie IV		3


RÈGLE 6 - 0 À 8 CRÉDITS PARMİ:

Autres cours

ARL-1105	Paléoanthropologie		3
ARL-1106	Développement des civilisations		3
ARL-2100	Paléoéconomie: méthodes d'analyse économique en archéologie		3
ARL-3101	Restauration des artefacts		3
ARL-3650	Lecture I		1
ARL-3651	Lecture II		2
ARL-3652	Projet étudiant		3

RÈGLE 7 - 15 CRÉDITS PARMİ:





Anthropologie

ANT-1501	Anthropologie des Amérindiens		3
ANT-2303	Anthropologie et environnement		3

Biologie

BIO-2203	Entomologie		3
BIO-4900	Écologie et environnement		3




Ethnologie

ETN-1000	Étude de sa culture			3
ETN-1002	Méthode d'enquête orale			3
ETN-1004	Introduction à la culture matérielle			3

Études anciennes


EAN-2001	Mythologie gréco-romaine			3
--------------------------	--------------------------	---	---	---

Géographie

GGR-1002	Géographie humaine: les établissements humains			3
GGR-2200	Géographie historique			3
GGR-2301	Géomorphologie			3
GGR-2304	Stratigraphie du Quaternaire et sédimentologie			3
GGR-4100	Analyse de photographies aériennes			3

GGR-4600 Cartographie assistée par ordinateur 3

Géologie

GLG-1000 Planète Terre   3

GLG-1002 Matériaux de l'écorce terrestre  3

GLG-1006 Paléontologie et évolution 3

GLG-1900 Introduction aux sciences de la Terre  3

GLG-2100 Visites géologiques 1

GLG-2900 Dynamique sédimentaire 2

Génie métallurgique

GML-1001 Matériaux de l'ingénieur   3

Grec

GRC-1000 Initiation au grec ancien I 3

GRC-2000 Initiation au grec ancien II  3

Histoire

HST-1002 Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle  3

HST-1003 Introduction à l'histoire du Canada  3

HST-1004 Introduction aux civilisations antiques   3

HST-2000 Analyse critique des sources  3

HST-2100 Histoire de la Grèce antique  3

HST-2101 Le monde romain 3

HST-2102 Monde hellénistique 3

HST-2400 Histoire des Amérindiens à l'époque coloniale 3

HST-2404 Histoire de la ville de Québec 3

HST-2430 La Nouvelle-France 3

Histoire de l'art





HAR-1001 L'art de l'Antiquité 3

HAR-1005 Art et architecture du Moyen Âge  3

Latin

LAT-1000 Initiation au latin I   3

LAT-2000 Initiation au latin II 3

Muséologie			
<u>MSL-1000</u>	Introduction à la muséologie		3
Sciences des sols			
<u>SLS-1000</u>	Science du sol		3
Statistique			
<u>STT-1000</u>	Probabilités et statistique	 	3
<u>STT-1100</u>	Statistique descriptive		3

AUTRES ACTIVITÉS

AUTRES EXIGENCES

6

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS

Réussir le cours [ANL-3010](#) Advanced English I. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 750) lors du test administré par l'École de langues peut choisir des cours d'anglais de niveau supérieur ou d'une autre langue moderne ou ancienne. Le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II peut être contributif à cette règle.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1ARL	Études - Profil international - Baccalauréat en archéologie	12
----------	---	----

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-20 15:02:37

BACCALAURÉAT EN COMMUNICATION PUBLIQUE (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 27 mai 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme vise à former des communicateurs publics, professionnels, polyvalents, tout en ayant une spécialisation dans un des métiers de la communication publique, devant avoir le sens de la responsabilité sociale et une culture générale de niveau universitaire.

Ce baccalauréat devra donc permettre à l'étudiant de développer sa créativité et d'acquérir une compétence:

- méthodologique;
- en rédaction au sens large;
- scientifique en communication publique;
- éthique;
- médiatique, c'est-à-dire une connaissance des médias de communication;
- spécialisée correspondant à l'un des trois champs professionnels retenus: journalisme, relations publiques, publicité sociale.

CONCENTRATIONS

- Journalisme
- Publicité sociale
- Relations publiques

Le programme est aussi offert sans concentration.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil distinction

Le profil distinction consiste en un cheminement de 12 crédits visant à accélérer le passage à la maîtrise avec ou sans mémoire. Il offre la possibilité de suivre jusqu'à 12 crédits de deuxième cycle, contributives à la fois au baccalauréat et à la maîtrise. L'étudiant est invité à rencontrer les directions de programmes de premier et de deuxième cycles pour connaître les exigences d'accès au profil et, le cas échéant, à en faire valider le contenu.

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres: critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

June Marchand

June.Marchand@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC en sciences, lettres et arts
OU
- DEC en sciences de la nature
OU
- DEC en sciences humaines
OU
- Autre DEC et avoir réussi le cours suivant :
- Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300 ou l'équivalent

Préalables offerts à l'Université Laval

Le candidat titulaire d'un DEC peut suivre le préalable manquant (360-300) en [cours compensateurs \(STT-0150\)](#) à l'Université Laval.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Le programme étant contingenté, le nombre de places est très limité.

Ordinateur portable

Le candidat doit faire l'acquisition d'un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes établies par le Département d'information et de communication. Pour plus de renseignements: <http://www.com.ulaval.ca/etudes/futurs-etudiants/programme-obligatoire-de-portables/>.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Formation jugée satisfaisante en statistiques. À la suite de l'analyse du dossier, un cours préalable peut être exigé.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Ordinateur portatif

Le candidat doit faire l'acquisition d'un ordinateur portatif équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes établies par le Département d'information et de communication. Pour plus de renseignements: <http://www.com.ulaval.ca/etudes/futurs-etudiants/programme-obligatoire-de-portables/>.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (Baccalauréat général ou technologique)

ET

- Formation jugée satisfaisante en statistiques. À la suite de l'analyse du dossier, un cours préalable peut être exigé.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Ordinateur portatif

Le candidat doit faire l'acquisition d'un ordinateur portatif équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes établies par le Département d'information et de communication. Pour plus de renseignements: <http://www.com.ulaval.ca/etudes/futurs-etudiants/programme-obligatoire-de-portables/>.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Afin de s'assurer de la qualité du français du futur diplômé de ce programme, l'étudiant doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le *Test de français Laval-Montréal* (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test varient en fonction du résultat obtenu :

- l'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
 - l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % doit réussir un cours correctif de français;
 - l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.
-

CONTINGEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL




















Le baccalauréat en communication publique est un programme contingenté à 195 places à l'automne et à 55 places à l'hiver.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
COMMUNICATION PUBLIQUE			39
<u>COM-1000</u>	Introduction à la communication	 	3
<u>COM-1001</u>	Recherche et traitement de l'information		3
<u>COM-1002</u>	Connaissance des médias québécois	 	3
<u>COM-1003</u>	La communication publique et ses pratiques	 	3
<u>COM-1010</u>	Histoire des médias au Québec	 	3
<u>COM-1011</u>	Psychosociologie de la communication	 	3
<u>COM-1051</u>	Techniques de recherche en communication		3
<u>COM-2000</u>	Argumentation et communication	 	3
<u>COM-2152</u>	Communication, information et vie politique		3
<u>COM-4001</u>	Économie politique de la communication	 	3
<u>COM-3000</u>	Éthique de la communication publique		3
<u>COM-2404</u>	Médias numériques et société		3
<u>COM-3002</u>	Champs de recherche et enjeux de la communication publique		3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre		Crédits exigés
CHEMINEMENT SANS CONCENTRATION			51

RÈGLE 1 - 30 CRÉDITS PARMIS:

<u>COM-1004</u>	Journalisme et société		3
<u>COM-2003</u>	Initiation au journalisme écrit		3
<u>COM-2004</u>	Collecte de l'information		3
<u>COM-2005</u>	Initiation au journalisme audio		3
<u>COM-2006</u>	Initiation au journalisme télévisuel		3
<u>COM-2150</u>	Communication et changement d'attitude		3
<u>COM-2300</u>	Introduction aux relations publiques	 	3
<u>COM-2301</u>	Démarche et moyens de relations publiques		3
<u>COM-2302</u>	Éléments de relations de presse		3
<u>COM-2303</u>	Communication dans les organisations	 	3
<u>COM-2400</u>	Introduction à la publicité sociale		3
<u>COM-2402</u>	Créativité publicitaire		3
<u>COM-2403</u>	Planification et achats dans les médias	 	3
<u>COM-2405</u>	Communication marketing intégrée		3
<u>COM-3001</u>	Droit et déontologie du journalisme		3
<u>COM-3100</u>	Analyse critique de l'information journalistique		3
<u>COM-3101</u>	Journalismes spécialisés		3
<u>COM-3102</u>	Production journalistique multimédia		6
<u>COM-3150</u>	Écritures et publics		3
<u>COM-3200</u>	Recherche et techniques contemporaines en publicité		3
<u>COM-3300</u>	Pratiques avancées de relations publiques		3
<u>COM-3302</u>	Plan tactique de communication		3
<u>COM-3303</u>	Plan stratégique de communication		3
<u>COM-3304</u>	Plan de communication marketing I		3
<u>COM-3305</u>	Plan de communication marketing II		3
<u>COM-3306</u>	Persuasion publicitaire		3
<u>COM-3402</u>	Production publicitaire		3















RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS

Stage

<u>COM-3500</u>	Stage en communication publique		6
-----------------	---------------------------------	---	---

OU

2 cours parmi :

COM-1005	Communication scientifique			3
COM-1500	Communication orale en public			3
COM-2102	Information internationale			3
COM-2300	Introduction aux relations publiques			3
COM-2400	Introduction à la publicité sociale			3
COM-3003	Enjeux, risques et crises			3
COM-3103	Journalisme économique			3
COM-3150	Écritures et publicis			3
COM-3511	Travail dirigé			3
COM-3513	Sujet spécial			3
COM-4100	Communication et changements technologiques			3
COM-4101	Journalisme scientifique			3
COM-4150	Communication interculturelle internationale			3

ou tout autre cours portant le sigle COM, à l'exception des séries 800 et 900

RÈGLE 3 - 15 CRÉDITS PARMIS :

Toutes les disciplines sauf COM et JOU.

L'étudiant doit atteindre le niveau Intermediate English II pour compléter son programme. Pour l'étudiant qui doit réussir le cours [FRN-1113](#), les crédits de cours seront cumulés dans cette règle. Les cours correctifs de français et les cours d'anglais inférieurs à [ANL-2020](#) ne sont pas contributives au programme.

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
JOURNALISME		51

COM-1004	Journalisme et société		3
COM-2003	Initiation au journalisme écrit		3
COM-2004	Collecte de l'information		3
COM-2005	Initiation au journalisme audio		3
COM-2006	Initiation au journalisme télévisuel		3
COM-3001	Droit et déontologie du journalisme		3
COM-3100	Analyse critique de l'information journalistique		3
COM-3101	Journalismes spécialisés		3
COM-3102	Production journalistique multimédia		6

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS:

Stage

<u>COM-3500</u>	Stage en communication publique		6
-----------------	---------------------------------	---	---

OU

2 cours parmi :

<u>COM-1005</u>	Communication scientifique			3
<u>COM-1500</u>	Communication orale en public			3
<u>COM-2102</u>	Information internationale			3
<u>COM-2300</u>	Introduction aux relations publiques			3
<u>COM-2400</u>	Introduction à la publicité sociale			3
<u>COM-3003</u>	Enjeux, risques et crises			3
<u>COM-3103</u>	Journalisme économique			3
<u>COM-3150</u>	Écritures et publicis			3
<u>COM-3511</u>	Travail dirigé			3
<u>COM-3513</u>	Sujet spécial			3
<u>COM-4100</u>	Communication et changements technologiques			3
<u>COM-4101</u>	Journalisme scientifique			3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale			3

ou tout autre cours portant le sigle COM, à l'exception des séries 800 et 900







RÈGLE 2 - 15 CRÉDITS PARMIS:



Toutes les disciplines sauf COM et JOU.

L'étudiant doit atteindre le niveau Intermediate English II pour compléter son programme. Pour l'étudiant qui doit réussir le cours [FRN-1113](#), les crédits de cours seront cumulés dans cette règle. Les cours correctifs de français et les cours d'anglais inférieurs à [ANL-2020](#) ne sont pas contributeurs au programme.

PUBLICITÉ SOCIALE

51

<u>COM-2150</u>	Communication et changement d'attitude			3
<u>COM-2400</u>	Introduction à la publicité sociale			3
<u>COM-2402</u>	Créativité publicitaire			3
<u>COM-2403</u>	Planification et achats dans les médias			3
<u>COM-2405</u>	Communication marketing intégrée			3

<u>COM-3200</u>	Recherche et techniques contemporaines en publicité		3
<u>COM-3304</u>	Plan de communication marketing I		3
<u>COM-3305</u>	Plan de communication marketing II		3
<u>COM-3306</u>	Persuasion publicitaire		3
<u>COM-3402</u>	Production publicitaire		3













RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS

Stage

<u>COM-3500</u>	Stage en communication publique		6
-----------------	---------------------------------	---	---

OU

2 cours parmi :


<u>COM-1005</u>	Communication scientifique			3
<u>COM-1500</u>	Communication orale en public			3
<u>COM-2102</u>	Information internationale			3
<u>COM-2300</u>	Introduction aux relations publiques			3
<u>COM-2400</u>	Introduction à la publicité sociale			3
<u>COM-3003</u>	Enjeux, risques et crises			3
<u>COM-3103</u>	Journalisme économique			3
<u>COM-3150</u>	Écritures et publicis			3
<u>COM-3511</u>	Travail dirigé			3
<u>COM-3513</u>	Sujet spécial			3
<u>COM-4100</u>	Communication et changements technologiques			3
<u>COM-4101</u>	Journalisme scientifique			3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale			3

ou tout autre cours portant le sigle COM, à l'exception des séries 800 et 900

RÈGLE 2 - RÉUSSIR 15 CRÉDITS PARMIS:

Toutes les disciplines sauf COM et JOU.

L'étudiant doit atteindre le niveau Intermediare English II pour compléter son programme. Pour l'étudiant qui doit réussir le cours [ERN-1113](#), les crédits de cours seront cumulés dans cette règle. Les cours correctifs de français et les cours d'anglais inférieurs à [ANL-2020](#) ne sont pas contributives au programme.

<u>COM-2150</u>	Communication et changement d'attitude		3
-----------------	--	---	---

<u>COM-2300</u>	Introduction aux relations publiques			3
<u>COM-2301</u>	Démarche et moyens de relations publiques			3
<u>COM-2302</u>	Éléments de relations de presse			3
<u>COM-2303</u>	Communication dans les organisations			3
<u>COM-2405</u>	Communication marketing intégrée			3
<u>COM-3150</u>	Écritures et publics			3
<u>COM-3300</u>	Pratiques avancées de relations publiques			3
<u>COM-3302</u>	Plan tactique de communication			3
<u>COM-3303</u>	Plan stratégique de communication			3















RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

Stage

<u>COM-3500</u>	Stage en communication publique			6
-----------------	---------------------------------	--	---	---

OU

2 cours parmi :

<u>COM-1005</u>	Communication scientifique			3
<u>COM-1500</u>	Communication orale en public			3
<u>COM-2102</u>	Information internationale			3
<u>COM-2300</u>	Introduction aux relations publiques			3
<u>COM-2400</u>	Introduction à la publicité sociale			3
<u>COM-3003</u>	Enjeux, risques et crises			3
<u>COM-3103</u>	Journalisme économique			3
<u>COM-3150</u>	Écritures et publics			3
<u>COM-3511</u>	Travail dirigé			3
<u>COM-3513</u>	Sujet spécial			3
<u>COM-4100</u>	Communication et changements technologiques			3
<u>COM-4101</u>	Journalisme scientifique			3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale			3

ou tout autre cours portant le sigle COM, à l'exception des séries 800 et 900

RÈGLE 2 - 15 CRÉDITS PARMIS:

Toutes les disciplines sauf COM et JOU.

L'étudiant doit atteindre le niveau Intermediate English II pour compléter son programme. Pour l'étudiant qui doit réussir le cours FRN-1113,

les crédits de cours seront cumulés dans cette règle. Les cours correctifs de français et les cours d'anglais inférieurs à ANL-2020 ne sont pas contributives au programme.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL DISTINCTION





L'étudiant doit avoir acquis les deux tiers des crédits du programme et présenter une moyenne de programme égale ou supérieure à 3,67/4,33.

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS








Le profil est satisfait par la réussite des cours suivants : (à déterminer).

PROFIL ENTREPRENEURIAL

12

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I		3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II		3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARI:

<u>DES-3504</u>	Pratique professionnelle		3
<u>EPS-2307</u>	Organisation d'événements sportifs		3
<u>MNG-2003</u>	Planification et gestion de projets	 	3
<u>MNG-2108</u>	Réaliser son projet entrepreneurial	 	3
<u>SVS-1119</u>	Gestion des organismes communautaires		3
<u>SVS-1120</u>	Économie sociale et intervention		3

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1COM	Études - Profil international - Baccalauréat en communication publique		12
----------	--	--	----

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-20 15:02:37

BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT DE

L'ANGLAIS, LANGUE SECONDE (B. ENS.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 30 juin 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier en enseignement (B. Ens.)

120

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme de baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde, vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant:

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant;
- concevoir et piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves quant aux contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler, de concert avec les membres de l'équipe pédagogique, à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

CONCENTRATIONS

- Anglais-espagnol

Le programme est aussi offert sans concentration.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Kirsten Hummel

fh@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Avoir réussi le niveau avancé II d'un test d'anglais standardisé, ce qui correspond à un résultat d'au moins 850 au Test of English for International Communication (TOEIC), administré par l'[École de langues](#) de l'Université Laval. On peut aussi s'inscrire au test dans un établissement du réseau [Educational Testing Service](#) (ETS).

La réussite du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test au printemps, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la session d'automne. Le candidat qui n'a pas obtenu le résultat exigé au test du printemps peut ainsi se consacrer à l'étude de l'anglais en été et réussir un cours d'anglais de niveau avancé. Toutefois, le candidat doit se présenter à nouveau au test d'anglais et le réussir avant le début de la session d'automne.

Le candidat qui désire s'inscrire au programme avec la concentration anglais-espagnol doit également passer, dès la première session, un test de compétence standardisé en langue espagnole et faire la preuve qu'il a atteint des compétences de niveau intermédiaire II.

Note : Une exemption au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise, ayant terminé un DEC dans un collège anglophone ou ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MELS](#).

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Avoir réussi le niveau avancé II d'un test d'anglais standardisé, ce qui correspond à un résultat d'au moins 850 au *Test of English for International Communication* (TOEIC), administré par l'[École de langues](#) de l'Université Laval. On peut aussi s'inscrire au test dans un établissement du réseau [Educational Testing Service](#) (ETS).

La réussite du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test au printemps, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la session d'automne. Le candidat qui n'a pas obtenu le résultat exigé au test du printemps peut ainsi se consacrer à l'étude de l'anglais en été et réussir un cours d'anglais de niveau avancé. Toutefois, le candidat doit se présenter à nouveau au test d'anglais et le réussir avant le début de la session d'automne.

Le candidat qui désire s'inscrire au programme avec la concentration anglais-espagnol doit également passer, dès la première session, un test de compétence standardisé en langue espagnole et faire la preuve qu'il a atteint des compétences de niveau intermédiaire II.

Note : Une exemption au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise, ou ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MELS](#).

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Avoir réussi le niveau avancé II d'un test d'anglais standardisé, ce qui correspond à un résultat d'au moins 850 au *Test of English for International Communication* (TOEIC), administré par l'[École de langues](#) de l'Université Laval. On peut aussi s'inscrire au test dans un établissement du réseau [Educational Testing Service](#) (ETS).

La réussite du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test au printemps, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la session d'automne. Le candidat qui n'a pas obtenu le résultat exigé au test du printemps peut ainsi se consacrer à l'étude de l'anglais en été et réussir un cours d'anglais de niveau avancé. Toutefois, le candidat doit se présenter à nouveau au test d'anglais et le réussir avant le début de la session d'automne.

Le candidat qui désire s'inscrire au programme avec la concentration anglais-espagnol doit également passer, dès la première session, un test de compétence standardisé en langue espagnole et faire la preuve qu'il a atteint des compétences de niveau intermédiaire II.

Note : Une exemption au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise, ou ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MELS](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- l'étudiant ayant obtenu 60 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir un cours correctif de français.

Le candidat dont la langue d'études au primaire et au secondaire n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par un résultat d'au moins 681 sur 990 au Test de français international (TFI). Ce test doit avoir été passé depuis moins d'un an et le candidat doit fournir, avec la demande d'admission, un document officiel attestant du résultat.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 55 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 60 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le cours correctif de français qui aurait été imposé.

CONTINGEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde est un [programme contingenté](#) à 105 places. À compter de l'admission d'automne 2015, il deviendra un [programme à capacité d'accueil limitée](#) à 80 places.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).


Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS, LANGUE SECONDE			87
ANG-1000	Literary Genres: Short Story		3
ANG-1002	Introduction to Linguistics		3
ANG-1029	Content-based Writing I : TESL		3
DID-1920	Introduction to Second Language Teaching		3
ANG-2029	Content-based Writing II : TESL		2
ANG-2515	Language Acquisition		3
DID-1921	Computer Applications in ESL Teaching I		2
DID-2919	ESL Pedagogy I		3
ANG-2006	Children's Literature		3
DID-2921	ESL Pedagogy II		3
DID-2922	Computer Applications in ESL Teaching II		1
PPG-1906	Enfance et adolescence		3
ANG-1004	Literary Genres: Poetry		3
ANG-1005	Literary Genres: Theatre		3
DID-2926	Culture and ESL Pedagogy		2
DID-2938	ESL Pedagogy : Teaching Young Children		2
DID-2924	ESL Testing and Evaluation		3
DID-2925	ESL Literacy and Language Arts		3
DID-2928	Classroom Management		2
EDC-1901	Formation éthique et enseignement	 	3
ANG-3029	Action Research Writing Projects : TESL		2
DID-3920	ESL Pedagogy III		3
PPG-1907	Élèves en difficulté au primaire et au secondaire		3
DID-3921	On-line TESL Reflective Seminar	 	1
ENP-1900	Aspects sociaux de l'éducation	 	2
DID-3922	Portfolio Project		2

RÈGLE 1 - 4 CRÉDITS PARMIS:

L'étudiant doit choisir l'une des deux séquences de stages suivantes :


<u>DID-1930</u>	Stage I au secondaire : anglais		2
<u>DID-2931</u>	Stage II au primaire : anglais		2

OU

<u>DID-1931</u>	Stage I au primaire : anglais		2
<u>DID-2930</u>	Stage II au secondaire : anglais		2

RÈGLE 2 - 17 CRÉDITS PARMİ:

L'étudiant doit choisir l'une des deux séquences de stages suivantes :

<u>DID-2932</u>	Stage III au secondaire : anglais		5
<u>DID-3931</u>	Stage IV au primaire : anglais		12

OU

<u>DID-2933</u>	Stage III au primaire : anglais		5
<u>DID-3930</u>	Stage IV au secondaire : anglais		12

AUTRES ACTIVITÉS

AUTRES EXIGENCES

33

L'étudiant choisit le cheminement régulier ou la concentration anglais-espagnol.

RÈGLE 1 - 36 CRÉDITS




L'étudiant doit satisfaire les exigences du cheminement sans concentration ou celles de la concentration anglais-espagnol.

CONCENTRATIONS

Cours	Titre		Crédits exigés
-------	-------	--	----------------




CHEMINEMENT SANS CONCENTRATION

33

<u>ANG-1001</u>	English Grammar: Verbal Forms		3
<u>ANG-2002</u>	English Grammar: Nominal Forms		3
<u>ANG-2003</u>	History of the English Language		3
<u>ANG-2500</u>	General and Contrastive Phonetics		3


RÈGLE 1 - 6 À 9 CRÉDITS PARMİ:

<u>ANG-2007</u>	Language Policy and Practice		3
-----------------	------------------------------	--	---


ANG-2501	Introduction to Semantics		3
ANG-2502	Understanding Grammar		3
ANG-3500	Introduction to Syntax		3
ANG-3501	Historical Grammar		3
ANG-3502	Introduction to English Morphology		3
ANG-3510	Research in Second Language Pronunciation		3
ANG-3511	Phonology		3
ANG-3512	The Verb System of English		3
ANG-3513	The Noun Phrase in English		3
ANG-3514	Explorations in Pragmatics		3
DID-2929	Teaching Grammar in ESL Classes		3
LNG-2001	Sociolinguistique et analyse du discours		3
LNG-2004	Psycho et neurolinguistique		3

L'étudiant peut choisir [LNG-2001](#) OU [LNG-2004](#). Un seul des deux cours peut être contributoire au programme.

RÈGLE 2 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS :

ANG-2300	Modern American Theatre		3
ANG-2301	Modern British Theatre		3
ANG-2303	Twentieth Century English-Canadian Theatre		3
ANG-2400	Romantic Poetry		3
ANG-2402	Twentieth Century American Poetry		3
ANG-2404	Twentieth Century English-Canadian Poetry		3
ANG-3201	Literary Criticism		3
ANG-3202	Renaissance Prose and Poetry		3
ANG-3300	Shakespeare's Comedies		3
ANG-3301	Shakespeare's Tragedies		3




RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARMIS :

ANG-2001	English Literary Cultural Contexts		3
ANG-2004	American Literary Cultural Contexts		3
ANG-2008	Canadian Literary Cultural Contexts		3

RÈGLE 4 - 3 CRÉDITS PARMIS :

<u>ANG-2100</u>	The Nineteenth Century British Novel		3
<u>ANG-2101</u>	The Twentieth Century British Novel		3
<u>ANG-2103</u>	The Development of the English-Canadian Novel		3
<u>ANG-3100</u>	English Canadian Literature in Quebec		3
<u>ANG-3101</u>	The Twentieth Century American Novel		3
<u>ANG-3102</u>	The Eighteenth Century British Novel		3
<u>ANG-3103</u>	Twentieth Century English-Canadian Literature		3

RÈGLE 5 - 6 CRÉDITS PARMIS:


<u>ANG-2503</u>	Special Project: Community Service and Language Learning		1
<u>ANG-2504</u>	Special Project: Community Service and Language Learning		3
<u>DID-2935</u>	Field Study Training		6
<u>DID-2936</u>	Special Project in ESL Teaching		3
<u>DID-2937</u>	International and Intercultural Training		6

ou parmi les cours portant les sigles suivants :






ALL, ANT, ARA, ARV, CHN, CIN, COM, EAN, ESG, ESP, ETH, ETN, FRN, GGR, GRC, HAR, HST, ITL, JAP, LAT, LNG, LIT, LOA, MSL, MUS, PHI, POL, POR, PSY, PTR, RUS, SOC, THL

ANGLAIS-ESPAGNOL

33

<u>DID-2934</u>	Didactica del español		3
<u>ESP-1000</u>	Estructuras del español I		3
<u>ESP-1001</u>	Estructuras del español II		3

RÈGLE 1 - 3 À 18 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANG-1001</u>	English Grammar: Verbal Forms		3
<u>ANG-2001</u>	English Literary Cultural Contexts		3
<u>ANG-2002</u>	English Grammar: Nominal Forms		3
<u>ANG-2003</u>	History of the English Language		3
<u>ANG-2004</u>	American Literary Cultural Contexts		3
<u>ANG-2007</u>	Language Policy and Practice		3
<u>ANG-2008</u>	Canadian Literary Cultural Contexts		3
<u>ANG-2500</u>	General and Contrastive Phonetics		3
			

<u>ANG-2502</u>	Understanding Grammar		3
<u>ANG-3510</u>	Research in Second Language Pronunciation		3
RÈGLE 2 - 6 À 21 CRÉDITS PARMIS:			
<u>ANG-2503</u>	Special Project: Community Service and Language Learning		1
<u>ANG-2504</u>	Special Project: Community Service and Language Learning		3
<u>DID-2935</u>	Field Study Training		6
<u>ESP-1002</u>	Conversación		3
<u>ESP-1003</u>	Redacción I		3
<u>ESP-1004</u>	Redacción II		3
<u>ESP-2000</u>	Culture espagnole	 	3
<u>ESP-2001</u>	Las letras hispánicas : historia y sociedad	 	3
<u>ESP-2002</u>	El español en el mundo		3
<u>ESP-2003</u>	Cultura de América Latina		3
<u>ESP-2005</u>	Literatura hispanoamericana actual		3
<u>ESP-2007</u>	Literatura española del medioevo al realismo	 	3
<u>ESP-2008</u>	El español en el tiempo y la sociedad		3
<u>ESP-2101</u>	Morfología y sintaxis		3
<u>ESP-2102</u>	Semántica y pragmática		3
<u>ESP-2200</u>	Literatura y cultura hispanoamericanas : orígenes-S. XIX		3
<u>TRD-2150</u>	Traduction espagnole (textes pratiques)		3
<u>TRD-2151</u>	Traduction espagnole (textes littéraires et sociologiques)		3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		
EHE-1ALS	Études - Profil international - Baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde	12

BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (B. ENS.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 16 janvier 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier en enseignement (B. Ens.)

120

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant:

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant;
- concevoir et piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves quant aux contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler, de concert avec les membres de l'équipe pédagogique, à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Diane Huot

fh@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MELS](#).

Études au Canada hors Québec

Note : Programme conduisant à l'obtention d'un brevet d'enseignement émis par le Ministère de l'Éducation, du loisir et du Sport du Québec aux seuls candidats canadiens ou résidents permanents.

Admission hors contingent d'étudiants canadiens ou étrangers ne désirant pas obtenir l'autorisation d'enseigner du MELS et qui feront leurs stages dans leur province ou leur pays d'origine.

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MELS](#).

Études hors Canada

Note : Programme conduisant à l'obtention d'un brevet d'enseignement émis par le Ministère de l'Éducation, du loisir et du Sport du Québec aux seuls candidats canadiens ou résidents permanents.

Admission hors contingent d'étudiants canadiens ou étrangers ne désirant pas obtenir l'autorisation d'enseigner du MELS et qui feront leurs stages dans leur province ou leur pays d'origine.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MELS](#).

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- l'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % doit réussir un cours correctif de français;
- l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de

certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

CONTINGEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL











Le baccalauréat en enseignement du français, langue seconde, est un programme contingenté à 30 places. Admission hors contingent d'étudiants canadiens ou étrangers ne désirant pas obtenir l'autorisation d'enseigner du MELS et qui feront leurs stages dans leur province ou leur pays d'origine.










DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS, LANGUE SECONDE		120
DID-1960	Initiation à la didactique des langues	 3
DID-1961	Théories de l'apprentissage des langues	 3
DID-2960	Didactique d'une langue seconde au primaire	 3
LNG-1900	Concepts linguistiques en didactique des langues	 3
PPG-1906	Enfance et adolescence	 3
DID-2961	Analyse et correction phonétique	3
DID-2962	Didactique du français langue seconde (secondaire)	3
DID-2963	Gestion de la classe en L2	2
DID-2964	Didactique de l'oral	 3
DID-2965	Didactique du français langue seconde aux adultes	 3
DID-2966	Problèmes de grammaire et enseignement du français L2 I	 3
LIT-1104	Genres littéraires I (roman et théâtre)	 3
LNG-3103	Linguistique et acquisition d'une langue seconde I	 3
DID-1962	Problèmes de grammaire et enseignement du français L2 II	3

<u>DID-3960</u>	Développement de la littératie en langue seconde		3
<u>DID-3961</u>	Didactique du français (accueil et immersion)		3
<u>LIT-1118</u>	La littérature française des origines à nos jours		3
<u>DID-3962</u>	Didactique de la grammaire et du lexique		3
<u>DID-3963</u>	Utilisation des TIC en enseignement du FL2		3
<u>LIT-1117</u>	La littérature québécoise des origines à nos jours		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3
<u>LNG-3104</u>	Linguistique et acquisition d'une langue seconde II		3
<u>DID-3964</u>	Évaluation en langues secondes ou étrangères		3
<u>PPG-1907</u>	Élèves en difficulté au primaire et au secondaire		3
<u>DID-3965</u>	Portfolio en L2		1
<u>ENP-1900</u>	Aspects sociaux de l'éducation	 	2
<u>LNG-2004</u>	Psycho et neurolinguistique		3

RÈGLE 1 - 4 CRÉDITS

en choisissant l'une des deux paires suivantes :

<u>DID-2967</u>	Stage I d'enseignement au primaire : exploration		2
<u>DID-2971</u>	Stage II d'enseignement au secondaire : exploration		2




ou

<u>DID-2970</u>	Stage I d'enseignement au secondaire : exploration		2
<u>DID-2972</u>	Stage II d'enseignement au primaire : exploration		2






RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARMI:

<u>DID-3970</u>	Stage III d'enseignement au primaire : initiation à l'enseignement		6
<u>DID-3971</u>	Stage III d'enseignement au secondaire : initiation à l'enseignement		6
<u>DID-3972</u>	Stage III d'enseignement aux adultes : initiation à l'enseignement		6

RÈGLE 3 - 12 CRÉDITS PARMI:

<u>DID-3973</u>	Stage IV d'enseignement au primaire : enseignement en responsabilité		6
<u>DID-3974</u>	Stage IV d'enseignement au secondaire : enseignement en responsabilité		6
<u>DID-3975</u>	Stage IV d'enseignement aux adultes : enseignement en responsabilité		6

RÈGLE 4 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>FRN-1106</u>	Le français en Amérique du Nord		3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
<u>FRN-1109</u>	Linguistique française : phonétique		3
<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie		3
<u>FRN-1112</u>	Introduction à la lexicologie et à la lexicographie		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>LIT-1000</u>	Méthodologie et recherche en études littéraires	 	3
<u>LIT-2175</u>	La littérature de jeunesse au Québec		3
<u>LNG-2000</u>	Phonologie I		3
<u>LNG-3000</u>	Sémantique		3

RÈGLE 5 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>ADS-1905</u>	Éducation en milieu interculturel	  	3
<u>ANT-1201</u>	Culture, histoire, identité : facettes du Québec contemporain		3
<u>ANT-1901</u>	Diversité culturelle : contexte et enjeux	 	3
<u>ANT-2302</u>	Minorités et ethnicité		3
<u>ARL-1001</u>	L'humanité avant l'histoire		3
<u>DID-3976</u>	Projet d'enseignement en FL2		3
<u>DID-3977</u>	Projet interculturel de didactique du français langue seconde I		6
<u>DID-3978</u>	Projet interculturel de didactique du français langue seconde II		6
<u>ETN-1105</u>	Choc de cultures : le Québec contemporain		3
<u>GGR-1000</u>	Introduction à la carte du monde	 	3
<u>HST-1003</u>	Introduction à l'histoire du Canada		3
<u>HST-2450</u>	Le Québec aux XIXe et XXe siècles		3
<u>HST-1008</u>	Le monde aux XIXe et XXe siècles		3
<u>SCR-1100</u>	Les grandes religions		3

RÈGLE 6 - 3 CRÉDITS PARMIS

les cours de langues allemande, arabe, chinoise, japonaise ou russe

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1ELS	Études - Profil international - Baccalauréat en enseignement du français, langue seconde	12
----------	--	----

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-20 15:02:37

BACCALURÉAT EN ETHNOLOGIE ET PATRIMOINE (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 13 mai 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce programme se caractérise par l'étude des productions et expressions culturelles et symboliques ainsi que des savoirs et savoir-faire par l'observation des usages et des comportements. Il est particulièrement axé sur la culture nord-américaine dans son expression francophone, dans ses manifestations actuelles et passées, en tenant compte des composantes multiculturelles et des relations interculturelles et en privilégiant une perspective diachronique et historique. Cette formation, à la fois théorique et pratique, prépare l'étudiant aux études supérieures ou à la vie professionnelle, pour différentes fonctions dans les organismes publics, parapublics ou privés. L'ethnologie étant au carrefour de plusieurs disciplines, elle se combine bien, entre autres, avec les sciences historiques et sociales, les lettres, la communication, la muséologie et l'archivistique.

OBJECTIFS

Objectifs généraux

- S'approprier les concepts de base en ethnologie en situant la discipline au sein des sciences humaines et sociales et connaître son évolution, les écoles de pensée et les chercheurs qui ont marqué son développement en Amérique du Nord et ailleurs;
- acquérir des connaissances, des méthodes et de l'expérience de terrain afin d'être apte à comprendre et à étudier les manifestations culturelles;
- interpréter les pratiques culturelles tant dans leurs aspects traditionnels que modernes;
- renforcer le sens critique;
- accroître les aptitudes nécessaires à la communication et consolider au moins une langue seconde fonctionnelle;
- développer des qualités personnelles, dans la perspective d'une ouverture internationale et interculturelle et à l'exercice de carrières professionnelles aux facettes multiples, en respectant les règles éthiques et déontologiques en vigueur;
- être sensibilisé à l'importance du perfectionnement en favorisant le développement de sa culture générale.

Objectifs particuliers

Du point de vue des connaissances:

- découvrir la composition de la culture nord-américaine et européenne, notamment francophone, dans une perspective d'ouverture internationale;
- maîtriser les théories et les pratiques de terrain propres au domaine;
- apprendre les principes de mise en valeur des faits de culture;
- connaître les collections orales et matérielles;
- développer des compétences comme personne-ressource pour différents milieux d'intervention.

Du point de vue des savoir-faire:

- s'exercer à diverses pratiques de terrain propres au domaine;
- apprendre à communiquer les résultats de recherche;
- développer les habiletés nécessaires à l'analyse des collections d'artéfacts, particulièrement québécoises et nord-américaines, et à leur mise en valeur;
- être mis en contact avec diverses approches disciplinaires afin de pouvoir s'adapter aux milieux professionnels variés (ministères gouvernementaux, organismes paragouvernementaux, entreprises privées).

Du point de vue des attitudes:

- respecter les règles de déontologie du domaine;
- acquérir de l'autonomie et développer une capacité d'adaptation à différentes situations sur le terrain et en emploi;
- développer un éveil aux particularités des patrimoines culturels;
- favoriser l'établissement et la consolidation de réseaux collaboratifs.

Profil de compétence du diplômé

Le bachelier en ethnologie et patrimoine est formé pour devenir un professionnel capable de répondre aux besoins en matière de culture, notamment au Québec et en Amérique du Nord (dans des industries culturelles, comme chargé de projet, conseiller, conservateur, guide, animateur; dans les établissements scolaires et éducatifs, etc.), notamment pour occuper des emplois en région. Le diplômé de ce programme est en mesure d'occuper un emploi dès l'obtention de son grade de premier cycle ou de poursuivre des études au deuxième cycle pour travailler en recherche fondamentale ou appliquée (centres de recherche, musées, ministères, etc.). Il pourra recevoir l'information utile pour créer, s'il le souhaite, sa propre entreprise.

L'ethnologue est sensibilisé aux réalités contemporaines de la société québécoise, à son héritage patrimonial et à la diversité culturelle, aux questions locales et internationales ainsi qu'aux problèmes éthiques. Son attitude professionnelle repose sur une expertise de terrain, des compétences en communication de la culture et des aptitudes à la collaboration grâce à une ouverture interdisciplinaire. Il est aussi recherché pour ses connaissances de la culture matérielle nord-américaine, des collections québécoises, de la mise en valeur de produits régionaux et du terroir. Ce profil particulier le destine à occuper des fonctions particulières tout en étant capable de polyvalence.

Remarque

Le baccalauréat en ethnologie et patrimoine donne un accès direct au programme de maîtrise en ethnologie et patrimoine.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des attitudes et des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte obligatoirement 12 crédits, répartis entre quatre activités de 3 crédits chacune dont, entre autres, un projet individuel ou collectif offert dans le cadre des activités Portfolio entrepreneurial I et Portfolio entrepreneurial II. L'étudiant est invité à communiquer avec la direction de programme afin de connaître les modalités de participation.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Lucille Guilbert

418 656-2131 poste 3540

lucille.guilbert@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
OU
- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en sciences humaines](#)

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
OU
- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en sciences humaines](#)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.





Pour plus d'information, voir [scolarité d'immersion française](#).








DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES






Cours	Titre		Crédits exigés
ETHNOLOGIE ET PATRIMOINE			33
ETN-1000	Étude de sa culture	 	3
ETN-1001	Exercices méthodologiques		3
ETN-1002	Méthode d'enquête orale		3




<u>ETN-1003</u>	Système des pratiques culturelles		3	
<u>ETN-1004</u>	Introduction à la culture matérielle		3	
<u>ETN-1103</u>	Fêtes et rituels		3	
<u>ETN-1115</u>	Étude du quotidien			3
<u>ETN-1110</u>	Pratiques langagières		3	
<u>ETN-2100</u>	Approches qualitatives en ethnologie		3	
<u>DDU-1200</u>	Patrimoine et développement durable			3
<u>ETN-2210</u>	Séminaire thématique en ethnologie		3	

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES		57

RÈGLE 1 - 27 À 30 CRÉDITS PARMIS:





<u>ETN-1007</u>	Ethnologie et histoire du monde arabe		3
<u>ETN-1101</u>	L'histoire populaire par les chansons		3
<u>ETN-1104</u>	Alimentation et pratiques alimentaires		3
<u>ETN-1105</u>	Choc de cultures : le Québec contemporain		3
<u>ETN-1106</u>	Culture populaire urbaine		3
<u>ETN-1107</u>	Patrimoine culturel des francophones de l'Amérique du Nord		3
<u>ETN-1108</u>	Art et iconographie de la culture populaire		3
<u>ETN-1109</u>	Patrimoine ethnologique		3
<u>ETN-1111</u>	Arts et design du quotidien		3
<u>ETN-1112</u>	Manières d'habiter		3
<u>ETN-1114</u>	Costume et culture		3
<u>ETN-1116</u>	Oralité et littérature		3
<u>ETN-1117</u>	Question d'ethnologie I		3
<u>ETN-1118</u>	Question d'ethnologie II		3
<u>ETN-1119</u>	Question d'ethnologie III		3
<u>ETN-1120</u>	Patrimoine et nouvelles technologies		3
<u>ETN-1121</u>	Nouveaux musées		3

<u>ETN-1122</u>	Légendes et récits de l'Amérique française		3
<u>ETN-2006</u>	Documenter les objets et collections		3
<u>ETN-3100</u>	Enseigner sa culture		3
<u>ETN-4000</u>	Nouveaux patrimoines et musées		3
<u>ETN-4001</u>	Tourisme et patrimoine		3
<u>GPL-2600</u>	Séminaire interdisciplinaire I		3
<u>GPL-2601</u>	Séminaire interdisciplinaire II		3

RÈGLE 2 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS :

<u>ETN-2005</u>	Pratiques ethnologiques		3
<u>ETN-2900</u>	Traditions et action culturelle		3

RÈGLE 3 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS :

<u>ETN-2250</u>	Lectures dirigées		3
<u>ETN-3500</u>	Sujet spécial		3
<u>ETN-3501</u>	Stage en milieu professionnel		3
<u>GPL-2610</u>	Projet étudiant en francophonie nord-américaine		3

RÈGLE 4 - 18 CRÉDITS PARMIS :

<u>ARL-1000</u>	Modes de fabrication des artefacts		3
<u>ARL-1101</u>	Archéologie historique nord-américaine		3
<u>ARL-2000</u>	Histoire de la pensée archéologique		3
<u>COM-1500</u>	Communication orale en public		3
<u>COM-2300</u>	Introduction aux relations publiques	 	3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale	 	3
<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord	 	3
<u>GGR-1005</u>	Géographie humaine : populations, environnement, développement		3
<u>GGR-1051</u>	Création et mise en valeur des attraits touristiques	 	3
<u>GGR-2102</u>	Géographie régionale du Québec		3
<u>GGR-2401</u>	Migrations internationales		3
<u>HST-2401</u>	Cultures religieuses au Québec		3
<u>HST-2406</u>	Histoire des communautés francophones en Amérique du Nord	 	3
		 	

HST-2407	Francophonies nord-américaines : état des lieux	 	3
HST-2408	Histoire du catholicisme québécois		3
HST-2430	La Nouvelle-France		3
HST-2456	Histoire sociale du Québec		3
LIT-1102	Histoire de la littérature québécoise		3
LIT-1106	Introduction aux littératures de la francophonie		3
MNG-2003	Planification et gestion de projets	 	3
MNG-2602	Gestion d'un événement	  	3
MSL-1000	Introduction à la muséologie		3
PHI-1900	Principes de logique	 	3
PTR-1000	Expressions de mémoire		3
PTR-1001	Patrimoine et rapports au passé		3
PTR-1002	Lieux de mémoire de la francophonie nord-américaine		3
RLT-3201	Culture et organisation		3
SOC-2113	Sociologie de la culture		3
SOC-2136	Ethnicité dans les sociétés contemporaines		3

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre les cours [ENT-1000](#), [ENT-3000](#) et [ENT-3010](#).





RÈGLE 5 - 3 À 6 CRÉDITS:

L'étudiant doit réussir le cours [ANL-3010](#) Advanced English I. Toutefois, il pourra faire reconnaître le cours de niveau précédent [ANL-2020](#) Intermediate English II dans cette règle.

L'étudiant qui démontre qu'il a acquis le niveau Advanced English I (TOEIC : 750) lors du test administré par l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur ou, s'il a acquis le niveau Advanced English III (TOEIC : 900), un cours d'une autre langue moderne.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL		12

ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I		3
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II		3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

ETN-2005	Pratiques ethnologiques		3
--------------------------	-------------------------	--	---

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1ETP

Études - Profil international - Baccalauréat en ethnologie et patrimoine

12

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-20 15:02:37

BACCALAURÉAT EN HISTOIRE (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 30 juin 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce programme vise l'acquisition par l'étudiant d'une formation fondamentale en histoire, c'est-à-dire l'acquisition d'une culture historique et le développement d'une attitude éthique et scientifique dans la pratique de l'histoire. Cette formation fondamentale s'acquiert tant par la diversité et l'approfondissement des connaissances relatives au passé que par l'apprentissage de méthodes d'analyse variées et l'initiation complémentaire à des approches et des démarches d'autres disciplines pertinentes à l'étude du passé.

Au terme de son baccalauréat, l'étudiant aura appris à «penser historiquement», c'est-à-dire à étudier et à situer les collectivités dans le temps. Deux voies principales s'offrent alors: poursuivre des études supérieures et des recherches en histoire ou dans des domaines connexes ou se diriger vers le marché du travail mettant à profit, de façon autonome, ses connaissances et ses habiletés documentaires et méthodologiques.

OBJECTIFS

Objectifs généraux

- Savoir documenter, analyser, synthétiser et transmettre une connaissance du passé dans une démarche éthique et scientifique;
- posséder une vision critique des problématiques, des interprétations et des conditions de validation des connaissances historiques.

Objectifs particuliers

Du point de vue des connaissances, la personne diplômée aura fait la preuve de sa capacité à:

- acquérir des connaissances fondamentales sur l'histoire de la civilisation occidentale et, en particulier, celle du Canada et du Québec;
- acquérir des connaissances générales sur l'évolution de l'humanité et sur les autres civilisations;
- connaître la diversité des temps et des thématiques;
- connaître la diversité des rapports des collectivités à leur passé;
- approfondir les approches disciplinaires historiques par la connaissance de l'histoire de l'histoire, de la pratique actuelle de l'histoire et d'autres approches disciplinaires en liaison avec l'histoire.

Du point de vue des savoir-faire, l'étudiant devra développer ses habiletés à conduire une démarche historique complète et, de ce fait, à réaliser les opérations suivantes:

- poser une interrogation historique;
- repérer et sélectionner l'information pertinente à l'étude d'une question historique: mise en contexte et lecture critique; replacer les témoignages, les phénomènes et les processus historiques dans le contexte de leur espace-temps;
- traiter et analyser l'information historique par le maniement des concepts pertinents à la démarche scientifique, l'utilisation des méthodes d'analyse propres à différentes thématiques et la maîtrise du sens de la durée, de la transivité et des réalités sociales, et de leur combinaison entre eux;
- synthétiser l'information et l'interprétation historiques;
- diffuser et transmettre des connaissances historiques par écrit, oralement ou par d'autres moyens novateurs;
- réaliser une production historique à l'intention de publics variés.

Du point de vue des attitudes face aux conditions de production du savoir historique, l'étudiant sera en mesure de:

- relativiser la production du savoir historique dans le temps;
- respecter les conditions éthiques et scientifiques de production du savoir;
- développer un sens de la propriété et de l'honnêteté intellectuelles.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Patrick Baker

418 656-2131 poste 3469

patrick.baker@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Note : Table d'arrimage des cégeps et de l'Université Laval

Une entente d'arrimage a été conclue avec le Département des sciences historiques : depuis janvier 2007, le titulaire d'un DEC en sciences humaines qui a réussi deux cours d'histoire avec une note de 80 % et plus a la possibilité de remplacer un cours obligatoire d'introduction de première année par un cours spécialisé. Ce cours spécialisé doit être « en lien » avec le deuxième cours d'histoire fait au cégep. Aussi, une lettre signée du professeur avec lequel il a suivi ce deuxième cours doit accompagner la demande de modification du cheminement.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
OU
- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
OU
- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.








Pour plus d'information, voir [scolarité d'immersion française](#).




DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).


Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
HISTOIRE			45
HST-1000	Lecture critique en histoire		3
HST-1002	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle		3
HST-1003	Introduction à l'histoire du Canada		3
HST-1007	Émergence du monde moderne en Occident (XVIe-XVIIIe s.)		3
HST-1008	Le monde aux XIXe et XXe siècles		3
HST-1009	Recherche et rédaction en histoire		6
HST-2001	Histoire de l'histoire		3
HST-2000	Analyse critique des sources		3
HST-3001	L'histoire aujourd'hui		3
HST-3003	Activité d'intégration et de transition		3
RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS :			
GPL-2600	Séminaire interdisciplinaire I		3
GPL-2601	Séminaire interdisciplinaire II		3
HST-2600	Séminaire d'histoire européenne I		3

HST-2601	Séminaire d'histoire européenne II		3
HST-2602	Séminaire d'histoire européenne III		3
HST-2603	Séminaire d'histoire européenne IV		3
HST-2604	Séminaire d'histoire européenne V		3
HST-2605	Séminaire d'histoire européenne VI		3
HST-2606	Séminaire d'histoire des Amériques I		3
HST-2607	Séminaire d'histoire des Amériques II		3
HST-2608	Séminaire d'histoire des Amériques III		3
HST-2609	Séminaire d'histoire des Amériques IV		3
HST-2610	Séminaire d'histoire des Amériques V		3
HST-2611	Séminaire d'histoire des Amériques VI		3
HST-2612	Séminaire d'histoire non occidentale I		3
HST-2613	Séminaire d'histoire non occidentale II		3
HST-2614	Séminaire d'histoire non occidentale III		3
HST-2615	Séminaire d'histoire non occidentale IV		3
HST-2616	Séminaire d'histoire non occidentale V		3
HST-2617	Séminaire d'histoire non occidentale VI		3

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:


HST-2100	Histoire de la Grèce antique		3
HST-2101	Le monde romain		3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES		45

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

Afrique, Asie, Amérique latine et monde musulman



ETN-1007	Ethnologie et histoire du monde arabe		3
HST-1305	Histoire générale de l'Amérique latine		3
HST-1350	Histoire de l'Afrique (XIXe-XXe siècles)		3
HST-1355	Introduction à l'histoire de l'Asie de l'Est		3

HST-2302	Question d'histoire africaine	3
HST-2308	Question d'histoire de l'Amérique latine	3
HST-2350	L'Afrique au XXe siècle	3
HST-2351	Histoire du monde musulman (VIe-mi-XIIIe siècle)	3
HST-2352	Question d'histoire non occidentale I	3
HST-2353	Question d'histoire non occidentale II	3
HST-2354	Question d'histoire non occidentale III	3
HST-2355	Histoire de la Chine impériale (221 avant J.-C.-1911)	3
HST-2356	Histoire de la Chine contemporaine (depuis 1912)	3
HST-2357	Histoire du monde musulman (mi XIIIe-mi XVIIIe siècles)	3
HST-2358	Histoire du monde musulman (mi XVIIIe siècle à aujourd'hui)	3

Il est possible de faire jusqu'à 18 crédits additionnels de cette liste; ils s'afficheront avec les autres cours d'histoire dans la règle suivante.

RÈGLE 2 - 21 À 24 CRÉDITS PARMIS:

Histoire ancienne

HST-1004	Introduction aux civilisations antiques	 	3
HST-2102	Monde hellénistique		3
HST-2103	Démocratie athénienne		3
HST-2104	Guerre et paix en Grèce ancienne		3
HST-2105	Impérialisme romain		3
HST-2106	Empire romain tardif, IIIe-VIe siècle		3
HST-2107	Droit et société à Rome		3
HST-2108	Question d'histoire ancienne I		3
HST-2109	Question d'histoire ancienne II		3



Europe médiévale

HST-2150	Formation de l'espace européen, 500-1600		3
HST-2152	Les moines et la société au Moyen Âge		3
HST-2153	Question d'histoire médiévale I		3
HST-2154	Question d'histoire médiévale II		3
HST-2155	Question d'histoire médiévale III		3
HST-2156	Histoire de l'Angleterre médiévale (VIIe-XIVe siècle)		3


Europe moderne

HST-2200	La Renaissance (1450-1610)		3
HST-2201	L'éducation en Europe moderne		3
HST-2202	Religions et sociétés en Europe moderne		3
HST-2203	Vies et pratiques politiques sous l'Ancien Régime		3
HST-2204	Europe des Lumières		3
HST-2205	Relations internationales à l'époque moderne		3
HST-2206	Question d'histoire d'Europe moderne I		3
HST-2207	Question d'histoire d'Europe moderne II		3
HST-2208	Question d'histoire d'Europe moderne III		3
HST-2209	Question d'histoire d'Europe moderne IV		3

Europe contemporaine

HST-2250	La Révolution française		3
HST-2251	Relations internationales en Europe		3
HST-2252	La Deuxième Guerre mondiale		3
HST-2253	Histoire de l'Europe de l'Est		3
HST-2254	Russie et républiques périphériques		3
HST-2255	Question d'histoire d'Europe contemporaine I		3
HST-2256	Question d'histoire d'Europe contemporaine II		3
HST-2258	Question d'histoire d'Europe contemporaine IV		3
HST-2259	Question d'histoire d'Europe contemporaine V		3
HST-2260	Question d'histoire d'Europe contemporaine III		3
HST-2261	Histoire de l'Allemagne (XIXe-XXe siècles)		3
HST-2263	Désintégration de la Yougoslavie et émergence des États successeurs		3

Monde contemporain

HST-1300	État du monde : environnement économique et historique		3
HST-1302	Histoire générale des États-Unis		3
HST-1305	Histoire générale de l'Amérique latine		3
HST-2257	Question d'histoire du monde contemporain II		3
HST-2301	Histoire de la politique internationale, 1815-1989		3
HST-2303	Les États-Unis de Truman à Carter (1945-1980)		3
HST-2304	Les États-Unis depuis 1981		3

<u>HST-2306</u>	Question d'histoire du monde contemporain I	3
<u>HST-2307</u>	Question d'histoire des États-Unis	3

Histoire du Québec et du Canada


a) Des origines à nos jours

<u>HST-2401</u>	Cultures religieuses au Québec	3
<u>HST-2402</u>	Histoire des femmes au Québec	3
<u>HST-2403</u>	Médecine, santé et société au Québec, XVIIe-XXe siècle	3
<u>HST-2404</u>	Histoire de la ville de Québec	3
<u>HST-2405</u>	État, société et pouvoir au Québec, 1760-1960	3
<u>HST-2408</u>	Histoire du catholicisme québécois	3

b) Avant la Confédération

<u>HST-2400</u>	Histoire des Amérindiens à l'époque coloniale	3
<u>HST-2425</u>	L'espace nord-atlantique au XVIe siècle	3
<u>HST-2426</u>	Population et société au Québec, XVIIe-XIXe siècle	3
<u>HST-2427</u>	Histoire maritime de la Nouvelle-France	3
<u>HST-2428</u>	Québec rural, XVIIe - XIXe siècles	3
<u>HST-2429</u>	Amérique du Nord britannique, 1760-1867	3
<u>HST-2430</u>	La Nouvelle-France	3
<u>HST-2431</u>	Vie culturelle en Nouvelle-France	3
<u>HST-2432</u>	Genre et postcolonialisme au Québec : une histoire transatlantique	3

c) Après la Confédération

<u>HST-2450</u>	Le Québec aux XIXe et XXe siècles	 3
<u>HST-2451</u>	Mutations du travail au Québec au XXe siècle	3
<u>HST-2452</u>	Partis politiques de Laurier à King	3
<u>HST-2453</u>	Nationalisme au Canada français	3
<u>HST-2454</u>	Avènement de la consommation de masse au Québec	3
<u>HST-2455</u>	Histoire, mémoire, identité: Québec et Canada contemporains	3
<u>HST-2456</u>	Histoire sociale du Québec	3
<u>HST-2457</u>	Histoire économique du Québec	3
<u>HST-2458</u>	Culture politique au Canada et au Québec au XXe siècle	3

HST-2459	Question d'histoire du Canada I	3
HST-2460	Question d'histoire du Canada II	3
HST-2461	Question d'histoire du Canada III	3
HST-2462	Question d'histoire du Québec I	3
HST-2463	Question d'histoire du Québec II	3
HST-2464	Question d'histoire du Québec III	3
HST-2465	Question d'histoire de la Nouvelle-France I	3
HST-2466	Question d'histoire de la Nouvelle-France II	3
HST-2467	Question d'histoire de l'Amérique du Nord britannique	3
HST-2468	Histoire des relations internationales du Canada et du Québec depuis 1867	3
HST-2469	Les années 1960 : le Québec dans l'espace transnational	3

Autres cours

ARL-1101	Archéologie historique nord-américaine	3
ARL-1103	Archéologie préhistorique nord-américaine	3
ARL-2151	Archéologie médiévale	3
DDU-1000	Fondements du développement durable	   3
ETN-1004	Introduction à la culture matérielle	 3
ETN-1007	Ethnologie et histoire du monde arabe	3
ETN-1101	L'histoire populaire par les chansons	3
ETN-1104	Alimentation et pratiques alimentaires	 3
GPL-3004	Séminaire-stage interculturel en Chine	6
HAR-1004	L'art du XXe siècle, 1900-1960	 3
HST-1305	Histoire générale de l'Amérique latine	3
HST-1350	Histoire de l'Afrique (XIXe-XXe siècles)	 3
HST-1355	Introduction à l'histoire de l'Asie de l'Est	3
HST-1900	Christianisme de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge	  3
HST-2302	Question d'histoire africaine	3
HST-2308	Question d'histoire de l'Amérique latine	3
HST-2350	L'Afrique au XXe siècle	3
HST-2351	Histoire du monde musulman (VIe-mi-XIIIe siècle)	3
HST-2352	Question d'histoire non occidentale I	3
HST-2353	Question d'histoire non occidentale II	3

HST-2354	Question d'histoire non occidentale III		3
HST-2355	Histoire de la Chine impériale (221 avant J.-C.-1911)		3
HST-2356	Histoire de la Chine contemporaine (depuis 1912)		3
HST-2357	Histoire du monde musulman (mi XIIIe-mi XVIIIe siècles)		3
HST-2358	Histoire du monde musulman (mi XVIIIe siècle à aujourd'hui)		3
HST-2407	Francophonies nord-américaines : état des lieux	 	3
HST-2500	Les âges de la vie en Occident, XVIIIe-XXe siècles		3
HST-2501	Question d'histoire générale		3
HST-2502	Histoire et communication		3
HST-2503	Histoire et méthodes		3
HST-2504	Projet-Programme d'emploi		3
HST-2506	Lectures dirigées		3
HST-2900	Christianisme du second millénaire	 	3
HST-3901	Histoire et citoyenneté		3
PTR-1000	Expressions de mémoire		3
PTR-1002	Lieux de mémoire de la francophonie nord-américaine		3
PTR-2000	Ateliers de construction de la mémoire		3

RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARMIS

Réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues doit réussir 3 crédits de niveau supérieur en anglais ou dans une autre langue moderne.

RÈGLE 4 - 12 À 18 CRÉDITS PARMIS

Les cours portant les sigles ALL, ANL (excluant les cours inférieurs à [ANL-3010](#)), ANT, ARA, CHN, COM, DRT, EAN, ECN, ESG, FRN (excluant les cours correctifs de français), GGR, GRC, ITL, JAP, LAT, LIT, LNG, LOA, PHI, POL, POR, PSY, RUS, SCR, SOC, THL

RÈGLE 5 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS

les cours portant les sigles ARL, ETN, GAD, HAR, MSL, PTR

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1HST	Études - Profil international - Baccalauréat en histoire	12
----------	--	----

BACCALAURÉAT EN HISTOIRE DE L'ART (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 16 janvier 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Les objectifs généraux du baccalauréat en histoire de l'art sont les suivants:

- la connaissance générale de l'art des grandes périodes de l'histoire de l'art occidental;
- la connaissance d'usage des méthodes de travail en histoire de l'art, ce qui comporte:
 - la capacité d'utiliser les instruments de recherche documentaire de la discipline afin de repérer la documentation de base sur un sujet dans au moins deux langues;
 - la capacité d'utiliser cette documentation, de façon scientifique, dans un esprit critique, ce qui comporte:
 - une familiarité avec la méthodologie, soit les principes fondamentaux de la logique et de la théorie de la connaissance;
 - l'approfondissement d'un ou de plusieurs champs de l'histoire de l'art occidental;
 - la familiarité avec les disciplines connexes (histoire, ethnologie, archéologie, critique littéraire);
 - la capacité de communiquer oralement et par écrit les résultats d'une recherche, en respectant les principes de base de la communication scientifique.

Grâce aux connaissances et aux méthodes acquises, le bachelier peut soit accéder à la recherche aux cycles supérieurs, soit parfaire sa formation dans un domaine spécialisé comme la muséologie, la conservation, l'archivistique, la communication, l'enseignement, etc., conduisant au marché du travail.

Le baccalauréat peut se distinguer du diplôme par les points suivants: il oblige à avoir une connaissance de base de l'ensemble des périodes de l'art dans le monde; il oblige l'étudiant à mieux se préparer au marché du travail dans le domaine de l'histoire de l'art, avec les cours obligatoires Méthodologies de l'histoire de l'art et Analyse visuelle et en donnant accès à un plus grand nombre de cours en histoire de l'art, ce qui rend davantage possible la spécialisation dans divers domaines de l'art.

En première année, le programme est axé sur une série de cours obligatoires dont l'objectif est de procurer une vue d'ensemble sur les principales manifestations artistiques dans le monde, de l'Antiquité à nos jours, et de donner un contact direct avec les techniques artistiques majeures et le processus même de la création artistique. Ce bloc obligatoire occupe toute la première année. Il vise l'acquisition de connaissances générales et d'un vocabulaire spécialisé assez étendu.

Le champ de connaissances s'élargit et se spécialise ensuite par une série de cours à option, à travers lesquels l'étudiant s'attarde sur des groupes d'œuvres associés à un moment précis de l'histoire de l'art. Dans ce deuxième temps, il est appelé à raffiner sa perception des œuvres en développant, outre les connaissances, des

méthodes d'analyse. Les cours obligatoires de méthodologie, de même que l'exposition continue à la méthode dans les cours spécialisés préparent à une recherche approfondie et à une présentation écrite correcte, cohérente et nuancée de ses idées, tandis qu'une initiation à la communication orale est donnée dans les séminaires.

Le programme offre, par ailleurs, des cours sur les musées, le marché de l'art ou la préparation d'expositions.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Didier Prioul

418 656-2131 poste 7690

Didier.Prioul@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

La direction de programme peut exceptionnellement recevoir des candidatures à la session d'été. Le candidat doit alors communiquer avec la direction de programme pour connaître les modalités d'admission.

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
OU
- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en sciences humaines](#)

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
OU
- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en sciences humaines](#)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.






Pour plus d'information, voir [scolarité d'immersion française](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
HISTOIRE DE L'ART			84
HAR-1000	Méthodologie de l'histoire de l'art		3
HAR-1001	L'art de l'Antiquité		3
HAR-1002	Art des XVIIIe et XIXe siècles		3
HAR-1003	L'architecture de la Renaissance à 1900		3
HAR-1004	L'art du XXe siècle, 1900-1960		3
HAR-1005	Art et architecture du Moyen Âge		3
HAR-1006	L'art de la Renaissance et du Baroque		3
HAR-1007	L'art au Québec et au Canada, 1660-1920		3
HAR-1008	Histoire de l'histoire de l'art		3
HAR-1009	L'art au Québec et au Canada, 1920-1970		3
HAR-1010	Histoire de l'architecture du Mouvement Moderne en Europe		3
HAR-2255	Art contemporain		3


RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

tous les cours de premier cycle portant les sigles ANT, ARC, ARL, ARV, CIN, EAN, ETN, GRC, HST, LAT, LIT, PHI, SOC, THT

ou parmi les cours portant les sigles ALL, ANL, ANG, ESG, ESP, ITL, RUS

ou parmi les cours [FRN-1100](#), [FRN-1101](#), [FRN-1700](#), [FRN-1701](#), [FRN-2100](#), [FRN-2101](#), [FRN-2102](#), [FRN-2103](#), [FRN-2104](#), [FRN-2105](#), [FRN-2106](#), [FRN-2107](#), [FRN-2108](#), [FRN-2109](#), [FRN-2110](#), [FRN-2111](#), [FRN-2112](#), [FRN-2113](#), [FRN-3100](#), [FRN-3101](#), [FRN-3102](#), [FRN-3700](#), [FRN-3701](#)

RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARMIS:


HAR-2100	Séminaire I		3
HAR-2101	Séminaire II		3
HAR-2102	Séminaire III		3
HAR-2103	Séminaire IV		3
HAR-2104	Séminaire V		3
HAR-2105	Séminaire VI		3

RÈGLE 3 - 33 CRÉDITS PARMIS:

Art médiéval		
HAR-2150	L'art en Italie, 1250-1400	3
HAR-2151	L'art roman	3
HAR-2152	L'art gothique	3
Art de la période moderne (XVe-XVIIIe siècles)		
HAR-2175	L'art du Baroque	3
HAR-2176	L'art en France, 1500-1700	3
HAR-2177	Théories italiennes	3
HAR-2178	La Renaissance italienne	3
HAR-2179	L'art du XVIe siècle européen	3
HAR-2180	Art et histoire	3
HAR-2181	Baroque européen et colonial	3
Art des XIXe et XXe siècles - histoire de l'architecture		
HAR-2200	Villes modernes et banlieues	3
HAR-2201	Architecture de la ville de Québec	3
HAR-2202	Architecture et postmodernité	3
HAR-2203	Architecture coloniale en Amérique du Nord	3
HAR-2204	Histoire de la critique architecturale	3
HAR-2205	La ville et son image	3
HAR-2206	Architecture française, XVe-XVIIe siècles	3
HAR-2207	Architecture néogothique, XVIIIe-XXe siècles	3
HAR-2208	Histoire et théorie de l'urbanisme	3
HAR-2209	Histoire et théorie de l'architecture contemporaine	3
HAR-2210	Histoire de l'architecture du mouvement moderne en Amérique	3
HAR-2211	Histoire du design	3
HAR-2212	Pratiques architecturales contemporaines	3
HAR-2312	Approches occidentales du jardin	 3
Art des XIXe et XXe siècles - peinture et sculpture		
HAR-2250	Néoclassicisme	3
HAR-2251	Surréalisme	3
HAR-2253	Le symbolisme et ses antécédents	3

HAR-2254	Le romantisme en Europe		3
HAR-2256	L'art américain depuis 1945		3
HAR-2257	L'art qui se fait		3
HAR-2258	L'art et le féminisme		3
HAR-2259	Cubismes		3
HAR-2260	Les Avant-gardes russes		3
HAR-2261	Cobra et ses environs		3
HAR-2262	Dada		3
HAR-2263	Futurisme italien		3
HAR-2264	De Goya à Picasso : l'art espagnol au XIXe siècle		3
HAR-2310	Photographie et postphotographie		3
HAR-2311	Minimalisme et postminimalisme		3
HAR-2316	L'art contemporain et le corps		3


Art du Québec, du Canada et de l'Amérique (XVI-XIXe siècles)


HAR-2300	La peinture au Québec de 1791 à 1867		3
HAR-2302	L'art précolombien		3
HAR-2303	L'art actuel au Québec		3
HAR-2305	Art de l'Empire britannique (1750-1920)		3
HAR-2306	L'image rurale dans les arts plastiques au Québec : 1860-1930		3
HAR-2308	Ouest américain (1830-1920)		3
HAR-2309	L'artiste et ses doubles en Amérique du Nord		3
HAR-2313	Art canadien dans un contexte international (1880-1920)		3
HAR-2315	Art américain 1900-1945		3

Méthodologie

HAR-2350	Théories et méthodes de l'art contemporain		3
--------------------------	--	--	---

Pratiques de l'histoire de l'art

HAR-1400	Voyage d'étude d'art I		1
HAR-1401	Voyage d'étude d'art II		1
HAR-1402	Voyage d'étude d'art III		1
HAR-2314	Cours-voyage en histoire de l'art I		3
HAR-2400	L'art et le musée		3

<u>HAR-2401</u>	Travaux pratiques		3
<u>HAR-2402</u>	Préservation des oeuvres d'art et des biens culturels		3
<u>HAR-2403</u>	Cours-voyage en histoire de l'art II		6
<u>HAR-2404</u>	Exposer l'art : histoire et discours		3
<u>HAR-2405</u>	Histoire des matériaux et des techniques		3
<u>HAR-2454</u>	Séminaire pratique en milieu professionnel		3
<u>MSL-1000</u>	Introduction à la muséologie		3

Autres cours

<u>HAR-2450</u>	Initiative d'étudiant		3
<u>HAR-2451</u>	Lecture I		1
<u>HAR-2452</u>	Lecture II		2

Questions d'art

<u>HAR-2500</u>	Question d'art I		3
<u>HAR-2501</u>	Question d'art II		3
<u>HAR-2502</u>	Question d'art III		3
<u>HAR-2503</u>	Question d'art IV		3
<u>HAR-2504</u>	Question d'art V		3
<u>HAR-2505</u>	Question d'art VI		3
<u>HAR-2506</u>	Question d'art VII		3
<u>HAR-2507</u>	Question d'art VIII		3
<u>HAR-2508</u>	Question d'art IX		3
<u>HAR-2509</u>	Question d'art X		3
<u>HAR-2510</u>	Question d'art XI		3
<u>HAR-2511</u>	Question d'art XII		3

AUTRES ACTIVITÉS

AUTRES EXIGENCES

6

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS

Réussir 6 crédits dans une même langue autre que le français. La direction de programme recommande l'inscription à des cours d'anglais, d'italien, d'allemand ou d'espagnol, mais d'autres choix sont possibles.

S'il choisit l'anglais, l'étudiant doit parvenir au moins au niveau intermédiaire II (TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues.

Pour toute autre langue, le niveau visé est intermédiaire I. Si un test de classement démontre que le niveau exigé est atteint, l'étudiant doit alors réussir 6 crédits de langue, quel qu'en soit le niveau.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		
EHE-1HAR	Études - Profil international - Baccalauréat en histoire de l'art	12

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-20 15:02:37

BACCALURÉAT EN LITTÉRATURES ET LINGUISTIQUE ANGLAISES (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 23 juin 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

- Perfectionner sa connaissance pratique de la langue anglaise;
- s'initier aux principaux genres littéraires par la fréquentation de la littérature anglaise.

Concentration linguistique

- Acquérir une connaissance approfondie de la linguistique anglaise.

Concentration littérature

- Acquérir une connaissance approfondie des œuvres présentes et passées de la littérature d'expression anglaise, de l'histoire de cette littérature et de la théorie

littéraire.

CONCENTRATIONS

- Littérature
- Linguistique

Le programme est aussi offert sans concentration.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé II lors d'un test d'anglais standardisé. Ce niveau correspond à un résultat d'au moins 850 sur 990 au Test of English for International Communication (TOEIC). On peut s'inscrire au test dans un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) ou à l'[École des langues](#) de l'Université Laval.

La passation du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test au printemps, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la session d'automne. Le candidat qui n'a pas obtenu le résultat exigé au test du printemps peut ainsi se consacrer à l'étude de l'anglais durant l'été. Toutefois, le candidat doit se présenter à nouveau au test d'anglais et le réussir avant le début de la session d'automne.

Pour les collégiens, une cote minimale de rendement de 22 est exigée pour l'admission au programme. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits dont un minimum de 6 crédits non contributaires. Chaque cours doit être

réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.

Note : Une exception au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise, ayant obtenu un DEC dans un collège anglophone ou ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé II lors d'un test d'anglais standardisé. Ce niveau correspond à un résultat d'au moins 850 sur 990 au Test of English for International Communication (TOEIC). On peut s'inscrire au test dans un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) ou à [l'École des langues](#) de l'Université Laval.

OU

- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en lettres](#)

La passation du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test au printemps, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la session d'automne. Le candidat qui n'a pas obtenu le résultat exigé au test du printemps peut ainsi se consacrer à l'étude de l'anglais durant l'été. Toutefois, le candidat doit se présenter à nouveau au test d'anglais et le réussir avant le début de la session d'automne.

Note : Une exception au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise et ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé II lors d'un test d'anglais standardisé. Ce niveau correspond à un résultat d'au moins 850 sur 990 au Test of English for International Communication (TOEIC). On peut s'inscrire au test dans un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) ou à [l'École des langues](#) de l'Université Laval.

OU

- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en lettres](#)

La passation du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test au printemps, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la session d'automne. Le candidat qui n'aura pas obtenu le résultat exigé au test du printemps pourra ainsi se consacrer à l'étude de l'anglais durant l'été. Toutefois, le candidat devra se présenter à nouveau au test d'anglais et le réussir avant le début de la session d'automne.

Note : Une exception au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise, et ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.




Pour plus d'information, voir [scolarité d'immersion française](#).



DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
LITTÉRATURES ET LINGUISTIQUE ANGLAISES			48
ANG-1000	Literary Genres: Short Story		3
ANG-1002	Introduction to Linguistics		3
ANG-1003	Written Communication I		3
ANG-1004	Literary Genres: Poetry		3
ANG-1005	Literary Genres: Theatre		3

<u>ANG-2000</u>	Written Communication II		3
<u>ANG-2004</u>	American Literary Cultural Contexts		3
<u>ANG-2001</u>	English Literary Cultural Contexts		3
<u>ANG-2003</u>	History of the English Language		3
<u>ANG-2008</u>	Canadian Literary Cultural Contexts		3
<u>ANG-2501</u>	Introduction to Semantics		3


RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMİ:

Les cours portant le sigle LNG ou tous les cours de premier cycle, à l'exception de ceux portant les sigles ANL, ANG et FLE et des cours de la série 800.




AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
CHEMINEMENT SANS CONCENTRATION		42

RÈGLE 1 - 3 À 6 CRÉDITS PARMİ:





<u>ANG-1001</u>	English Grammar: Verbal Forms		3
<u>ANG-2002</u>	English Grammar: Nominal Forms		3

RÈGLE 2 - 0 À 9 CRÉDITS PARMİ:

<u>ANG-2006</u>	Children's Literature		3
<u>DID-1920</u>	Introduction to Second Language Teaching		3
<u>DID-2924</u>	ESL Testing and Evaluation		3



RÈGLE 3 - 27 À 39 CRÉDITS PARMİ:

Linguistique

<u>ANG-2007</u>	Language Policy and Practice		3
<u>ANG-2500</u>	General and Contrastive Phonetics		3
<u>ANG-2502</u>	Understanding Grammar		3
<u>ANG-2503</u>	Special Project: Community Service and Language Learning		1
<u>ANG-2504</u>	Special Project: Community Service and Language Learning		3
<u>ANG-2515</u>	Language Acquisition		3
<u>ANG-3500</u>	Introduction to Syntax		3

ANG-3501	Historical Grammar		3
ANG-3502	Introduction to English Morphology		3
ANG-3510	Research in Second Language Pronunciation		3
ANG-3511	Phonology		3
ANG-3512	The Verb System of English		3
ANG-3513	The Noun Phrase in English		3
ANG-3514	Explorations in Pragmatics		3

Littérature

ANG-2010	Survey of Postcolonial Literatures		3
ANG-2100	The Nineteenth Century British Novel		3
ANG-2101	The Twentieth Century British Novel		3
ANG-2102	The Nineteenth Century American Novel		3
ANG-2103	The Development of the English-Canadian Novel		3
ANG-2200	Twentieth Century English-Canadian Prose		3
ANG-2201	Nineteenth Century English-Canadian Prose		3
ANG-2300	Modern American Theatre		3
ANG-2301	Modern British Theatre		3
ANG-2302	Contemporary British Theatre		3
ANG-2303	Twentieth Century English-Canadian Theatre		3
ANG-2400	Romantic Poetry		3
ANG-2401	Victorian Poetry		3
ANG-2402	Twentieth Century American Poetry		3
ANG-2403	Twentieth Century British Poetry		3
ANG-2404	Twentieth Century English-Canadian Poetry		3
ANG-3100	English Canadian Literature in Quebec		3
ANG-3101	The Twentieth Century American Novel		3
ANG-3102	The Eighteenth Century British Novel		3
ANG-3103	Twentieth Century English-Canadian Literature		3
ANG-3200	Nineteenth Century American Prose		3
ANG-3201	Literary Criticism		3
ANG-3202	Renaissance Prose and Poetry		3
ANG-3300	Shakespeare's Comedies		3




ANG-3301	Shakespeare's Tragedies		3
ANG-3400	Chaucer		3
ANG-3401	Eighteenth Century British Poetry		3
ANG-3402	Seventeenth Century British Poetry		3
ANG-3900	Shakespeare's History Plays		3




CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
LINGUISTIQUE		42



RÈGLE 1 - 3 À 6 CRÉDITS PARI:

ANG-1001	English Grammar: Verbal Forms		3
ANG-2002	English Grammar: Nominal Forms		3



RÈGLE 2 - 0 À 9 CRÉDITS PARI:

ANG-2006	Children's Literature		3
DID-1920	Introduction to Second Language Teaching		3
DID-2924	ESL Testing and Evaluation		3

RÈGLE 3 - 15 À 18 CRÉDITS PARI:

ANG-2500	General and Contrastive Phonetics		3
ANG-2502	Understanding Grammar		3
ANG-3500	Introduction to Syntax		3
ANG-3501	Historical Grammar		3
ANG-3502	Introduction to English Morphology		3
ANG-3511	Phonology		3

RÈGLE 4 - 9 À 24 CRÉDITS PARI:


ANG-2007	Language Policy and Practice		3
ANG-2503	Special Project: Community Service and Language Learning		1
ANG-2504	Special Project: Community Service and Language Learning		3
ANG-2515	Language Acquisition		3

ANG-3510	Research in Second Language Pronunciation	3
ANG-3512	The Verb System of English	3
ANG-3513	The Noun Phrase in English	3
ANG-3514	Explorations in Pragmatics	3




LITTÉRATURE

42

RÈGLE 1 - 3 À 6 CRÉDITS PARMI:

ANG-1001	English Grammar: Verbal Forms	 3
ANG-2002	English Grammar: Nominal Forms	3

RÈGLE 2 - 0 À 9 CRÉDITS PARMI:

ANG-2006	Children's Literature	 3
DID-1920	Introduction to Second Language Teaching	 3
DID-2924	ESL Testing and Evaluation	 3

RÈGLE 3 - 9 À 12 CRÉDITS PARMI:

Roman


ANG-2100	The Nineteenth Century British Novel	3
ANG-2101	The Twentieth Century British Novel	3
ANG-2102	The Nineteenth Century American Novel	3
ANG-2103	The Development of the English-Canadian Novel	3
ANG-3100	English Canadian Literature in Quebec	3
ANG-3101	The Twentieth Century American Novel	3
ANG-3102	The Eighteenth Century British Novel	3
ANG-3103	Twentieth Century English-Canadian Literature	 3

RÈGLE 4 - 6 À 9 CRÉDITS PARMI:

Prose et critique littéraire

ANG-2200	Twentieth Century English-Canadian Prose	3
ANG-2201	Nineteenth Century English-Canadian Prose	3
ANG-3200	Nineteenth Century American Prose	3
ANG-3201	Literary Criticism	3
ANG-3202	Renaissance Prose and Poetry	3

RÈGLE 5 - 6 À 9 CRÉDITS PARMI:

Théâtre		
<u>ANG-2300</u>	Modern American Theatre	3
<u>ANG-2301</u>	Modern British Theatre	3
<u>ANG-2302</u>	Contemporary British Theatre	3
<u>ANG-2303</u>	Twentieth Century English-Canadian Theatre	3
<u>ANG-3300</u>	Shakespeare's Comedies	3
<u>ANG-3301</u>	Shakespeare's Tragedies	 3
<u>ANG-3900</u>	Shakespeare's History Plays	3

RÈGLE 6 - 6 À 12 CRÉDITS PARMI:

Poésie		
<u>ANG-2400</u>	Romantic Poetry	3
<u>ANG-2401</u>	Victorian Poetry	3
<u>ANG-2402</u>	Twentieth Century American Poetry	3
<u>ANG-2403</u>	Twentieth Century British Poetry	3
<u>ANG-2404</u>	Twentieth Century English-Canadian Poetry	3
<u>ANG-3400</u>	Chaucer	3
<u>ANG-3401</u>	Eighteenth Century British Poetry	3
<u>ANG-3402</u>	Seventeenth Century British Poetry	3

RÈGLE 7 - 0 À 3 CRÉDITS

<u>ANG-2010</u>	Survey of Postcolonial Literatures	 3
-----------------	------------------------------------	---

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		

EHE-1LLA

12

BACCALAURÉAT EN SCIENCES DU LANGAGE (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 27 juin 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectif général

Ce programme vise à initier l'étudiant aux différentes théories linguistiques, à lui faire acquérir une connaissance scientifique du français et une formation de base dans les nouvelles technologies du langage; il vise aussi à lui faire aborder ou poursuivre l'étude d'une autre langue, ancienne ou moderne.

Objectifs particuliers

Ce programme vise à donner à l'étudiant :

- une vue d'ensemble sur les principales conceptions, écoles et théories linguistiques qui se sont développées au cours de l'histoire;
- une présentation des plus importantes théories récentes;
- une introduction aux principales sous-disciplines de la linguistique dans le cadre de certaines de ces théories avec une initiation aux méthodes auxquelles elles recourent;
- une introduction aux champs d'études pluridisciplinaires dont la linguistique est une des parties intégrantes;
- une description générale des principales caractéristiques de la langue française contemporaine et un aperçu sur les grandes lignes de son évolution;
- une description des principales caractéristiques actuelles de la langue française en Amérique du Nord et une introduction à son histoire externe et interne;
- une initiation pratique à l'informatique axée sur la gestion et l'exploitation des données linguistiques;
- la possibilité d'approfondir et d'élargir cette formation de base par un début de spécialisation en linguistique théorique et appliquée ou en linguistique française et par des cours de langue choisis en fonction de cette spécialisation;
- la possibilité de parfaire cette formation par d'autres cours de linguistique théorique ou appliquée, de linguistique française ou relevant de disciplines connexes.

CONCENTRATIONS

- Linguistique française et littérature
- Linguistique informatique
- Linguistique et psychologie
- Langues et linguistique
- Rédaction

Le choix d'une concentration est obligatoire.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Jacques Ouellet

fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC obtenu dans un collège francophone
OU
- Tout DEC obtenu dans un collège anglophone et avoir réussi :
- un cours de français de la série 900 ou posséder un degré équivalent de formation

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Formation jugée satisfaisante en français

OU

- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en lettres](#)

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Formation jugée satisfaisante en français

OU

- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en lettres](#)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.









Pour plus d'information, voir [scolarité d'immersion française](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
SCIENCES DU LANGAGE			36
ERN-1109	Linguistique française : phonétique		3
ERN-2120	Les parlers français d'Amérique du Nord	 	3
LNG-1000	Introduction à la description linguistique		3
LNG-2002	Syntaxe formelle		3
FRN-1110	Linguistique française : lexicologie		3
FRN-1111	Linguistique française : grammaire		3
LNG-2000	Phonologie I		3
LNG-2003	Linguistique informatique I		3
LNG-2004	Psycho et neurolinguistique		3
LNG-2001	Sociolinguistique et analyse du discours		3
LNG-3005	Histoire de la linguistique		3
LNG-3000	Sémantique		3

AUTRES ACTIVITÉS

AUTRES EXIGENCES

54

L'étudiant doit choisir une concentration.

RÈGLE 1 - 42 CRÉDITS

Réussir les cours prévus à sa concentration.

RÈGLE 2 - 12 CRÉDITS

L'étudiant doit réussir 12 crédits dans une seule langue moderne (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais, russe) ou ancienne (grec, latin). Pour obtenir son diplôme, l'étudiant doit avoir atteint le niveau intermédiaire II dans une langue moderne.

CONCENTRATIONS









LANGUES ET LINGUISTIQUE

42

Avec l'accord de la direction de programme, l'étudiant peut également s'initier à un autre domaine de spécialisation, notamment à l'allemand par les cours [ALL-3101](#), [ALL-3102](#) et [ALL-3103](#).






RÈGLE 1 - 18 CRÉDITS PARMIS :

Linguistique



ANT-1100	Anthropologie du langage		3
DID-1960	Initiation à la didactique des langues		3
DID-1961	Théories de l'apprentissage des langues		3
FRN-1104	Textes et technologies		3
FRN-1108	Histoire de la langue française		3
FRN-2114	Analyse linguistique de textes		3
FRN-2115	Langue et sociétés francophones		3
FRN-2116	Lexicographie et dictionnaires		3
FRN-2117	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique		3
FRN-2119	Normes et usages du français		3
FRN-3103	Analyse conversationnelle		3
LNG-2100	Morphologie et syntaxe		3
LNG-2101	Psychomécanique du langage		3
LNG-2102	Traitement des données orales		3
LNG-2103	Sujets spéciaux I		3
LNG-2104	Sujets spéciaux II		3
LNG-3006	Diachronie et diversité linguistique		3
LNG-3100	Phonologie II		3
LNG-3101	Linguistique informatique II		3
LNG-3102	Traitement automatique du langage		3
LNG-3105	Psychosystématique du verbe français		3
LNG-3600	Projet étudiant II		3
LNG-3700	Projet étudiant I		3

RÈGLE 2 - 24 CRÉDITS PARMIS :

Linguistique anglaise


<u>ANG-1001</u>	English Grammar: Verbal Forms		3
<u>ANG-1003</u>	Written Communication I		3
<u>ANG-1006</u>	Theory and Practice in Analyzing Texts		3
<u>ANG-2000</u>	Written Communication II		3
<u>ANG-2002</u>	English Grammar: Nominal Forms		3
<u>ANG-2003</u>	History of the English Language		3
<u>ANG-2007</u>	Language Policy and Practice		3
<u>ANG-2500</u>	General and Contrastive Phonetics		3
<u>ANG-2501</u>	Introduction to Semantics		3
<u>ANG-2502</u>	Understanding Grammar		3
<u>ANG-2515</u>	Language Acquisition		3
<u>ANG-3500</u>	Introduction to Syntax		3
<u>ANG-3501</u>	Historical Grammar		3
<u>ANG-3511</u>	Phonology		3
<u>ANG-3512</u>	The Verb System of English		3
<u>ANG-3513</u>	The Noun Phrase in English		3
<u>ANG-3514</u>	Explorations in Pragmatics		3







Linguistique espagnole

<u>ESP-1000</u>	Estructuras del español I		3
<u>ESP-1001</u>	Estructuras del español II		3
<u>ESP-1002</u>	Conversación		3
<u>ESP-1003</u>	Redacción I		3
<u>ESP-1004</u>	Redacción II		3
<u>ESP-2008</u>	El español en el tiempo y la sociedad		3
<u>ESP-2101</u>	Morfología y sintaxis		3
<u>ESP-2102</u>	Semántica y pragmática		3

LINGUISTIQUE ET PSYCHOLOGIE





42

<u>LNG-2100</u>	Morphologie et syntaxe		3
<u>LNG-2101</u>	Psychomécanique du langage		3
<u>LNG-2102</u>	Traitement des données orales		3






<u>LNG-3100</u>	Phonologie II			3
<u>ORT-1001</u>	Neurosciences et langage			3
<u>PSA-1101</u>	Développement cognitif de l'enfant			3
<u>PSY-1007</u>	Processus cognitifs			3
<u>PSY-2107</u>	Psycholinguistique développementale			3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

Formation complémentaire




<u>MAT-1904</u>	Méthodes quantitatives I			3
<u>STT-1000</u>	Probabilités et statistique			3
<u>STT-1920</u>	Méthodes statistiques			3



RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>PHS-1501</u>	Anatomo-physiologie du système nerveux			3
<u>PSY-1000</u>	Développement de l'enfant			3
<u>PSY-1002</u>	Neuropsychologie et neurosciences I			3
<u>PSY-1003</u>	Psychologie de la perception			3
<u>PSY-1103</u>	Psychologie gérontologique			3
<u>PSY-3000</u>	Neuropsychologie et neurosciences II			3

RÈGLE 3 - 9 CRÉDITS PARMIS:





Linguistique

<u>ANT-1100</u>	Anthropologie du langage			3
<u>DID-1960</u>	Initiation à la didactique des langues			3
<u>DID-1961</u>	Théories de l'apprentissage des langues			3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française			3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes			3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones			3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires			3
<u>FRN-2117</u>	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique			3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français			3
<u>FRN-3103</u>	Analyse conversationnelle			3
<u>LNG-2103</u>	Sujets spéciaux I			3
<u>LNG-2104</u>	Sujets spéciaux II			3




<u>LNG-3105</u>	Psychosystématique du verbe français		3
<u>LNG-3600</u>	Projet étudiant II		3
<u>LNG-3700</u>	Projet étudiant I		3

LINGUISTIQUE FRANÇAISE ET LITTÉRATURE





42




<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>LIT-1000</u>	Méthodologie et recherche en études littéraires	 	3
<u>LIT-1101</u>	La littérature française moderne		3
<u>LIT-1102</u>	Histoire de la littérature québécoise		3
<u>LNG-3006</u>	Diachronie et diversité linguistique		3

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>LIT-1100</u>	Littérature française du Moyen Âge et de l'Ancien Régime		3
<u>LIT-1103</u>	Présentation des méthodes critiques		3
<u>LIT-1104</u>	Genres littéraires I (roman et théâtre)		3
<u>LIT-1105</u>	Genres littéraires II (essai et poésie)		3

RÈGLE 2 - 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANT-1100</u>	Anthropologie du langage		3
<u>DID-1960</u>	Initiation à la didactique des langues		3
<u>DID-1961</u>	Théories de l'apprentissage des langues		3
<u>FRN-1104</u>	Textes et technologies		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
<u>FRN-2117</u>	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>FRN-3103</u>	Analyse conversationnelle		3
<u>LNG-2100</u>	Morphologie et syntaxe		3
<u>LNG-2101</u>	Psychomécanique du langage		3
<u>LNG-2102</u>	Traitement des données orales		3
<u>LNG-2103</u>	Sujets spéciaux I		3








<u>LNG-2104</u>	Sujets spéciaux II		3
<u>LNG-3100</u>	Phonologie II		3
<u>LNG-3105</u>	Psychosystématique du verbe français		3
<u>LNG-3600</u>	Projet étudiant II		3
<u>LNG-3700</u>	Projet étudiant I		3




LINGUISTIQUE INFORMATIQUE

42








<u>LNG-2102</u>	Traitement des données orales		3
<u>LNG-3101</u>	Linguistique informatique II		3
<u>LNG-3102</u>	Traitement automatique du langage		3
<u>LNG-3106</u>	Sémantique formelle		3
<u>LNG-3107</u>	Grammaires d'unification		3

RÈGLE 1 - 27 CRÉDITS PARMİ:

<u>ANT-1100</u>	Anthropologie du langage		3
<u>DID-1960</u>	Initiation à la didactique des langues		3
<u>DID-1961</u>	Théories de l'apprentissage des langues		3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-2117</u>	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique		3
<u>FRN-3103</u>	Analyse conversationnelle		3
<u>LNG-2100</u>	Morphologie et syntaxe		3
<u>LNG-2101</u>	Psychomécanique du langage		3
<u>LNG-2103</u>	Sujets spéciaux I		3
<u>LNG-2104</u>	Sujets spéciaux II		3
<u>LNG-3100</u>	Phonologie II		3
<u>LNG-3105</u>	Psychosystématique du verbe français		3
<u>LNG-3600</u>	Projet étudiant II		3
<u>LNG-3700</u>	Projet étudiant I		3

FRN-1102	Démarche de rédaction		3
FRN-1103	Révision linguistique		3
FRN-1104	Textes et technologies		3
FRN-2114	Analyse linguistique de textes		3
FRN-2119	Normes et usages du français		3
FRN-2208	Synthèse de documents		3
TRD-1003	Expression écrite		3

RÈGLE 1 - 21 CRÉDITS PARMIS :

ANT-1100	Anthropologie du langage		3
DID-1960	Initiation à la didactique des langues		3
DID-1961	Théories de l'apprentissage des langues		3
FRN-1108	Histoire de la langue française		3
FRN-2115	Langue et sociétés francophones		3
FRN-2116	Lexicographie et dictionnaires		3
FRN-2117	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique		3
FRN-3103	Analyse conversationnelle		3
LNG-2100	Morphologie et syntaxe		3
LNG-2101	Psychomécanique du langage		3
LNG-2102	Traitement des données orales		3
LNG-2103	Sujets spéciaux I		3
LNG-2104	Sujets spéciaux II		3
LNG-3100	Phonologie II		3
LNG-3101	Linguistique informatique II		3
LNG-3102	Traitement automatique du langage		3
LNG-3105	Psychosystématique du verbe français		3
LNG-3600	Projet étudiant II		3
LNG-3700	Projet étudiant I		3

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		

EHE-1SLA	Études - Profil international - Baccalauréat en sciences du langage	12
----------	---	----

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-20 15:02:37

BACCALAURÉAT EN THÉÂTRE (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 20 mai 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme de baccalauréat en théâtre vise l'atteinte des objectifs suivants :

- acquérir une connaissance globale, à la fois diachronique et synchronique, théorique et pratique, de ce qu'est l'art théâtral;
- intégrer des méthodes et des outils de travail théoriques et pratiques, tant disciplinaires qu'interdisciplinaires;
- développer un esprit critique à l'égard des enjeux artistiques et sociaux du théâtre, ainsi que des qualités personnelles indispensables au travail en équipe (responsabilité, collégialité, etc.);
- développer l'individu global (voix, corps, sensibilité, intellect) et stimuler son potentiel créatif.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Robert Faguy
418 656-2131 poste 2945
robert.faguy@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
OU
- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en sciences humaines](#)

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être

admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
OU
- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en sciences humaines](#)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir [scolarité d'immersion française](#).











DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
THÉÂTRE		54

<u>LIT-1000</u>	Méthodologie et recherche en études littéraires			3
<u>THT-1000</u>	Introduction à l'art théâtral			3
<u>THT-1001</u>	Histoire du théâtre et dramaturgie I			3
<u>THT-1002</u>	Travail théâtral I (L'acteur et l'appareil de la perception)			3
<u>PSY-1903</u>	Théâtre et psychologie de la perception			3
<u>THT-1003</u>	Mise en scène I (Travail dramaturgique)			3
<u>THT-1004</u>	Histoire du théâtre et dramaturgie II			3
<u>THT-1005</u>	Théâtre et société			3
<u>THT-2000</u>	Travail théâtral II (l'acteur et l'appareil de l'expression)			3
<u>THT-1006</u>	Théâtre du Québec I (des origines à 1980)			3
<u>THT-2001</u>	Mise en scène II (Techniques de la scène)			3
<u>THT-3000</u>	Travail théâtral III (Mise en action de la parole)			3
<u>THT-2002</u>	Analyse de la représentation			3
<u>THT-2003</u>	Théâtre du Québec II (de 1980 à nos jours)			3
<u>THT-3200</u>	Mise en scène III (La direction d'acteurs)			3
<u>THT-3201</u>	Mise en scène IV (Langage de la mise en scène)			6
<u>THT-3204</u>	Projet dramaturgique			3


AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES		36

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS

Réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur ou un cours d'une autre langue moderne.

RÈGLE 2 - 9 À 15 CRÉDITS PARI:

<u>THT-2100</u>	Courants théâtraux I : théâtre réaliste et naturaliste		3
<u>THT-2101</u>	Courants théâtraux II : théâtre de la convention		3
<u>THT-2102</u>	Courants théâtraux III : théâtre du corps et de l'environnement		3
<u>THT-2103</u>	Courants théâtraux IV : formes populaires du spectacle		3

THT-2104 Courants théâtraux V : formes actuelles du théâtre 3

RÈGLE 3 - 3 À 9 CRÉDITS PARMI:

THT-2105 Sujets spéciaux I 3

THT-2106 Sujets spéciaux II  3

THT-2107 Sujets spéciaux III 3

THT-2108 Sujets spéciaux IV 3

THT-2109 Sujets spéciaux V 3

THT-2150 Critique dramatique 3

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre le cours THT-2106.

RÈGLE 4 - 3 À 9 CRÉDITS PARMI:

THT-1200 Atelier II : approches de la création 3

THT-2151 Projet étudiant I  3

THT-2201 Atelier I : approches de la création 3

THT-2202 Atelier III : approches de la création  3

THT-2203 Assistance à la mise en scène 3

THT-2204 Écriture dramatique I 3

THT-2205 Atelier V : approches de la création 3

THT-3202 Atelier IV : théâtre et technologies 3

THT-3203 Écriture dramatique II 3

RÈGLE 5 - 9 À 15 CRÉDITS PARMI:

ADS-1902 Éducation et milieux défavorisés   3

ADS-1905 Éducation en milieu interculturel    3

ANG-1005 Literary Genres: Theatre 3

ANG-2300 Modern American Theatre 3

ANG-2301 Modern British Theatre 3

ANG-2302 Contemporary British Theatre 3















ANG-3300 Shakespeare's Comedies 3












ANG-3301 Shakespeare's Tragedies  3

ANG-3900 Shakespeare's History Plays 3

ANT-2309 Anthropologie visuelle  3

ARV-2000 Arts visuels actuels I  3

ARV-2116	Vidéo : exploration		3
CIN-1000	Langage cinématographique		3
CIN-1002	Histoire et esthétique du film	 	3
CIN-1100	Cinéastes I		3
CIN-1101	Cinéastes II		3
CIN-1102	Mouvements ou écoles cinématographiques I		3
CIN-1103	Mouvements ou écoles cinématographiques II		3
CIN-1104	Cinéma québécois		3
CIN-1107	Cinéma et intermédialité		3
CIN-2103	Cinéma et interdisciplinarité		3
CRL-1003	Déviance, délinquance, criminalité		3
CRL-1000	Le langage comme matériau d'expression		3
CRL-2203	Écriture comique		3
CRL-2300	Création littéraire et autres arts		3
CRL-2302	Atelier de récitation de textes littéraires		3
CSO-1100	Identité et concept de soi		3
CSO-1101	Psychologie du développement et de l'adaptation		3
CSO-1102	Psychologie de l'adolescence		3
CSO-2200	Intervention psychosociale		3
EAN-2112	Le théâtre en Grèce et à Rome		3
HAR-1004	L'art du XXe siècle, 1900-1960		3
HAR-2251	Surréalisme		3
HAR-2252	Expressionnisme allemand		3
HAR-2253	Le symbolisme et ses antécédents		3
HAR-2258	L'art et le féminisme		3
HAR-2260	Les Avant-gardes russes		3
LIT-2121	Théâtre français du XVIIIe siècle		3
LIT-2131	Dramaturges québécois du XXe siècle		3
LIT-2158	Théâtre français au XIXe siècle		3
LIT-2164	Théâtre français au XXe siècle		3
MUS-1020	Cultures musicales du monde		3
MUS-1704	Formation à la vie culturelle		3
MUS-1705	Vie musicale au coeur de l'Europe		3

<u>MUS-2050</u>	Histoire du jazz I		2
<u>MUS-2051</u>	Histoire du jazz II		2
<u>MUS-3660</u>	Philosophie de l'éducation musicale		3
<u>PHI-1061</u>	Penser par nous-mêmes : raison et émotion		3
<u>PHI-1063</u>	Penser par nous-mêmes : parole et silence		3
<u>SOC-1003</u>	Formation et développement du Québec contemporain		3
<u>SOC-2113</u>	Sociologie de la culture		3
<u>SOC-2120</u>	Sociologie de l'innovation technologique	 	3
<u>SVS-1100</u>	Comportement et environnement social	 	3
<u>SVS-1101</u>	Étude des communautés		3
<u>SVS-1102</u>	Pauvreté et sous-développement		3
<u>SVS-1104</u>	Champ d'intervention : santé mentale		3
<u>SVS-1108</u>	Champ d'intervention : gérontologie	 	3
<u>SVS-1111</u>	Prévention et services sociaux		3
<u>SVS-1112</u>	Analyse féministe et travail social		3
<u>SVS-1114</u>	Déviance, délinquance et criminalité		3
<u>SVS-1122</u>	Abus et négligence à l'égard des personnes âgées		3

ou parmi les cours portant les sigles CIN, EAN, HAR, LIT, MUS et PHI.

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre les cours [ENT-1000](#), [ENT-3000](#) et [ENT-3010](#).

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre		Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL			12
<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I		3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II		3
<u>THT-2106</u>	Sujets spéciaux II		3

PROFIL INTERNATIONAL

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-20 15:02:37

BACCALAURÉAT EN TRADUCTION (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 2 juillet 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Former des traducteurs professionnels possédant une culture générale de niveau universitaire et maîtrisant les principes, les méthodes et les techniques de la traduction et de la terminologie. À la fin de ses études, l'étudiant doit :

- avoir acquis une excellente maîtrise du français standard (langue écrite correcte et claire) ainsi qu'un excellent niveau de compréhension de l'anglais écrit;
- écrire l'anglais correctement et clairement;
- savoir utiliser et évaluer les ouvrages de référence et les ressources électroniques;
- être pleinement au fait des mécanismes de la traduction en anglais et en français et, éventuellement, en espagnol;
- avoir acquis les principes, les méthodes et les techniques de la terminologie;
- avoir reçu une initiation à plusieurs types de traduction spécialisée.

ORDRE PROFESSIONNEL

Le baccalauréat en traduction de l'Université Laval donne droit aux titres de traducteur agréé et de terminologue agréé, délivrés par l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ).

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Zelie Guevel

zelie.guevel@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Test d'aptitude obligatoire à l'admission pour vérifier la compréhension de l'anglais, les aptitudes de rédaction en français et la logique verbale

Note : Le programme vise à former des traducteurs francophones qui traduiront surtout de l'anglais au français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

▪

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test d'aptitude obligatoire à l'admission pour vérifier la compréhension de l'anglais, les aptitudes de rédaction en français et la logique verbale

OU

- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en lettres](#)

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Test d'aptitude obligatoire à l'admission pour vérifier la compréhension de l'anglais, les aptitudes de rédaction en français et la logique verbale

OU

- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en lettres](#)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.













Pour plus d'information, voir [scolarité d'immersion française](#).






DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
TRADUCTION			69
TRD-1000	Introduction à la traduction		3
TRD-1001	Lexique et dictionnaires		3
TRD-1002	Essential English Grammar for Writing I	 	3
TRD-1004	Grammaire du français écrit		3
TRD-2212	Outils informatiques du traducteur ou du terminologue		3
TRD-1003	Expression écrite		3
TRD-1005	Traduction générale I		3
TRD-1006	Essential English Grammar for Writing II		3
TRD-1010	Terminologie et recherche documentaire	 	3
TRD-2000	Grammaire et stylistique différentielles		3
TRD-2001	Traduction générale II		3
TRD-2209	General Translation		3
TRD-2210	Terminologie avancée		3
TRD-3006	Traduction et révision		3
RÈGLE 1 - 27 CRÉDITS PARMIS:			
Spécialisation et formation complémentaire en traduction			
TRD-2150	Traduction espagnole (textes pratiques)		3
TRD-2151	Traduction espagnole (textes littéraires et sociologiques)		3
TRD-2152	Traduction technique		3
TRD-2201	Traduction: sujet libre		3
TRD-2202	Traduction commerciale		3
TRD-2203	Traduction juridique		3
TRD-2204	Traduction littéraire		3

TRD-2205	Traduction médicale et pharmaceutique		3
TRD-2206	Traduction économique et financière		3
TRD-2208	Traduction scientifique		3
TRD-2211	Traduction et adaptation audiovisuelles		3
TRD-2213	Traduction administrative		3
TRD-3102	Specialized Translation		3
TRD-3110	Théorie de la traduction		3
TRD-3111	Histoire de la traduction		3
TRD-3209	Stage court de traduction ou de terminologie I		3
TRD-3210	Stage court de traduction ou de terminologie II		3
TRD-3211	Stage long de traduction ou de terminologie		6
TRD-3212	Projet étudiant en traduction		3
TRD-4300	Initiation à l'interprétation		3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES		21

RÈGLE 1 - 0 À 6 CRÉDITS





Choisir les cours de langues de niveau débutant (niveau 1000) parmi : Allemand (ALL), Arabe (ARA), Chinois (CHN), Espagnol (ESG), Italien (ITL), Japonais (JAP) Polonais (PLN), Portugais (POR), Russe (RUS)






RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS

Choisir les cours de langues de niveau intermédiaire (niveau 2000) ou avancé (niveau 3000) parmi : Allemand (ALL), Arabe (ARA), Chinois (CHN), Espagnol (ESG), Italien (ITL), Japonais (JAP), Polonais (PLN), Portugais (POR), Russe (RUS)

RÈGLE 3 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:

Cours de rédaction

ANG-1003	Written Communication I		3
ANG-2000	Written Communication II		3
ESP-1003	Redacción I		3
ESP-1004	Redacción II		3
FRN-1102	Démarche de rédaction		3
FRN-1103	Révision linguistique		3

FRN-1104	Textes et technologies		3
FRN-1105	Étapes d'édition et de production		3
FRN-2208	Synthèse de documents		3
FRN-2209	Réécriture et révision I		3
FRN-2210	Rédaction administrative		3
FRN-2211	Textes muséologiques		3
FRN-2212	Textes de magazine		3
FRN-2213	Écriture hypermédia		3
FRN-2214	Textes de promotion		3
FRN-2300	Style et clarté		3
FRN-3902	Réécriture et révision II		3





RÈGLE 4 - 3 À 21 CRÉDITS PARMIS

l'ensemble des cours de premier cycle, à l'exception des cours indiqués aux règles 1 à 3, des cours [FRN-1113](#), [ANG-1001](#), [ANG-2002](#) et [ANG-2005](#), et ceux portant les sigles FLE, FLS et TRD et les cours FRN de la série 900.



L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre les cours [ENT-1000](#), [ENT-3000](#), [ENT-3010](#) et un cours parmi [MNG-2003](#) et [MNG-2103](#).

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL		12

ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I		3
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II		3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS :

MNG-2003	Planification et gestion de projets	 	3
MNG-2103	Stratégies adaptées à la PME		3

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1TRD	Études - Profil international - Baccalauréat en traduction		12
--------------------------	--	--	----

BACCALAURÉAT EN ÉTUDES ANCIENNES (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 28 mai 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

La formation offerte par le programme de baccalauréat en études anciennes est fondamentale et polyvalente. Basée sur l'étude des sources gréco-romaines et judéo-chrétiennes de la civilisation occidentale, elle a pour but une meilleure connaissance des racines de notre culture, mais aussi une appréhension plus avisée et plus large du monde qui nous entoure. Grâce à un large éventail de cours en littératures, histoire, archéologie, philosophie, langues et sciences religieuses, le bachelier, au sortir de son cursus, aura acquis tout à la fois un savoir précis sur les faits et les pensées de l'Antiquité, une capacité accrue de réflexion et d'expression et une ouverture plus grande à la compréhension de l'altérité.

OBJECTIFS

Au terme de son programme d'études, l'étudiant devrait avoir acquis:

Sur le plan du champ d'études:

- une connaissance générale de l'évolution des civilisations antiques du bassin méditerranéen et de leurs principales réalisations culturelles, religieuses, politiques, sociales, économiques et matérielles;
- une connaissance élémentaire ou plus poussée, d'une ou des deux langues classiques et, éventuellement, d'autres langues anciennes;
- une discipline de l'esprit par l'apprentissage de la méthode, des concepts de base et des principes fondamentaux propres à au moins un champ de connaissance dans le domaine des études anciennes;
- la capacité de s'exprimer avec précision et logique dans un style scientifique approprié;
- un certain sens critique qui lui permette de formuler des questions pertinentes, de dégager les enjeux d'un problème et d'utiliser ses connaissances pour évaluer des situations ainsi que pour choisir des interprétations et des solutions possibles;
- la capacité d'utiliser les outils de base indispensables à l'étude de l'antiquité (bases de données, dictionnaires et encyclopédies, répertoires, périodiques).

Sur le plan de l'intégration des connaissances:

- une intégration de ses connaissances des sources gréco-romaines et judéo-chrétiennes de la civilisation occidentale qui lui permette de les appliquer et de les communiquer correctement;
- une capacité accrue d'analyse et de synthèse;
- le goût et la capacité d'enrichir ses connaissances et sa culture;
- la capacité de faire un usage diversifié de ses connaissances des sources de la civilisation occidentale dans différents domaines d'études ou d'activité;
- la capacité de percevoir les limites de sa discipline et de les situer par rapport à d'autres disciplines ou champs d'études;

- la capacité de percevoir l'originalité des expériences anciennes et l'influence de l'héritage gréco-romain et judéo-chrétien sur la culture occidentale et sur les problèmes éthiques actuels.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des attitudes et des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte obligatoirement 12 crédits, répartis entre quatre activités de 3 crédits chacune dont, entre autres, un projet individuel ou collectif offert dans le cadre des activités Portfolio entrepreneurial I et Portfolio entrepreneurial II. L'étudiant est invité à communiquer avec la direction de programme afin de connaître les modalités de participation.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Alban Baudou

418 656-2131 poste 5484

Alban.Baudou@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
OU
- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en sciences humaines](#)

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
OU
- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en sciences humaines](#)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.















Pour plus d'information, voir [scolarité d'immersion française](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ÉTUDES ANCIENNES			42
EAN-1001	Histoire de la littérature grecque	 	3
HST-2100	Histoire de la Grèce antique		3
LAT-1000	Initiation au latin I	 	3
LIT-1000	Méthodologie et recherche en études littéraires	 	3
EAN-1000	Sources et méthodes en études anciennes I		3
EAN-1002	Histoire de la littérature latine		3
GRC-1000	Initiation au grec ancien I		3
HST-2101	Le monde romain		3
LAT-2000	Initiation au latin II		3
EAN-2000	Sources et méthodes en études anciennes II		3
EAN-2001	Mythologie gréco-romaine	 	3
GRC-2000	Initiation au grec ancien II		3
HST-1900	Christianisme de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge	 	3
EAN-3000	Séminaire de fin de programme		3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre		Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES			48









RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

[ANL-2010](#) à ANL-3799, [ALL-1020](#) à ALL-3799, [ESG-1020](#) à ESG-3799, [ITL-1020](#) à ITL-3799 ou parmi les cours de grec, de latin, de langues anciennes ou parmi ceux d'une autre langue seconde. Pour compléter son programme, l'étudiant doit atteindre le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) ou le niveau intermédiaire I en allemand, en espagnol ou en italien (résultat de 4).





RÈGLE 2 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:

ARL-1500	Archéologie romaine		3
ARL-1501	Archéologie grecque		3

RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>PHI-1000</u>	Platon			3
<u>PHI-1004</u>	Aristote			3
<u>PHI-1110</u>	À l'origine de la philosophie : les Présocratiques			3
<u>PHI-1126</u>	Philosophes médiévaux			3
<u>PHI-1138</u>	Éthiques anciennes			3
<u>PHI-1139</u>	Le stoïcisme			3
<u>PHI-2002</u>	Philosophie au Moyen Âge			3
<u>PHI-2103</u>	Philosophie hellénistique			3
<u>PHI-2112</u>	Néoplatonisme			3
<u>PHI-2126</u>	Philosophie politique ancienne			3

RÈGLE 4 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>ARL-2151</u>	Archéologie médiévale			3
<u>HAR-1005</u>	Art et architecture du Moyen Âge			3
<u>HST-1002</u>	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle			3
<u>LIT-1100</u>	Littérature française du Moyen Âge et de l'Ancien Régime			3
<u>PHI-1126</u>	Philosophes médiévaux			3

RÈGLE 5 - 30 À 33 CRÉDITS PARMIS:

Archéologie

<u>ARL-1000</u>	Modes de fabrication des artefacts			3
<u>ARL-1102</u>	Archéologie de la Mésopotamie			3
<u>ARL-1300</u>	Archéologie du Levant			3
<u>ARL-2000</u>	Histoire de la pensée archéologique			3
<u>ARL-2151</u>	Archéologie médiévale			3
<u>ARL-2300</u>	Questions d'archéologie du Proche-Orient I			3
<u>ARL-2500</u>	Questions d'archéologie grecque			3
<u>ARL-2501</u>	Questions d'archéologie romaine			3

Civilisation

<u>EAN-2150</u>	La vie quotidienne en Grèce et à Rome			3
-----------------	---------------------------------------	--	--	---

Étymologie

<u>EAN-2200</u>	Étymologie grecque et latine		3
-----------------	------------------------------	--	---

Histoire








<u>HST-2001</u>	Histoire de l'histoire		3
<u>HST-2102</u>	Monde hellénistique		3
<u>HST-2103</u>	Démocratie athénienne		3
<u>HST-2104</u>	Guerre et paix en Grèce ancienne		3
<u>HST-2108</u>	Question d'histoire ancienne I		3
<u>HST-2109</u>	Question d'histoire ancienne II		3
<u>HST-2110</u>	Monde de l'Antiquité tardive (IVe-VIe siècles)		3

L'étudiant peut s'inscrire à l'un des séminaires d'histoire européenne (HST-2600 à HST-2605) dans la mesure où le cours choisi porte sur l'Antiquité.





Histoire de l'art

<u>HAR-1001</u>	L'art de l'Antiquité		3
-----------------	----------------------	--	---

Histoire des religions

<u>EAN-2251</u>	Religions en Grèce et à Rome		3
<u>SCR-1000</u>	Introduction à l'étude des religions	 	3
<u>SCR-2102</u>	L'hindouisme	 	3
<u>SCR-2108</u>	Le bouddhisme	 	3
<u>THL-1005</u>	Les premiers livres de la Bible		3
<u>THL-2204</u>	L'Apocalypse de Jean		3

Langues anciennes

<u>GRC-2001</u>	Initiation au grec ancien III		3
<u>GRC-3051</u>	Auteurs grecs		3
<u>LAT-2001</u>	Initiation au latin III		3
<u>LAT-3051</u>	Auteurs latins		3
<u>LOA-1050</u>	Initiation à la langue sanskrite I		3
<u>LOA-2010</u>	Hébreu biblique I		3
<u>LOA-2020</u>	Initiation à la langue copte I		3
<u>LOA-2030</u>	Initiation à la langue syriaque I		3
<u>LOA-2040</u>	Initiation à la langue éthiopienne I		3
<u>LOA-2050</u>	Initiation à la langue sanskrite II		3
<u>LOA-2060</u>	Initiation à l'égyptien pharaonique I		3

LOA-3010	Hébreu biblique II		3
LOA-3020	Initiation à la langue copte II		3
LOA-3030	Initiation à la langue syriaque II		3
LOA-3040	Initiation à la langue éthiopienne II		3
LOA-3050	Initiation à la langue sanskrite III		3
LOA-3060	Initiation à l'égyptien pharaonique II		3

Langue allemande

ALL-1101	Lecture en allemand I		3
ALL-1102	Lecture en allemand II		3

L'étudiant qui souhaite poursuivre aux études supérieures gagnera à suivre le cours [ALL-1101](#).

Linguistique

FRN-1108	Histoire de la langue française		3
--------------------------	---------------------------------	--	---

Littératures







EAN-2100	Épopée grecque et latine		3
EAN-2103	La poésie en Grèce		3
EAN-2104	La poésie à Rome		3
EAN-2105	Rhétorique ancienne		3
EAN-2107	Roman grec et latin		3
EAN-2108	Question de littérature ancienne I		3
EAN-2109	Question de littérature ancienne II		3
EAN-2110	Annalistes et historiens grecs et latins		3
EAN-2111	Représentation théâtrale (théâtre classique)		3
EAN-2112	Le théâtre en Grèce et à Rome		3
LIT-1100	Littérature française du Moyen Âge et de l'Ancien Régime		3
SCR-2109	Exégèse chrétienne ancienne: étude d'auteurs		3
SCR-2111	Littérature gnostique et manichéenne		3
THL-2002	Littérature chrétienne ancienne	 	3

Muséologie

MSL-1000	Introduction à la muséologie		3
--------------------------	------------------------------	---	---

Philosophie

PHI-1000	Platon	 	3
--------------------------	--------	---	---

PHI-1004	Aristote			3
PHI-1110	À l'origine de la philosophie : les Présocratiques			3
PHI-1126	Philosophes médiévaux			3
PHI-1138	Éthiques anciennes			3
PHI-1139	Le stoïcisme			3
PHI-2002	Philosophie au Moyen Âge			3
PHI-2103	Philosophie hellénistique			3
PHI-2112	Néoplatonisme			3
PHI-2126	Philosophie politique ancienne			3

Sujets spéciaux

EAN-3500	Sujets spéciaux			3
--------------------------	-----------------	--	---	---

Théorie littéraire

LIT-1103	Présentation des méthodes critiques			3
--------------------------	-------------------------------------	--	---	---

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre les cours [EAN-2300](#), [ENT-1000](#), [ENT-3000](#) et [ENT-3010](#).





PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL ENTREPRENEURIAL

12

Selon la nature de son projet, l'étudiant peut remplacer le cours [EAN-2300](#) par un autre cours dans un domaine pertinent : muséologie, théâtre d'intervention, archéologie, histoire, didactique, rhétorique, etc. Les crédits associés au profil entrepreneurial sont comptabilisés dans la règle 5.

EAN-2300	Entreprendre en études anciennes			3
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir			3
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I			3
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II			3

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1EAN	Études - Profil international - Baccalauréat en études anciennes			12
--------------------------	--	--	--	----

BACCALAURÉAT EN ÉTUDES HISPANIQUES (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 17 janvier 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme permet à l'étudiant d'approfondir sa connaissance de la langue espagnole et du monde hispanique tout en s'initiant à la méthodologie des disciplines liées au domaine des études hispaniques.

Plus particulièrement, ce programme permet à l'étudiant:

- de parfaire ses connaissances en espagnol afin de s'exprimer clairement dans cette langue, de façon efficace, avec précision et logique, oralement et par écrit, en tenant compte des exigences des disciplines du domaine. Il développera aussi sa capacité de formuler des opinions éclairées sur des questions relatives aux études hispaniques;
- de parfaire ses connaissances et sa culture et de connaître les principes, les concepts fondamentaux et les méthodes propres aux études en civilisation, en linguistique et en littérature, au moyen de contenus propres au domaine des études hispaniques;
- de maîtriser les instruments de base de la recherche documentaire et des outils électroniques de communication pertinents aux études hispaniques;
- de développer ses capacités d'analyse et de synthèse, son esprit critique et ses capacités de travail en équipe;
- d'être sensibilisé aux questions interculturelles et internationales en vue d'un usage diversifié de ses connaissances et d'apprendre l'usage fonctionnel d'une autre langue.

Note : Ce programme ne conduit pas à une autorisation d'enseigner du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Javier Vargas de Luna

418 656-2131 poste 7275

javier.vargas@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau intermédiaire II en espagnol. Si cette formation n'a pu être assurée dans le collège fréquenté, l'Université peut y suppléer. Un test d'équivalence est obligatoire à l'admission.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau intermédiaire II en espagnol. Si cette formation n'a pu être assurée dans les institutions fréquentées, l'Université peut y suppléer. Un test d'équivalence est obligatoire à l'admission.

OU

- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en lettres

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être

admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau intermédiaire II en espagnol. Si cette formation n'a pu être assurée dans les institutions fréquentées, l'Université peut y suppléer. Un test d'équivalence est obligatoire à l'admission.

OU

- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en lettres](#)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.




















Pour plus d'information, voir [scolarité d'immersion française](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).



Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ÉTUDES HISPANIQUES			81
<u>ESG-3100</u>	Producción de documentos prácticos		 3
<u>ESP-1000</u>	Estructuras del español I		 3
<u>ESP-2000</u>	Culture espagnole		 3
<u>ESP-2001</u>	Las letras hispánicas : historia y sociedad		 3
<u>ESP-2002</u>	El español en el mundo		 3
<u>ESP-1001</u>	Estructuras del español II		3
<u>ESP-1003</u>	Redacción I		3
<u>ESP-2003</u>	Cultura de América Latina		3
<u>LNG-1901</u>	Introducción a la lingüística		 3
<u>ESP-1004</u>	Redacción II		 3
<u>ESP-2005</u>	Literatura hispanoamericana actual		3
<u>ESP-1002</u>	Conversación		3
<u>ESP-2006</u>	Literatura española actual		3
<u>ESP-2007</u>	Literatura española del medioevo al realismo		 3
<u>ESP-2008</u>	El español en el tiempo y la sociedad		3
<u>DID-1960</u>	Initiation à la didactique des langues		 3
<u>DID-2961</u>	Analyse et correction phonétique		3
<u>ESP-2102</u>	Semántica y pragmática		3
<u>ESP-2204</u>	Cine y literaturas hispánicas		3
<u>DID-2934</u>	Didactica del español		3
<u>ESP-2101</u>	Morfología y sintaxis		3
<u>ESP-2212</u>	Temas de literaturas hispánicas		 3

RÈGLE 1 - 9 À 12 CRÉDITS PARI:

Formation complémentaire

<u>GGR-2502</u>	Géographie de l'Amérique latine		3
<u>HAR-2264</u>	De Goya à Picasso : l'art espagnol au XIXe siècle		 3
<u>HST-1007</u>	Émergence du monde moderne en Occident (XVIe-XVIIIe s.)		3
<u>HST-1008</u>	Le monde aux XIXe et XXe siècles		 3

<u>HST-1300</u>	État du monde : environnement économique et historique		3
<u>LAT-1000</u>	Initiation au latin I		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3
<u>MUS-1704</u>	Formation à la vie culturelle		3
<u>PHI-1900</u>	Principes de logique		3
<u>PHI-2006</u>	Logique symbolique I		3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde		3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales		3
<u>TRD-2150</u>	Traduction espagnole (textes pratiques)		3
<u>TRD-2151</u>	Traduction espagnole (textes littéraires et sociologiques)		3

RÈGLE 2 - 3 À 6 CRÉDITS PARMI:

Cours de fin d'études

<u>ESP-3104</u>	Iniciación a la investigación en lingüística		3
<u>ESP-3212</u>	Lecturas dirigidas (literatura)		3

AUTRES ACTIVITÉS

AUTRES EXIGENCES

9

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMI

les cours d'une seule langue seconde, à l'exclusion des cours portant les sigles ESG, ESP, FLE

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1EHI	Études - Profil international - Baccalauréat en études hispaniques	12
----------	--	----

BACCALAURÉAT EN ÉTUDES LITTÉRAIRES (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 13 mars 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Le baccalauréat en études littéraires offre une formation dans les littératures d'expression française et permet d'acquérir une spécialisation dans l'une des six concentrations du programme.

Au terme de son baccalauréat, l'étudiant pourra poursuivre des études de deuxième et troisième cycles ou se diriger vers des professions qui exigent d'allier à de bonnes qualités de communication orale et écrite une culture solide et de grandes capacités d'analyse et de synthèse (ex.: rédacteur, enseignant, critique littéraire, chercheur, etc.).

OBJECTIFS

Objectif général

Les cours du tronc commun offrent une initiation aux champs d'études représentés dans les concentrations. Cette formation conjugue l'acquisition de bases culturelles et méthodologiques à une approche des études littéraires comme lieu de convergence des littératures française, québécoise et francophone ainsi que différentes formes d'arts comme le théâtre, la création littéraire et le cinéma.

Au terme de sa formation, l'étudiant aura fait la preuve de :

- son aptitude à appréhender la littérature selon une perspective historique;
- sa capacité d'élaborer des repères méthodologiques et théoriques pour l'analyse littéraire;
- sa familiarité avec l'exercice du sens critique;
- sa propension à penser la littérature et la création au regard de la vie sociale, intellectuelle et culturelle;
- sa maîtrise d'une expression orale et écrite convaincante et argumentée.

Objectifs particuliers

Selon la concentration choisie, l'étudiant aura, de plus :

Création littéraire et médiatique

- acquis un ensemble de connaissances pour l'aider à développer des aptitudes essentielles à la création de textes littéraires de qualité;
- expérimenté des procédés propres à la création.

Études cinématographiques

- enrichi ses connaissances de l'histoire du cinéma et de l'esthétique du film;
- acquis une bonne connaissance du langage cinématographique;
- approvoisé certaines approches et diverses méthodes susceptibles de contribuer à la lecture du fait communicationnel que constituent les textes filmiques.

Langue française et rédaction professionnelle

- acquis une excellente maîtrise de la langue française;
- acquis les éléments de formation nécessaires à la rédaction, à la révision et à la correction des textes.

Littératures ancienne et moderne

- acquis une formation solide et cohérente des littératures grecque et latine, de la littérature française et de la littérature québécoise.

Littérature moderne (française et québécoise)

- acquis une formation solide et cohérente de la littérature française moderne et de la littérature québécoise moderne.

Littératures francophone et comparée

- acquis une formation solide et cohérente des littératures francophone et comparée tout en ayant abordé les littératures française et québécoise.

Remarques

Le baccalauréat en études littéraires donne accès à des études de deuxième cycle en études littéraires ou en littérature et arts de la scène et de l'écran, à condition d'avoir obtenu une moyenne de cheminement ou de diplomation d'au moins 3 sur 4,33.

Pour être admis à la maîtrise en littérature et arts de la scène et de l'écran, l'étudiant doit avoir suivi une concentration dans la spécialisation visée.

CONCENTRATIONS

- Création littéraire et médiatique
- Études cinématographiques
- Littératures ancienne et moderne
- Littératures francophone et comparée
- Littérature moderne (française et québécoise)
- Langue française et rédaction professionnelle

Le choix d'une concentration est obligatoire.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres: critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Guillaume Pinson

418 656-2131 poste 5423

guillaume.pinson@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
OU
- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en lettres](#)

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
OU
- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en lettres](#)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir [scolarité d'immersion française](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ÉTUDES LITTÉRAIRES			33
CRL-1000	Le langage comme matériau d'expression		3
LIT-1000	Méthodologie et recherche en études littéraires		3
LIT-1003	Lire le roman		3
LIT-1100	Littérature française du Moyen Âge et de l'Ancien Régime		3
LIT-1102	Histoire de la littérature québécoise		3
LIT-1004	Lire la poésie et l'essai		3
LIT-1101	La littérature française moderne		3
LIT-1106	Introduction aux littératures de la francophonie		3
EAN-2001	Mythologie gréco-romaine		3
LIT-1103	Présentation des méthodes critiques		3

LIT-1005

Approches de la culture numérique



3

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

CRÉATION LITTÉRAIRE ET MÉDIATIQUE

57

<u>CRL-1001</u>	Lecture et écriture I (roman et théâtre)	3
<u>CRL-1002</u>	L'activité créatrice en littérature	3
<u>CRL-1003</u>	Lecture et écriture II (poésie et essai)	3

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS

Réussir 6 crédits dans une seule des langues suivantes :

allemand, anglais, anglais (langue), arabe, chinois, espagnol, espagnol (langue), grec, italien, japonais, langues orientales anciennes, latin, portugais, russe.

Pour compléter son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) ou le niveau intermédiaire I (résultat de 4) dans une autre langue moderne.

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS :

Histoire de la langue

<u>EAN-2200</u>	Étymologie grecque et latine	3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française	3
<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie	3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes	3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones	3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires	3
<u>FRN-2117</u>	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique	3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français	3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord	3
<u>TRD-1004</u>	Grammaire du français écrit	3


RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARMIS :

Cinéma

<u>CIN-1000</u>	Langage cinématographique	3
<u>CIN-1002</u>	Histoire et esthétique du film	3









RÈGLE 4 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS :

Théâtre

<u>THT-1001</u>	Histoire du théâtre et dramaturgie I		3
<u>THT-1004</u>	Histoire du théâtre et dramaturgie II		3






RÈGLE 5 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS :

Pratique de l'écrit

<u>CRL-2000</u>	Écriture de fiction I (roman)		3
<u>CRL-2001</u>	Écriture de fiction II (récit, conte et nouvelle)		3
<u>CRL-2002</u>	Écriture de la poésie		3
<u>CRL-2003</u>	Écriture de l'essai		3
<u>CRL-2004</u>	Écriture dramatique		3
<u>CRL-2005</u>	Écriture de la chanson		3
<u>CRL-2100</u>	Écriture de scénarios pour film		3
<u>CRL-2101</u>	Écriture pour la télévision (série télévisée)		3
<u>CRL-2200</u>	Écriture pour enfants et adolescents		3
<u>CRL-2201</u>	Écriture des formes brèves		3
<u>CRL-2202</u>	Écritures nomades		3
<u>CRL-2302</u>	Atelier de récitation de textes littéraires		3
<u>CRL-3700</u>	Sujets spéciaux I		3
<u>CRL-3701</u>	Sujets spéciaux II		3








RÈGLE 6 - 6 CRÉDITS PARMIS :

Littératures ancienne, française, québécoise, francophone et universelle

<u>EAN-1001</u>	Histoire de la littérature grecque			3
<u>EAN-1002</u>	Histoire de la littérature latine			3
<u>EAN-2100</u>	Épopée grecque et latine			3
<u>EAN-2103</u>	La poésie en Grèce			3
<u>EAN-2104</u>	La poésie à Rome			3
<u>EAN-2105</u>	Rhétorique ancienne			3
<u>EAN-2107</u>	Roman grec et latin			3
<u>EAN-2110</u>	Annalistes et historiens grecs et latins			3
<u>EAN-2112</u>	Le théâtre en Grèce et à Rome			3
<u>LIT-1107</u>	La littérature hispano-américaine			3

LIT-1108	Littératures anglaise et canadienne-anglaise		3
LIT-1109	Littérature maghrébine		3
LIT-1110	Introduction à la littérature négro-africaine		3
LIT-1112	Introduction à la littérature universelle		3
LIT-1903	Littérature pour la jeunesse		3
LIT-2100	Genres narratifs français au Moyen Âge		3
LIT-2101	Poésie et théâtre en France au Moyen Âge		3
LIT-2102	Idées et mouvements littéraires français au Moyen Âge		3
LIT-2103	Littérature française du Moyen Âge I		3
LIT-2104	Littérature française du Moyen Âge II		3
LIT-2105	Littérature française du Moyen Âge III		3
LIT-2106	Genres narratifs français à la Renaissance		3
LIT-2107	Poésie et théâtre en France à la Renaissance		3
LIT-2108	Idées et mouvements littéraires français à la Renaissance		3
LIT-2109	Littérature française de la Renaissance I		3
LIT-2110	Littérature française de la Renaissance II		3
LIT-2111	Littérature française de la Renaissance III		3
LIT-2112	Sujets spéciaux I en littérature française de l'Ancien Régime		3
LIT-2113	Sujets spéciaux II en littérature française de l'Ancien Régime		3
LIT-2114	Romans et nouvelles en France du XVIIe siècle		3
LIT-2115	Mouvements littéraires français du XVIIe siècle		3
LIT-2116	Poésie et théâtre français du XVIIe siècle		3
LIT-2117	Littérature française du XVIIe siècle I		3
LIT-2118	Littérature française du XVIIe siècle II		3
LIT-2119	Littérature française du XVIIe siècle III		3
LIT-2120	Genres narratifs français du XVIIIe siècle		3
LIT-2121	Théâtre français du XVIIIe siècle		3
LIT-2123	Littérature française du XVIIIe siècle I		3
LIT-2124	Littérature française du XVIIIe siècle II		3
LIT-2125	Littérature française du XVIIIe siècle III		3
LIT-2126	Sujets spéciaux I en littérature française moderne		3
LIT-2127	Sujets spéciaux II en littérature française moderne		3


LIT-2132	L'essai et la prose d'idées au Québec I		3
LIT-2133	La poésie française au XIXe siècle		3
LIT-2134	Contes et récits brefs français au XIXe siècle		3
LIT-2135	Littérature et reportage en littérature française au XIXe siècle		3
LIT-2137	Conte littéraire québécois		3
LIT-2138	Roman québécois I		3
LIT-2139	Roman québécois II		3
LIT-2140	Roman québécois III		3
LIT-2141	Roman québécois IV		3
LIT-2142	Roman québécois V		3
LIT-2143	Roman québécois VI		3
LIT-2144	La paralittérature au Québec		3
LIT-2145	Poésie québécoise, des origines à l'École littéraire de Montréal		3
LIT-2146	Poésie québécoise, du Nigog jusqu'à l'Hexagone		3
LIT-2147	Poésie québécoise, de l'Hexagone à nos jours		3
LIT-2148	La chanson québécoise		3
LIT-2149	L'essai et la prose d'idées au Québec II		3
LIT-2150	La littérature intime au Québec		3
LIT-2151	La vie littéraire au Québec, des origines à 1917		3
LIT-2152	La vie littéraire au Québec, de 1918 à nos jours		3
LIT-2154	Sujets spéciaux en littérature québécoise I		3
LIT-2155	Sujets spéciaux en littérature québécoise II		3
LIT-2156	Roman français au XIXe siècle I		3
LIT-2157	Roman français au XIXe siècle II		3
LIT-2158	Théâtre français au XIXe siècle		3
LIT-2159	Roman français au XXe siècle I		3
LIT-2160	Roman français au XXe siècle II		3
LIT-2161	Roman français au XXe siècle III		3
LIT-2162	La poésie française au XXe siècle		3
LIT-2163	L'essai français au XXe siècle		3
LIT-2164	Théâtre français au XXe siècle		3
LIT-2165	La critique littéraire en France aux XIXe et XXe siècles		3

LIT-2173	La nouvelle québécoise		3
LIT-2176	La poésie québécoise I		3
LIT-2177	La poésie québécoise II		3
LIT-2178	La poésie québécoise III		3
LIT-2179	L'essai et la prose d'idées au Québec III		3
LIT-2181	Littérature française du XIXe siècle I		3
LIT-2182	Littérature française du XIXe siècle II		3
LIT-2183	Littérature française du XIXe siècle III		3
LIT-2184	Littérature française du XXe siècle I		3
LIT-2185	Littérature française du XXe siècle II		3
LIT-2186	Littérature française du XXe siècle III		3
LIT-2189	Problématique de la civilisation antillaise		3
LIT-2191	La littérature française du XXIe siècle		3
LIT-2192	Littérature québécoise du XXIe siècle		3
LIT-2193	Littérature de grande consommation		3
LIT-2194	Littératures comparées I		3
LIT-2195	Littératures comparées II		3
LIT-2196	Littératures comparées III		3
LIT-2198	Littérature universelle I		3
LIT-2199	Littérature universelle II		3
LIT-2200	Littérature universelle III		3
LIT-2204	Littérature de la francophonie I		3
LIT-2205	Littérature de la francophonie II		3
LIT-2206	Littérature de la francophonie III		3
LIT-2207	Introduction aux littératures francophones du Canada		3
LIT-2208	Littérature franco-ontarienne		3
LIT-2209	Littérature acadienne		3
LIT-2210	Essai francophone		3
LIT-2211	Fictions de la Franco-Amérique		3
LIT-2212	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939		3
LIT-2603	Problématiques de l'histoire du livre et de l'édition		3
THT-1006	Théâtre du Québec I (des origines à 1980)		3

THT-2003 Théâtre du Québec II (de 1980 à nos jours) 3

RÈGLE 7 - 3 À 6 CRÉDITS PARMİ:






Théories et approches littéraires














<u>LIT-3100</u>	Théorie de la littérature: thématique	3
<u>LIT-3101</u>	Théorie de la littérature: narratologie	3
<u>LIT-3102</u>	Théorie de la littérature: théorie des genres	3
<u>LIT-3103</u>	Théorie de la littérature: sociologie de la littérature	3
<u>LIT-3104</u>	Théorie de la littérature: sujets spéciaux I	3
<u>LIT-3105</u>	Théorie de la littérature: théorie de la lecture	3
<u>LIT-3106</u>	Théorie de la littérature: psychanalyse et littérature	3
<u>LIT-3109</u>	Théorie de la littérature: sujets spéciaux II	3
<u>LIT-3110</u>	Théorie de la littérature: études culturelles	3
<u>LIT-3111</u>	Théorie de la littérature: histoire littéraire	3
<u>LIT-3112</u>	Stylistique	3
<u>LIT-3113</u>	Sociocritique	3
<u>LIT-3114</u>	Atelier de théorie de la littérature	3
<u>LIT-3115</u>	Rhétorique	 3

RÈGLE 8 - 3 CRÉDITS PARMİ:




<u>CRL-3000</u>	Projet de création : roman ou nouvelle	3
<u>CRL-3001</u>	Projet de création : théâtre, écritures médiatiques et cinématographiques	3
<u>CRL-3002</u>	Projet de création : poésie, essai, chanson ou prose poétique	3
<u>LIT-3300</u>	Recherches dirigées en études littéraires	3

RÈGLE 9 - 9 CRÉDITS PARMİ:

<u>COM-1500</u>	Communication orale en public	 3
<u>FRN-1102</u>	Démarche de rédaction	 3
<u>FRN-1103</u>	Révision linguistique	 3
<u>FRN-1104</u>	Textes et technologies	 3
<u>FRN-1105</u>	Étapes d'édition et de production	3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française	3
<u>FRN-1109</u>	Linguistique française : phonétique	 3

FRN-1110	Linguistique française : lexicologie		3
FRN-1111	Linguistique française : grammaire		3
FRN-2114	Analyse linguistique de textes		3
FRN-2115	Langue et sociétés francophones		3
FRN-2116	Lexicographie et dictionnaires		3
FRN-2117	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique		3
FRN-2119	Normes et usages du français		3
FRN-2120	Les parlers français d'Amérique du Nord	 	3
FRN-2208	Synthèse de documents		3
FRN-2209	Réécriture et révision I		3
FRN-2210	Rédaction administrative		3
FRN-2211	Textes muséologiques		3
FRN-2212	Textes de magazine		3
FRN-2213	Écriture hypermédia		3
FRN-2214	Textes de promotion		3
FRN-2300	Style et clarté		3
FRN-3200	Vulgarisation scientifique		3
FRN-3902	Réécriture et révision II		3
GSC-1900	Oeuvres scientifiques I		3
GSC-1901	Oeuvres scientifiques II		3
HST-1903	Oeuvres historiques		3
LIT-1905	Oeuvres littéraires I		3
LIT-1906	Oeuvres littéraires II (théâtre et poésie)		3
LNG-1000	Introduction à la description linguistique		3
LNG-2001	Sociolinguistique et analyse du discours		3
LNG-3000	Sémantique		3
POL-1900	Oeuvres politiques		3
THL-1900	Oeuvres religieuses		3

ou parmi les cours portant les sigles ALL, ANG, ANL, ARA, CHN, CIN, EAN, ESG, ESP, GRC, HAR, HST, ITL, JAP, LAT, LOA, PHI, PLN, POR, RUS, THT.

<u>CIN-1000</u>	Langage cinématographique		3
<u>CIN-1002</u>	Histoire et esthétique du film	 	3
<u>CIN-1001</u>	Le cinéma comme phénomène de communication		3

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS






Réussir 6 crédits dans une seule des langues suivantes :

allemand, anglais, anglais (langue), arabe, chinois, espagnol, espagnol (langue), grec, italien, japonais, langues orientales anciennes, latin, portugais, russe.

Pour compléter son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) ou le niveau intermédiaire I (résultat de 4) dans une autre langue moderne.


RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS :

Histoire de la langue

<u>EAN-2200</u>	Étymologie grecque et latine		3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-2117</u>	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord	 	3
<u>TRD-1004</u>	Grammaire du français écrit		3




RÈGLE 3 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS :

Théâtre


<u>THT-1001</u>	Histoire du théâtre et dramaturgie I		3
<u>THT-1004</u>	Histoire du théâtre et dramaturgie II		3

RÈGLE 4 - 6 CRÉDITS PARMIS :




Littératures ancienne, française, québécoise, francophone et universelle

<u>EAN-1001</u>	Histoire de la littérature grecque	 	3
<u>EAN-1002</u>	Histoire de la littérature latine		3
<u>EAN-2100</u>	Épopée grecque et latine		3
<u>EAN-2103</u>	La poésie en Grèce		3
<u>EAN-2104</u>	La poésie à Rome		3

EAN-2105	Rhétorique ancienne		3
EAN-2107	Roman grec et latin		3
EAN-2110	Annalistes et historiens grecs et latins		3
EAN-2112	Le théâtre en Grèce et à Rome		3
LIT-1107	La littérature hispano-américaine		3
LIT-1108	Littératures anglaise et canadienne-anglaise		3
LIT-1109	Littérature maghrébine		3
LIT-1110	Introduction à la littérature négro-africaine		3
LIT-1112	Introduction à la littérature universelle		3
LIT-1903	Littérature pour la jeunesse		3
LIT-2100	Genres narratifs français au Moyen Âge		3
LIT-2101	Poésie et théâtre en France au Moyen Âge		3
LIT-2102	Idées et mouvements littéraires français au Moyen Âge		3
LIT-2103	Littérature française du Moyen Âge I		3
LIT-2104	Littérature française du Moyen Âge II		3
LIT-2105	Littérature française du Moyen Âge III		3
LIT-2106	Genres narratifs français à la Renaissance		3
LIT-2107	Poésie et théâtre en France à la Renaissance		3
LIT-2108	Idées et mouvements littéraires français à la Renaissance		3
LIT-2109	Littérature française de la Renaissance I		3
LIT-2110	Littérature française de la Renaissance II		3
LIT-2111	Littérature française de la Renaissance III		3
LIT-2112	Sujets spéciaux I en littérature française de l'Ancien Régime		3
LIT-2113	Sujets spéciaux II en littérature française de l'Ancien Régime		3
LIT-2114	Romans et nouvelles en France du XVIIe siècle		3
LIT-2115	Mouvements littéraires français du XVIIe siècle		3
LIT-2116	Poésie et théâtre français du XVIIe siècle		3
LIT-2117	Littérature française du XVIIe siècle I		3
LIT-2118	Littérature française du XVIIe siècle II		3
LIT-2119	Littérature française du XVIIe siècle III		3
LIT-2120	Genres narratifs français du XVIIIe siècle		3
LIT-2121	Théâtre français du XVIIIe siècle		3





LIT-2123	Littérature française du XVIIIe siècle I		3
LIT-2124	Littérature française du XVIIIe siècle II		3
LIT-2125	Littérature française du XVIIIe siècle III		3
LIT-2126	Sujets spéciaux I en littérature française moderne		3
LIT-2127	Sujets spéciaux II en littérature française moderne		3
LIT-2132	L'essai et la prose d'idées au Québec I		3
LIT-2133	La poésie française au XIXe siècle		3
LIT-2134	Contes et récits brefs français au XIXe siècle		3
LIT-2135	Littérature et reportage en littérature française au XIXe siècle		3
LIT-2137	Conte littéraire québécois		3
LIT-2138	Roman québécois I		3
LIT-2139	Roman québécois II		3
LIT-2140	Roman québécois III		3
LIT-2141	Roman québécois IV		3
LIT-2142	Roman québécois V		3
LIT-2143	Roman québécois VI		3
LIT-2144	La paralittérature au Québec		3
LIT-2145	Poésie québécoise, des origines à l'École littéraire de Montréal		3
LIT-2146	Poésie québécoise, du Nigog jusqu'à l'Hexagone		3
LIT-2147	Poésie québécoise, de l'Hexagone à nos jours		3
LIT-2148	La chanson québécoise		3
LIT-2149	L'essai et la prose d'idées au Québec II		3
LIT-2150	La littérature intime au Québec		3
LIT-2151	La vie littéraire au Québec, des origines à 1917		3
LIT-2152	La vie littéraire au Québec, de 1918 à nos jours		3
LIT-2154	Sujets spéciaux en littérature québécoise I		3
LIT-2155	Sujets spéciaux en littérature québécoise II		3
LIT-2156	Roman français au XIXe siècle I		3
LIT-2157	Roman français au XIXe siècle II		3
LIT-2158	Théâtre français au XIXe siècle		3
LIT-2159	Roman français au XXe siècle I		3
LIT-2160	Roman français au XXe siècle II		3

LIT-2161	Roman français au XXe siècle III		3
LIT-2162	La poésie française au XXe siècle		3
LIT-2163	L'essai français au XXe siècle		3
LIT-2164	Théâtre français au XXe siècle		3
LIT-2165	La critique littéraire en France aux XIXe et XXe siècles		3
LIT-2173	La nouvelle québécoise		3
LIT-2176	La poésie québécoise I		3
LIT-2177	La poésie québécoise II		3
LIT-2178	La poésie québécoise III		3
LIT-2179	L'essai et la prose d'idées au Québec III		3
LIT-2181	Littérature française du XIXe siècle I		3
LIT-2182	Littérature française du XIXe siècle II		3
LIT-2183	Littérature française du XIXe siècle III		3
LIT-2184	Littérature française du XXe siècle I		3
LIT-2185	Littérature française du XXe siècle II		3
LIT-2186	Littérature française du XXe siècle III		3
LIT-2189	Problématique de la civilisation antillaise		3
LIT-2191	La littérature française du XXIe siècle		3
LIT-2192	Littérature québécoise du XXIe siècle		3
LIT-2193	Littérature de grande consommation		3
LIT-2194	Littératures comparées I		3
LIT-2195	Littératures comparées II		3
LIT-2196	Littératures comparées III		3
LIT-2198	Littérature universelle I		3
LIT-2199	Littérature universelle II		3
LIT-2200	Littérature universelle III		3
LIT-2204	Littérature de la francophonie I		3
LIT-2205	Littérature de la francophonie II		3
LIT-2206	Littérature de la francophonie III		3
LIT-2207	Introduction aux littératures francophones du Canada		3
LIT-2208	Littérature franco-ontarienne		3
LIT-2209	Littérature acadienne		3
LIT-2210	Essai francophone		3

<u>LIT-2211</u>	Fictions de la Franco-Amérique		3
<u>LIT-2212</u>	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939		3
<u>LIT-2603</u>	Problématiques de l'histoire du livre et de l'édition		3
<u>THT-1006</u>	Théâtre du Québec I (des origines à 1980)		3
<u>THT-2003</u>	Théâtre du Québec II (de 1980 à nos jours)		3




RÈGLE 5 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:






Études cinématographiques

<u>CIN-1003</u>	Cinéma, cultures et imaginaires		3
<u>CIN-1100</u>	Cinéastes I		3
<u>CIN-1101</u>	Cinéastes II		3
<u>CIN-1102</u>	Mouvements ou écoles cinématographiques I		3
<u>CIN-1103</u>	Mouvements ou écoles cinématographiques II		3
<u>CIN-1104</u>	Cinéma québécois		3
<u>CIN-1105</u>	Cinéma étatsunien		3
<u>CIN-1106</u>	Sociologie de l'industrie cinématographique		3
<u>CIN-1108</u>	Production cinématographique		3
<u>CIN-1301</u>	Cinéma actuel		3
<u>CIN-2100</u>	Le documentaire		3
<u>CIN-2101</u>	Cinéma et société		3
<u>CIN-2102</u>	Cinéma et narration		3
<u>CIN-2103</u>	Cinéma et interdisciplinarité		3
<u>CIN-2104</u>	Lectures filmiques		3
<u>CIN-2105</u>	Littératures télévisuelles		3
<u>CIN-2201</u>	Cinéma expérimental		3
<u>CIN-3100</u>	Sujets spéciaux II		3

RÈGLE 6 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:


Création littéraire et médiatique

<u>CRL-1001</u>	Lecture et écriture I (roman et théâtre)		3
<u>CRL-1002</u>	L'activité créatrice en littérature		3
<u>CRL-1003</u>	Lecture et écriture II (poésie et essai)		3
<u>CRL-2000</u>	Écriture de fiction I (roman)		3

<u>CRL-2001</u>	Écriture de fiction II (récit, conte et nouvelle)		3
<u>CRL-2002</u>	Écriture de la poésie		3
<u>CRL-2003</u>	Écriture de l'essai		3
<u>CRL-2004</u>	Écriture dramatique		3
<u>CRL-2005</u>	Écriture de la chanson		3
<u>CRL-2100</u>	Écriture de scénarios pour film		3
<u>CRL-2101</u>	Écriture pour la télévision (série télévisée)		3
<u>CRL-2102</u>	L'adaptation cinématographique du texte		3
<u>CRL-2200</u>	Écriture pour enfants et adolescents		3
<u>CRL-2201</u>	Écriture des formes brèves		3
<u>CRL-2202</u>	Écritures nomades		3
<u>CRL-2302</u>	Atelier de récitation de textes littéraires		3

RÈGLE 7 - 3 À 6 CRÉDITS PARI:

Théories et approches littéraires


















<u>LIT-3100</u>	Théorie de la littérature: thématique		3
<u>LIT-3101</u>	Théorie de la littérature: narratologie		3
<u>LIT-3102</u>	Théorie de la littérature: théorie des genres		3
<u>LIT-3103</u>	Théorie de la littérature: sociologie de la littérature		3
<u>LIT-3104</u>	Théorie de la littérature: sujets spéciaux I		3
<u>LIT-3105</u>	Théorie de la littérature: théorie de la lecture		3
<u>LIT-3106</u>	Théorie de la littérature: psychanalyse et littérature		3
<u>LIT-3109</u>	Théorie de la littérature: sujets spéciaux II		3
<u>LIT-3110</u>	Théorie de la littérature: études culturelles		3
<u>LIT-3111</u>	Théorie de la littérature: histoire littéraire		3
<u>LIT-3112</u>	Stylistique		3
<u>LIT-3113</u>	Sociocritique		3
<u>LIT-3114</u>	Atelier de théorie de la littérature		3
<u>LIT-3115</u>	Rhétorique		3



RÈGLE 8 - 0 À 3 CRÉDITS PARI:

Projet de recherche

<u>LIT-3300</u>	Recherches dirigées en études littéraires		3
-----------------	---	--	---




RÈGLE 9 - 9 CRÉDITS PARI:

<u>COM-1500</u>	Communication orale en public		3
<u>FRN-1102</u>	Démarche de rédaction		3
<u>FRN-1103</u>	Révision linguistique		3
<u>FRN-1104</u>	Textes et technologies		3
<u>FRN-1105</u>	Étapes d'édition et de production		3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
<u>FRN-1109</u>	Linguistique française : phonétique		3
<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie		3
<u>FRN-1111</u>	Linguistique française : grammaire		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-2117</u>	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord	 	3
<u>FRN-2208</u>	Synthèse de documents		3
<u>FRN-2209</u>	Réécriture et révision I		3
<u>FRN-2210</u>	Rédaction administrative		3
<u>FRN-2211</u>	Textes muséologiques		3
<u>FRN-2212</u>	Textes de magazine		3
<u>FRN-2213</u>	Écriture hypermédia		3
<u>FRN-2214</u>	Textes de promotion		3
<u>FRN-2300</u>	Style et clarté		3
<u>FRN-3200</u>	Vulgarisation scientifique		3
<u>FRN-3902</u>	Réécriture et révision II		3
<u>GSC-1900</u>	Oeuvres scientifiques I		3
<u>GSC-1901</u>	Oeuvres scientifiques II		3
<u>HST-1903</u>	Oeuvres historiques		3
<u>LIT-1905</u>	Oeuvres littéraires I		3
<u>LIT-1906</u>	Oeuvres littéraires II (théâtre et poésie)		3
<u>LNG-1000</u>	Introduction à la description linguistique		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3

<u>LNG-3000</u>	Sémantique		3
<u>PHI-1906</u>	Oeuvres philosophiques I		3
<u>PHI-1907</u>	Oeuvres philosophiques II		3
<u>POL-1900</u>	Oeuvres politiques		3
<u>THL-1900</u>	Oeuvres religieuses		3

ou parmi les cours portant les sigles ALL, ANG, ANL, ARA, CHN, EAN, ESG, ESP, GRC, HAR, HST, ITL, JAP, LAT, LOA, PHI, PLN, POR, RUS, THT.

LANGUE FRANÇAISE ET RÉDACTION PROFESSIONNELLE 57

<u>ERN-1102</u>	Démarche de rédaction		3
<u>ERN-1103</u>	Révision linguistique		3
<u>TRD-1004</u>	Grammaire du français écrit		3
<u>ERN-2209</u>	Réécriture et révision I		3

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS




Réussir 6 crédits dans une seule des langues suivantes :

allemand, anglais, anglais (langue), arabe, chinois, espagnol, espagnol (langue), grec, italien, japonais, langues orientales anciennes, latin, portugais, russe.

Pour compléter son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) ou le niveau intermédiaire I (résultat de 4) dans une autre langue moderne.


RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS :

Cinéma

<u>CIN-1000</u>	Langage cinématographique		3
<u>CIN-1002</u>	Histoire et esthétique du film	 	3




RÈGLE 3 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS :






Théâtre

<u>THT-1001</u>	Histoire du théâtre et dramaturgie I		3
<u>THT-1004</u>	Histoire du théâtre et dramaturgie II		3

RÈGLE 4 - 6 CRÉDITS PARMIS :




Littératures ancienne, française, québécoise, francophone et universelle

<u>EAN-1001</u>	Histoire de la littérature grecque	 	3
<u>EAN-1002</u>	Histoire de la littérature latine		3
<u>EAN-2100</u>	Épopée grecque et latine		3

EAN-2103	La poésie en Grèce		3
EAN-2104	La poésie à Rome		3
EAN-2105	Rhétorique ancienne		3
EAN-2107	Roman grec et latin		3
EAN-2110	Annalistes et historiens grecs et latins		3
EAN-2112	Le théâtre en Grèce et à Rome		3
LIT-1107	La littérature hispano-américaine		3
LIT-1108	Littératures anglaise et canadienne-anglaise		3
LIT-1109	Littérature maghrébine		3
LIT-1110	Introduction à la littérature négro-africaine		3
LIT-1112	Introduction à la littérature universelle		3
LIT-1903	Littérature pour la jeunesse		3
LIT-2100	Genres narratifs français au Moyen Âge		3
LIT-2101	Poésie et théâtre en France au Moyen Âge		3
LIT-2102	Idées et mouvements littéraires français au Moyen Âge		3
LIT-2103	Littérature française du Moyen Âge I		3
LIT-2104	Littérature française du Moyen Âge II		3
LIT-2105	Littérature française du Moyen Âge III		3
LIT-2106	Genres narratifs français à la Renaissance		3
LIT-2107	Poésie et théâtre en France à la Renaissance		3
LIT-2108	Idées et mouvements littéraires français à la Renaissance		3
LIT-2109	Littérature française de la Renaissance I		3
LIT-2110	Littérature française de la Renaissance II		3
LIT-2111	Littérature française de la Renaissance III		3
LIT-2112	Sujets spéciaux I en littérature française de l'Ancien Régime		3
LIT-2113	Sujets spéciaux II en littérature française de l'Ancien Régime		3
LIT-2114	Romans et nouvelles en France du XVIIe siècle		3
LIT-2115	Mouvements littéraires français du XVIIe siècle		3
LIT-2116	Poésie et théâtre français du XVIIe siècle		3
LIT-2117	Littérature française du XVIIe siècle I		3
LIT-2118	Littérature française du XVIIe siècle II		3
LIT-2119	Littérature française du XVIIe siècle III		3







LIT-2120	Genres narratifs français du XVIIIe siècle		3
LIT-2121	Théâtre français du XVIIIe siècle		3
LIT-2123	Littérature française du XVIIIe siècle I		3
LIT-2124	Littérature française du XVIIIe siècle II		3
LIT-2125	Littérature française du XVIIIe siècle III		3
LIT-2126	Sujets spéciaux I en littérature française moderne		3
LIT-2127	Sujets spéciaux II en littérature française moderne		3
LIT-2132	L'essai et la prose d'idées au Québec I		3
LIT-2133	La poésie française au XIXe siècle		3
LIT-2134	Contes et récits brefs français au XIXe siècle		3
LIT-2135	Littérature et reportage en littérature française au XIXe siècle		3
LIT-2137	Conte littéraire québécois		3
LIT-2138	Roman québécois I		3
LIT-2139	Roman québécois II		3
LIT-2140	Roman québécois III		3
LIT-2141	Roman québécois IV		3
LIT-2142	Roman québécois V		3
LIT-2143	Roman québécois VI		3
LIT-2144	La paralittérature au Québec		3
LIT-2145	Poésie québécoise, des origines à l'École littéraire de Montréal		3
LIT-2146	Poésie québécoise, du Nigog jusqu'à l'Hexagone		3
LIT-2147	Poésie québécoise, de l'Hexagone à nos jours		3
LIT-2148	La chanson québécoise		3
LIT-2149	L'essai et la prose d'idées au Québec II		3
LIT-2150	La littérature intime au Québec		3
LIT-2151	La vie littéraire au Québec, des origines à 1917		3
LIT-2152	La vie littéraire au Québec, de 1918 à nos jours		3
LIT-2154	Sujets spéciaux en littérature québécoise I		3
LIT-2155	Sujets spéciaux en littérature québécoise II		3
LIT-2156	Roman français au XIXe siècle I		3
LIT-2157	Roman français au XIXe siècle II		3
LIT-2158	Théâtre français au XIXe siècle		3

LIT-2159	Roman français au XXe siècle I		3
LIT-2160	Roman français au XXe siècle II		3
LIT-2161	Roman français au XXe siècle III		3
LIT-2162	La poésie française au XXe siècle		3
LIT-2163	L'essai français au XXe siècle		3
LIT-2164	Théâtre français au XXe siècle		3
LIT-2165	La critique littéraire en France aux XIXe et XXe siècles		3
LIT-2173	La nouvelle québécoise		3
LIT-2176	La poésie québécoise I		3
LIT-2177	La poésie québécoise II		3
LIT-2178	La poésie québécoise III		3
LIT-2179	L'essai et la prose d'idées au Québec III		3
LIT-2181	Littérature française du XIXe siècle I		3
LIT-2182	Littérature française du XIXe siècle II		3
LIT-2183	Littérature française du XIXe siècle III		3
LIT-2184	Littérature française du XXe siècle I		3
LIT-2185	Littérature française du XXe siècle II		3
LIT-2186	Littérature française du XXe siècle III		3
LIT-2189	Problématique de la civilisation antillaise		3
LIT-2191	La littérature française du XXIe siècle		3
LIT-2192	Littérature québécoise du XXIe siècle		3
LIT-2193	Littérature de grande consommation		3
LIT-2194	Littératures comparées I		3
LIT-2195	Littératures comparées II		3
LIT-2196	Littératures comparées III		3
LIT-2198	Littérature universelle I		3
LIT-2199	Littérature universelle II		3
LIT-2200	Littérature universelle III		3
LIT-2204	Littérature de la francophonie I		3
LIT-2205	Littérature de la francophonie II		3
LIT-2206	Littérature de la francophonie III		3
LIT-2207	Introduction aux littératures francophones du Canada		3

<u>LIT-2208</u>	Littérature franco-ontarienne		3
<u>LIT-2209</u>	Littérature acadienne		3
<u>LIT-2210</u>	Essai francophone		3
<u>LIT-2211</u>	Fictions de la Franco-Amérique		3
<u>LIT-2212</u>	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939		3
<u>LIT-2603</u>	Problématiques de l'histoire du livre et de l'édition		3
<u>THT-1006</u>	Théâtre du Québec I (des origines à 1980)		3
<u>THT-2003</u>	Théâtre du Québec II (de 1980 à nos jours)		3

RÈGLE 5 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:

Langue française

<u>ERN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
<u>ERN-1109</u>	Linguistique française : phonétique		3
<u>ERN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie		3
<u>ERN-1111</u>	Linguistique française : grammaire		3
<u>ERN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>ERN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>ERN-2117</u>	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique		3
<u>ERN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>ERN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord	 	3
<u>LNG-1000</u>	Introduction à la description linguistique		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3
<u>LNG-3000</u>	Sémantique		3

RÈGLE 6 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS:

Rédaction professionnelle

<u>ERN-1104</u>	Textes et technologies		3
<u>ERN-1105</u>	Étapes d'édition et de production		3
<u>ERN-2208</u>	Synthèse de documents		3
<u>ERN-2210</u>	Rédaction administrative		3
<u>ERN-2211</u>	Textes muséologiques		3
<u>ERN-2212</u>	Textes de magazine		3
<u>ERN-2213</u>	Écriture hypermédia		3

<u>ERN-2214</u>	Textes de promotion		3
<u>ERN-3200</u>	Vulgarisation scientifique		3

RÈGLE 7 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS :

Projet de recherche







<u>LIT-3300</u>	Recherches dirigées en études littéraires		3
-----------------	---	--	---










RÈGLE 8 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS :

Théories et approches littéraires

<u>LIT-3100</u>	Théorie de la littérature: thématique		3
<u>LIT-3101</u>	Théorie de la littérature: narratologie		3
<u>LIT-3102</u>	Théorie de la littérature: théorie des genres		3
<u>LIT-3103</u>	Théorie de la littérature: sociologie de la littérature		3
<u>LIT-3104</u>	Théorie de la littérature: sujets spéciaux I		3
<u>LIT-3105</u>	Théorie de la littérature: théorie de la lecture		3
<u>LIT-3106</u>	Théorie de la littérature: psychanalyse et littérature		3
<u>LIT-3109</u>	Théorie de la littérature: sujets spéciaux II		3
<u>LIT-3110</u>	Théorie de la littérature: études culturelles		3
<u>LIT-3111</u>	Théorie de la littérature: histoire littéraire		3
<u>LIT-3112</u>	Stylistique		3
<u>LIT-3113</u>	Sociocritique		3
<u>LIT-3114</u>	Atelier de théorie de la littérature		3
<u>LIT-3115</u>	Rhétorique		3

RÈGLE 9 - 9 CRÉDITS PARMIS :

<u>COM-1500</u>	Communication orale en public		3
<u>CRL-1001</u>	Lecture et écriture I (roman et théâtre)		3
<u>CRL-1002</u>	L'activité créatrice en littérature		3
<u>CRL-1003</u>	Lecture et écriture II (poésie et essai)		3
<u>CRL-2000</u>	Écriture de fiction I (roman)		3
<u>CRL-2001</u>	Écriture de fiction II (récit, conte et nouvelle)		3
<u>CRL-2002</u>	Écriture de la poésie		3
<u>CRL-2003</u>	Écriture de l'essai		3
<u>CRL-2004</u>	Écriture dramatique		3

<u>CRL-2005</u>	Écriture de la chanson		3
<u>CRL-2100</u>	Écriture de scénarios pour film		3
<u>CRL-2101</u>	Écriture pour la télévision (série télévisée)		3
<u>CRL-2102</u>	L'adaptation cinématographique du texte		3
<u>CRL-2200</u>	Écriture pour enfants et adolescents		3
<u>CRL-2300</u>	Création littéraire et autres arts		3
<u>CRL-2302</u>	Atelier de récitation de textes littéraires		3
<u>GSC-1900</u>	Oeuvres scientifiques I		3
<u>GSC-1901</u>	Oeuvres scientifiques II		3
<u>HST-1903</u>	Oeuvres historiques		3
<u>LIT-1905</u>	Oeuvres littéraires I		3
<u>LIT-1906</u>	Oeuvres littéraires II (théâtre et poésie)		3
<u>LNG-1000</u>	Introduction à la description linguistique		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3
<u>LNG-3000</u>	Sémantique		3
<u>PHI-1906</u>	Oeuvres philosophiques I		3
<u>PHI-1907</u>	Oeuvres philosophiques II		3
<u>POL-1900</u>	Oeuvres politiques		3
<u>THL-1900</u>	Oeuvres religieuses		3

ou parmi les cours portant les sigles ALL, ANG, ANL, ARA, CHN, CIN, CRL, EAN, ESG, ESP, GRC, HAR, HST, ITL, JAP, LAT, LOA, PHI, PLN, POR, RUS, THT.

LITTÉRATURE ANCIENNE ET MODERNE

57

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS


Réussir 6 crédits dans une seule des langues suivantes :





allemand, anglais, anglais (langue), arabe, chinois, espagnol, espagnol (langue), grec, italien, japonais, langues orientales anciennes, latin, portugais, russe.

Pour compléter son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) ou le niveau intermédiaire I (résultat de 4) dans une autre langue moderne.

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS :




Histoire de la langue

<u>EAN-2200</u>	Étymologie grecque et latine		3
<u>ERN-1108</u>	Histoire de la langue française		3

<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-2117</u>	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord	 	3
<u>TRD-1004</u>	Grammaire du français écrit		3


RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARMIS :

Cinéma

<u>CIN-1000</u>	Langage cinématographique		3
<u>CIN-1002</u>	Histoire et esthétique du film	 	3

RÈGLE 4 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS :

Théâtre

<u>THT-1001</u>	Histoire du théâtre et dramaturgie I		3
<u>THT-1004</u>	Histoire du théâtre et dramaturgie II		3

RÈGLE 5 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS :




Littérature ancienne

<u>EAN-1001</u>	Histoire de la littérature grecque	 	3
<u>EAN-1002</u>	Histoire de la littérature latine		3
<u>EAN-2100</u>	Épopée grecque et latine		3
<u>EAN-2103</u>	La poésie en Grèce		3
<u>EAN-2104</u>	La poésie à Rome		3
<u>EAN-2105</u>	Rhétorique ancienne		3
<u>EAN-2107</u>	Roman grec et latin		3
<u>EAN-2110</u>	Annalistes et historiens grecs et latins		3
<u>EAN-2112</u>	Le théâtre en Grèce et à Rome		3
<u>LIT-2100</u>	Genres narratifs français au Moyen Âge		3
<u>LIT-2101</u>	Poésie et théâtre en France au Moyen Âge		3
<u>LIT-2102</u>	Idées et mouvements littéraires français au Moyen Âge		3
<u>LIT-2103</u>	Littérature française du Moyen Âge I		3

LIT-2104	Littérature française du Moyen Âge II		3
LIT-2105	Littérature française du Moyen Âge III		3
LIT-2106	Genres narratifs français à la Renaissance		3
LIT-2107	Poésie et théâtre en France à la Renaissance		3
LIT-2108	Idées et mouvements littéraires français à la Renaissance		3
LIT-2109	Littérature française de la Renaissance I		3
LIT-2110	Littérature française de la Renaissance II		3
LIT-2111	Littérature française de la Renaissance III		3
LIT-2112	Sujets spéciaux I en littérature française de l'Ancien Régime		3
LIT-2113	Sujets spéciaux II en littérature française de l'Ancien Régime		3
LIT-2114	Romans et nouvelles en France du XVIIe siècle		3
LIT-2115	Mouvements littéraires français du XVIIe siècle		3
LIT-2116	Poésie et théâtre français du XVIIe siècle		3
LIT-2117	Littérature française du XVIIe siècle I		3
LIT-2118	Littérature française du XVIIe siècle II		3
LIT-2119	Littérature française du XVIIe siècle III		3
LIT-2120	Genres narratifs français du XVIIIe siècle		3
LIT-2121	Théâtre français du XVIIIe siècle		3
LIT-2122	Arts et littérature en France au XVIII ^e siècle		3
LIT-2123	Littérature française du XVIIIe siècle I		3
LIT-2124	Littérature française du XVIIIe siècle II		3
LIT-2125	Littérature française du XVIIIe siècle III		3
LIT-2603	Problématiques de l'histoire du livre et de l'édition		3

RÈGLE 6 - 9 À 12 CRÉDITS PARI:

Littérature moderne

LIT-1903	Littérature pour la jeunesse		3
LIT-2126	Sujets spéciaux I en littérature française moderne		3
LIT-2127	Sujets spéciaux II en littérature française moderne		3
LIT-2132	L'essai et la prose d'idées au Québec I		3
LIT-2133	La poésie française au XIXe siècle		3
LIT-2134	Contes et récits brefs français au XIXe siècle		3
	Littérature et reportage en littérature française au XIXe		



<u>LIT-2135</u>	siècle	3
<u>LIT-2137</u>	Conte littéraire québécois	3
<u>LIT-2138</u>	Roman québécois I	3
<u>LIT-2139</u>	Roman québécois II	3
<u>LIT-2140</u>	Roman québécois III	3
<u>LIT-2141</u>	Roman québécois IV	3
<u>LIT-2142</u>	Roman québécois V	3
<u>LIT-2143</u>	Roman québécois VI	3
<u>LIT-2144</u>	La paralittérature au Québec	3
<u>LIT-2145</u>	Poésie québécoise, des origines à l'École littéraire de Montréal	3
<u>LIT-2146</u>	Poésie québécoise, du Nigog jusqu'à l'Hexagone	3
<u>LIT-2147</u>	Poésie québécoise, de l'Hexagone à nos jours	3
<u>LIT-2148</u>	La chanson québécoise	3
<u>LIT-2149</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec II	3
<u>LIT-2150</u>	La littérature intime au Québec	 3
<u>LIT-2151</u>	La vie littéraire au Québec, des origines à 1917	3
<u>LIT-2152</u>	La vie littéraire au Québec, de 1918 à nos jours	3
<u>LIT-2154</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise I	3
<u>LIT-2155</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise II	3
<u>LIT-2156</u>	Roman français au XIXe siècle I	3
<u>LIT-2157</u>	Roman français au XIXe siècle II	3
<u>LIT-2158</u>	Théâtre français au XIXe siècle	3
<u>LIT-2159</u>	Roman français au XXe siècle I	3
<u>LIT-2160</u>	Roman français au XXe siècle II	3
<u>LIT-2161</u>	Roman français au XXe siècle III	3
<u>LIT-2162</u>	La poésie française au XXe siècle	3
<u>LIT-2163</u>	L'essai français au XXe siècle	3
<u>LIT-2164</u>	Théâtre français au XXe siècle	3
<u>LIT-2165</u>	La critique littéraire en France aux XIXe et XXe siècles	3
<u>LIT-2173</u>	La nouvelle québécoise	3
<u>LIT-2176</u>	La poésie québécoise I	3
<u>LIT-2177</u>	La poésie québécoise II	3

LIT-2178	La poésie québécoise III		3
LIT-2179	L'essai et la prose d'idées au Québec III		3
LIT-2181	Littérature française du XIXe siècle I		3
LIT-2182	Littérature française du XIXe siècle II		3
LIT-2183	Littérature française du XIXe siècle III		3
LIT-2184	Littérature française du XXe siècle I		3
LIT-2185	Littérature française du XXe siècle II		3
LIT-2186	Littérature française du XXe siècle III		3
LIT-2191	La littérature française du XXIe siècle		3
LIT-2192	Littérature québécoise du XXIe siècle		3
LIT-2211	Fictions de la Franco-Amérique		3
LIT-2212	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939		3
THT-1006	Théâtre du Québec I (des origines à 1980)		3
THT-2003	Théâtre du Québec II (de 1980 à nos jours)		3

RÈGLE 7 - 3 À 6 CRÉDITS PARMI:

Littératures francophone, universelle et comparée

LIT-1107	La littérature hispano-américaine		3
LIT-1108	Littératures anglaise et canadienne-anglaise		3
LIT-1109	Littérature maghrébine		3
LIT-1110	Introduction à la littérature négro-africaine		3
LIT-1112	Introduction à la littérature universelle		3
LIT-2189	Problématique de la civilisation antillaise		3
LIT-2193	Littérature de grande consommation		3
LIT-2194	Littératures comparées I		3
LIT-2195	Littératures comparées II		3
LIT-2196	Littératures comparées III		3
LIT-2198	Littérature universelle I		3
LIT-2199	Littérature universelle II		3
LIT-2200	Littérature universelle III		3
LIT-2204	Littérature de la francophonie I		3
LIT-2205	Littérature de la francophonie II		3
LIT-2206	Littérature de la francophonie III		3

<u>LIT-2207</u>	Introduction aux littératures francophones du Canada		3
<u>LIT-2208</u>	Littérature franco-ontarienne		3
<u>LIT-2209</u>	Littérature acadienne		3
<u>LIT-2210</u>	Essai francophone		3
<u>LIT-2212</u>	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939		3

RÈGLE 8 - 6 CRÉDITS PARMI:

Théories et approches littéraires






<u>LIT-3100</u>	Théorie de la littérature: thématique		3
<u>LIT-3101</u>	Théorie de la littérature: narratologie		3
<u>LIT-3102</u>	Théorie de la littérature: théorie des genres		3
<u>LIT-3103</u>	Théorie de la littérature: sociologie de la littérature		3
<u>LIT-3104</u>	Théorie de la littérature: sujets spéciaux I		3
<u>LIT-3105</u>	Théorie de la littérature: théorie de la lecture		3
<u>LIT-3106</u>	Théorie de la littérature: psychanalyse et littérature		3
<u>LIT-3109</u>	Théorie de la littérature: sujets spéciaux II		3
<u>LIT-3110</u>	Théorie de la littérature: études culturelles		3
<u>LIT-3111</u>	Théorie de la littérature: histoire littéraire		3
<u>LIT-3112</u>	Stylistique		3
<u>LIT-3113</u>	Sociocritique		3
<u>LIT-3114</u>	Atelier de théorie de la littérature		3
<u>LIT-3115</u>	Rhétorique		3



RÈGLE 9 - 0 À 3 CRÉDITS PARMI:

Projet de recherche

<u>LIT-3300</u>	Recherches dirigées en études littéraires		3
-----------------	---	--	---

RÈGLE 10 - 9 CRÉDITS PARMI:

<u>COM-1500</u>	Communication orale en public		3
<u>GSC-1900</u>	Oeuvres scientifiques I		3
<u>GSC-1901</u>	Oeuvres scientifiques II		3
<u>HST-1903</u>	Oeuvres historiques		3
<u>LNG-1000</u>	Introduction à la description linguistique		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3

LNG-3000	Sémantique		3
PHI-1906	Oeuvres philosophiques I		3
PHI-1907	Oeuvres philosophiques II		3
POL-1900	Oeuvres politiques		3
THL-1900	Oeuvres religieuses		3

ou parmi les cours portant les sigles ALL, ANG, ANL, ARA, CHN, CIN, CRL, EAN, ESG, ESP, FRN, GRC, HAR, HST, ITL, JAP, LAT, LOA, PHI, PLN, POR, RUS, THT.

LITTÉRATURE MODERNE (FRANÇAISE ET QUÉBÉCOISE)

57

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS






Réussir 6 crédits dans une seule des langues suivantes :

allemand, anglais, anglais (langue), arabe, chinois, espagnol, espagnol (langue), grec, italien, japonais, langues orientales anciennes, latin, portugais, russe.

Pour compléter son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) ou le niveau intermédiaire I (résultat de 4) dans une autre langue moderne.




RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS :

Histoire de la langue

EAN-2200	Étymologie grecque et latine		3
FRN-1108	Histoire de la langue française		3
FRN-1110	Linguistique française : lexicologie		3
FRN-2114	Analyse linguistique de textes		3
FRN-2115	Langue et sociétés francophones		3
FRN-2116	Lexicographie et dictionnaires		3
FRN-2117	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique		3
FRN-2119	Normes et usages du français		3
FRN-2120	Les parlers français d'Amérique du Nord	 	3
TRD-1004	Grammaire du français écrit		3


RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARMIS :

Cinéma

CIN-1000	Langage cinématographique		3
CIN-1002	Histoire et esthétique du film	 	3

RÈGLE 4 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS :

Théâtre

<u>THT-1001</u>	Histoire du théâtre et dramaturgie I		3
<u>THT-1004</u>	Histoire du théâtre et dramaturgie II		3

RÈGLE 5 - 9 À 12 CRÉDITS PARMI:

Littérature française

<u>LIT-2126</u>	Sujets spéciaux I en littérature française moderne		3
<u>LIT-2127</u>	Sujets spéciaux II en littérature française moderne		3
<u>LIT-2133</u>	La poésie française au XIXe siècle		3
<u>LIT-2134</u>	Contes et récits brefs français au XIXe siècle		3
<u>LIT-2135</u>	Littérature et reportage en littérature française au XIXe siècle		3
<u>LIT-2156</u>	Roman français au XIXe siècle I		3
<u>LIT-2157</u>	Roman français au XIXe siècle II		3
<u>LIT-2158</u>	Théâtre français au XIXe siècle		3
<u>LIT-2159</u>	Roman français au XXe siècle I		3
<u>LIT-2160</u>	Roman français au XXe siècle II		3
<u>LIT-2161</u>	Roman français au XXe siècle III		3
<u>LIT-2162</u>	La poésie française au XXe siècle		3
<u>LIT-2163</u>	L'essai français au XXe siècle		3
<u>LIT-2164</u>	Théâtre français au XXe siècle		3
<u>LIT-2165</u>	La critique littéraire en France aux XIXe et XXe siècles		3
<u>LIT-2181</u>	Littérature française du XIXe siècle I		3
<u>LIT-2182</u>	Littérature française du XIXe siècle II		3
<u>LIT-2183</u>	Littérature française du XIXe siècle III		3
<u>LIT-2184</u>	Littérature française du XXe siècle I		3
<u>LIT-2185</u>	Littérature française du XXe siècle II		3
<u>LIT-2186</u>	Littérature française du XXe siècle III		3
<u>LIT-2191</u>	La littérature française du XXIe siècle		3
<u>LIT-2212</u>	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939		3
<u>LIT-2603</u>	Problématiques de l'histoire du livre et de l'édition		3

RÈGLE 6 - 9 À 12 CRÉDITS PARMI:

Littérature québécoise

LIT-1903	Littérature pour la jeunesse		3
LIT-2132	L'essai et la prose d'idées au Québec I		3
LIT-2137	Conte littéraire québécois		3
LIT-2138	Roman québécois I		3
LIT-2139	Roman québécois II		3
LIT-2140	Roman québécois III		3
LIT-2141	Roman québécois IV		3
LIT-2142	Roman québécois V		3
LIT-2143	Roman québécois VI		3
LIT-2144	La paralittérature au Québec		3
LIT-2145	Poésie québécoise, des origines à l'École littéraire de Montréal		3
LIT-2146	Poésie québécoise, du Nigog jusqu'à l'Hexagone		3
LIT-2147	Poésie québécoise, de l'Hexagone à nos jours		3
LIT-2148	La chanson québécoise		3
LIT-2149	L'essai et la prose d'idées au Québec II		3
LIT-2150	La littérature intime au Québec		3
LIT-2151	La vie littéraire au Québec, des origines à 1917		3
LIT-2152	La vie littéraire au Québec, de 1918 à nos jours		3
LIT-2154	Sujets spéciaux en littérature québécoise I		3
LIT-2155	Sujets spéciaux en littérature québécoise II		3
LIT-2173	La nouvelle québécoise		3
LIT-2176	La poésie québécoise I		3
LIT-2177	La poésie québécoise II		3
LIT-2178	La poésie québécoise III		3
LIT-2179	L'essai et la prose d'idées au Québec III		3
LIT-2192	Littérature québécoise du XXIe siècle		3
LIT-2211	Fictions de la Franco-Amérique		3
THT-1006	Théâtre du Québec I (des origines à 1980)		3
THT-2003	Théâtre du Québec II (de 1980 à nos jours)		3

RÈGLE 7 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:

Littérature ancienne

EAN-1001	Histoire de la littérature grecque	 	3
EAN-1002	Histoire de la littérature latine		3
EAN-2100	Épopée grecque et latine		3
EAN-2103	La poésie en Grèce		3
EAN-2104	La poésie à Rome		3
EAN-2105	Rhétorique ancienne		3
EAN-2107	Roman grec et latin		3
EAN-2110	Annalistes et historiens grecs et latins		3
EAN-2112	Le théâtre en Grèce et à Rome		3
LIT-2100	Genres narratifs français au Moyen Âge		3
LIT-2101	Poésie et théâtre en France au Moyen Âge		3
LIT-2102	Idées et mouvements littéraires français au Moyen Âge		3
LIT-2103	Littérature française du Moyen Âge I		3
LIT-2104	Littérature française du Moyen Âge II		3
LIT-2105	Littérature française du Moyen Âge III		3
LIT-2106	Genres narratifs français à la Renaissance		3
LIT-2107	Poésie et théâtre en France à la Renaissance		3
LIT-2108	Idées et mouvements littéraires français à la Renaissance		3
LIT-2109	Littérature française de la Renaissance I		3
LIT-2110	Littérature française de la Renaissance II		3
LIT-2111	Littérature française de la Renaissance III		3
LIT-2112	Sujets spéciaux I en littérature française de l'Ancien Régime		3
LIT-2113	Sujets spéciaux II en littérature française de l'Ancien Régime		3
LIT-2114	Romans et nouvelles en France du XVIIe siècle		3
LIT-2115	Mouvements littéraires français du XVIIe siècle		3
LIT-2116	Poésie et théâtre français du XVIIe siècle		3
LIT-2117	Littérature française du XVIIe siècle I		3
LIT-2118	Littérature française du XVIIe siècle II		3
LIT-2119	Littérature française du XVIIe siècle III		3
LIT-2120	Genres narratifs français du XVIIIe siècle		3
LIT-2121	Théâtre français du XVIIIe siècle		3
LIT-2122	Arts et littérature en France au XVIII ^e siècle		3

<u>LIT-2123</u>	Littérature française du XVIIIe siècle I	3
<u>LIT-2124</u>	Littérature française du XVIIIe siècle II	3
<u>LIT-2125</u>	Littérature française du XVIIIe siècle III	3
<u>LIT-2603</u>	Problématiques de l'histoire du livre et de l'édition	3

RÈGLE 8 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:


Littératures francophone, universelle et comparée

<u>LIT-1107</u>	La littérature hispano-américaine	3
<u>LIT-1108</u>	Littératures anglaise et canadienne-anglaise	3
<u>LIT-1109</u>	Littérature maghrébine	3
<u>LIT-1110</u>	Introduction à la littérature négro-africaine	3
<u>LIT-1112</u>	Introduction à la littérature universelle	3
<u>LIT-2189</u>	Problématique de la civilisation antillaise	3
<u>LIT-2193</u>	Littérature de grande consommation	3
<u>LIT-2194</u>	Littératures comparées I	3
<u>LIT-2195</u>	Littératures comparées II	3
<u>LIT-2196</u>	Littératures comparées III	3
<u>LIT-2198</u>	Littérature universelle I	3
<u>LIT-2199</u>	Littérature universelle II	 3
<u>LIT-2200</u>	Littérature universelle III	3
<u>LIT-2204</u>	Littérature de la francophonie I	3
<u>LIT-2205</u>	Littérature de la francophonie II	 3
<u>LIT-2206</u>	Littérature de la francophonie III	3
<u>LIT-2207</u>	Introduction aux littératures francophones du Canada	 3
<u>LIT-2208</u>	Littérature franco-ontarienne	3
<u>LIT-2209</u>	Littérature acadienne	3
<u>LIT-2212</u>	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939	 3

RÈGLE 9 - 6 CRÉDITS PARMIS:

Théories et approches littéraires

<u>LIT-3100</u>	Théorie de la littérature: thématique	3
<u>LIT-3101</u>	Théorie de la littérature: narratologie	3
<u>LIT-3102</u>	Théorie de la littérature: théorie des genres	3
<u>LIT-3103</u>	Théorie de la littérature: sociologie de la littérature	3






<u>LIT-3104</u>	Théorie de la littérature: sujets spéciaux I		3
<u>LIT-3105</u>	Théorie de la littérature: théorie de la lecture		3
<u>LIT-3106</u>	Théorie de la littérature: psychanalyse et littérature		3
<u>LIT-3109</u>	Théorie de la littérature: sujets spéciaux II		3
<u>LIT-3110</u>	Théorie de la littérature: études culturelles		3
<u>LIT-3111</u>	Théorie de la littérature: histoire littéraire		3
<u>LIT-3112</u>	Stylistique		3
<u>LIT-3113</u>	Sociocritique		3
<u>LIT-3114</u>	Atelier de théorie de la littérature		3
<u>LIT-3115</u>	Rhétorique		3

RÈGLE 10 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS:

Projet de recherche

<u>LIT-3300</u>	Recherches dirigées en études littéraires		3
-----------------	---	--	---

RÈGLE 11 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>COM-1500</u>	Communication orale en public		3
<u>GSC-1900</u>	Oeuvres scientifiques I		3
<u>GSC-1901</u>	Oeuvres scientifiques II		3
<u>HST-1903</u>	Oeuvres historiques		3
<u>LNG-1000</u>	Introduction à la description linguistique		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3
<u>LNG-3000</u>	Sémantique		3
<u>PHI-1906</u>	Oeuvres philosophiques I		3
<u>PHI-1907</u>	Oeuvres philosophiques II		3
<u>POL-1900</u>	Oeuvres politiques		3
<u>THL-1900</u>	Oeuvres religieuses		3

ou parmi les cours portant les sigles ALL, ANG, ANL, ARA, CHN, CIN, CRL, EAN, ESG, ESP, FRN, GRC, HAR, HST, ITL, JAP, LAT, LOA, PHI, PLN, POR, RUS, THT.






Réussir 6 crédits dans une seule des langues suivantes :

allemand, anglais, anglais (langue), arabe, chinois, espagnol, espagnol (langue), grec, italien, japonais, langues orientales anciennes, latin, portugais, russe.

Pour compléter son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) ou le niveau intermédiaire I (résultat de 4) dans une autre langue moderne.




RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

Histoire de la langue

EAN-2200	Étymologie grecque et latine		3
FRN-1108	Histoire de la langue française		3
FRN-1110	Linguistique française : lexicologie		3
FRN-2114	Analyse linguistique de textes		3
FRN-2115	Langue et sociétés francophones		3
FRN-2116	Lexicographie et dictionnaires		3
FRN-2117	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique		3
FRN-2119	Normes et usages du français		3
FRN-2120	Les parlers français d'Amérique du Nord	 	3
TRD-1004	Grammaire du français écrit		3


RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARMIS:

Cinéma

CIN-1000	Langage cinématographique		3
CIN-1002	Histoire et esthétique du film	 	3


RÈGLE 4 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:




Théâtre

THT-1001	Histoire du théâtre et dramaturgie I		3
THT-1004	Histoire du théâtre et dramaturgie II		3

RÈGLE 5 - 9 À 18 CRÉDITS PARMIS:






Littérature francophone

LIT-1109	Littérature maghrébine		3
LIT-1110	Introduction à la littérature négro-africaine		3
LIT-2189	Problématique de la civilisation antillaise		3
LIT-2204	Littérature de la francophonie I		3
LIT-2205	Littérature de la francophonie II		3

<u>LIT-2206</u>	Littérature de la francophonie III		3
<u>LIT-2207</u>	Introduction aux littératures francophones du Canada		3
<u>LIT-2208</u>	Littérature franco-ontarienne		3
<u>LIT-2209</u>	Littérature acadienne		3
<u>LIT-2210</u>	Essai francophone		3
<u>LIT-2211</u>	Fictions de la Franco-Amérique		3
<u>LIT-2212</u>	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939		3




RÈGLE 6 - 3 À 12 CRÉDITS PARMIS:

Littérature comparée et universelle

<u>ANG-2001</u>	English Literary Cultural Contexts		3
<u>ANG-2004</u>	American Literary Cultural Contexts		3
<u>ANG-2008</u>	Canadian Literary Cultural Contexts		3
<u>ANG-3101</u>	The Twentieth Century American Novel		3
<u>ANG-3103</u>	Twentieth Century English-Canadian Literature		3
<u>ESP-2005</u>	Literatura hispanoamericana actual		3
<u>ESP-2006</u>	Literatura española actual		3
<u>ESP-2203</u>	Cervantes y la novela moderna		3
<u>LIT-1107</u>	La littérature hispano-américaine		3
<u>LIT-1108</u>	Littératures anglaise et canadienne-anglaise		3
<u>LIT-1112</u>	Introduction à la littérature universelle		3
<u>LIT-2193</u>	Littérature de grande consommation		3
<u>LIT-2194</u>	Littératures comparées I		3
<u>LIT-2195</u>	Littératures comparées II		3
<u>LIT-2196</u>	Littératures comparées III		3
<u>LIT-2198</u>	Littérature universelle I		3
<u>LIT-2199</u>	Littérature universelle II		3
<u>LIT-2200</u>	Littérature universelle III		3

RÈGLE 7 - 6 À 12 CRÉDITS PARMIS:

Littératures ancienne, française, québécoise et comparée

<u>EAN-1001</u>	Histoire de la littérature grecque			3
<u>EAN-1002</u>	Histoire de la littérature latine			3
<u>EAN-2100</u>	Épopée grecque et latine			3

EAN-2103	La poésie en Grèce		3
EAN-2104	La poésie à Rome		3
EAN-2105	Rhétorique ancienne		3
EAN-2107	Roman grec et latin		3
EAN-2110	Annalistes et historiens grecs et latins		3
EAN-2112	Le théâtre en Grèce et à Rome		3
LIT-1903	Littérature pour la jeunesse		3
LIT-2100	Genres narratifs français au Moyen Âge		3
LIT-2101	Poésie et théâtre en France au Moyen Âge		3
LIT-2102	Idées et mouvements littéraires français au Moyen Âge		3
LIT-2103	Littérature française du Moyen Âge I		3
LIT-2104	Littérature française du Moyen Âge II		3
LIT-2105	Littérature française du Moyen Âge III		3
LIT-2106	Genres narratifs français à la Renaissance		3
LIT-2107	Poésie et théâtre en France à la Renaissance		3
LIT-2108	Idées et mouvements littéraires français à la Renaissance		3
LIT-2109	Littérature française de la Renaissance I		3
LIT-2110	Littérature française de la Renaissance II		3
LIT-2111	Littérature française de la Renaissance III		3
LIT-2112	Sujets spéciaux I en littérature française de l'Ancien Régime		3
LIT-2113	Sujets spéciaux II en littérature française de l'Ancien Régime		3
LIT-2114	Romans et nouvelles en France du XVIIe siècle		3
LIT-2115	Mouvements littéraires français du XVIIe siècle		3
LIT-2116	Poésie et théâtre français du XVIIe siècle		3
LIT-2117	Littérature française du XVIIe siècle I		3
LIT-2118	Littérature française du XVIIe siècle II		3
LIT-2119	Littérature française du XVIIe siècle III		3
LIT-2120	Genres narratifs français du XVIIIe siècle		3
LIT-2121	Théâtre français du XVIIIe siècle		3
LIT-2123	Littérature française du XVIIIe siècle I		3
LIT-2124	Littérature française du XVIIIe siècle II		3
LIT-2125	Littérature française du XVIIIe siècle III		3

LIT-2126	Sujets spéciaux I en littérature française moderne		3
LIT-2127	Sujets spéciaux II en littérature française moderne		3
LIT-2132	L'essai et la prose d'idées au Québec I		3
LIT-2133	La poésie française au XIXe siècle		3
LIT-2134	Contes et récits brefs français au XIXe siècle		3
LIT-2135	Littérature et reportage en littérature française au XIXe siècle		3
LIT-2137	Conte littéraire québécois		3
LIT-2138	Roman québécois I		3
LIT-2139	Roman québécois II		3
LIT-2140	Roman québécois III		3
LIT-2141	Roman québécois IV		3
LIT-2142	Roman québécois V		3
LIT-2143	Roman québécois VI		3
LIT-2144	La paralittérature au Québec		3
LIT-2145	Poésie québécoise, des origines à l'École littéraire de Montréal		3
LIT-2146	Poésie québécoise, du Nigog jusqu'à l'Hexagone		3
LIT-2147	Poésie québécoise, de l'Hexagone à nos jours		3
LIT-2148	La chanson québécoise		3
LIT-2149	L'essai et la prose d'idées au Québec II		3
LIT-2150	La littérature intime au Québec		3
LIT-2151	La vie littéraire au Québec, des origines à 1917		3
LIT-2152	La vie littéraire au Québec, de 1918 à nos jours		3
LIT-2154	Sujets spéciaux en littérature québécoise I		3
LIT-2155	Sujets spéciaux en littérature québécoise II		3
LIT-2156	Roman français au XIXe siècle I		3
LIT-2157	Roman français au XIXe siècle II		3
LIT-2158	Théâtre français au XIXe siècle		3
LIT-2159	Roman français au XXe siècle I		3
LIT-2160	Roman français au XXe siècle II		3
LIT-2161	Roman français au XXe siècle III		3
LIT-2162	La poésie française au XXe siècle		3
LIT-2163	L'essai français au XXe siècle		3

<u>LIT-2164</u>	Théâtre français au XXe siècle		3
<u>LIT-2165</u>	La critique littéraire en France aux XIXe et XXe siècles		3
<u>LIT-2173</u>	La nouvelle québécoise		3
<u>LIT-2176</u>	La poésie québécoise I		3
<u>LIT-2177</u>	La poésie québécoise II		3
<u>LIT-2178</u>	La poésie québécoise III		3
<u>LIT-2179</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec III		3
<u>LIT-2181</u>	Littérature française du XIXe siècle I		3
<u>LIT-2182</u>	Littérature française du XIXe siècle II		3
<u>LIT-2183</u>	Littérature française du XIXe siècle III		3
<u>LIT-2184</u>	Littérature française du XXe siècle I		3
<u>LIT-2185</u>	Littérature française du XXe siècle II		3
<u>LIT-2186</u>	Littérature française du XXe siècle III		3
<u>LIT-2191</u>	La littérature française du XXIe siècle		3
<u>LIT-2192</u>	Littérature québécoise du XXIe siècle		3
<u>LIT-2212</u>	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939		3
<u>THT-1006</u>	Théâtre du Québec I (des origines à 1980)		3
<u>THT-2003</u>	Théâtre du Québec II (de 1980 à nos jours)		3

RÈGLE 8 - 6 CRÉDITS PARMI:

Théories et approches littéraires

<u>ANG-3201</u>	Literary Criticism		3
<u>LIT-3100</u>	Théorie de la littérature: thématique		3
<u>LIT-3101</u>	Théorie de la littérature: narratologie		3
<u>LIT-3102</u>	Théorie de la littérature: théorie des genres		3
<u>LIT-3103</u>	Théorie de la littérature: sociologie de la littérature		3
<u>LIT-3104</u>	Théorie de la littérature: sujets spéciaux I		3
<u>LIT-3105</u>	Théorie de la littérature: théorie de la lecture		3
<u>LIT-3106</u>	Théorie de la littérature: psychanalyse et littérature		3
<u>LIT-3109</u>	Théorie de la littérature: sujets spéciaux II		3
<u>LIT-3110</u>	Théorie de la littérature: études culturelles		3
<u>LIT-3111</u>	Théorie de la littérature: histoire littéraire		3
<u>LIT-3112</u>	Stylistique		3






<u>LIT-3113</u>	Sociocritique		3
<u>LIT-3114</u>	Atelier de théorie de la littérature		3
<u>LIT-3115</u>	Rhétorique		3

RÈGLE 9 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS :

Projet de recherche

<u>LIT-3300</u>	Recherches dirigées en études littéraires		3
-----------------	---	--	---

RÈGLE 10 - 9 CRÉDITS PARMIS :

<u>COM-1500</u>	Communication orale en public		3
<u>GSC-1900</u>	Oeuvres scientifiques I		3
<u>GSC-1901</u>	Oeuvres scientifiques II		3
<u>HST-1903</u>	Oeuvres historiques		3
<u>LNG-1000</u>	Introduction à la description linguistique		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3
<u>LNG-3000</u>	Sémantique		3
<u>PHI-1906</u>	Oeuvres philosophiques I		3
<u>PHI-1907</u>	Oeuvres philosophiques II		3
<u>POL-1900</u>	Oeuvres politiques		3
<u>THL-1900</u>	Oeuvres religieuses		3





ou parmi les cours portant les sigles ALL, ANG, ANL, ARA, CHN, CIN, CRL, EAN, ESG, ESP, FRN, GRC, HAR, HST, ITL, JAP, LAT, LOA, PHI, PLN, POR, RUS, THT.

PROFILS D'ÉTUDES





Cours	Titre		Crédits exigés
-------	-------	--	----------------








PROFIL ENTREPRENEURIAL

12

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I		3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II		3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS :

<u>MNG-1101</u>	Gestion de la PME et sa croissance	 	3
		 	

<u>MNG-2003</u>	Planification et gestion de projets			3
<u>MNG-2102</u>	Entrepreneuriat, PME et société			3
<u>MNG-2103</u>	Stratégies adaptées à la PME			3
<u>MNG-2108</u>	Réaliser son projet entrepreneurial			3
<u>MRK-2102</u>	Comportement du consommateur			3
<u>SVS-1119</u>	Gestion des organismes communautaires			3
<u>SVS-1120</u>	Économie sociale et intervention			3

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1ELI	Études - Profil international - Baccalauréat en études littéraires	12
----------	--	----

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-20 15:02:37

BACCALAURÉAT INTÉGRÉ EN LANGUE FRANÇAISE ET RÉDACTION PROFESSIONNELLE (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 28 mai 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires à la description de la langue française; acquérir une excellente maîtrise de la langue française; développer les compétences nécessaires à l'exercice professionnel d'une fonction liée à la rédaction en langue française.

Objectifs particuliers

Langue française

- Connaître les différentes étapes qui ont marqué l'évolution de la langue française, de manière à mieux comprendre sa situation actuelle et les enjeux dont elle est l'objet;
- distinguer les différentes variétés du français contemporain;
- s'initier à la description de la langue française selon les principaux domaines de la linguistique (phonétique et phonologique, morphologie et syntaxe, lexicologie et lexicographie, etc.);
- développer sa compétence en communication écrite.

Rédaction professionnelle

- Maîtriser le français selon les normes de l'édition, les règles inhérentes aux différents genres d'écriture;
- expliquer le processus de production du texte (rédaction, édition, production);
- maîtriser le processus de rédaction et le processus de révision;
- savoir utiliser les principaux instruments de travail du rédacteur et les stratégies d'écriture en fonction du contexte de communication;
- connaître les exigences particulières du métier de rédacteur et ses règles d'éthique.

CONCENTRATIONS

- Communication publique
- Création littéraire
- Traduction

Le choix d'une concentration est obligatoire.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. L'étudiant qui choisit ce profil remplace deux cours à option en langue française par deux cours tirés du profil entrepreneurial ainsi que le projet ou le stage en rédaction par le portfolio entrepreneurial.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Isabelle Paré
isabelle.pare@lli.ulaval.ca

Directrice associée

Anne Fonteneau
418 656-2602
Anne.Fonteneau@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
OU
- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
OU
- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines
- Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.







Pour plus d'information, voir [scolarité d'immersion française](#).




DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
LANGUE FRANÇAISE ET RÉDACTION PROFESSIONNELLE			39
FRN-1102	Démarche de rédaction		3
FRN-1103	Révision linguistique		3
FRN-1104	Textes et technologies		3
FRN-2210	Rédaction administrative		3
TRD-1004	Grammaire du français écrit		3
FRN-2119	Normes et usages du français		3
FRN-2208	Synthèse de documents		3
FRN-2209	Réécriture et révision I		3
LNG-1000	Introduction à la description linguistique		3
TRD-1003	Expression écrite		3

CRL-1000	Le langage comme matériau d'expression		3
FRN-1110	Linguistique française : lexicologie		3
FRN-2120	Les parlers français d'Amérique du Nord	 	3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES		51



L'étudiant doit choisir une concentration

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS

Réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues peut choisir des cours d'anglais de niveau supérieur ou parmi les cours d'une seule autre langue moderne.

RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARMIS:







Rédaction professionnelle

FRN-3900	Projet de rédaction ou de révision professionnelle		6
FRN-3901	Stage de rédaction ou de révision professionnelle		6

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit s'inscrire aux cours [ENT-3000](#) et [ENT-3010](#).

RÈGLE 3 - 6 À 15 CRÉDITS PARMIS:




Langue française

EAN-2200	Étymologie grecque et latine		3
FRN-1108	Histoire de la langue française		3
FRN-1109	Linguistique française : phonétique		3
FRN-2114	Analyse linguistique de textes		3
FRN-2115	Langue et sociétés francophones		3
FRN-2116	Lexicographie et dictionnaires		3
FRN-2117	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique		3
FRN-3103	Analyse conversationnelle		3
LNG-2001	Sociolinguistique et analyse du discours		3
TRD-1010	Terminologie et recherche documentaire	 	3

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit s'inscrire au cours [ENT-1000](#) et à un cours parmi ADM-2900, [MNG-2103](#).

RÈGLE 4 - 9 À 18 CRÉDITS PARMIS:

Rédaction professionnelle

<u>DES-1621</u>	Design et facteurs humains		3
<u>FRN-1105</u>	Étapes d'édition et de production		3
<u>FRN-2211</u>	Textes muséologiques		3
<u>FRN-2212</u>	Textes de magazine		3
<u>FRN-2213</u>	Écriture hypermédia		3
<u>FRN-2214</u>	Textes de promotion		3
<u>FRN-3200</u>	Vulgarisation scientifique		3
<u>FRN-3902</u>	Réécriture et révision II		3

RÈGLE 5 - 15 CRÉDITS

L'étudiant doit satisfaire les exigences de sa concentration.

CONCENTRATIONS










Cours	Titre		Crédits exigés
-------	-------	--	----------------

COMMUNICATION PUBLIQUE

15

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS :

<u>COM-1000</u>	Introduction à la communication			3
<u>COM-1002</u>	Connaissance des médias québécois			3
<u>COM-1003</u>	La communication publique et ses pratiques			3
<u>COM-1004</u>	Journalisme et société			3
<u>COM-1010</u>	Histoire des médias au Québec			3
<u>COM-1011</u>	Psychosociologie de la communication			3
<u>COM-1012</u>	Écrire pour informer			3
<u>COM-2000</u>	Argumentation et communication			3
<u>COM-2001</u>	Communication multimédia			3
<u>COM-2003</u>	Initiation au journalisme écrit			3
<u>COM-2102</u>	Information internationale			3
<u>COM-2150</u>	Communication et changement d'attitude			3
<u>COM-2300</u>	Introduction aux relations publiques			3
<u>COM-2301</u>	Démarche et moyens de relations publiques			3

<u>COM-2303</u>	Communication dans les organisations			3
<u>COM-2400</u>	Introduction à la publicité sociale			3
<u>COM-2402</u>	Créativité publicitaire			3
<u>COM-2403</u>	Planification et achats dans les médias			3
<u>COM-3150</u>	Écritures et publics			3
<u>COM-3300</u>	Pratiques avancées de relations publiques			3
<u>COM-3302</u>	Plan tactique de communication			3

CRÉATION LITTÉRAIRE




15


RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMİ:

<u>CRL-1001</u>	Lecture et écriture I (roman et théâtre)			3
<u>CRL-1002</u>	L'activité créatrice en littérature			3
<u>CRL-1003</u>	Lecture et écriture II (poésie et essai)			3
<u>CRL-2000</u>	Écriture de fiction I (roman)			3
<u>CRL-2001</u>	Écriture de fiction II (récit, conte et nouvelle)			3
<u>CRL-2002</u>	Écriture de la poésie			3
<u>CRL-2003</u>	Écriture de l'essai			3
<u>CRL-2004</u>	Écriture dramatique			3
<u>CRL-2005</u>	Écriture de la chanson			3
<u>CRL-2100</u>	Écriture de scénarios pour film			3
<u>CRL-2101</u>	Écriture pour la télévision (série télévisée)			3
<u>CRL-2102</u>	L'adaptation cinématographique du texte			3
<u>CRL-2200</u>	Écriture pour enfants et adolescents			3
<u>CRL-2201</u>	Écriture des formes brèves			3
<u>CRL-2202</u>	Écritures nomades			3
<u>CRL-2203</u>	Écriture comique			3

TRADUCTION





15

<u>TRD-1000</u>	Introduction à la traduction			3
<u>TRD-1002</u>	Essential English Grammar for Writing I			3



TRD-1005	Traduction générale I		3
TRD-1006	Essential English Grammar for Writing II		3
TRD-2001	Traduction générale II		3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre		Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL			12

ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I		3
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II		3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

MNG-2003	Planification et gestion de projets	 	3
MNG-2103	Stratégies adaptées à la PME		3

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1LRP	Études - Profil international - Bacc. intégré en langue française et rédaction professionnelle		12
----------	--	--	----

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-20 15:02:37

BACCALURÉAT INTÉGRÉ EN SCIENCES HISTORIQUES ET ÉTUDES PATRIMONIALES (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 16 janvier 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Basé sur le constat que la complémentarité entre l'histoire, l'ethnologie, l'histoire de l'art, l'archivistique, l'archéologie et la muséologie constitue un élément essentiel à l'étude du patrimoine culturel, ce baccalauréat offre à l'étudiant un programme riche et flexible, lui permettant de tirer profit des six disciplines du Département des sciences historiques. Dans le but de mieux préparer l'étudiant à un marché du travail qui demande non seulement des compétences multiples, mais aussi la capacité de les utiliser simultanément et de façon complémentaire, le programme permet à chaque étudiant de développer des orientations thématiques personnelles tout en profitant des cours offerts dans toutes les disciplines du Département des sciences historiques.

Le programme offre à la fois une bonne diversification disciplinaire et une concentration suffisante pouvant mener aux études avancées dans une discipline principale. De cette manière, l'étudiant est appelé à acquérir une part de formation fondamentale choisie parmi les six disciplines du programme, tout en développant sa compréhension des disciplines voisines. Au bout du compte, il aura acquis la capacité d'étudier les traces du passé dans une perspective multidisciplinaire. Il aura aussi acquis une compréhension des enjeux théoriques et pratiques de la consignation, du classement et de l'interprétation des traces culturelles dans une perspective patrimoniale. Il pourra ainsi poursuivre des études avancées dans sa discipline principale ou intégrer le marché du travail comme intervenant dans le champ du patrimoine culturel.

OBJECTIFS

Le diplômé de ce programme sera capable :

- d'intégrer les approches de plusieurs sciences historiques dans l'étude du patrimoine;
- d'analyser les rapports au passé, en tenant compte de la variété des pratiques, des conceptions et des expressions qu'ils supposent;
- de mener une recherche ou une intervention professionnelle, en respectant les principes scientifiques fondamentaux des disciplines historiques;
- de comprendre des systèmes de pratiques institutionnelles et professionnelles dans le champ des sciences historiques;
- de considérer les dimensions internationales et interculturelles du patrimoine;
- de manifester un sens des responsabilités individuelles, notamment dans le cadre du travail en équipe pluridisciplinaire;
- de faire preuve de perspective critique et éthique dans le domaine du patrimoine.

CONCENTRATIONS

- Gestion des archives et des documents administratifs
- Archéologie
- Ethnologie
- Histoire de l'art
- Histoire
- Muséologie

Le choix d'une concentration est obligatoire.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Martine Cardin

Martine.Cardin@hst.ulaval.ca

Directeur associé

Patrice Groulx

patrice.groulx@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

La direction de programme peut exceptionnellement recevoir des candidatures à la session d'été. Le candidat doit alors communiquer avec la direction de programme pour connaître les modalités d'admission.

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
OU
- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en sciences humaines](#)

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
OU
- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en sciences humaines](#)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir [scolarité d'immersion française](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT


La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).



Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES







Cours	Titre	Crédits exigés
SCIENCES HISTORIQUES ET ÉTUDES PATRIMONIALES		36
<u>ARL-1003</u>	Archéologie analytique	3
<u>HAR-1000</u>	Méthodologie de l'histoire de l'art	3 
<u>HST-1000</u>	Lecture critique en histoire	3 
<u>PTR-1000</u>	Expressions de mémoire	3 
<u>HST-1009</u>	Recherche et rédaction en histoire	6
<u>PTR-1001</u>	Patrimoine et rapports au passé	3 
<u>ETN-1002</u>	Méthode d'enquête orale	3 
<u>GAD-1000</u>	Concepts et méthodes archivistiques	3  
<u>HST-2000</u>	Analyse critique des sources	3 
<u>PTR-3000</u>	Séminaire : sciences historiques et études du patrimoine	3 
<u>PTR-3001</u>	Projet interdisciplinaire de fin d'études	3

AUTRES ACTIVITÉS



Cours	Titre	Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES		54
L'étudiant doit satisfaire les exigences de sa concentration		
RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :		
ANL-2010 à ANL-3799		
ou parmi les cours d'une autre langue seconde.		
Pour compléter son programme, l'étudiant doit atteindre le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues.		
RÈGLE 2 - 18 CRÉDITS		
Outre les 6 crédits de la règle 1 de sa concentration, l'étudiant doit réussir 6 crédits dans deux autres concentrations (18 crédits au total).		
Archéologie		
<u>ARL-1000</u>	Modes de fabrication des artefacts	3
<u>ARL-1001</u>	L'humanité avant l'histoire	3 
<u>ARL-1101</u>	Archéologie historique nord-américaine	3
<u>ARL-1102</u>	Archéologie de la Mésopotamie	3

ARL-1103	Archéologie préhistorique nord-américaine		3
ARL-1300	Archéologie du Levant		3
ARL-2151	Archéologie médiévale		3
ETN-1004	Introduction à la culture matérielle		3
HAR-2302	L'art précolombien		3








Ethnologie

ETN-1000	Étude de sa culture			3
ETN-1003	Système des pratiques culturelles			3
ETN-1004	Introduction à la culture matérielle			3
ETN-1103	Fêtes et rituels			3
ETN-1105	Choc de cultures : le Québec contemporain			3
ETN-1107	Patrimoine culturel des francophones de l'Amérique du Nord			3
ETN-1114	Costume et culture			3
ETN-1116	Oralité et littérature			3

Gestion des archives et des documents administratifs





GAD-1002	Conception, déploiement de systèmes de gestion documentaire			3
GAD-1003	Organisation et législation dans un service			3
GAD-1100	Histoire des archives et de l'archivistique			3
PTR-2000	Ateliers de construction de la mémoire			3

Histoire



HST-1002	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle			3
HST-1003	Introduction à l'histoire du Canada			3
HST-1004	Introduction aux civilisations antiques			3
HST-1007	Émergence du monde moderne en Occident (XVIe-XVIIIe s.)			3
HST-1008	Le monde aux XIXe et XXe siècles			3
HST-1302	Histoire générale des États-Unis			3
HST-1305	Histoire générale de l'Amérique latine			3
HST-1350	Histoire de l'Afrique (XIXe-XXe siècles)			3
HST-1355	Introduction à l'histoire de l'Asie de l'Est			3
HST-2100	Histoire de la Grèce antique			3

HST-2101	Le monde romain		3
HST-2450	Le Québec aux XIXe et XXe siècles		3
HST-3901	Histoire et citoyenneté		3

Histoire de l'art

HAR-1001	L'art de l'Antiquité		3
HAR-1002	Art des XVIIIe et XIXe siècles		3
HAR-1003	L'architecture de la Renaissance à 1900		3
HAR-1004	L'art du XXe siècle, 1900-1960		3
HAR-1005	Art et architecture du Moyen Âge		3
HAR-1006	L'art de la Renaissance et du Baroque		3
HAR-1007	L'art au Québec et au Canada, 1660-1920		3
HAR-1009	L'art au Québec et au Canada, 1920-1970		3
HAR-1010	Histoire de l'architecture du Mouvement Moderne en Europe		3
HAR-2201	Architecture de la ville de Québec		3
HAR-2203	Architecture coloniale en Amérique du Nord		3




Muséologie

ARL-1101	Archéologie historique nord-américaine		3
ETN-1004	Introduction à la culture matérielle		3
MSL-1000	Introduction à la muséologie		3
PTR-2000	Ateliers de construction de la mémoire		3

RÈGLE 3 - 21 CRÉDITS PARMIS

les cours de sa concentration

RÈGLE 4 - 9 CRÉDITS PARMIS:

DDU-1200	Patrimoine et développement durable			3
GPL-3004	Séminaire-stage interculturel en Chine			6
PTR-1002	Lieux de mémoire de la francophonie nord-américaine			3
RUS-1100	Littérature russe			3
RUS-2100	Lecture et analyse de textes			3
SVS-1117	Intervention en contexte interculturel			3




ou parmi les cours portant les sigles ADM, ALL, ANG, ANT, ARC, ARV, BIO, CIN, COM, DRT, EAN, ECN, ESP, FRN, GGR, GRC, IFT, LAT, LIT, LNG, MNG, PHI, POL, PSY, SCR, SIO, SOC, THL, THT

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
ARCHÉOLOGIE		36

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:




Approche des disciplines

<u>ARL-1000</u>	Modes de fabrication des artefacts		3
<u>ARL-1001</u>	L'humanité avant l'histoire		3
<u>ARL-1101</u>	Archéologie historique nord-américaine		3
<u>ARL-1102</u>	Archéologie de la Mésopotamie		3
<u>ARL-1103</u>	Archéologie préhistorique nord-américaine		3
<u>ARL-1300</u>	Archéologie du Levant		3
<u>ARL-2151</u>	Archéologie médiévale		3
<u>ETN-1004</u>	Introduction à la culture matérielle		3
<u>HAR-2302</u>	L'art précolombien		3

RÈGLE 2 - 21 CRÉDITS PARMIS

tous les cours de premier cycle portant le sigle ARL, à l'exception de ceux des séries 800 et 900

RÈGLE 3 - 9 CRÉDITS PARMIS





<u>DDU-1200</u>	Patrimoine et développement durable			3
<u>PTR-1002</u>	Lieux de mémoire de la francophonie nord-américaine			3



ou parmi les cours portant les sigles ANT, BIO, GGR

ETHNOLOGIE		36
-------------------	--	-----------

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

Approche des disciplines



<u>ETN-1000</u>	Étude de sa culture			3
<u>ETN-1003</u>	Système des pratiques culturelles			3
<u>ETN-1004</u>	Introduction à la culture matérielle			3

<u>ETN-1103</u>	Fêtes et rituels		3
<u>ETN-1105</u>	Choc de cultures : le Québec contemporain		3
<u>ETN-1107</u>	Patrimoine culturel des francophones de l'Amérique du Nord		3
<u>ETN-1114</u>	Costume et culture		3
<u>ETN-1116</u>	Oralité et littérature		3

RÈGLE 2 - 21 CRÉDITS PARMIS:

<u>DDU-1200</u>	Patrimoine et développement durable			3
<u>ETN-1007</u>	Ethnologie et histoire du monde arabe			3
<u>ETN-1101</u>	L'histoire populaire par les chansons			3
<u>ETN-1102</u>	Patrimoine religieux du Québec			3
<u>ETN-1104</u>	Alimentation et pratiques alimentaires			3
<u>ETN-1106</u>	Culture populaire urbaine			3
<u>ETN-1108</u>	Art et iconographie de la culture populaire			3
<u>ETN-1109</u>	Patrimoine ethnologique			3
<u>ETN-1112</u>	Manières d'habiter			3
<u>ETN-1115</u>	Étude du quotidien			3
<u>ETN-1116</u>	Oralité et littérature			3
<u>ETN-1120</u>	Patrimoine et nouvelles technologies			3
<u>ETN-1122</u>	Légendes et récits de l'Amérique française			3
<u>ETN-2005</u>	Pratiques ethnologiques			3
<u>ETN-2100</u>	Approches qualitatives en ethnologie			3
<u>ETN-2200</u>	Communication et performance			3
<u>ETN-2203</u>	Immigration et interculturalité			3
<u>ETN-2204</u>	Étude de la vie privée			3
<u>ETN-2206</u>	Patrimoine culturel immatériel et musées			3
<u>ETN-2250</u>	Lectures dirigées			3
<u>ETN-3100</u>	Enseigner sa culture			3
<u>ETN-3500</u>	Sujet spécial			3
<u>ETN-3501</u>	Stage en milieu professionnel			3
<u>ETN-4000</u>	Nouveaux patrimoines et musées			3
<u>ETN-4001</u>	Tourisme et patrimoine			3



RÈGLE 3 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>DRT-1004</u>	Droit des personnes physiques et de la famille		3
<u>GPL-3004</u>	Séminaire-stage interculturel en Chine		6
<u>PTR-1002</u>	Lieux de mémoire de la francophonie nord-américaine		3
<u>SVS-1117</u>	Intervention en contexte interculturel		3









ou parmi les cours portant les sigles ADM, ANT, GGR, LNG, PSY, SOC

GESTION DES ARCHIVES ET DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS 36




RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>GAD-1002</u>	Conception, déploiement de systèmes de gestion documentaire		3
<u>GAD-1003</u>	Organisation et législation dans un service		3
<u>GAD-1100</u>	Histoire des archives et de l'archivistique		3
<u>PTR-2000</u>	Ateliers de construction de la mémoire		3

RÈGLE 2 - 21 CRÉDITS PARMIS:

<u>GAD-2100</u>	Acquisition, évaluation, sélection et conservation		3
<u>GAD-2101</u>	Classement et instruments de recherche	 	3
<u>GAD-2102</u>	Diffusion, référence et recherche		3
<u>GAD-2103</u>	Traitement de documents actifs		3
<u>GAD-2104</u>	Calendrier - documents semi-actifs		3
<u>GAD-2105</u>	Préservation et conservation des archives	 	3
<u>GAD-2106</u>	Classification, métadonnées, accès aux documents numériques		3
<u>GAD-3000</u>	Stage en archivistique		3
<u>GAD-3100</u>	Projet programme-emploi		3

RÈGLE 3 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>DDU-1200</u>	Patrimoine et développement durable	 	3
<u>GPL-3004</u>	Séminaire-stage interculturel en Chine		6
<u>PTR-1002</u>	Lieux de mémoire de la francophonie nord-américaine		3



ou parmi les cours portant les sigles COM, DRT, FRN, IFT, MNG, SIO


RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>HST-1002</u>	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle		3
<u>HST-1003</u>	Introduction à l'histoire du Canada		3
<u>HST-1004</u>	Introduction aux civilisations antiques	 	3
<u>HST-1007</u>	Émergence du monde moderne en Occident (XVIe-XVIIIe s.)		3
<u>HST-1008</u>	Le monde aux XIXe et XXe siècles		3
<u>HST-1302</u>	Histoire générale des États-Unis		3
<u>HST-1305</u>	Histoire générale de l'Amérique latine		3
<u>HST-1350</u>	Histoire de l'Afrique (XIXe-XXe siècles)		3
<u>HST-1355</u>	Introduction à l'histoire de l'Asie de l'Est		3
<u>HST-2100</u>	Histoire de la Grèce antique		3
<u>HST-2101</u>	Le monde romain		3
<u>HST-2450</u>	Le Québec aux XIXe et XXe siècles		3
<u>HST-3901</u>	Histoire et citoyenneté		3

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

Séminaires

<u>HST-2600</u>	Séminaire d'histoire européenne I		3
<u>HST-2601</u>	Séminaire d'histoire européenne II		3
<u>HST-2602</u>	Séminaire d'histoire européenne III		3
<u>HST-2603</u>	Séminaire d'histoire européenne IV		3
<u>HST-2604</u>	Séminaire d'histoire européenne V		3
<u>HST-2605</u>	Séminaire d'histoire européenne VI		3
<u>HST-2606</u>	Séminaire d'histoire des Amériques I		3
<u>HST-2607</u>	Séminaire d'histoire des Amériques II		3
<u>HST-2608</u>	Séminaire d'histoire des Amériques III		3
<u>HST-2609</u>	Séminaire d'histoire des Amériques IV		3
<u>HST-2610</u>	Séminaire d'histoire des Amériques V		3
<u>HST-2611</u>	Séminaire d'histoire des Amériques VI		3
<u>HST-2612</u>	Séminaire d'histoire non occidentale I		3
<u>HST-2613</u>	Séminaire d'histoire non occidentale II		3

HST-2614	Séminaire d'histoire non occidentale III	3
HST-2615	Séminaire d'histoire non occidentale IV	 3
HST-2616	Séminaire d'histoire non occidentale V	3
HST-2617	Séminaire d'histoire non occidentale VI	3

RÈGLE 3 - 18 CRÉDITS PARMİ:

Histoire ancienne

HST-2102	Monde hellénistique	3
HST-2103	Démocratie athénienne	3
HST-2104	Guerre et paix en Grèce ancienne	3
HST-2105	Impérialisme romain	3
HST-2106	Empire romain tardif, IIIe-VIe siècle	3
HST-2107	Droit et société à Rome	3
HST-2108	Question d'histoire ancienne I	3
HST-2109	Question d'histoire ancienne II	3



Europe médiévale

ARL-2151	Archéologie médiévale	3
HST-2150	Formation de l'espace européen, 500-1600	3
HST-2152	Les moines et la société au Moyen Âge	3
HST-2153	Question d'histoire médiévale I	3
HST-2154	Question d'histoire médiévale II	3
HST-2155	Question d'histoire médiévale III	3
HST-2156	Histoire de l'Angleterre médiévale (VIIe-XIVe siècle)	3

Europe moderne

HST-2200	La Renaissance (1450-1610)	3
HST-2201	L'éducation en Europe moderne	3
HST-2202	Religions et sociétés en Europe moderne	3
HST-2203	Vies et pratiques politiques sous l'Ancien Régime	3
HST-2204	Europe des Lumières	3
HST-2206	Question d'histoire d'Europe moderne I	3
HST-2207	Question d'histoire d'Europe moderne II	3
HST-2208	Question d'histoire d'Europe moderne III	3
HST-2209	Question d'histoire d'Europe moderne IV	3


Europe contemporaine

HST-2250	La Révolution française		3
HST-2251	Relations internationales en Europe		3
HST-2252	La Deuxième Guerre mondiale		3
HST-2253	Histoire de l'Europe de l'Est		3
HST-2254	Russie et républiques périphériques		3
HST-2255	Question d'histoire d'Europe contemporaine I		3
HST-2256	Question d'histoire d'Europe contemporaine II		3
HST-2257	Question d'histoire du monde contemporain II		3
HST-2258	Question d'histoire d'Europe contemporaine IV		3
HST-2259	Question d'histoire d'Europe contemporaine V		3
HST-2260	Question d'histoire d'Europe contemporaine III		3
HST-2261	Histoire de l'Allemagne (XIXe-XXe siècles)		3

Monde contemporain

HST-1300	État du monde : environnement économique et historique		3
HST-2301	Histoire de la politique internationale, 1815-1989		3
HST-2302	Question d'histoire africaine		3
HST-2303	Les États-Unis de Truman à Carter (1945-1980)		3
HST-2304	Les États-Unis depuis 1981		3
HST-2306	Question d'histoire du monde contemporain I		3
HST-2307	Question d'histoire des États-Unis		3
HST-2308	Question d'histoire de l'Amérique latine		3

Monde non occidental

HST-1350	Histoire de l'Afrique (XIXe-XXe siècles)		3
HST-2350	L'Afrique au XXe siècle		3
HST-2351	Histoire du monde musulman (VIe-mi-XIIIe siècle)		3
HST-2352	Question d'histoire non occidentale I		3
HST-2353	Question d'histoire non occidentale II		3
HST-2354	Question d'histoire non occidentale III		3
HST-2355	Histoire de la Chine impériale (221 avant J.-C.-1911)		3
HST-2357	Histoire du monde musulman (mi XIIIe-mi XVIIIe siècles)		3

HST-2358 Histoire du monde musulman (mi XVIIIe siècle à aujourd'hui) 3

Histoire du Québec et du Canada

Des origines à nos jours

HST-2400 Histoire des Amérindiens à l'époque coloniale 3

HST-2401 Cultures religieuses au Québec 3

HST-2402 Histoire des femmes au Québec 3

HST-2403 Médecine, santé et société au Québec, XVIIe-XXe siècle 3

HST-2404 Histoire de la ville de Québec 3

HST-2405 État, société et pouvoir au Québec, 1760-1960 3

HST-2406 Histoire des communautés francophones en Amérique du Nord  3

HST-2407 Francophonies nord-américaines : état des lieux   3

HST-2408 Histoire du catholicisme québécois 3

Avant la Confédération

HST-2425 L'espace nord-atlantique au XVIe siècle 3

HST-2426 Population et société au Québec, XVIIe-XIXe siècle 3

HST-2427 Histoire maritime de la Nouvelle-France 3

HST-2428 Québec rural, XVIIe - XIXe siècles 3

HST-2429 Amérique du Nord britannique, 1760-1867 3

HST-2430 La Nouvelle-France 3

Après la Confédération

HST-2451 Mutations du travail au Québec au XXe siècle 3

HST-2452 Partis politiques de Laurier à King 3

HST-2453 Nationalisme au Canada français 3

HST-2454 Avènement de la consommation de masse au Québec 3

HST-2455 Histoire, mémoire, identité: Québec et Canada contemporains 3

HST-2456 Histoire sociale du Québec 3

HST-2457 Histoire économique du Québec 3

HST-2459 Question d'histoire du Canada I 3

HST-2460 Question d'histoire du Canada II 3




HST-2461 Question d'histoire du Canada III 3

<u>HST-2462</u>	Question d'histoire du Québec I		3
<u>HST-2463</u>	Question d'histoire du Québec II		3
<u>HST-2464</u>	Question d'histoire du Québec III		3
<u>HST-2465</u>	Question d'histoire de la Nouvelle-France I		3
<u>HST-2466</u>	Question d'histoire de la Nouvelle-France II		3
<u>HST-2467</u>	Question d'histoire de l'Amérique du Nord britannique		3
<u>HST-2468</u>	Histoire des relations internationales du Canada et du Québec depuis 1867		3
<u>HST-2469</u>	Les années 1960 : le Québec dans l'espace transnational		3

Autres cours

<u>ARL-1101</u>	Archéologie historique nord-américaine		3
<u>ARL-1103</u>	Archéologie préhistorique nord-américaine		3
<u>ETN-1004</u>	Introduction à la culture matérielle		3
<u>ETN-1101</u>	L'histoire populaire par les chansons		3
<u>ETN-1104</u>	Alimentation et pratiques alimentaires		3
<u>HAR-1004</u>	L'art du XXe siècle, 1900-1960		3
<u>HAR-1006</u>	L'art de la Renaissance et du Baroque		3
<u>HST-2500</u>	Les âges de la vie en Occident, XVIIIe-XXe siècles		3
<u>HST-2501</u>	Question d'histoire générale		3
<u>HST-2502</u>	Histoire et communication		3
<u>HST-2503</u>	Histoire et méthodes		3
<u>HST-2504</u>	Projet-Programme d'emploi		3
<u>HST-2506</u>	Lectures dirigées		3
<u>PTR-2000</u>	Ateliers de construction de la mémoire		3

RÈGLE 4 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>DDU-1200</u>	Patrimoine et développement durable			3
<u>GPL-3004</u>	Séminaire-stage interculturel en Chine			6
<u>PTR-1002</u>	Lieux de mémoire de la francophonie nord-américaine			3

ou parmi les cours portant les sigles ANT, COM, DRT, EAN, ECN, FRN, GGR, LIT, LNG, PHI, POL, PSY, SOC, THL, SCR

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>HAR-1001</u>	L'art de l'Antiquité		3
<u>HAR-1002</u>	Art des XVIIIe et XIXe siècles		3
<u>HAR-1003</u>	L'architecture de la Renaissance à 1900		3
<u>HAR-1004</u>	L'art du XXe siècle, 1900-1960		3
<u>HAR-1005</u>	Art et architecture du Moyen Âge		3
<u>HAR-1006</u>	L'art de la Renaissance et du Baroque		3
<u>HAR-1007</u>	L'art au Québec et au Canada, 1660-1920		3
<u>HAR-1009</u>	L'art au Québec et au Canada, 1920-1970		3
<u>HAR-1010</u>	Histoire de l'architecture du Mouvement Moderne en Europe		3
<u>HAR-2201</u>	Architecture de la ville de Québec		3
<u>HAR-2203</u>	Architecture coloniale en Amérique du Nord		3

RÈGLE 2 - 21 CRÉDITS PARMIS:

Art médiéval




<u>HAR-2150</u>	L'art en Italie, 1250-1400		3
<u>HAR-2151</u>	L'art roman		3

Art de la période moderne


<u>HAR-2175</u>	L'art du Baroque		3
<u>HAR-2176</u>	L'art en France, 1500-1700		3
<u>HAR-2177</u>	Théories italiennes		3
<u>HAR-2178</u>	La Renaissance italienne		3
<u>HAR-2179</u>	L'art du XVIe siècle européen		3
<u>HAR-2180</u>	Art et histoire		3
<u>HAR-2206</u>	Architecture française, XVIe-XVIIe siècles		3
<u>HAR-2212</u>	Pratiques architecturales contemporaines		3

Art des XIXe et XXe siècles

<u>HAR-2200</u>	Villes modernes et banlieues		3
<u>HAR-2202</u>	Architecture et postmodernité		3
<u>HAR-2205</u>	La ville et son image		3
<u>HAR-2250</u>	Néoclassicisme		3
<u>HAR-2251</u>	Surréalisme		3

HAR-2252	Expressionnisme allemand		3
HAR-2253	Le symbolisme et ses antécédents		3
HAR-2254	Le romantisme en Europe		3
HAR-2255	Art contemporain		3
HAR-2256	L'art américain depuis 1945		3
HAR-2257	L'art qui se fait		3
HAR-2258	L'art et le féminisme		3
HAR-2259	Cubismes		3
HAR-2260	Les Avant-gardes russes		3
HAR-2261	Cobra et ses environs		3
HAR-2262	Dada		3
HAR-2263	Futurisme italien		3
HAR-2264	De Goya à Picasso : l'art espagnol au XIXe siècle		3
HAR-2310	Photographie et postphotographie		3
HAR-2311	Minimalisme et postminimalisme		3
HAR-2316	L'art contemporain et le corps		3

Art du Québec, du Canada et de l'Amérique (XVIe-XIXe siècles)



HAR-2300	La peinture au Québec de 1791 à 1867		3
HAR-2302	L'art précolombien		3
HAR-2303	L'art actuel au Québec		3
HAR-2305	Art de l'Empire britannique (1750-1920)		3
HAR-2306	L'image rurale dans les arts plastiques au Québec : 1860-1930		3
HAR-2308	Ouest américain (1830-1920)		3
HAR-2309	L'artiste et ses doubles en Amérique du Nord		3
HAR-2313	Art canadien dans un contexte international (1880-1920)		3
HAR-2315	Art américain 1900-1945		3

Méthodologie





HAR-2204	Histoire de la critique architecturale		3
HAR-2350	Théories et méthodes de l'art contemporain		3

Pratiques de l'histoire de l'art

HAR-1400	Voyage d'étude d'art I		1
--------------------------	------------------------	--	---

HAR-1401	Voyage d'étude d'art II		1
HAR-1402	Voyage d'étude d'art III		1
HAR-2400	L'art et le musée		3
HAR-2401	Travaux pratiques		3
MSL-1000	Introduction à la muséologie		3



Autres cours

HAR-2211	Histoire du design		3
HAR-2312	Approches occidentales du jardin		3
HAR-2450	Initiative d'étudiant		3
HAR-2451	Lecture I		1
HAR-2452	Lecture II		2

Questions d'art

HAR-2500	Question d'art I		3
HAR-2501	Question d'art II		3
HAR-2502	Question d'art III		3
HAR-2503	Question d'art IV		3
HAR-2504	Question d'art V		3
HAR-2505	Question d'art VI		3
HAR-2506	Question d'art VII		3
HAR-2507	Question d'art VIII		3
HAR-2508	Question d'art IX		3
HAR-2509	Question d'art X		3
HAR-2510	Question d'art XI		3
HAR-2511	Question d'art XII		3

RÈGLE 3 - 9 CRÉDITS PARMIS:

DDU-1200	Patrimoine et développement durable			3
FRN-1100	Le langage comme matériau d'expression			3
FRN-1101	L'activité créatrice en littérature			3
FRN-1700	Lecture et écriture I (roman et théâtre)			3
FRN-1701	Lecture et écriture II (poésie et essai)			3
FRN-2100	Création littéraire et autres arts			3



FRN-2101	Atelier de récitation de textes littéraires		3
FRN-2102	Écriture de fiction I (roman)		3
FRN-2103	Écriture de fiction II (récit, conte et nouvelle)		3
FRN-2104	Écriture de la poésie		3
FRN-2105	Écriture dramatique		3
FRN-2106	Écriture de l'essai		3
FRN-2107	Écriture pour la télévision (série télévisée)		3
FRN-2108	Écriture pour enfants et adolescents		3
FRN-2109	Écriture comique		3
FRN-2110	Écriture de la chanson		3
FRN-2111	Écriture de scénarios pour film		3
FRN-2112	Écriture et nouvelles technologies		3
FRN-2113	Adaptation cinématographique du texte		3
FRN-3700	Sujets spéciaux I		3
FRN-3701	Sujets spéciaux II		3
GPL-3004	Séminaire-stage interculturel en Chine		6
PTR-1002	Lieux de mémoire de la francophonie nord-américaine		3
RUS-1100	Littérature russe		3
RUS-2100	Lecture et analyse de textes		3

ou parmi les cours portant les sigles ALL, ANG, ANT, ARC, ARV, CIN, EAN, ESP, GRC, LAT, LIT, PHI, POL, SOC, THT

MUSÉOLOGIE


36

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :

ARL-1101	Archéologie historique nord-américaine		3
ETN-1004	Introduction à la culture matérielle		3
MSL-1000	Introduction à la muséologie		3
PTR-2000	Ateliers de construction de la mémoire		3

RÈGLE 2 - 21 CRÉDITS PARMIS :

Art et musée

HAR-1002	Art des XVIIIe et XIXe siècles		3
HAR-1005	Art et architecture du Moyen Âge		3

HAR-100Z	L'art au Québec et au Canada, 1660-1920		3
HAR-2264	De Goya à Picasso : l'art espagnol au XIXe siècle		3
HAR-2303	L'art actuel au Québec		3
HAR-2400	L'art et le musée		3
HAR-2402	Préservation des oeuvres d'art et des biens culturels		3

Société et musée

ARL-1500	Archéologie romaine		3
ETN-1102	Patrimoine religieux du Québec		3
ETN-1115	Étude du quotidien		3
ETN-1120	Patrimoine et nouvelles technologies		3
ETN-2005	Pratiques ethnologiques		3
ETN-2201	Ethnologie industrielle		3
ETN-2206	Patrimoine culturel immatériel et musées		3
ETN-2900	Traditions et action culturelle		3
ETN-3100	Enseigner sa culture		3
ETN-3500	Sujet spécial		3
GAD-2100	Acquisition, évaluation, sélection et conservation		3
GAD-2101	Classement et instruments de recherche		3
GAD-2102	Diffusion, référence et recherche		3
HST-2502	Histoire et communication		3

RÈGLE 3 - 9 CRÉDITS PARMIS :

DDU-1200	Patrimoine et développement durable		3
GPL-3004	Séminaire-stage interculturel en Chine		6
PTR-1002	Lieux de mémoire de la francophonie nord-américaine		3





ou parmi les cours portant les sigles ANT, COM, DRT, EAN, ECN, FRN, GGR, LIT, LNG, PHI, POL, PSY, SOC, THL, SCR

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL		9

Pour compléter à 12 crédits le profil entrepreneurial, l'étudiant doit réussir un cours à déterminer avec la direction de programme, selon la concentration choisie.



ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I		3
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II		3

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1PTR	Études - Profil international - Baccalauréat intégré en sciences historiques et études patrimoniales	12
----------	--	----

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-20 15:02:37

BACCALURÉAT INTÉGRÉ EN ÉTUDES INTERNATIONALES ET LANGUES MODERNES (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 2 mai 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Programme de formation résolument multidisciplinaire, le baccalauréat en études internationales et langues modernes a pour objectif de former l'étudiant pour qu'il soit apte à mener une carrière internationale dans divers domaines d'activité. Dans cet esprit, le programme vise à outiller l'étudiant dans deux langues modernes afin qu'il soit en mesure d'interpréter correctement la réalité d'une ou plusieurs aires culturelles ou géographiques et de prendre en charge des dossiers liés à des questions internationales dans différents secteurs (développement international, coopération internationale, culture, environnement, santé, etc.) dans la langue du pays concerné.

Le baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes vise l'atteinte des objectifs suivants :

- le développement d'un esprit critique à l'égard des enjeux internationaux;
- l'acquisition de deux langues modernes;
- le développement de qualités personnelles nécessaires à l'exercice d'une profession aux facettes multiples.

À la fin du programme d'études, l'étudiant aura acquis :

- des connaissances sur le monde, les réalités internationales et les relations entre les cultures;
- des méthodes et des outils de travail pour recueillir, analyser et traiter l'information;
- une connaissance disciplinaire en sciences humaines (histoire, géographie, communication, science politique, économie, anthropologie, sociologie, linguistique, littérature) pour analyser et interpréter des problèmes d'ordre international;
- des connaissances liées à la culture et à la civilisation des régions correspondant aux langues étudiées.

Il aura atteint :

- des compétences de niveau intermédiaire ou de niveau avancé élevé dans l'utilisation d'une deuxième et d'une troisième langue.

Il aura développé :

- des qualités personnelles et scientifiques essentielles à l'exercice d'un emploi aux exigences multiples (sens éthique, sens de l'organisation, initiative, autonomie, esprit d'analyse et de synthèse, sens critique, jugement, capacité d'adaptation).

CONCENTRATIONS

L'étudiant doit choisir trois concentrations : une première langue d'études, une deuxième langue d'études et une discipline :

Compétence langagière : première langue d'études

Allemand
Anglais
Arabe
Chinois
Espagnol
Italien
Japonais
Portugais
Russe

Compétence langagière : deuxième langue d'études

Allemand
Anglais
Arabe
Chinois
Espagnol
Italien
Japonais
Portugais
Russe

Discipline

Communication publique
Développement international
Économique
Environnement
Politique

PROFILS D'ÉTUDES

Profil développement durable

Le profil en développement durable constitue le parcours idéal pour l'étudiant qui veut approfondir ses connaissances dans l'application des concepts du développement durable et dans la compréhension de ses enjeux. Il vise à valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes tout en permettant à l'étudiant de développer ses compétences en lien avec le développement durable et son domaine d'études. Le profil est constitué de 12 crédits, soit 3 crédits pour le cours obligatoire DDU-1000 Fondements du développement durable, 3 crédits pour un cours spécialisé lié à la discipline du programme de l'étudiant, 6 crédits pouvant prendre la forme d'un stage, d'un projet d'intervention ou d'un ou deux cours spécialisés sélectionnés à partir d'une liste préétablie.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Isabelle Collombat

isabelle.collombat@lli.ulaval.ca

Directrice associée

Nicole Quimper

418 656-2131 poste 4873

nicole.quimper@flsh.ulaval.ca

Pour information

gestion.int@flsh.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau intermédiaire II en anglais. La réussite du cours [ANL-2020](#) Intermediate English II ou un résultat d'au moins 675 au test TOEIC est exigé. Ce test d'équivalence est obligatoire à l'admission. Le candidat qui n'atteint pas le niveau minimal requis peut faire une mise à niveau comme étudiant libre.

La demande d'admission doit être accompagnée du choix des langues d'études. Prière de remplir le formulaire disponible à l'adresse suivante :

<http://www.flsh.ulaval.ca/etudes/gestion-des-etudes/formulaires-et-guides-utiles/choix-de-langues-detudes-a-ladmission/>.

De plus, le candidat choisissant comme première ou deuxième langue d'études :

- l'anglais : doit faire la preuve d'avoir atteint, en anglais, des compétences de niveau avancé II. La réussite du cours [ANL-3020](#) Advanced English II ou un résultat d'au moins 825 au test TOEIC est exigé. Ce test d'équivalence est obligatoire à l'admission. Le candidat qui n'a pas acquis ce niveau peut effectuer une mise à niveau à l'École de langues. Ces cours ne sont pas contributoires au programme.
- l'espagnol : doit faire la preuve d'avoir atteint, en espagnol, des compétences de niveau intermédiaire II. La réussite du cours [ESG-2020](#) Espanol intermedio II satisfait à l'exigence. Un test d'équivalence est obligatoire à l'admission. Le candidat qui n'a pas acquis ce niveau peut effectuer une mise à

niveau à l'École de langues. Ces cours ne sont pas contributives au programme.

- l'allemand, l'arabe, le chinois, l'italien, le japonais, le portugais ou le russe : peut le faire même s'il ne possède pas de connaissance préalable. Un test d'équivalence est obligatoire à l'admission.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau intermédiaire II en anglais. La réussite du cours [ANL-2020](#) Intermediate English II ou un résultat d'au moins 675 au test TOEIC est exigé. Ce test d'équivalence est obligatoire à l'admission. Le candidat qui n'atteint pas le niveau minimal requis peut faire une mise à niveau comme étudiant libre.

OU

- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en lettres](#).

La demande d'admission doit être accompagnée du choix des langues d'études. Prière de remplir le formulaire disponible à l'adresse suivante : <http://www.flsh.ulaval.ca/etudes/gestion-des-etudes/formulaires-et-guides-utiles/choix-de-langues-detudes-a-ladmission/>.

Le candidat choisissant comme première ou deuxième langue d'études :

- l'anglais : doit faire la preuve d'avoir atteint, en anglais, des compétences de niveau avancé II. La réussite du cours [ANL-3020](#) Advanced English II ou un résultat d'au moins 825 au test TOEIC est exigé. Ce test d'équivalence est obligatoire à l'admission. Le candidat qui n'a pas acquis ce niveau peut effectuer une mise à niveau à l'École de langues. Ces cours ne sont pas contributives au programme.
- l'espagnol : doit faire la preuve d'avoir atteint, en espagnol, des compétences de niveau intermédiaire II. La réussite du cours [ESG-2020](#) Espanol intermedio II satisfait à l'exigence. Un test d'équivalence est obligatoire à l'admission. Le candidat qui n'a pas acquis ce niveau peut effectuer une mise à niveau à l'École de langues. Ces cours ne sont pas contributives au programme.
- l'allemand, l'arabe, le chinois, l'italien, le japonais, le portugais ou le russe : peut le faire même s'il ne possède pas de connaissance préalable. Un test d'équivalence est obligatoire à l'admission.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau intermédiaire II en anglais. La réussite du cours [ANL-2020](#) Intermediate English II ou un résultat d'au moins 675 au test TOEIC est exigé. Ce test d'équivalence est obligatoire à l'admission.

OU

- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en lettres](#).

La demande d'admission doit être accompagnée du choix des langues d'études. Prière de remplir le formulaire disponible à l'adresse suivante : <http://www.fish.ulaval.ca/etudes/gestion-des-etudes/formulaires-et-guides-utiles/choix-de-langues-detudes-a-ladmission/>.

Le candidat choisissant comme première ou deuxième langue d'études :

- l'anglais : doit faire la preuve d'avoir atteint, en anglais, des compétences de niveau avancé II. La réussite du cours [ANL-3020](#) Advanced English II ou un résultat d'au moins 825 au test TOEIC est exigé. Ce test d'équivalence est obligatoire à l'admission. Le candidat qui n'a pas acquis ce niveau peut effectuer une mise à niveau à l'École de langues. Ces cours ne sont pas contributives au programme.
- l'espagnol : doit faire la preuve d'avoir atteint, en espagnol, des compétences de niveau intermédiaire II. La réussite du cours [ESG-2020](#) Espanol intermedio II satisfait à l'exigence. Un test d'équivalence est obligatoire à l'admission. Le candidat qui n'a pas acquis ce niveau peut effectuer une mise à niveau à l'École de langues. Ces cours ne sont pas contributives au programme.
- l'allemand, l'arabe, le chinois, l'italien, le japonais, le portugais ou le russe : peut le faire même s'il ne possède pas de connaissance préalable. Un test d'équivalence est obligatoire à l'admission.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir [scolarité d'immersion française](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).








Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

L'étudiant doit choisir trois concentrations :
 - une concentration disciplinaire (21 crédits);
 - une langue principale (30 crédits);
 - une langue secondaire (21 crédits).

S'adresser à sa direction de programme pour procéder au choix.

<u>COM-2102</u>	Information internationale			3
<u>GGR-1000</u>	Introduction à la carte du monde			3
<u>HST-1008</u>	Le monde aux XIXe et XXe siècles			3
<u>HST-1300</u>	État du monde : environnement économique et historique			3
<u>ETN-1001</u>	Exercices méthodologiques			3
<u>HST-3020</u>	Ordre mondial au XXIe siècle : problématiques et perspectives			3






CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------


ALLEMAND (PREMIÈRE LANGUE)






30

RÈGLE 1 - 15 À 30 CRÉDITS PARI:

<u>ALL-1010</u>	Allemand élémentaire I			3
<u>ALL-1020</u>	Allemand élémentaire II			3
<u>ALL-1101</u>	Lecture en allemand I			3
<u>ALL-2010</u>	Deutsch : Mittelstufe I			3
<u>ALL-2020</u>	Deutsch : Mittelstufe II			3
<u>ALL-2100</u>	Phonetik			3
<u>ALL-3010</u>	Deutsch : Oberstufe I			3
<u>ALL-3020</u>	Deutsch : Oberstufe II			3
<u>ALL-3101</u>	Praktisches Deutsch			3
<u>ALL-3102</u>	Deutsch schreiben			3
<u>ALL-3103</u>	Übersetzung			3





RÈGLE 2 - 0 À 15 CRÉDITS PARI:

<u>ALL-2200</u>	Les espaces germanophones et leur culture			3
<u>HST-2252</u>	La Deuxième Guerre mondiale			3

<u>HST-2261</u>	Histoire de l'Allemagne (XIXe-XXe siècles)		3
<u>HST-2301</u>	Histoire de la politique internationale, 1815-1989		3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde	 	3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales	 	3
<u>POL-2302</u>	Relations internationales en Europe depuis 1945		3









ANGLAIS (PREMIÈRE LANGUE)

30

<u>ANG-1003</u>	Written Communication I		3
<u>ANG-2000</u>	Written Communication II		3
<u>ANL-3900</u>	Workplace English		3
<u>TRD-1002</u>	Essential English Grammar for Writing I	 	3
<u>TRD-1006</u>	Essential English Grammar for Writing II		3




RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS :

<u>ANG-1000</u>	Literary Genres: Short Story		3
<u>ANG-1002</u>	Introduction to Linguistics		3
<u>ANG-1004</u>	Literary Genres: Poetry		3
<u>ANG-1005</u>	Literary Genres: Theatre		3
<u>ANG-1006</u>	Theory and Practice in Analyzing Texts		3
<u>ANG-2001</u>	English Literary Cultural Contexts		3
<u>ANG-2003</u>	History of the English Language		3
<u>ANG-2004</u>	American Literary Cultural Contexts		3
<u>ANG-2006</u>	Children's Literature		3
<u>ANG-2502</u>	Understanding Grammar		3
<u>ANG-3103</u>	Twentieth Century English-Canadian Literature		3
<u>ECN-1130</u>	Relations économiques Canada-États-Unis		3
<u>GGR-2514</u>	Géographie des États-Unis		3
<u>HST-1302</u>	Histoire générale des États-Unis		3
<u>HST-2156</u>	Histoire de l'Angleterre médiévale (VIIe-XIVe siècle)		3
<u>HST-2303</u>	Les États-Unis de Truman à Carter (1945-1980)		3
<u>HST-2304</u>	Les États-Unis depuis 1981		3
<u>POL-1001</u>	Politique et démocratie au Canada et au Québec	 	3

<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde			3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales			3
<u>POL-2200</u>	Institutions politiques américaines			3
<u>POL-2313</u>	Relations internationales des États-Unis			3
<u>POL-2320</u>	Dynamique du système américain			3
<u>POL-2326</u>	Coopération dans les Amériques			3
<u>TRD-2209</u>	General Translation			3

ARABE (PREMIÈRE LANGUE)

30

<u>ARA-1010</u>	Arabe élémentaire I			3
<u>ARA-1020</u>	Arabe élémentaire II			3
<u>ARA-2010</u>	Arabe intermédiaire I			3
<u>ARA-2020</u>	Arabe intermédiaire II			3
<u>ARA-3010</u>	Arabe avancé I			3


RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANT-1102</u>	Anthropologie du religieux			3
<u>ANT-1202</u>	Afrique subsaharienne : diversité culturelle et mondialisation			3
<u>ANT-1206</u>	Anthropologie du Moyen-Orient et du Maghreb			3
<u>ARA-1200</u>	Maroc : langue et culture			3
<u>ETN-1007</u>	Ethnologie et histoire du monde arabe			3
<u>HST-1004</u>	Introduction aux civilisations antiques			3
<u>HST-2351</u>	Histoire du monde musulman (VIe-mi-XIIIe siècle)			3
<u>HST-2357</u>	Histoire du monde musulman (mi XIIIe-mi XVIIIe siècles)			3
<u>HST-2358</u>	Histoire du monde musulman (mi XVIIIe siècle à aujourd'hui)			3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde			3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales			3
<u>POL-2315</u>	La politique au Moyen-Orient			3
<u>SCR-1000</u>	Introduction à l'étude des religions			3
<u>SCR-2105</u>	L'islam			3
<u>SCR-2122</u>	Étude de textes arabes			3

CHINOIS (PREMIÈRE LANGUE)

30

RÈGLE 1 - 15 À 18 CRÉDITS PARMIS:



<u>CHN-1010</u>	Chinois élémentaire I		3
<u>CHN-1020</u>	Chinois élémentaire II		3
<u>CHN-1021</u>	Chinois intensif élémentaire		6
<u>CHN-2010</u>	Chinois intermédiaire I		3
<u>CHN-2020</u>	Chinois intermédiaire II		3
<u>CHN-3010</u>	Chinois avancé I		3
<u>CHN-3020</u>	Chinois avancé II		3

RÈGLE 2 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANT-1205</u>	Sociétés et cultures d'Asie du Sud-Est d'hier à aujourd'hui		3	
<u>ANT-2311</u>	Anthropologie des sociétés socialistes et postsocialistes		3	
<u>CHN-2300</u>	Immersion en langue et culture chinoises (offert en Chine)		6	
<u>GGR-2504</u>	Géographie de l'Asie du Sud-Est		3	
<u>GGR-2515</u>	Géographie du Pacifique Sud		3	
<u>GPL-3004</u>	Séminaire-stage interculturel en Chine		6	
<u>HST-1355</u>	Introduction à l'histoire de l'Asie de l'Est		3	
<u>HST-2355</u>	Histoire de la Chine impériale (221 avant J.-C.-1911)		3	
<u>HST-2356</u>	Histoire de la Chine contemporaine (depuis 1912)		3	
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde			3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales			3
<u>POL-2305</u>	Relations internationales en Asie		3	
<u>POL-2316</u>	Chine et Japon : systèmes politiques comparés		3	
<u>POL-2319</u>	État et société en Asie orientale		3	
<u>SOC-2131</u>	Chine, Inde et mondialisation		3	
<u>SCR-2108</u>	Le bouddhisme			3
<u>SCR-2121</u>	Introduction aux religions chinoises		3	

ESPAGNOL (PREMIÈRE LANGUE)





30

<u>ESP-1000</u>	Estructuras del español I		3
<u>ESP-1001</u>	Estructuras del español II		3
<u>ESP-1002</u>	Conversación		3
<u>ESP-1003</u>	Redacción I		3
<u>ESP-1004</u>	Redacción II		3

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANT-1200</u>	Anthropologie du Mexique		3
<u>ANT-1203</u>	Anthropologie de l'Amérique du Sud	 	3
<u>ESG-3100</u>	Producción de documentos prácticos	 	3
<u>ESP-2000</u>	Culture espagnole	 	3
<u>ESP-2001</u>	Las letras hispánicas : historia y sociedad	 	3
<u>ESP-2002</u>	El español en el mundo		3
<u>ESP-2003</u>	Cultura de América Latina		3
<u>ESP-2005</u>	Literatura hispanoamericana actual		3
<u>ESP-2006</u>	Literatura española actual		3
<u>ESP-2007</u>	Literatura española del medioevo al realismo	 	3
<u>ESP-2008</u>	El español en el tiempo y la sociedad		3
<u>ESP-2200</u>	Literatura y cultura hispanoamericanas : orígenes-S. XIX		3
<u>ESP-2204</u>	Cine y literaturas hispánicas		3
<u>GIE-4038</u>	Estrategias para el desarrollo de mercados en América Latina		3
<u>GGR-2502</u>	Géographie de l'Amérique latine		3
<u>HAR-2302</u>	L'art précolombien		3
<u>HST-1305</u>	Histoire générale de l'Amérique latine		3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde	 	3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales	 	3
<u>POL-2326</u>	Coopération dans les Amériques		3
<u>SOC-2103</u>	Afrique, Amérique latine et mondialisation		3
<u>TRD-2150</u>	Traduction espagnole (textes pratiques)		3
<u>TRD-2151</u>	Traduction espagnole (textes littéraires et sociologiques)		3

RÈGLE 1 - 15 À 18 CRÉDITS PARMIS:

<u>ITL-1010</u>	Italiano elementare I		3
<u>ITL-1020</u>	Italiano elementare II		3
<u>ITL-2010</u>	Italiano intermedio I		3
<u>ITL-2020</u>	Italiano intermedio II		3
<u>ITL-3010</u>	Italiano avanzato I		3
<u>ITL-3020</u>	Italiano avanzato II		3

RÈGLE 2 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:



<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale			3
<u>EAN-2001</u>	Mythologie gréco-romaine			3
<u>EAN-2150</u>	La vie quotidienne en Grèce et à Rome			3
<u>HAR-1001</u>	L'art de l'Antiquité			3
<u>HAR-1006</u>	L'art de la Renaissance et du Baroque			3
<u>HAR-2177</u>	Théories italiennes			3
<u>HST-1002</u>	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle			3
<u>HST-1004</u>	Introduction aux civilisations antiques			3
<u>HST-1900</u>	Christianisme de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge			3
<u>HST-2101</u>	Le monde romain			3
<u>HST-2107</u>	Droit et société à Rome			3
<u>HST-2151</u>	Archéologie médiévale			3
<u>HST-2252</u>	La Deuxième Guerre mondiale			3
<u>HST-2301</u>	Histoire de la politique internationale, 1815-1989			3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde			3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales			3
<u>POL-2302</u>	Relations internationales en Europe depuis 1945			3

JAPONAIS (PREMIÈRE LANGUE)

30

RÈGLE 1 - 15 À 18 CRÉDITS PARMIS:

<u>JAP-1010</u>	Japonais élémentaire I		3
-----------------	------------------------	---	---

<u>JAP-1020</u>	Japonais élémentaire II		3
<u>JAP-1021</u>	Japonais intensif élémentaire		6
<u>JAP-2010</u>	Japonais intermédiaire I		3
<u>JAP-2020</u>	Japonais intermédiaire II		3
<u>JAP-3010</u>	Japonais avancé I		3
<u>JAP-3020</u>	Japonais avancé II		3

RÈGLE 2 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANT-1205</u>	Sociétés et cultures d'Asie du Sud-Est d'hier à aujourd'hui		3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale	 	3
<u>GGR-2504</u>	Géographie de l'Asie du Sud-Est		3
<u>GGR-2515</u>	Géographie du Pacifique Sud		3
<u>HST-1355</u>	Introduction à l'histoire de l'Asie de l'Est		3
<u>HST-2252</u>	La Deuxième Guerre mondiale		3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde	 	3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales	 	3
<u>POL-2305</u>	Relations internationales en Asie		3
<u>POL-2316</u>	Chine et Japon : systèmes politiques comparés		3
<u>POL-2319</u>	État et société en Asie orientale		3

PORTUGAIS (PREMIÈRE LANGUE)

30

RÈGLE 1 - 15 À 18 CRÉDITS PARMIS:

<u>POR-1010</u>	Portugais élémentaire I		3
<u>POR-1011</u>	Portugais intensif élémentaire 1		3
<u>POR-1020</u>	Portugais élémentaire II		3
<u>POR-1021</u>	Portugais intensif élémentaire		6
<u>POR-1022</u>	Portugais intensif élémentaire 2		3
<u>POR-2010</u>	Portugais intermédiaire I		3
<u>POR-2020</u>	Portugais intermédiaire II		3
<u>POR-3010</u>	Portugais avancé I		3
<u>POR-3020</u>	Portugais avancé II		3





RÈGLE 2 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANT-1203</u>	Anthropologie de l'Amérique du Sud			3
<u>ANT-1208</u>	Brésil pluriel			3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale			3
<u>GIE-4038</u>	Estrategias para el desarrollo de mercados en América Latina			3
<u>GGR-2502</u>	Géographie de l'Amérique latine			3
<u>HST-1305</u>	Histoire générale de l'Amérique latine			3
<u>HST-2308</u>	Question d'histoire de l'Amérique latine			3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde			3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales			3
<u>POL-2326</u>	Coopération dans les Amériques			3
<u>SOC-2103</u>	Afrique, Amérique latine et mondialisation			3


RUSSE (PREMIÈRE LANGUE)





30

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>RUS-1010</u>	Russe élémentaire I			3
<u>RUS-1020</u>	Russe élémentaire II			3
<u>RUS-1021</u>	Russe intensif élémentaire			6
<u>RUS-2010</u>	Russe intermédiaire I			3
<u>RUS-2020</u>	Russe intermédiaire II			3
<u>RUS-2021</u>	Russe intensif sur mesure			6
<u>RUS-3010</u>	Russe avancé I			3

RÈGLE 2 - 15 CRÉDITS PARMIS:





<u>ANT-2311</u>	Anthropologie des sociétés socialistes et postsocialistes			3
<u>CIN-1102</u>	Mouvements ou écoles cinématographiques I			3
<u>GGR-2503</u>	Géographie de la Russie et des républiques périphériques			3
<u>HST-2252</u>	La Deuxième Guerre mondiale			3
<u>HST-2253</u>	Histoire de l'Europe de l'Est			3
<u>HST-2254</u>	Russie et républiques périphériques			3
<u>HST-2301</u>	Histoire de la politique internationale, 1815-1989			3

<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde			3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales			3
<u>POL-2300</u>	La Russie post-soviétique			3
<u>RUS-1100</u>	Littérature russe			3
<u>RUS-2100</u>	Lecture et analyse de textes			3

ALLEMAND (DEUXIÈME LANGUE)

21

RÈGLE 1 - 12 À 21 CRÉDITS PARMIS :

<u>ALL-1010</u>	Allemand élémentaire I			3
<u>ALL-1020</u>	Allemand élémentaire II			3
<u>ALL-1101</u>	Lecture en allemand I			3
<u>ALL-2010</u>	Deutsch : Mittelstufe I			3
<u>ALL-2020</u>	Deutsch : Mittelstufe II			3
<u>ALL-2100</u>	Phonetik			3
<u>ALL-3010</u>	Deutsch : Oberstufe I			3
<u>ALL-3020</u>	Deutsch : Oberstufe II			3
<u>ALL-3101</u>	Praktisches Deutsch			3
<u>ALL-3102</u>	Deutsch schreiben			3
<u>ALL-3103</u>	Übersetzung			3




RÈGLE 2 - 0 À 9 CRÉDITS PARMIS :

<u>ALL-2200</u>	Les espaces germanophones et leur culture			3
<u>HST-2252</u>	La Deuxième Guerre mondiale			3
<u>HST-2261</u>	Histoire de l'Allemagne (XIXe-XXe siècles)			3
<u>HST-2301</u>	Histoire de la politique internationale, 1815-1989			3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde			3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales			3
<u>POL-2302</u>	Relations internationales en Europe depuis 1945			3

ANGLAIS (DEUXIÈME LANGUE)

21






ANG-1003	Written Communication I		3
ANG-2000	Written Communication II		3
TRD-1002	Essential English Grammar for Writing I	 	3
TRD-1006	Essential English Grammar for Writing II		3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

ANG-1000	Literary Genres: Short Story		3
ANG-1002	Introduction to Linguistics		3
ANG-1004	Literary Genres: Poetry		3
ANG-1005	Literary Genres: Theatre		3
ANG-1006	Theory and Practice in Analyzing Texts		3
ANG-2001	English Literary Cultural Contexts		3
ANG-2003	History of the English Language		3
ANG-2004	American Literary Cultural Contexts		3
ANG-2006	Children's Literature		3
ANG-2502	Understanding Grammar		3
ANG-3103	Twentieth Century English-Canadian Literature		3
ANL-3900	Workplace English		3
ECN-1130	Relations économiques Canada-États-Unis		3
GGR-2514	Géographie des États-Unis		3
HST-1302	Histoire générale des États-Unis		3
HST-2156	Histoire de l'Angleterre médiévale (VIIe-XIVe siècle)		3
HST-2303	Les États-Unis de Truman à Carter (1945-1980)		3
HST-2304	Les États-Unis depuis 1981		3
POL-1001	Politique et démocratie au Canada et au Québec	 	3
POL-1003	Régimes politiques et sociétés dans le monde	 	3
POL-1005	Introduction aux relations internationales	 	3
POL-2200	Institutions politiques américaines		3
POL-2313	Relations internationales des États-Unis		3
POL-2320	Dynamique du système américain		3
POL-2326	Coopération dans les Amériques		3
TRD-2209	General Translation		3

RÈGLE 1 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:



<u>ARA-1010</u>	Arabe élémentaire I		3
<u>ARA-1020</u>	Arabe élémentaire II		3
<u>ARA-1200</u>	Maroc : langue et culture		3
<u>ARA-2010</u>	Arabe intermédiaire I		3
<u>ARA-2020</u>	Arabe intermédiaire II		3
<u>ARA-3010</u>	Arabe avancé I		3

RÈGLE 2 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANT-1102</u>	Anthropologie du religieux		3
<u>ANT-1202</u>	Afrique subsaharienne : diversité culturelle et mondialisation		3
<u>ANT-1206</u>	Anthropologie du Moyen-Orient et du Maghreb		3
<u>ETN-1007</u>	Ethnologie et histoire du monde arabe		3
<u>HST-1004</u>	Introduction aux civilisations antiques	 	3
<u>HST-2351</u>	Histoire du monde musulman (VIe-mi-XIIIe siècle)		3
<u>HST-2357</u>	Histoire du monde musulman (mi XIIIe-mi XVIIIe siècles)		3
<u>HST-2358</u>	Histoire du monde musulman (mi XVIIIe siècle à aujourd'hui)		3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde	 	3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales	 	3
<u>POL-2315</u>	La politique au Moyen-Orient		3
<u>SCR-1000</u>	Introduction à l'étude des religions	 	3
<u>SCR-2105</u>	L'islam	 	3
<u>SCR-2122</u>	Étude de textes arabes		3

RÈGLE 1 - 12 À 18 CRÉDITS PARMIS:

<u>CHN-1010</u>	Chinois élémentaire I		3
<u>CHN-1020</u>	Chinois élémentaire II		3



<u>CHN-1021</u>	Chinois intensif élémentaire		6
<u>CHN-2010</u>	Chinois intermédiaire I		3
<u>CHN-2020</u>	Chinois intermédiaire II		3
<u>CHN-3010</u>	Chinois avancé I		3
<u>CHN-3020</u>	Chinois avancé II		3

RÈGLE 2 - 3 À 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANT-1205</u>	Sociétés et cultures d'Asie du Sud-Est d'hier à aujourd'hui		3
<u>ANT-2311</u>	Anthropologie des sociétés socialistes et postsocialistes		3
<u>CHN-2300</u>	Immersion en langue et culture chinoises (offert en Chine)		6
<u>GGR-2504</u>	Géographie de l'Asie du Sud-Est		3
<u>GGR-2515</u>	Géographie du Pacifique Sud		3
<u>GPL-3004</u>	Séminaire-stage interculturel en Chine		6
<u>HST-1355</u>	Introduction à l'histoire de l'Asie de l'Est		3
<u>HST-2355</u>	Histoire de la Chine impériale (221 avant J.-C.-1911)		3
<u>HST-2356</u>	Histoire de la Chine contemporaine (depuis 1912)		3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde	 	3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales	 	3
<u>POL-2305</u>	Relations internationales en Asie		3
<u>POL-2316</u>	Chine et Japon : systèmes politiques comparés		3
<u>POL-2319</u>	État et société en Asie orientale		3
<u>SCR-2108</u>	Le bouddhisme	 	3
<u>SCR-2121</u>	Introduction aux religions chinoises		3
<u>SOC-2131</u>	Chine, Inde et mondialisation		3

ESPAGNOL (DEUXIÈME LANGUE)

21

<u>ESP-1000</u>	Estructuras del español I		3
<u>ESP-1001</u>	Estructuras del español II		3
<u>ESP-1003</u>	Redacción I		3
<u>ESP-1004</u>	Redacción II		3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:




















ANT-1200	Anthropologie du Mexique		3
ANT-1203	Anthropologie de l'Amérique du Sud	 	3
ESG-3100	Producción de documentos prácticos	 	3
ESP-1002	Conversación		3
ESP-2000	Culture espagnole	 	3
ESP-2001	Las letras hispánicas : historia y sociedad	 	3
ESP-2002	El español en el mundo		3
ESP-2003	Cultura de América Latina		3
ESP-2005	Literatura hispanoamericana actual		3
ESP-2006	Literatura española actual		3
ESP-2007	Literatura española del medioevo al realismo	 	3
ESP-2008	El español en el tiempo y la sociedad		3
ESP-2200	Literatura y cultura hispanoamericanas : orígenes-S. XIX		3
ESP-2204	Cine y literaturas hispánicas		3
GGR-2502	Géographie de l'Amérique latine		3
GIE-4038	Estrategias para el desarrollo de mercados en América Latina		3
HAR-2302	L'art précolombien		3
HST-1305	Histoire générale de l'Amérique latine		3
POL-1003	Régimes politiques et sociétés dans le monde	 	3
POL-1005	Introduction aux relations internationales	 	3
POL-2326	Coopération dans les Amériques		3
SOC-2103	Afrique, Amérique latine et mondialisation		3
TRD-2150	Traduction espagnole (textes pratiques)		3
TRD-2151	Traduction espagnole (textes littéraires et sociologiques)		3

ITALIEN (DEUXIÈME LANGUE)

21

RÈGLE 1 - 12 À 18 CRÉDITS PARMIS:




ITL-1010	Italiano elementare I		3
ITL-1020	Italiano elementare II		3
ITL-2010	Italiano intermedio I		3
ITL-2020	Italiano intermedio II		3

<u>ITL-3010</u>	Italieno avanzato I		3
<u>ITL-3020</u>	Italieno avanzato II		3
RÈGLE 2 - 3 À 9 CRÉDITS PARMİ:			
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale		 3
<u>EAN-2001</u>	Mythologie gréco-romaine		 3
<u>EAN-2150</u>	La vie quotidienne en Grèce et à Rome		3
<u>HAR-1001</u>	L'art de l'Antiquité		3
<u>HAR-1006</u>	L'art de la Renaissance et du Baroque		3
<u>HAR-2177</u>	Théories italiennes		3
<u>HST-1002</u>	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle		 3
<u>HST-1004</u>	Introduction aux civilisations antiques		 3
<u>HST-1900</u>	Christianisme de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge		 3
<u>HST-2101</u>	Le monde romain		3
<u>HST-2107</u>	Droit et société à Rome		3
<u>HST-2151</u>	Archéologie médiévale		3
<u>HST-2252</u>	La Deuxième Guerre mondiale		3
<u>HST-2301</u>	Histoire de la politique internationale, 1815-1989		3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde		 3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales		 3
<u>POL-2302</u>	Relations internationales en Europe depuis 1945		3

JAPONAIS (DEUXIÈME LANGUE)

21

RÈGLE 1 - 12 À 18 CRÉDITS PARMİ:

<u>JAP-1010</u>	Japonais élémentaire I		3
<u>JAP-1020</u>	Japonais élémentaire II		3
<u>JAP-1021</u>	Japonais intensif élémentaire		6
<u>JAP-2010</u>	Japonais intermédiaire I		3
<u>JAP-2020</u>	Japonais intermédiaire II		3
<u>JAP-3010</u>	Japonais avancé I		3
<u>JAP-3020</u>	Japonais avancé II		3

RÈGLE 2 - 3 À 9 CRÉDITS PARMIS :

<u>ANT-1205</u>	Sociétés et cultures d'Asie du Sud-Est d'hier à aujourd'hui		3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale	 	3
<u>GGR-2504</u>	Géographie de l'Asie du Sud-Est		3
<u>GGR-2515</u>	Géographie du Pacifique Sud		3
<u>HST-1355</u>	Introduction à l'histoire de l'Asie de l'Est		3
<u>HST-2252</u>	La Deuxième Guerre mondiale		3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde	 	3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales	 	3
<u>POL-2305</u>	Relations internationales en Asie		3
<u>POL-2316</u>	Chine et Japon : systèmes politiques comparés		3
<u>POL-2319</u>	État et société en Asie orientale		3






PORTUGAIS (DEUXIÈME LANGUE)







21

RÈGLE 1 - 12 À 18 CRÉDITS PARMIS :

<u>POR-1010</u>	Portugais élémentaire I		3
<u>POR-1011</u>	Portugais intensif élémentaire 1		3
<u>POR-1020</u>	Portugais élémentaire II		3
<u>POR-1021</u>	Portugais intensif élémentaire		6
<u>POR-1022</u>	Portugais intensif élémentaire 2		3
<u>POR-2010</u>	Portugais intermédiaire I		3
<u>POR-2020</u>	Portugais intermédiaire II		3
<u>POR-3010</u>	Portugais avancé I		3
<u>POR-3020</u>	Portugais avancé II		3

RÈGLE 2 - 3 À 9 CRÉDITS PARMIS :





<u>ANT-1203</u>	Anthropologie de l'Amérique du Sud	 	3
<u>ANT-1208</u>	Brésil pluriel		3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale	 	3
<u>GGR-2502</u>	Géographie de l'Amérique latine		3
<u>HST-1305</u>	Histoire générale de l'Amérique latine		3

<u>HST-2308</u>	Question d'histoire de l'Amérique latine		3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde	 	3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales	 	3
<u>POL-2326</u>	Coopération dans les Amériques		3
<u>SOC-2103</u>	Afrique, Amérique latine et mondialisation		3






RUSSE (DEUXIÈME LANGUE)

21

RÈGLE 1 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:







<u>RUS-1010</u>	Russe élémentaire I		3
<u>RUS-1020</u>	Russe élémentaire II		3
<u>RUS-1021</u>	Russe intensif élémentaire		6
<u>RUS-2010</u>	Russe intermédiaire I		3
<u>RUS-2020</u>	Russe intermédiaire II		3
<u>RUS-2021</u>	Russe intensif sur mesure		6
<u>RUS-3010</u>	Russe avancé I		3

RÈGLE 2 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:









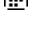











<u>ANT-2311</u>	Anthropologie des sociétés socialistes et postsocialistes		3
<u>CIN-1102</u>	Mouvements ou écoles cinématographiques I		3
<u>GGR-2503</u>	Géographie de la Russie et des républiques périphériques		3
<u>HST-2252</u>	La Deuxième Guerre mondiale		3
<u>HST-2253</u>	Histoire de l'Europe de l'Est		3
<u>HST-2254</u>	Russie et républiques périphériques		3
<u>HST-2301</u>	Histoire de la politique internationale, 1815-1989		3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde	 	3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales	 	3
<u>POL-2300</u>	La Russie post-soviétique		3
<u>RUS-1100</u>	Littérature russe		3
<u>RUS-2100</u>	Lecture et analyse de textes		3

COMMUNICATION PUBLIQUE

21

<u>COM-1000</u>	Introduction à la communication			3
<u>COM-1003</u>	La communication publique et ses pratiques			3
<u>COM-1011</u>	Psychosociologie de la communication			3

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:


<u>COM-1002</u>	Connaissance des médias québécois			3
<u>COM-1004</u>	Journalisme et société			3
<u>COM-1010</u>	Histoire des médias au Québec			3
<u>COM-1050</u>	ComViz : communiquer par l'image en pub et en journalisme			3
<u>COM-1500</u>	Communication orale en public			3
<u>COM-2000</u>	Argumentation et communication			3
<u>COM-2150</u>	Communication et changement d'attitude			3
<u>COM-2300</u>	Introduction aux relations publiques			3
<u>COM-2301</u>	Démarche et moyens de relations publiques			3
<u>COM-2303</u>	Communication dans les organisations			3
<u>COM-2400</u>	Introduction à la publicité sociale			3
<u>COM-2403</u>	Planification et achats dans les médias			3
<u>COM-3001</u>	Droit et déontologie du journalisme			3
<u>COM-4001</u>	Économie politique de la communication			3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale			3
<u>LMO-2000</u>	Stage			6
<u>LMO-2002</u>	Stage			3
<u>MNG-3113</u>	Gérer et décider en situation de crise			3

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

21

RÈGLE 1 - 21 CRÉDITS


Réflexion/analyse (anthropologie et sociologie)


<u>AGN-4900</u>	Introduction à l'agriculture tropicale			3
<u>ANT-1101</u>	Évolution humaine, culture et hérité			3
<u>ANT-1102</u>	Anthropologie du religieux			3




ANT-1200	Anthropologie du Mexique		3
ANT-1202	Afrique subsaharienne : diversité culturelle et mondialisation		3
ANT-1203	Anthropologie de l'Amérique du Sud	 	3
ANT-1204	Anthropologie de la Caraïbe		3
ANT-1205	Sociétés et cultures d'Asie du Sud-Est d'hier à aujourd'hui		3
ANT-1206	Anthropologie du Moyen-Orient et du Maghreb		3
ANT-1304	Sexualités et cultures		3
ANT-1501	Anthropologie des Amérindiens		3
ANT-1600	La Caraïbe : religion, santé et expressions artistiques		3
ANT-1901	Diversité culturelle : contexte et enjeux	 	3
ANT-1902	Expérience internationale et choc culturel	 	3
ANT-2000	Théories de la culture		3
ANT-2100	Anthropologie politique		3
ANT-2301	Paysanneries et mondialisations		3
ANT-2302	Minorités et ethnicité		3
ANT-2304	Anthropologie et développement		3
ANT-2310	Anthropologie des conflits et de la violence		3
ETN-1103	Fêtes et rituels		3
ETN-1110	Pratiques langagières		3
GGR-2513	Genèse de la mondialisation		3
GGR-3100	Géographie sociale et culturelle		3
HST-2468	Histoire des relations internationales du Canada et du Québec depuis 1867		3
POL-1003	Régimes politiques et sociétés dans le monde	 	3
POL-1005	Introduction aux relations internationales	 	3
POL-2306	Relations internationales en Afrique		3
POL-2307	Systèmes politiques d'Afrique		3
SOC-2106	Sociologie de l'Afrique noire		3
SOC-2113	Sociologie de la culture		3
SOC-2136	Ethnicité dans les sociétés contemporaines		3

Intervention (gestion de projet/santé communautaire)





AGC-3100	Développement rural et Tiers-Monde		3
COM-1500	Communication orale en public		3

<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale			3
<u>CTB-1000</u>	Comptabilité générale			3
<u>ECN-1000</u>	Principes de microéconomie			3
<u>ECN-1010</u>	Principes de macroéconomie			3
<u>ECN-1110</u>	Économie du développement			3
<u>ECN-1150</u>	Économie de l'environnement			3
<u>ECN-2903</u>	Environnement économique international			3
<u>GGR-1005</u>	Géographie humaine : populations, environnement, développement			3
<u>GIE-2100</u>	Développement international : acteurs et processus			3
<u>GIE-2101</u>	Gestion de projets internationaux			3
<u>GIE-2102</u>	Enjeux éthiques de la gestion de l'aide internationale			3
<u>GSE-1000</u>	Économie de l'entreprise			3
<u>LMO-2000</u>	Stage			6
<u>LMO-2002</u>	Stage			3
<u>MED-1101</u>	Introduction à la santé mondiale			3
<u>MNG-1000</u>	L'entreprise et sa gestion			3
<u>MNG-1001</u>	Comportement organisationnel		 	3
<u>MNG-1900</u>	Gestion des ressources humaines			3
<u>MNG-2100</u>	Fondements du management international			3
<u>MNG-3113</u>	Gérer et décider en situation de crise			3
<u>POL-2326</u>	Coopération dans les Amériques			3
<u>SCR-2108</u>	Le bouddhisme			3
<u>SIN-1005</u>	Approches interculturelles en santé			3
<u>SIN-2003</u>	Éducation pour la santé		 	3
<u>SOC-1100</u>	Stratification et classes sociales			3
<u>SOC-2103</u>	Afrique, Amérique latine et mondialisation			3
<u>SOC-2105</u>	Sociologie du travail			3
<u>SOC-2107</u>	Sociologie des organisations			3
<u>SOC-2129</u>	Sociétés comparées d'Amérique latine			3
<u>SVS-1101</u>	Étude des communautés			3
<u>SVS-1102</u>	Pauvreté et sous-développement			3
<u>SVS-1117</u>	Intervention en contexte interculturel			3

SVS-1119	Gestion des organismes communautaires		3
THL-2112	Théologies de la libération		3

ÉCONOMIQUE

21

ECN-1000	Principes de microéconomie			3
ECN-1010	Principes de macroéconomie			3

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:

AGC-2001	Économie des ressources naturelles et de l'environnement			3
AGC-4003	Commerce agroalimentaire et institutions internationales			3
COM-1500	Communication orale en public			3
CTB-1000	Comptabilité générale			3
ECN-1110	Économie du développement			3
ECN-1130	Relations économiques Canada-États-Unis			3
ECN-1140	Énergie et problèmes économiques internationaux			3
ECN-1150	Économie de l'environnement			3
ECN-2050	Relations économiques internationales			3
ECN-2903	Environnement économique international			3
GGR-1005	Géographie humaine : populations, environnement, développement			3
GIE-1100	Stages à l'étranger			3
GIE-4038	Estrategias para el desarrollo de mercados en América Latina			3
LMO-2000	Stage			6
LMO-2002	Stage			3
MNG-3113	Gérer et décider en situation de crise			3
MRK-1600	Marketing touristique			3
POL-2326	Coopération dans les Amériques			3
POL-2900	Introduction à l'économie politique internationale			3
SOC-2142	Sociologie économique			3

Les cours [AGC-4003](#) et [ECN-2050](#) peuvent être choisis en troisième année.

ENVIRONNEMENT

21

<u>DDU-1000</u>	Fondements du développement durable	 		3
RÈGLE 1 - 18 CRÉDITS PARMIS :				
<u>BIO-1910</u>	Écologie et pollution			3
<u>BIO-4900</u>	Écologie et environnement			3
<u>COM-1500</u>	Communication orale en public			3
<u>DDU-2000</u>	Aménagement durable du territoire	 		3
<u>ENV-1010</u>	Fondements de la conservation de l'environnement			3
<u>GCI-1003</u>	Eaux vives	 		3
<u>GCI-3001</u>	Impacts environnementaux			3
<u>GGR-1003</u>	Dynamique de la surface terrestre			3
<u>GGR-1005</u>	Géographie humaine : populations, environnement, développement			3
<u>GGR-1006</u>	Changements climatiques	 		3
<u>GGR-1008</u>	Environnements naturels			3
<u>GGR-2300</u>	Biogéographie			3
<u>GGR-2301</u>	Géomorphologie			3
<u>GGR-2305</u>	Climatologie			3
<u>GGR-2512</u>	Géopolitique de l'eau			3
<u>GGR-4500</u>	Problèmes environnementaux en biogéographie			3
<u>GLG-1000</u>	Planète Terre			3
<u>GLG-1900</u>	Introduction aux sciences de la Terre			3
<u>LMO-2000</u>	Stage			6
<u>LMO-2002</u>	Stage			3
<u>MNG-3113</u>	Gérer et décider en situation de crise			3
<u>PHI-2141</u>	Éthique et sciences biologiques : volet environnement			3
<u>POL-2207</u>	Politiques environnementales			3



L'étudiant admis au profil en développement durable doit s'inscrire à un stage en développement durable ([DDU-3000](#)) ou au Projet d'intégration dirigé en développement durable I ([DDU-3010](#)) et à deux cours parmi [BIO-1910](#), [DDU-2000](#), [ENV-1010](#), [POL-2207](#)


<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde			3
-----------------	--	---	---	---

POL-1005 Introduction aux relations internationales   3


RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:

COM-1500 Communication orale en public  3

COM-4150 Communication interculturelle internationale   3

DRT-1009 Droit international public  3

GGR-2101 Géographie politique 3

GGR-2512 Géopolitique de l'eau  3

HST-2251 Relations internationales en Europe 3

HST-2450 Le Québec aux XIXe et XXe siècles  3

HST-2468 Histoire des relations internationales du Canada et du Québec depuis 1867 3

LMO-2000 Stage 6



LMO-2002 Stage 3

MNG-3113 Gérer et décider en situation de crise  3

POL-1001 Politique et démocratie au Canada et au Québec   3

POL-1002 Histoire politique contemporaine   3

POL-1007 Forces politiques   3

POL-1008 Les idées politiques modernes et contemporaines   3

POL-2200 Institutions politiques américaines  3

POL-2301 Relations internationales avant 1945 3

POL-2302 Relations internationales en Europe depuis 1945 3

POL-2308 Problèmes de relations internationales 3

POL-2312 Relations internationales du Canada et du Québec  3

POL-2313 Relations internationales des États-Unis 3

POL-2318 Violence, conflits et politique 3

POL-2320 Dynamique du système américain  3

POL-2326 Coopération dans les Amériques  3

POL-2404 Politique et communication  3

POL-2504 Les idées politiques depuis le XXe siècle 3

SOC-2103 Afrique, Amérique latine et mondialisation  3

SOC-2136 Ethnicité dans les sociétés contemporaines  3

Cours	Titre		Crédits exigés
PROFIL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE			12

<u>DDU-1000</u>	Fondements du développement durable	 		3
-----------------	-------------------------------------	---	---	---

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS :

<u>DDU-3000</u>	Stage en développement durable I	 		3
-----------------	----------------------------------	---	---	---

<u>DDU-3010</u>	Projet d'intervention dirigé en développement durable I	 		3
-----------------	---	---	---	---

RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARMIS :

<u>BIO-1910</u>	Écologie et pollution			3
-----------------	-----------------------	--	---	---

<u>DDU-2000</u>	Aménagement durable du territoire	 		3
-----------------	-----------------------------------	---	---	---

<u>ENV-1010</u>	Fondements de la conservation de l'environnement			3
-----------------	--	---	--	---

<u>POL-2207</u>	Politiques environnementales			3
-----------------	------------------------------	---	---	---

PROFIL INTERNATIONAL

<u>EHE-1LMO</u>	Études - Profil international - Baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes			12
-----------------	--	--	--	----

Version: 2014-07-04 14:12:45 / 2014-05-20 15:02:37

CERTIFICAT D'APTITUDE À L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ D'UNE LANGUE SECONDE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 7 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances théoriques et pratiques pertinentes à l'exercice de la profession. Améliorer les habiletés nécessaires à l'utilisation adéquate des outils d'enseignement des langues et à la création de nouveaux outils. Renforcer les attitudes et les comportements répondant aux exigences de la profession.

Remarque

Le certificat d'aptitude à l'enseignement spécialisé d'une langue seconde (CAESLS) ne conduit pas à une autorisation d'enseigner du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Diane Huot

diane.huot@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

La direction de programme peut exceptionnellement recevoir des candidatures à la session d'hiver. Le candidat doit communiquer avec la direction de programme pour connaître les modalités d'admission.

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

- Tout DEC

- OU
- Diplôme d'enseignement
- OU
- Enseignant en exercice (attestation de l'employeur à fournir)

ET

- Posséder une connaissance suffisante du français; parler et écrire couramment la langue que l'on se propose d'enseigner. Un test d'admission permet d'évaluer la maîtrise de ces langues et, au besoin, une scolarité préparatoire peut être exigée. Le comité d'admission convoque lui-même le candidat.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
- OU
- Diplôme d'enseignement
- OU
- Enseignant en exercice (attestation de l'employeur à fournir)

ET

- Posséder une connaissance suffisante du français; parler et écrire couramment la langue que l'on se propose d'enseigner. Un test d'admission permet d'évaluer la maîtrise de ces langues et, au besoin, une scolarité préparatoire peut être exigée. Le comité d'admission convoque lui-même le candidat.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
- OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
- OU
- Diplôme d'enseignement
- OU
- Enseignant en exercice (attestation de l'employeur à fournir)

ET

- Posséder une connaissance suffisante du français; parler et écrire couramment la langue que l'on se propose d'enseigner. Un test d'admission permet d'évaluer la maîtrise de ces langues et, au besoin, une scolarité préparatoire peut être exigée. Le comité d'admission convoque lui-même le candidat.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.









En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
APTITUDE À L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ D'UNE LANGUE SECONDE			
DID-1960	Initiation à la didactique des langues		3
DID-1961	Théories de l'apprentissage des langues		3
DID-2964	Didactique de l'oral		3
DID-2961	Analyse et correction phonétique		3
DID-3960	Développement de la littératie en langue seconde		3
RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMI:			
DID-2960	Didactique d'une langue seconde au primaire		3
DID-2965	Didactique du français langue seconde aux adultes		3
DID-2980	Didactique d'une langue seconde au secondaire		3
RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMI:			
DID-3980	Projet d'enseignement en L2		3
DID-3981	Stage d'enseignement d'une langue seconde		3
RÈGLE 3 - 6 CRÉDITS PARMI:			
DID-3961	Didactique du français (accueil et immersion)		3
DID-3962	Didactique de la grammaire et du lexique		3
DID-3963	Utilisation des TIC en enseignement du FL2		3
DID-3964	Évaluation en langues secondes ou étrangères		3

CERTIFICAT EN ARCHIVISTIQUE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Apprendre les principes fondamentaux acceptés sur les plans international et national.

Acquérir les méthodes et les techniques scientifiques propres à la profession.

Connaître les contextes historique et administratif des documents.

Se familiariser avec le réseau d'archives québécois et le milieu professionnel.

Renforcer l'esprit scientifique (critique).

Accroître les aptitudes à bien communiquer l'information oralement et par écrit.

Acquérir les aptitudes nécessaires au travail en équipe.

Apprendre à manipuler et à traiter les documents anciens et contemporains.

FORMATION À DISTANCE

Ce programme peut être suivi à distance. Pour connaître les cours offerts, consulter le site : www.distance.ulaval.ca.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Martine Cardin

fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS








Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service](#) (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme







ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ARCHIVISTIQUE			
GAD-1000	Concepts et méthodes archivistiques	 	3
GAD-1001	Initiation au travail scientifique	 	3
GAD-1002	Conception, déploiement de systèmes de gestion documentaire		3
GAD-1003	Organisation et législation dans un service		3
GAD-3000	Stage en archivistique		3

RÈGLE 1 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS :

Documents historiques			
GAD-1100	Histoire des archives et de l'archivistique		3
GAD-2100	Acquisition, évaluation, sélection et conservation		3
GAD-2101	Classement et instruments de recherche	 	3
GAD-2102	Diffusion, référence et recherche		3
GAD-2105	Préservation et conservation des archives	 	3
PTR-1001	Patrimoine et rapports au passé		3

Documents administratifs

<u>GAD-2103</u>	Traitement de documents actifs		3
<u>GAD-2104</u>	Calendrier - documents semi-actifs		3
<u>GAD-2106</u>	Classification, métadonnées, accès aux documents numériques		3
<u>GAD-3100</u>	Projet programme-emploi		3
<u>MNG-1000</u>	L'entreprise et sa gestion	 	3
<u>PTR-1000</u>	Expressions de mémoire		3
<u>PTR-2000</u>	Ateliers de construction de la mémoire		3

RÈGLE 2 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS:

les disciplines portant les sigles suivants (à l'exception des cours des séries 800) : ARL, COM, DRT, ETN, HAR, HST, IFT, MNG, MSL, SIO ou parmi les cours de langue seconde

Version: 2014-06-27 13:08:53 / 2014-05-15 16:02:36

CERTIFICAT EN ARCHÉOLOGIE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30

**CRÉDITS
INSCRITS**

Renseignements et directives

ORIENTATION

L'ensemble des activités du programme est orienté vers une formation de base en archéologie. Par formation de base, on entend l'acquisition d'habiletés conceptuelles et méthodologiques utiles à la compréhension des objets de la discipline et à une pratique sociale, ne permettant pas comme tel une pratique de la profession d'archéologue, mais pouvant y mener. Par archéologie, on entend une discipline scientifique dont le sujet d'études est la relation entre le comportement humain et la culture matérielle de tous les endroits et de toutes les époques.

OBJECTIFS

Au terme de son programme de formation, l'étudiant devra :

- avoir acquis les connaissances de base de la discipline archéologique, tant sur le plan conceptuel que méthodologique;
- connaître des archéologies de différentes aires culturelles et de différentes époques;
- avoir acquis un esprit de synthèse face aux problèmes archéologiques;
- être capable de situer la discipline archéologique parmi les autres disciplines;
- avoir formé son sens critique par rapport à la production scientifique en archéologie;
- avoir aiguisé son sens de l'éthique archéologique;
- vouloir continuer à approfondir ses connaissances, sa culture générale et sa formation en archéologie;
- pouvoir s'exprimer de façon rigoureuse sur des sujets archéologiques;
- appliquer les méthodes et techniques de l'archéologie;
- pouvoir collaborer à des projets ou à des réalisations archéologiques.

Note : ce programme de formation générale ne forme pas à la pratique professionnelle de la discipline archéologique, niveau de compétence qui s'acquiert par des études de deuxième cycle dans ce domaine.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Isabelle Collombat

418 656-2131 poste 3520

isabelle.collombat@lli.ulaval.ca

Directeur associé

Jacques Chabot

418 656-2131 poste 7453

jacques.chabot@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS





Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service](#) (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.



DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.



Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES



Cours	Titre		Crédits exigés
ARCHÉOLOGIE			
<u>ARL-1001</u>	L'humanité avant l'histoire		3
<u>ARL-1003</u>	Archéologie analytique		3
<u>ARL-2000</u>	Histoire de la pensée archéologique		3
<u>ARL-3000</u>	Éthique en archéologie		3
RÈGLE 1 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS :			
<u>ARL-1000</u>	Modes de fabrication des artefacts		3
<u>ARL-1004</u>	Nomenclature archéologique		3
<u>ARL-1101</u>	Archéologie historique nord-américaine		3
<u>ARL-1102</u>	Archéologie de la Mésopotamie		3
<u>ARL-1103</u>	Archéologie préhistorique nord-américaine		3
<u>ARL-1104</u>	Archéologie environnementale		3
<u>ARL-1106</u>	Développement des civilisations		3
<u>ARL-1300</u>	Archéologie du Levant		3
<u>ARL-1301</u>	Archéologie préhistorique du Nord-Est américain		3
<u>ARL-1302</u>	Archéologie de l'Arctique		3
<u>ARL-1500</u>	Archéologie romaine		3
<u>ARL-1501</u>	Archéologie grecque		3
<u>ARL-2100</u>	Paléoéconomie: méthodes d'analyse économique en archéologie		3
<u>HST-2151</u>	Archéologie médiévale		3
RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS :			
Archéologie environnementale/archéométrie			
<u>ARL-2200</u>	Questions d'archéologie environnementale/archéométrie I		3
<u>ARL-2201</u>	Questions d'archéologie environnementale/archéométrie II		3

ARL-2202	Questions d'archéologie environnementale/archéométrie III		3
ARL-2203	Questions d'archéologie environnementale/archéométrie IV		3
BIO-2203	Entomologie		3
GLG-1002	Matériaux de l'écorce terrestre		3
GML-1001	Matériaux de l'ingénieur		3
STT-1000	Probabilités et statistique		3

Archéologie préhistorique et protohistorique

ANT-1501	Anthropologie des Amérindiens		3
ARL-2300	Questions d'archéologie du Proche-Orient I		3
ARL-2301	Questions de préhistoire et protohistoire I : Lithique		3
ARL-2302	Questions de préhistoire et protohistoire II		3
ARL-2303	Questions de préhistoire et protohistoire III		3
ARL-2304	Questions de préhistoire et protohistoire IV		3

Archéologie historique

ARL-2400	Laboratoire d'archéologie historique		3
ARL-2401	Questions d'archéologie historique I		3
ARL-2402	Questions d'archéologie historique II		3
ARL-2403	Questions d'archéologie historique III		3
ARL-2404	Questions d'archéologie historique IV		3
ETN-1002	Méthode d'enquête orale		3
HAR-1005	Art et architecture du Moyen Âge		3
HST-2400	Histoire des Amérindiens à l'époque coloniale		3
HST-2430	La Nouvelle-France		3

Archéologie classique

ARL-2500	Questions d'archéologie grecque		3
ARL-2501	Questions d'archéologie romaine		3
ARL-2502	Questions d'archéologie classique I		3
ARL-2503	Questions d'archéologie classique II		3
ARL-2504	Questions d'archéologie classique III		3
ARL-2505	Questions d'archéologie classique IV		3
GRC-1000	Initiation au grec ancien I		3
GRC-2000	Initiation au grec ancien II		3


<u>HAR-1001</u>	L'art de l'Antiquité		3
<u>LAT-1000</u>	Initiation au latin I	 	3
<u>LAT-2000</u>	Initiation au latin II		3

RÈGLE 3 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS:

Initiation à la fouille

<u>ARL-3650</u>	Lecture I		1
<u>ARL-3651</u>	Lecture II		2
<u>ARL-3652</u>	Projet étudiant		3

RÈGLE 4 - 0 OU 10 CRÉDITS

<u>ARL-2001</u>	Stage de fouilles archéologiques		6
<u>ARL-2002</u>	Techniques de fouilles		3
<u>SLS-2902</u>	Sols en archéologie		1

Version: 2014-07-02 10:22:31 / 2014-05-15 16:02:36

CERTIFICAT EN COMMUNICATION PUBLIQUE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme est destiné à l'étudiant qui, ne désirant pas devenir spécialiste de la communication publique, est néanmoins intéressé à s'initier à ce champ d'études et de travail. Il vise les objectifs suivants :

- offrir à l'étudiant la possibilité de s'initier au vocabulaire scientifique et aux modèles qu'on utilise pour étudier la communication, en particulier la communication publique;
- faire prendre conscience à l'étudiant des diverses caractéristiques de l'environnement-média dans lequel vivent les citoyens et les citoyennes, en particulier au Québec;
- fournir à l'étudiant une idée sommaire mais juste de l'impact et des effets des médias sur les individus et sur la société.

FORMATION À DISTANCE

Ce programme peut être suivi à distance. Pour connaître les cours offerts, consulter le site : www.distance.ulaval.ca.

RESPONSABLE

Directrice du programme

June Marchand

June.Marchand@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Note : Pour le collégien, une cote de rendement au collégial minimale de 22 est exigée pour l'admission au programme. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits dont un minimum de 6 crédits non contributaires. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).












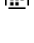
DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).










Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	COMMUNICATION PUBLIQUE	30

<u>COM-1000</u>	Introduction à la communication			3
<u>COM-1002</u>	Connaissance des médias québécois			3
<u>COM-1011</u>	Psychosociologie de la communication			3
<u>COM-1003</u>	La communication publique et ses pratiques			3
<u>COM-1010</u>	Histoire des médias au Québec			3
<u>COM-4001</u>	Économie politique de la communication			3

RÈGLE 1 - 9 À 12 CRÉDITS PARI:

<u>COM-1004</u>	Journalisme et société			3
<u>COM-1005</u>	Communication scientifique			3
<u>COM-2102</u>	Information internationale			3
<u>COM-2150</u>	Communication et changement d'attitude			3
<u>COM-2300</u>	Introduction aux relations publiques			3
<u>COM-2303</u>	Communication dans les organisations			3
<u>COM-2400</u>	Introduction à la publicité sociale			3
<u>COM-2403</u>	Planification et achats dans les médias			3
<u>COM-2405</u>	Communication marketing intégrée			3
<u>COM-4100</u>	Communication et changements technologiques			3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale			3

RÈGLE 2 - 0 À 3 CRÉDITS PARI:

<u>ANL-2010</u>	Intermediate English I			3
<u>ESG-1010</u>	Español elemental I			3

ou tout cours de langue anglaise ou espagnole de niveau supérieur.

Version: 2014-06-27 13:08:53 / 2014-05-15 16:02:36

CERTIFICAT EN CRÉATION LITTÉRAIRE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectif général

Ce programme vise à permettre à l'étudiant d'acquérir un ensemble de connaissances pour l'aider à développer des aptitudes essentielles à la création de textes littéraires de qualité.

Objectifs particuliers

Connaissance du langage comme matériau d'expression.

Exploration de l'imaginaire et expérimentation des procédés propres à la création.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Isabelle Collombat

418 656-2131 poste 3520

isabelle.collombat@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).




DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
CRÉATION LITTÉRAIRE		30

<u>CRL-1000</u>	Le langage comme matériau d'expression	 3
<u>CRL-1001</u>	Lecture et écriture I (roman et théâtre)	 3
<u>CRL-1002</u>	L'activité créatrice en littérature	3
<u>CRL-1003</u>	Lecture et écriture II (poésie et essai)	 3

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS :

La pratique de l'écrit

<u>CRL-2000</u>	Écriture de fiction I (roman)	 3
<u>CRL-2001</u>	Écriture de fiction II (récit, conte et nouvelle)	3
<u>CRL-2002</u>	Écriture de la poésie	 3
<u>CRL-2003</u>	Écriture de l'essai	3
<u>CRL-2004</u>	Écriture dramatique	 3
<u>CRL-2005</u>	Écriture de la chanson	3
<u>CRL-2100</u>	Écriture de scénarios pour film	3
<u>CRL-2101</u>	Écriture pour la télévision (série télévisée)	3
<u>CRL-2102</u>	L'adaptation cinématographique du texte	3
<u>CRL-2200</u>	Écriture pour enfants et adolescents	 3
<u>CRL-2201</u>	Écriture des formes brèves	 3
<u>CRL-2202</u>	Écritures nomades	 3
<u>CRL-2300</u>	Création littéraire et autres arts	 3
<u>CRL-2302</u>	Atelier de récitation de textes littéraires	3
<u>CRL-3700</u>	Sujets spéciaux I	 3
<u>CRL-3701</u>	Sujets spéciaux II	 3

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS :

Les projets longs

<u>CRL-3000</u>	Projet de création : roman ou nouvelle	3
<u>CRL-3001</u>	Projet de création : théâtre, écritures médiatiques et	3

cinématographiques

CRL-3002

Projet de création : poésie, essai, chanson ou prose
poétique

3

Version: 2014-07-02 10:22:31 / 2014-05-15 16:02:36

CERTIFICAT EN ETHNOLOGIE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 20 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Sensibiliser à l'ethnologie et à la connaissance de sa culture, en l'occurrence la culture nord-américaine, plus particulièrement celle touchant le territoire du Québec et ses foyers de migration.

OBJECTIFS

- S'initier aux concepts de l'ethnologie en situant la discipline au sein des sciences humaines et sociales.
- Acquérir des méthodes de recherche, de la cueillette à l'analyse des données, dans une perspective ethnologique.
- Interpréter divers aspects de la culture à travers des pratiques culturelles traditionnelles et contemporaines.
- Améliorer la communication sous diverses formes.
- Accroître l'autonomie.
- Aiguiser le sens critique.
- Révéler une capacité d'adaptation.
- Se conformer aux règles de l'éthique professionnelle.
- Acquérir des compétences techniques.

FORMATION À DISTANCE

Ce programme peut être suivi à distance. Pour connaître les cours offerts, consulter le site : www.distance.ulaval.ca.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Lucille Guilbert

418 656-2131 poste 3540

lucille.guilbert@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

La direction de programme peut exceptionnellement recevoir des candidatures à la session d'été. Le candidat doit alors communiquer avec la direction de programme pour connaître les modalités d'admission.

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT






La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme















ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	ETHNOLOGIE	30



<u>ETN-1000</u>	Étude de sa culture			3
<u>ETN-1001</u>	Exercices méthodologiques			3
<u>ETN-1002</u>	Méthode d'enquête orale			3
<u>ETN-1003</u>	Système des pratiques culturelles			3

RÈGLE 1 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>DDU-1200</u>	Patrimoine et développement durable			3
<u>ETN-1004</u>	Introduction à la culture matérielle			3
<u>ETN-1007</u>	Ethnologie et histoire du monde arabe			3
<u>ETN-1101</u>	L'histoire populaire par les chansons			3
<u>ETN-1102</u>	Patrimoine religieux du Québec			3
<u>ETN-1103</u>	Fêtes et rituels			3
<u>ETN-1104</u>	Alimentation et pratiques alimentaires			3
<u>ETN-1105</u>	Choc de cultures : le Québec contemporain			3
<u>ETN-1106</u>	Culture populaire urbaine			3
<u>ETN-1107</u>	Patrimoine culturel des francophones de l'Amérique du Nord			3
<u>ETN-1108</u>	Art et iconographie de la culture populaire			3
<u>ETN-1109</u>	Patrimoine ethnologique			3
<u>ETN-1111</u>	Arts et design du quotidien			3
<u>ETN-1112</u>	Manières d'habiter			3
<u>ETN-1114</u>	Costume et culture			3
<u>ETN-1115</u>	Étude du quotidien			3
<u>ETN-1116</u>	Oralité et littérature			3
<u>ETN-1117</u>	Question d'ethnologie I			3
<u>ETN-1118</u>	Question d'ethnologie II			3
<u>ETN-1119</u>	Question d'ethnologie III			3
<u>ETN-1120</u>	Patrimoine et nouvelles technologies			3
<u>ETN-1121</u>	Nouveaux musées			3
<u>ETN-2006</u>	Documenter les objets et collections			3
<u>ETN-3500</u>	Sujet spécial			3
<u>ETN-4000</u>	Nouveaux patrimoines et musées			3
<u>ETN-4001</u>	Tourisme et patrimoine			3
<u>PTR-1000</u>	Expressions de mémoire			3

RÈGLE 2 - 3 À 6 CRÉDITS PARMI:

<u>ANT-1201</u>	Culture, histoire, identité : facettes du Québec contemporain		3
<u>ANT-1901</u>	Diversité culturelle : contexte et enjeux	 	3
<u>ARL-1101</u>	Archéologie historique nord-américaine		3
<u>CIN-1003</u>	Cinéma, cultures et imaginaires		3
<u>COM-2002</u>	Francophonie institutionnelle en Amérique du Nord		3
<u>ERN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord	 	3
<u>HST-2406</u>	Histoire des communautés francophones en Amérique du Nord		3
<u>HST-2407</u>	Francophonies nord-américaines : état des lieux	 	3
<u>LIT-2207</u>	Introduction aux littératures francophones du Canada		3
<u>MSL-1000</u>	Introduction à la muséologie		3

Version: 2014-06-27 13:08:53 / 2014-05-15 16:02:36

CERTIFICAT EN FRANCOPHONIE NORD-AMÉRICAINNE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le certificat vise à amener l'étudiant à acquérir une bonne connaissance des multiples aspects définissant les communautés francophones en Amérique du Nord. Il propose une approche multidisciplinaire et transversale de la francophonie nord-américaine, dans une perspective historique, politique, culturelle et linguistique.

Il a pour objectifs de :

- définir le concept de francophonie, en particulier dans le contexte nord-américain, et amener l'étudiant à développer une réflexion critique;
- sensibiliser l'étudiant aux principaux enjeux géopolitiques, culturels et linguistiques auxquels sont confrontées les communautés francophones d'Amérique du Nord;
- témoigner de la diversité culturelle des francophones en Amérique du Nord et de la richesse de ses communautés.

Le certificat s'adresse à tout étudiant qui souhaite élargir ses horizons ainsi qu'à tout candidat désireux d'approfondir certaines questions liées à la francophonie nord-américaine, entre autres en vue de se préparer aux études supérieures.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Ce certificat ne peut être suivi qu'à temps partiel.

FORMATION À DISTANCE

Ce programme est offert entièrement à distance. Pour connaître les cours offerts, consulter le site : www.distance.ulaval.ca.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Isabelle Collombat

418 656-2131 poste 3520

isabelle.collombat@lli.ulaval.ca

Pour information

Julie Deblois

418 656-2131 poste 2724

julie.deblois@fsh.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS














Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
FRANCOPHONIE NORD-AMÉRICAINNE			
PTR-1002	Lieux de mémoire de la francophonie nord-américaine		3
HST-2407	Francophonies nord-américaines : état des lieux	 	3
RÈGLE 1 - 24 CRÉDITS PARMIS:			
COM-2002	Francophonie institutionnelle en Amérique du Nord		3
ETN-1107	Patrimoine culturel des francophones de l'Amérique du Nord		3
ETN-1122	Légendes et récits de l'Amérique française		3
ERN-2120	Les parlers français d'Amérique du Nord	 	3
GPL-2610	Projet étudiant en francophonie nord-américaine		3
HST-2262	Histoire de la première France coloniale		3
HST-2406	Histoire des communautés francophones en Amérique du Nord		3
LIT-2207	Introduction aux littératures francophones du Canada		3
LIT-2211	Fictions de la Franco-Amérique		3
LIT-2212	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939		3
PTR-1000	Expressions de mémoire		3

Version: 2014-07-02 10:22:31 / 2014-05-08 14:37:04

CERTIFICAT EN FRANÇAIS, LANGUE

SECONDE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 10 janvier 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectif général

Ce programme en français, langue seconde, vise à donner à l'étudiant non francophone une formation en langue écrite et parlée, afin qu'il soit capable de communiquer sans difficulté en français. Le programme est axé principalement sur les études de langue.

Objectifs particuliers

- Amélioration de la compréhension et de l'expression orales et écrites;
- acquisition des connaissances de grammaire.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Diane Huot

418 656-2131 poste 2749

Diane.Huot@li.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC délivré par un collège anglophone du Québec, incluant une concentration en français (FR-601 ou FR-602) ou un minimum de 200 heures de cours de français

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé en français.

Note : Ce programme de français, langue seconde, est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires, incluant un minimum de 200 heures de cours de français

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé en français.

Note : Ce programme de français, langue seconde, est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années, incluant un minimum de 200 heures de cours de français
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures, incluant un minimum de 200 heures de cours de français

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé en français.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Note : Ce programme de français, langue seconde, est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT



La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme


ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
FRANÇAIS, LANGUE SECONDE		



RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :

Rédaction		
FLS-1006	Rédaction de textes académiques I	 3
FLS-2004	Rédaction de textes académiques II	 3
FLS-3002	Rédaction de textes académiques III	3

RÈGLE 2 - 9 CRÉDITS PARMIS :

Grammaire		
FLS-1001	Grammaire pratique I (le nom)	 3
FLS-1002	Grammaire de l'oral I	3
FLS-2000	Grammaire pratique II (le verbe)	3
FLS-2005	Grammaire de l'oral II	3


RÈGLE 3 - 9 CRÉDITS PARMIS :

Compréhension et expression orale		
FLS-1004	Phonétique pratique I	 3
FLS-1005	Communication orale I	 3
FLS-2002	Phonétique pratique II	3

<u>FLS-2003</u>	Communication orale II	3
<u>FLS-3007</u>	Phonétique pratique III	3

RÈGLE 4 - 6 CRÉDITS PARMIS:

Civilisation et littératures françaises et québécoises

<u>FLS-1000</u>	Civilisation française	3
<u>FLS-1003</u>	Textes littéraires I	 3
<u>FLS-1007</u>	Civilisation québécoise	3
<u>FLS-2001</u>	Textes littéraires II	3

Version: 2014-06-27 13:08:53 / 2014-05-08 14:37:04

CERTIFICAT EN FRANÇAIS, LANGUE ÉTRANGÈRE (NIVEAU DE BASE)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 2 mai 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme amène l'étudiant non francophone à communiquer clairement en français, à l'oral et à l'écrit, sur des sujets d'intérêt général. Ce faisant, le programme lui permet de développer ses habiletés d'analyse et de synthèse, son sens critique et sa curiosité; de diversifier ses capacités de communication ainsi que d'accroître sa formation par l'acquisition de compétences dans un domaine pratique, tout en enrichissant sa culture et ses connaissances générales.

À la fin de ses études, l'étudiant sera capable:

- de comprendre divers types de documents oraux et d'en percevoir le ton, la nature, le registre et le niveau de langue;
- de saisir les éléments essentiels et secondaires d'un discours oral;
- de participer à des conversations sur des sujets concrets: expression, avec une phonétique adéquate, de désirs, souhaits, sentiments, en respectant, de façon plus manifeste, les registres et les niveaux de langue;
-

- de comprendre l'essentiel des textes de nature expressive et argumentative portant sur des sujets tels les sondages, les opinions, les critiques, etc.;
- de dégager des éléments d'information précis comportant des points de vue diversifiés;
- de rédiger des textes expressifs;
- d'exprimer et de défendre ses points de vue en respectant le code écrit de la langue française (orthographe et organisation textuelle, registres et niveaux de langue).

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

2 sessions d'automne ou d'hiver et 1 session d'été

OU

3 sessions d'été

OU

3 sessions d'automne et d'hiver

RESPONSABLE

Directrice du programme

Marise Ouellet

marise.ouellet@elul.ulaval.ca

Directrice associée

Angèle Grenier

418 656-2131 poste 4307

angele.grenier@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC délivré par un collège non francophone

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription : avoir été classé aux niveaux élémentaire ou intermédiaire I (automne/hiver) ou intensif I, II ou III (printemps/été)

Ce programme est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription : avoir été classé aux niveaux élémentaire ou intermédiaire I (automne/hiver) ou intensif I, II ou III (printemps/été)

Ce programme est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription : avoir été classé aux niveaux élémentaire ou intermédiaire I (automne/hiver) ou intensif I, II ou III (printemps/été)

Ce programme est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).




Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

FRANÇAIS, LANGUE ÉTRANGÈRE (NIVEAU DE BASE)

RÈGLE 1 - RÉUSSIR LA RÈGLE 1

<u>FLE-2114</u>	Langue orale et écrite (intermédiaire)	 3
<u>FLE-2145</u>	Communication orale : expression et compréhension (intermédiaire)	 3
<u>FLE-2214</u>	Communication écrite : expression et compréhension (intermédiaire)	 3

et l'un des deux cours suivants :

<u>FLE-1222</u>	Correction phonétique I	 3
<u>FLE-2432</u>	Correction phonétique II	 3

OU

RÈGLE 2 - RÉUSSIR LA RÈGLE 2

<u>FLE-2141</u>	Français intensif III : langue orale et écrite	4
<u>FLE-2142</u>	Français intensif III : correction phonétique	1
<u>FLE-2143</u>	Français intensif III : expression et compréhension orales	1







OU

RÈGLE 3 - RÉUSSIR LA RÈGLE 3

<u>FLE-2241</u>	Français intensif IV : langue orale et écrite	4
<u>FLE-2242</u>	Français intensif IV : correction phonétique	1
<u>FLE-2243</u>	Français intensif IV : expression et compréhension orales	1

RÈGLE 4 - 18 À 24 CRÉDITS PARMIS :

<u>FLE-1141</u>	Français intensif I : langue orale et écrite	5
-----------------	--	---

FLE-1142	Français intensif I : correction phonétique		1
FLE-1221	Langue orale et écrite (élémentaire)		6
FLE-1223	Communication orale et écrite (élémentaire)		3
FLE-1241	Français intensif II : langue orale et écrite		4
FLE-1242	Français intensif II : correction phonétique		1
FLE-1243	Français intensif II : expression et compréhension orales		1
FLE-1700	Initiation au français langue étrangère (cours à distance)		3
FLE-2003	Étude active du français parlé et écrit I		3
FLE-2215	Langue orale et écrite intermédiaire II		3
FLE-2245	Communication orale (intermédiaire II)		3
FLE-2314	Communication écrite (intermédiaire II)		3
FLE-2432	Correction phonétique II		3
FLE-2700	Étude du français langue étrangère 2 (cours à distance)		3
FLE-3141	Français intensif V : langue orale et écrite		4
FLE-3142	Français intensif V : correction phonétique		1
FLE-3143	Français intensif V : expression et compréhension orales		1
FLE-3221	Langue orale et écrite (intermédiaire-avancé)		3
FLE-3411	Rédaction et stylistique (intermédiaire-avancé)		3

Version: 2014-06-27 13:08:53 / 2014-05-08 14:37:04

CERTIFICAT EN FRANÇAIS, LANGUE ÉTRANGÈRE (NIVEAU INTERMÉDIAIRE AVANCÉ)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 11 avril 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30

CRÉDITS INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme amène l'étudiant non francophone à communiquer en français, à l'oral et à l'écrit, de façon cohérente, structurée et nuancée, sur des sujets disciplinaires. Ce faisant, le programme lui permet de développer ses habiletés d'analyse et de synthèse, son sens critique et sa curiosité; de renforcer ses capacités de communication en français sur les plans de la qualité de la langue, de la précision et de l'efficacité et d'accroître sa formation par l'acquisition de compétences dans un domaine pratique tout en enrichissant sa culture et ses connaissances générales.

À la fin de ses études, l'étudiant sera capable:

- de comprendre les idées essentielles et secondaires de documents authentiques informatifs, descriptifs et argumentatifs de diverses régions francophones;
- de participer à des conversations sur des sujets abstraits;
- d'exprimer, avec une phonétique adéquate, des souhaits et des hypothèses;
- d'émettre une appréciation nuancée sur des événements, en respectant les registres et les niveaux de langue;
- de comprendre la plupart des textes écrits de nature expressive/argumentative, d'en dégager des éléments d'information précis et d'en distinguer les idées principales et secondaires;
- de saisir le ton et le registre d'un discours écrit;
- de produire des textes expressifs/argumentatifs en maîtrisant le code épistolaire et ses tournures formelles;
- d'adapter ou de transformer un document écrit en y modifiant les points de vue, les repères temporels, les registres et les niveaux de langue.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

2 sessions d'automne ou d'hiver (2 x 12 cr) et 1 période de printemps ou d'été (6 cr.)

OU

5 périodes de printemps ou d'été (5 x 6 cr.)

OU

1 session d'automne ou d'hiver (12 cr.) et 3 périodes de printemps ou d'été (3 x 6 cr)

RESPONSABLE

Directrice du programme

Marise Ouellet

marise.ouellet@elul.ulaval.ca

Directrice associée

Angèle Grenier

418 656-2131 poste 4307

angele.grenier@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC délivré par un collège non francophone

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription : avoir été classé aux niveaux intermédiaire II ou intermédiaire-avancé (automne/hiver) ou intensif IV, V ou avancé (printemps/été)

Note : Ce programme est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription : avoir été classé aux niveaux intermédiaire II ou intermédiaire-avancé (automne/hiver) ou intensif IV, V ou avancé (printemps/été)

Note : Ce programme est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription : avoir été classé aux niveaux intermédiaire II ou intermédiaire-avancé (automne/hiver) ou intensif IV, V ou avancé (printemps/été)

Note : Ce programme est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.






En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).








DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
FRANÇAIS, LANGUE ÉTRANGÈRE (NIVEAU INTERMÉDIAIRE)			
RÈGLE 1 - RÉUSSIR LA RÈGLE 1			
FLE-3221	Langue orale et écrite (intermédiaire-avancé)		3
FLE-3411	Rédaction et stylistique (intermédiaire-avancé)		3
OU			
RÈGLE 2 - RÉUSSIR LA RÈGLE 2			
FLE-3211	Langue orale et écrite (avancé)		3
FLE-3213	Expression orale (avancé)		1
RÈGLE 3 - 24 À 26 CRÉDITS PARI:			
FLE-2003	Étude active du français parlé et écrit I		3
FLE-2214	Communication écrite : expression et compréhension (intermédiaire)		3
FLE-2215	Langue orale et écrite intermédiaire II		3

<u>FLE-2241</u>	Français intensif IV : langue orale et écrite		4
<u>FLE-2242</u>	Français intensif IV : correction phonétique		1
<u>FLE-2243</u>	Français intensif IV : expression et compréhension orales		1
<u>FLE-2245</u>	Communication orale (intermédiaire II)		3
<u>FLE-2314</u>	Communication écrite (intermédiaire II)		3
<u>FLE-2432</u>	Correction phonétique II		3
<u>FLE-2700</u>	Étude du français langue étrangère 2 (cours à distance)		3
<u>FLE-3002</u>	Français avancé : grammaire et rédaction I		3
<u>FLE-3114</u>	Étude active du français parlé II		3
<u>FLE-3141</u>	Français intensif V : langue orale et écrite		4
<u>FLE-3142</u>	Français intensif V : correction phonétique		1
<u>FLE-3143</u>	Français intensif V : expression et compréhension orales		1
<u>FLE-3212</u>	Phonétique corrective avancée II		2
<u>FLE-3214</u>	Compréhension orale avancée 1		2
<u>FLE-3216</u>	Le Québec et sa culture : une initiation		2
<u>FLE-3217</u>	Le Québec et sa littérature : une initiation		2
<u>FLE-3219</u>	Vocabulaire français : enrichissement		3
<u>FLE-3311</u>	Grammaire avancée du français		3
<u>FLE-3312</u>	Rédaction et stylistique françaises		3
<u>FLE-3313</u>	Expression orale (supérieur)		1
<u>FLE-3314</u>	Étude de textes oraux		2
<u>FLE-3412</u>	Textes disciplinaires		3
<u>FLE-3413</u>	Communication orale en public (intermédiaire-avancé)		3
<u>FLE-3415</u>	Roman québécois moderne		3
<u>FLE-3416</u>	Littérature et cinéma québécois		3
<u>FLE-3417</u>	Arts et traditions populaires du Québec		3
<u>FLE-3418</u>	Vocabulaire français		3
<u>FLE-3419</u>	Langue française au Québec		3
<u>FLE-3700</u>	Étude du français langue étrangère 3 (cours à distance)		3
<u>FRN-3003</u>	Français avancé : grammaire et rédaction II		3

CERTIFICAT EN HISTOIRE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Contribuer à la formation intellectuelle de l'étudiant :

- par l'apprentissage de la démarche historique de base;
- par la réflexion sur la nature de la discipline historique, ce qui conduit à une meilleure connaissance du monde actuel et de la spécificité de la démarche historique qui le saisit;
- par l'acquisition de connaissances sur de grandes périodes de l'histoire et sur des thèmes historiques donnés.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Patrick Baker

418 656-2131 poste 3469

patrick.baker@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

La direction de programme peut exceptionnellement recevoir des candidatures à la session d'été. Le candidat doit alors communiquer avec la direction de programme pour connaître les modalités d'admission.

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.



DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).







Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES



Cours	Titre	Crédits exigés
HISTOIRE		30

HST-1008	Le monde aux XIXe et XXe siècles	 3
HST-2001	Histoire de l'histoire	3
HST-2450	Le Québec aux XIXe et XXe siècles	 3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

HST-1002	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle	 3
HST-1003	Introduction à l'histoire du Canada	 3
HST-1004	Introduction aux civilisations antiques 	 3
HST-1007	Émergence du monde moderne en Occident (XVIe-XVIIIe s.)	3
HST-1302	Histoire générale des États-Unis	3
HST-1305	Histoire générale de l'Amérique latine	3
HST-1350	Histoire de l'Afrique (XIXe-XXe siècles)	 3
HST-2100	Histoire de la Grèce antique	 3
HST-2101	Le monde romain	3

RÈGLE 2 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>HST-1000</u>	Lecture critique en histoire		3
<u>HST-1009</u>	Recherche et rédaction en histoire		6
<u>HST-2000</u>	Analyse critique des sources		3
<u>HST-3001</u>	L'histoire aujourd'hui		3

Afrique, Asie, Amérique latine et monde musulman

<u>ETN-1007</u>	Ethnologie et histoire du monde arabe		3
<u>HST-1350</u>	Histoire de l'Afrique (XIXe-XXe siècles)		3
<u>HST-1355</u>	Introduction à l'histoire de l'Asie de l'Est		3
<u>HST-2302</u>	Question d'histoire africaine		3
<u>HST-2308</u>	Question d'histoire de l'Amérique latine		3
<u>HST-2350</u>	L'Afrique au XXe siècle		3
<u>HST-2351</u>	Histoire du monde musulman (VIe-mi-XIIIe siècle)		3
<u>HST-2352</u>	Question d'histoire non occidentale I		3
<u>HST-2353</u>	Question d'histoire non occidentale II		3
<u>HST-2354</u>	Question d'histoire non occidentale III		3
<u>HST-2355</u>	Histoire de la Chine impériale (221 avant J.-C.-1911)		3
<u>HST-2356</u>	Histoire de la Chine contemporaine (depuis 1912)		3
<u>HST-2357</u>	Histoire du monde musulman (mi XIIIe-mi XVIIIe siècles)		3
<u>HST-2358</u>	Histoire du monde musulman (mi XVIIIe siècle à aujourd'hui)		3

Histoire ancienne

<u>HST-2102</u>	Monde hellénistique		3
<u>HST-2103</u>	Démocratie athénienne		3
<u>HST-2104</u>	Guerre et paix en Grèce ancienne		3
<u>HST-2105</u>	Impérialisme romain		3
<u>HST-2106</u>	Empire romain tardif, IIIe-VIe siècle		3
<u>HST-2107</u>	Droit et société à Rome		3
<u>HST-2108</u>	Question d'histoire ancienne I		3
<u>HST-2109</u>	Question d'histoire ancienne II		3

Europe médiévale



<u>HST-2150</u>	Formation de l'espace européen, 500-1600		3
<u>HST-2152</u>	Les moines et la société au Moyen Âge		3

HST-2153	Question d'histoire médiévale I	3
HST-2154	Question d'histoire médiévale II	3
HST-2155	Question d'histoire médiévale III	3
HST-2156	Histoire de l'Angleterre médiévale (VIIe-XIVe siècle)	3


Europe moderne

HST-2200	La Renaissance (1450-1610)	3
HST-2201	L'éducation en Europe moderne	3
HST-2202	Religions et sociétés en Europe moderne	3
HST-2203	Vies et pratiques politiques sous l'Ancien Régime	3
HST-2204	Europe des Lumières	3
HST-2205	Relations internationales à l'époque moderne	3
HST-2206	Question d'histoire d'Europe moderne I	3
HST-2207	Question d'histoire d'Europe moderne II	3
HST-2208	Question d'histoire d'Europe moderne III	3
HST-2209	Question d'histoire d'Europe moderne IV	3

Europe contemporaine

HST-2250	La Révolution française	 3
HST-2251	Relations internationales en Europe	3
HST-2252	La Deuxième Guerre mondiale	3
HST-2253	Histoire de l'Europe de l'Est	3
HST-2254	Russie et républiques périphériques	3
HST-2255	Question d'histoire d'Europe contemporaine I	3
HST-2256	Question d'histoire d'Europe contemporaine II	3
HST-2258	Question d'histoire d'Europe contemporaine IV	3
HST-2259	Question d'histoire d'Europe contemporaine V	3
HST-2260	Question d'histoire d'Europe contemporaine III	3
HST-2261	Histoire de l'Allemagne (XIXe-XXe siècles)	 3
HST-2263	Désintégration de la Yougoslavie et émergence des États successeurs	3

Monde contemporain

HST-1300	État du monde : environnement économique et historique	 3
HST-2257	Question d'histoire du monde contemporain II	3

<u>HST-2301</u>	Histoire de la politique internationale, 1815-1989	3
<u>HST-2303</u>	Les États-Unis de Truman à Carter (1945-1980)	3
<u>HST-2304</u>	Les États-Unis depuis 1981	3
<u>HST-2306</u>	Question d'histoire du monde contemporain I	3
<u>HST-2307</u>	Question d'histoire des États-Unis	3

Histoire du Québec et du Canada

a) Des origines à nos jours :

<u>HST-2401</u>	Cultures religieuses au Québec	3
<u>HST-2402</u>	Histoire des femmes au Québec	3
<u>HST-2403</u>	Médecine, santé et société au Québec, XVIIe-XXe siècle	3
<u>HST-2404</u>	Histoire de la ville de Québec	3
<u>HST-2405</u>	État, société et pouvoir au Québec, 1760-1960	3
<u>HST-2408</u>	Histoire du catholicisme québécois	3

b) Avant la Confédération :







<u>HST-2400</u>	Histoire des Amérindiens à l'époque coloniale	3
<u>HST-2425</u>	L'espace nord-atlantique au XVIe siècle	3
<u>HST-2426</u>	Population et société au Québec, XVIIe-XIXe siècle	3
<u>HST-2427</u>	Histoire maritime de la Nouvelle-France	3
<u>HST-2428</u>	Québec rural, XVIIe - XIXe siècles	3
<u>HST-2429</u>	Amérique du Nord britannique, 1760-1867	3
<u>HST-2430</u>	La Nouvelle-France	3
<u>HST-2431</u>	Vie culturelle en Nouvelle-France	3
<u>HST-2432</u>	Genre et postcolonialisme au Québec : une histoire transatlantique	3

c) Après la Confédération :

<u>HST-2451</u>	Mutations du travail au Québec au XXe siècle	3
<u>HST-2452</u>	Partis politiques de Laurier à King	3
<u>HST-2453</u>	Nationalisme au Canada français	3
<u>HST-2454</u>	Avènement de la consommation de masse au Québec	3
<u>HST-2455</u>	Histoire, mémoire, identité: Québec et Canada contemporains	3
<u>HST-2456</u>	Histoire sociale du Québec	3
<u>HST-2457</u>	Histoire économique du Québec	3

HST-2458	Culture politique au Canada et au Québec au XXe siècle		3
HST-2459	Question d'histoire du Canada I		3
HST-2460	Question d'histoire du Canada II		3
HST-2461	Question d'histoire du Canada III		3
HST-2462	Question d'histoire du Québec I		3
HST-2463	Question d'histoire du Québec II		3
HST-2464	Question d'histoire du Québec III		3
HST-2465	Question d'histoire de la Nouvelle-France I		3
HST-2466	Question d'histoire de la Nouvelle-France II		3
HST-2467	Question d'histoire de l'Amérique du Nord britannique		3
HST-2468	Histoire des relations internationales du Canada et du Québec depuis 1867		3
HST-2469	Les années 1960 : le Québec dans l'espace transnational		3

Autres cours

HST-2407	Francophonies nord-américaines : état des lieux			3
HST-2500	Les âges de la vie en Occident, XVIIIe-XXe siècles			3
HST-2501	Question d'histoire générale			3
HST-2502	Histoire et communication			3
HST-2503	Histoire et méthodes			3
HST-2506	Lectures dirigées			3
HST-2900	Christianisme du second millénaire			3
HST-3901	Histoire et citoyenneté			3
THL-2302	Histoire du catholicisme québécois			3

Version: 2014-06-27 13:08:53 / 2014-05-15 16:02:36

CERTIFICAT EN HISTOIRE DE L'ART

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme de certificat en histoire de l'art vise à donner à l'étudiant une introduction générale aux méthodes de travail en histoire de l'art et des connaissances de base en art du XX^e siècle et dans des périodes de son choix. Ce programme permet aussi à l'étudiant de choisir des cours dans les domaines les plus variés de l'histoire de l'art ou de concentrer ses choix, soit autour de l'architecture ou autour des arts (peinture, sculpture, etc.), soit en art des XIX^e et XX^e siècles ou en art des périodes plus anciennes.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Didier Prioul

418 656-2131 poste 7690

Didier.Prioul@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

La direction de programme peut exceptionnellement recevoir des candidatures à la session d'été. Le candidat doit alors communiquer avec la direction de programme pour connaître les modalités d'admission.

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS






Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service](#) (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
HISTOIRE DE L'ART			30
HAR-1000	Méthodologie de l'histoire de l'art		3
HAR-1003	L'architecture de la Renaissance à 1900		3
HAR-1004	L'art du XXe siècle, 1900-1960		3
RÈGLE 1 - 6 À 21 CRÉDITS PARI:			
HAR-1001	L'art de l'Antiquité		3
HAR-1002	Art des XVIIIe et XIXe siècles		3
HAR-1005	Art et architecture du Moyen Âge		3
HAR-1006	L'art de la Renaissance et du Baroque		3
HAR-1007	L'art au Québec et au Canada, 1660-1920		3
HAR-1009	L'art au Québec et au Canada, 1920-1970		3
HAR-2203	Architecture coloniale en Amérique du Nord		3
HAR-2255	Art contemporain		3
RÈGLE 2 - 0 À 15 CRÉDITS PARI:			
Art médiéval			
HAR-2150	L'art en Italie, 1250-1400		3
HAR-2151	L'art roman		3
HAR-2152	L'art gothique		3
Art de la période moderne (XVe-XVIIIe siècles)			
HAR-2175	L'art du Baroque		3
HAR-2176	L'art en France, 1500-1700		3
HAR-2177	Théories italiennes		3
HAR-2178	La Renaissance italienne		3
HAR-2179	L'art du XVIe siècle européen		3


HAR-2180	Art et histoire	3
HAR-2181	Baroque européen et colonial	3



Art des XIXe et XXe siècles

Histoire de l'architecture


HAR-1010	Histoire de l'architecture du Mouvement Moderne en Europe	3
HAR-2200	Villes modernes et banlieues	3
HAR-2201	Architecture de la ville de Québec	3
HAR-2202	Architecture et postmodernité	3
HAR-2204	Histoire de la critique architecturale	3
HAR-2205	La ville et son image	3
HAR-2206	Architecture française, XVe-XVIIe siècles	3
HAR-2207	Architecture néogothique, XVIIIe-XXe siècles	3
HAR-2208	Histoire et théorie de l'urbanisme	3
HAR-2209	Histoire et théorie de l'architecture contemporaine	3
HAR-2210	Histoire de l'architecture du mouvement moderne en Amérique	3
HAR-2211	Histoire du design	3
HAR-2212	Pratiques architecturales contemporaines	3
HAR-2312	Approches occidentales du jardin	 3

Peinture et sculpture

HAR-2250	Néoclassicisme	3
HAR-2251	Surréalisme	3
HAR-2252	Expressionnisme allemand	3
HAR-2253	Le symbolisme et ses antécédents	3
HAR-2254	Le romantisme en Europe	3
HAR-2256	L'art américain depuis 1945	3
HAR-2257	L'art qui se fait	3
HAR-2258	L'art et le féminisme	3
HAR-2259	Cubismes	3
HAR-2260	Les Avant-gardes russes	3
HAR-2261	Cobra et ses environs	3
HAR-2262	Dada	 3

HAR-2263	Futurisme italien		3
HAR-2264	De Goya à Picasso : l'art espagnol au XIXe siècle		3
HAR-2310	Photographie et postphotographie		3
HAR-2311	Minimalisme et postminimalisme		3
HAR-2316	L'art contemporain et le corps		3



Art du Québec, du Canada, et de l'Amérique (XVIe-XIXe siècles)

HAR-2300	La peinture au Québec de 1791 à 1867		3
HAR-2302	L'art précolombien		3
HAR-2303	L'art actuel au Québec		3
HAR-2305	Art de l'Empire britannique (1750-1920)		3
HAR-2306	L'image rurale dans les arts plastiques au Québec : 1860-1930		3
HAR-2308	Ouest américain (1830-1920)		3
HAR-2309	L'artiste et ses doubles en Amérique du Nord		3
HAR-2313	Art canadien dans un contexte international (1880-1920)		3
HAR-2315	Art américain 1900-1945		3

Méthodologie

HAR-1008	Histoire de l'histoire de l'art		3
HAR-2350	Théories et méthodes de l'art contemporain		3

Pratiques de l'histoire de l'art

HAR-1400	Voyage d'étude d'art I		1
HAR-1401	Voyage d'étude d'art II		1
HAR-1402	Voyage d'étude d'art III		1
HAR-2314	Cours-voyage en histoire de l'art I		3
HAR-2400	L'art et le musée		3
HAR-2403	Cours-voyage en histoire de l'art II		6
HAR-2404	Exposer l'art : histoire et discours		3
HAR-2405	Histoire des matériaux et des techniques		3
MSL-1000	Introduction à la muséologie		3

Questions d'art

HAR-2500	Question d'art I		3
HAR-2501	Question d'art II		3

HAR-2502	Question d'art III	3
HAR-2503	Question d'art IV	3
HAR-2504	Question d'art V	3
HAR-2505	Question d'art VI	3
HAR-2506	Question d'art VII	3
HAR-2507	Question d'art VIII	3
HAR-2508	Question d'art IX	3
HAR-2509	Question d'art X	3
HAR-2510	Question d'art XI	3
HAR-2511	Question d'art XII	3

Version: 2014-06-27 13:08:53 / 2014-05-15 16:02:36

CERTIFICAT EN JOURNALISME

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

L'objectif premier du programme est l'acquisition de la méthode et de la technique propres à l'exercice de la profession journalistique; il vise donc à donner une bonne initiation à la démarche journalistique et aux pratiques des différents médias.

RESPONSABLE

Directrice du programme

June Marchand

june.marchand@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC
ET
- Posséder un minimum de trois années d'expérience professionnelle en journalisme ou en tout autre secteur d'activité jugé de portée équivalente

OU

- Grade universitaire de premier cycle

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Ordinateur portable

Le candidat doit faire l'acquisition d'un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes établies par le Département d'information et de communication. Pour plus de renseignements : <http://www.com.ulaval.ca/etudes/futurs-etudiants/programme-obligatoire-de-portables/>.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
ET
- Posséder un minimum de trois années d'expérience professionnelle en journalisme ou en tout autre secteur d'activité jugé de portée équivalente

OU

- Grade universitaire de premier cycle

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Ordinateur portable

Le candidat doit faire l'acquisition d'un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes établies par le Département d'information et de communication. Pour plus de renseignements : <http://www.com.ulaval.ca/etudes/futurs-etudiants/programme-obligatoire-de-portables/>.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Posséder un minimum de trois années d'expérience professionnelle en journalisme ou en tout autre secteur d'activité jugé de portée équivalente

OU

- Grade universitaire de premier cycle ou l'équivalent

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Ordinateur portable

Le candidat doit faire l'acquisition d'un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes établies par le Département d'information et de communication. Pour plus de renseignements : <http://www.com.ulaval.ca/etudes/futurs-etudiants/programme-obligatoire-de-portables/>.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Afin de s'assurer de la qualité du français du futur diplômé de ce programme, l'étudiant doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le *Test de français Laval-Montréal* (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test varient en fonction du résultat obtenu :













- l'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % devra réussir un cours correctif de français;
- l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
JOURNALISME			
COM-1004	Journalisme et société		3
COM-2003	Initiation au journalisme écrit		3
COM-2004	Collecte de l'information		3
COM-2005	Initiation au journalisme audio		3
COM-2006	Initiation au journalisme télévisuel		3
COM-3001	Droit et déontologie du journalisme		3
COM-3102	Production journalistique multimédia		6
RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :			
Stage			
COM-3500	Stage en communication publique		6
Cours			
COM-2102	Information internationale	 	3
COM-3100	Analyse critique de l'information journalistique		3
COM-3101	Journalismes spécialisés		3
COM-3103	Journalisme économique		3
COM-3511	Travail dirigé		3
COM-3513	Sujet spécial		3
COM-4101	Journalisme scientifique		3

ou tout autre cours portant le sigle COM, à l'exception de ceux des séries 800 et 900.

CERTIFICAT EN LANGUE ALLEMANDE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à donner à l'étudiant une formation langagière rigoureuse axée sur la communication et l'acquisition de certaines compétences socioculturelles minimales.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Marise Ouellet

marise.ouellet@elul.ulaval.ca

Directrice associée

Birgit Herrmann

418 656-2131 poste 7756

birgit.herrmann@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
-

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS






Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service](#) (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
LANGUE ALLEMANDE			
ALL-2200	Les espaces germanophones et leur culture		3
RÈGLE 1 - 27 CRÉDITS PARMIS :			
ALL-1010	Allemand élémentaire I		3
ALL-1020	Allemand élémentaire II		3
ALL-2010	Deutsch : Mittelstufe I		3
ALL-2020	Deutsch : Mittelstufe II		3
ALL-2100	Phonetik		3
ALL-3010	Deutsch : Oberstufe I		3
ALL-3020	Deutsch : Oberstufe II		3
ALL-3101	Praktisches Deutsch		3

<u>ALL-3102</u>	Deutsch schreiben	3
<u>ALL-3103</u>	Übersetzung	3

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-15 16:02:36

CERTIFICAT EN LANGUE ESPAGNOLE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme de certificat en langue espagnole vise à approfondir chez l'étudiant sa connaissance de cette langue et lui offre la possibilité de s'initier à la culture hispanique.

Plus particulièrement, ce programme permet à l'étudiant:

- de parfaire ses connaissances en espagnol afin de s'exprimer clairement dans cette langue, de façon efficace, avec précision et logique, oralement et par écrit. Il développera aussi sa capacité de formuler des opinions éclairées en espagnol sur des questions relatives aux études hispaniques;
- de parfaire ses connaissances et sa culture et de s'initier aux principes, aux concepts fondamentaux et aux méthodes des disciplines liées aux études hispaniques;
- de développer ses capacités d'analyse et de synthèse ainsi que son esprit critique.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Javier Vargas de Luna

418 656-2131 poste 7275

javier.vargas@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Faire la preuve de l'atteinte, en espagnol, de compétences de niveau intermédiaire II. Si cette formation n'a pu être assurée dans le collège fréquenté, l'Université peut y suppléer. Test d'équivalence obligatoire à l'admission.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Faire la preuve de l'atteinte, en espagnol, de compétences de niveau intermédiaire II. Si cette formation n'a pu être assurée dans l'institution fréquentée, l'Université peut y suppléer. Test d'équivalence obligatoire à l'admission.

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Faire la preuve de l'atteinte, en espagnol, de compétences de niveau intermédiaire II. Si cette formation n'a pu être assurée dans l'institution fréquentée, l'Université peut y suppléer. Test d'équivalence obligatoire à l'admission.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS



Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service](#) (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).


Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES



Cours	Titre		Crédits exigés
LANGUE ESPAGNOLE			
ESG-3100	Producción de documentos prácticos		3
ESP-1000	Estructuras del español I		3
ESP-1001	Estructuras del español II		3
ESP-1002	Conversación		3

ESP-1003 Redacción I 3

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMİ:

ESP-1004 Redacción II  3

ESP-2000 Culture espagnole   3

ESP-2001 Las letras hispánicas : historia y sociedad   3

ESP-2002 El español en el mundo  3

ESP-2003 Cultura de América Latina  3

ESP-2004 Problemas de gramática 3

ESP-2005 Literatura hispanoamericana actual  3

ESP-2006 Literatura española actual  3

ESP-2007 Literatura española del medioevo al realismo   3

ESP-2008 El español en el tiempo y la sociedad 3

LNG-1901 Introducción a la lingüística  3

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-15 16:02:36

CERTIFICAT EN LINGUISTIQUE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectif général

Ce programme vise l'acquisition d'une formation de base en linguistique.

Objectifs particuliers

La concentration en linguistique française est axée sur l'analyse scientifique du français et de son usage : phonétique, lexicologie et grammaire. Le choix des cours optionnels permet d'approfondir ses connaissances en lexicographie, en histoire de la langue française, en analyse textuelle, en analyse du discours et en sociolinguistique, ou de s'initier à la linguistique générale ou aux méthodes de traitement informatique du langage.

La concentration en linguistique générale propose une initiation aux théories et méthodes qui ont cours dans les principaux domaines de la linguistique : phonologie, morphologie, syntaxe et sémantique. Le choix des cours optionnels permet d'approfondir ses connaissances dans ces différents domaines et dans l'étude de la langue française, ou de s'initier aux méthodes de traitement informatique du langage.

La concentration en linguistique et psychologie confère la formation de base requise dans ces deux domaines pour avoir accès à la maîtrise en orthophonie.

CONCENTRATIONS

- Linguistique française
- Linguistique générale
- Linguistique et psychologie

Le choix d'une concentration est obligatoire.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Jacques Ouellet
418 656-2131 poste 5488
jl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC émis par un collège francophone
OU
- Tout DEC émis par un collège anglophone et avoir réussi un cours de français de la série 900 ou posséder un degré équivalent de formation

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Formation jugée satisfaisante en français. Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Formation jugée satisfaisante en français

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LINGUISTIQUE		3

L'étudiant doit choisir une concentration. S'adresser à sa direction de programme pour procéder au choix.

<u>LNG-1000</u>	Introduction à la description linguistique	 3
-----------------	--	---

AUTRES ACTIVITÉS





AUTRES EXIGENCES	27
------------------	----

RÈGLE 1 - 27 CRÉDITS

L'étudiant doit satisfaire aux exigences de sa concentration.

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
LINGUISTIQUE ET PSYCHOLOGIE		27

<u>FRN-1109</u>	Linguistique française : phonétique	 3
<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie	3
<u>FRN-1111</u>	Linguistique française : grammaire	3
<u>LNG-2000</u>	Phonologie I	3
<u>LNG-2102</u>	Traitement des données orales	3
<u>ORT-1001</u>	Neurosciences et langage	 3
<u>PSA-1101</u>	Développement cognitif de l'enfant	  3
<u>PSY-1007</u>	Processus cognitifs	  3




RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMI:

<u>MAT-1904</u>	Méthodes quantitatives I	 3
<u>STT-1000</u>	Probabilités et statistique	  3









<u>STT-1920</u>	Méthodes statistiques		3
-----------------	-----------------------	--	---

LINGUISTIQUE FRANÇAISE

27

<u>FRN-1109</u>	Linguistique française : phonétique		3
<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie		3
<u>FRN-1111</u>	Linguistique française : grammaire		3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord	 	3

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS :

<u>DID-1961</u>	Théories de l'apprentissage des langues		3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-2117</u>	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>FRN-3103</u>	Analyse conversationnelle		3
<u>LNG-2000</u>	Phonologie I		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3
<u>LNG-2002</u>	Syntaxe formelle		3
<u>LNG-2003</u>	Linguistique informatique I		3
<u>LNG-2004</u>	Psycho et neurolinguistique		3
<u>LNG-2100</u>	Morphologie et syntaxe		3
<u>LNG-2101</u>	Psychomécanique du langage		3
<u>LNG-2102</u>	Traitement des données orales		3
<u>LNG-3000</u>	Sémantique		3
<u>LNG-3005</u>	Histoire de la linguistique		3
<u>LNG-3006</u>	Diachronie et diversité linguistique		3
<u>LNG-3100</u>	Phonologie II		3
<u>LNG-3101</u>	Linguistique informatique II		3
<u>LNG-3102</u>	Traitement automatique du langage		3

LNG-3105 Psychosystématique du verbe français 3

LINGUISTIQUE GÉNÉRALE

27

LNG-2000 Phonologie I 3

LNG-2002 Syntaxe formelle  3

LNG-2100 Morphologie et syntaxe 3

LNG-2101 Psychomécanique du langage  3

LNG-3000 Sémantique 3

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

DID-1961 Théories de l'apprentissage des langues  3

FRN-1108 Histoire de la langue française 3

FRN-1109 Linguistique française : phonétique  3

FRN-1110 Linguistique française : lexicologie 3

FRN-1111 Linguistique française : grammaire 3

FRN-2114 Analyse linguistique de textes 3

FRN-2115 Langue et sociétés francophones 3


FRN-2116 Lexicographie et dictionnaires  3

FRN-2117 Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique 3

FRN-2119 Normes et usages du français 3

FRN-2120 Les parlers français d'Amérique du Nord   3

FRN-3103 Analyse conversationnelle 3

LNG-2001 Sociolinguistique et analyse du discours  3

LNG-2003 Linguistique informatique I  3

LNG-2004 Psycho et neurolinguistique 3

LNG-2102 Traitement des données orales 3

LNG-3005 Histoire de la linguistique  3

LNG-3006 Diachronie et diversité linguistique 3

LNG-3100 Phonologie II  3

LNG-3101 Linguistique informatique II 3

LNG-3102 Traitement automatique du langage 3

LNG-3105 Psychosystématique du verbe français 3

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-15 16:02:36

CERTIFICAT EN LITTÉRATURE FRANÇAISE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectif général

Procurer à l'étudiant une initiation solide et cohérente au domaine littéraire français et à l'étude de la littérature française.

Objectifs particuliers

Aider l'étudiant à se perfectionner dans l'utilisation du français oral et écrit.

Procurer une vue d'ensemble de la littérature française par l'étude d'oeuvres, de périodes, de thèmes, de la vie littéraire, etc.

Amener à connaître les auteurs les plus marquants.

Initier à la réflexion sur le phénomène littéraire et sur sa place dans la vie sociale et individuelle.

Initier à la production d'études sur des sujets littéraires.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Guillaume Pinson

418 656-2131 poste 5423

guillaume.pinson@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#). Dans ce contexte, il est incompatible avec le programme suivant :

- certificat en littérature québécoise.
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

OU

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
- OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le [Test de français international](#) (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service](#) (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.





DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LITTÉRATURE FRANÇAISE		30

LIT-1000	Méthodologie et recherche en études littéraires	  3
LIT-1003	Lire le roman	 3
LIT-1100	Littérature française du Moyen Âge et de l'Ancien Régime	 3
LIT-1004	Lire la poésie et l'essai	3
LIT-1101	La littérature française moderne	3

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

Moyen Âge et Renaissance



LIT-2100	Genres narratifs français au Moyen Âge	3
LIT-2101	Poésie et théâtre en France au Moyen Âge	3
LIT-2102	Idées et mouvements littéraires français au Moyen Âge	3

LIT-2103	Littérature française du Moyen Âge I		3
LIT-2104	Littérature française du Moyen Âge II		3
LIT-2105	Littérature française du Moyen Âge III		3
LIT-2106	Genres narratifs français à la Renaissance		3
LIT-2107	Poésie et théâtre en France à la Renaissance		3
LIT-2108	Idées et mouvements littéraires français à la Renaissance		3
LIT-2109	Littérature française de la Renaissance I		3
LIT-2110	Littérature française de la Renaissance II		3
LIT-2111	Littérature française de la Renaissance III		3
LIT-2112	Sujets spéciaux I en littérature française de l'Ancien Régime		3
LIT-2113	Sujets spéciaux II en littérature française de l'Ancien Régime		3

Littérature française des XVIIe et XVIIIe siècles

LIT-2114	Romans et nouvelles en France du XVIIe siècle		3
LIT-2115	Mouvements littéraires français du XVIIe siècle		3
LIT-2116	Poésie et théâtre français du XVIIe siècle		3
LIT-2117	Littérature française du XVIIe siècle I		3
LIT-2118	Littérature française du XVIIe siècle II		3
LIT-2119	Littérature française du XVIIe siècle III		3
LIT-2120	Genres narratifs français du XVIIIe siècle		3
LIT-2121	Théâtre français du XVIIIe siècle		3
LIT-2122	Arts et littérature en France au XVIII ^e siècle		3
LIT-2123	Littérature française du XVIIIe siècle I		3
LIT-2124	Littérature française du XVIIIe siècle II		3
LIT-2125	Littérature française du XVIIIe siècle III		3
LIT-2126	Sujets spéciaux I en littérature française moderne		3
LIT-2127	Sujets spéciaux II en littérature française moderne		3

Littérature française des XIXe, XXe et XXIe siècles

LIT-2133	La poésie française au XIXe siècle		3
LIT-2134	Contes et récits brefs français au XIXe siècle		3
LIT-2135	Littérature et reportage en littérature française au XIXe siècle		3
LIT-2156	Roman français au XIXe siècle I		3

LIT-2157	Roman français au XIXe siècle II	3
LIT-2158	Théâtre français au XIXe siècle	3
LIT-2159	Roman français au XXe siècle I	3
LIT-2160	Roman français au XXe siècle II	3
LIT-2161	Roman français au XXe siècle III	3
LIT-2162	La poésie française au XXe siècle	3
LIT-2163	L'essai français au XXe siècle	3
LIT-2164	Théâtre français au XXe siècle	3
LIT-2165	La critique littéraire en France aux XIXe et XXe siècles	3
LIT-2181	Littérature française du XIXe siècle I	3
LIT-2182	Littérature française du XIXe siècle II	3
LIT-2183	Littérature française du XIXe siècle III	3
LIT-2184	Littérature française du XXe siècle I	3
LIT-2185	Littérature française du XXe siècle II	3
LIT-2186	Littérature française du XXe siècle III	3
LIT-2191	La littérature française du XXIe siècle	3
LIT-2212	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939	3



RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

tous les cours de premier cycle, à l'exception de ceux mentionnés dans la règle précédente et les cours des séries 800 et 900 portant le sigle LIT

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-15 16:02:36

CERTIFICAT EN LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30

CRÉDITS INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectif général

Procurer à l'étudiant une initiation solide et cohérente au domaine littéraire québécois et à l'étude de la littérature québécoise.

Objectifs particuliers

Aider l'étudiant à se perfectionner dans l'utilisation du français oral et écrit.

Procurer une vue d'ensemble de la littérature québécoise par l'étude d'œuvres, de périodes, de thèmes, de la vie littéraire, etc.

Amener à connaître les auteurs les plus marquants.

Initier à la réflexion sur le phénomène littéraire et sur sa place dans la vie sociale et individuelle.

Initier à la production d'études sur des sujets littéraires.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Guillaume Pinson

418 656-2131 poste 5423

guillaume.pinson@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Dans le cadre du baccalauréat multidisciplinaire, ce programme est incompatible avec le programme suivant :

- certificat en littérature française.
-

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le [Test de français international](#) (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service](#) (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT





La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
-------	-------	--	----------------

LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE

LIT-1000	Méthodologie et recherche en études littéraires	 	3
LIT-1003	Lire le roman		3
LIT-1004	Lire la poésie et l'essai		3
LIT-1102	Histoire de la littérature québécoise		3

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:

Roman, conte et nouvelle


LIT-2137	Conte littéraire québécois		3
LIT-2138	Roman québécois I		3
LIT-2139	Roman québécois II		3
LIT-2140	Roman québécois III		3
LIT-2141	Roman québécois IV		3
LIT-2142	Roman québécois V		3
LIT-2143	Roman québécois VI		3
LIT-2144	La paralittérature au Québec		3
LIT-2173	La nouvelle québécoise		3

Poésie et chanson



LIT-2145	Poésie québécoise, des origines à l'École littéraire de Montréal		3
LIT-2146	Poésie québécoise, du Nigog jusqu'à l'Hexagone		3

LIT-2147	Poésie québécoise, de l'Hexagone à nos jours		3
LIT-2148	La chanson québécoise		3
LIT-2176	La poésie québécoise I		3
LIT-2177	La poésie québécoise II		3
LIT-2178	La poésie québécoise III		3

Théâtre

THT-1006	Théâtre du Québec I (des origines à 1980)		3
THT-2003	Théâtre du Québec II (de 1980 à nos jours)		3

Essai et prose d'idées

LIT-2132	L'essai et la prose d'idées au Québec I		3
LIT-2149	L'essai et la prose d'idées au Québec II		3
LIT-2150	La littérature intime au Québec		3
LIT-2151	La vie littéraire au Québec, des origines à 1917		3
LIT-2152	La vie littéraire au Québec, de 1918 à nos jours		3
LIT-2179	L'essai et la prose d'idées au Québec III		3
LIT-2180	L'essai et la prose d'idées au Québec IV		3
LIT-2192	Littérature québécoise du XXIe siècle		3

Divers

LIT-2128	Littérature de la Nouvelle-France		3
LIT-2154	Sujets spéciaux en littérature québécoise I		3
LIT-2155	Sujets spéciaux en littérature québécoise II		3

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMI:

tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours de littérature mentionnés dans la règle précédente et les cours des séries 800 et 900 portant le sigle LIT

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-15 16:02:36

CERTIFICAT EN LITTÉRATURES ET LINGUISTIQUE ANGLAISES

Description officielle

Cette page est à jour en date du 19 mars 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

- Perfectionner ses compétences en langue anglaise (rédaction, grammaire, etc.);
- s'initier aux principes et concepts de base en linguistique;
- prendre connaissance des ouvrages de base en littératures d'expression anglaise.

Concentration littérature

- Approfondir ses connaissances de la littérature d'expression anglaise par la lecture et l'analyse d'ouvrages de fiction, de poésie, de théâtre et d'essais.

Concentration linguistique

- Approfondir ses connaissances en lien avec la linguistique et ses sous-domaines (syntaxe, sémantique, linguistique historique, etc.).

CONCENTRATIONS

- Littérature
- Linguistique

Le programme est aussi offert sans concentration.

RESPONSABLE

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé II lors d'un test d'anglais standardisé. Ce niveau correspond à un résultat d'au moins 850 sur 990 au Test of English for International Communication (TOEIC). On peut s'inscrire au test dans un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) ou à l'[École des langues](#) de l'Université Laval.

La passation du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test au printemps, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la session d'automne. Le candidat qui n'a pas obtenu le résultat exigé au test du printemps peut ainsi se consacrer à l'étude de l'anglais durant l'été. Toutefois, le candidat doit se présenter à nouveau au test d'anglais et le réussir avant le début de la session d'automne.

Note : Une exception au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise, ayant obtenu un DEC dans un collège anglophone ou ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé II lors d'un test d'anglais standardisé. Ce niveau correspond à un résultat d'au moins 850 sur 990 au Test of English for International Communication (TOEIC). On peut s'inscrire au test dans un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) ou à l'[École des langues](#) de l'Université Laval.

La passation du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test au printemps, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la session d'automne. Le candidat qui n'aura pas obtenu le résultat exigé au test du printemps pourra ainsi se consacrer à l'étude de l'anglais durant l'été. Toutefois, le candidat devra se présenter à nouveau au test d'anglais et le réussir avant le début de la session d'automne.

Note : Une exception au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise, ayant obtenu un DEC dans un collège anglophone ou ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé II lors d'un test d'anglais standardisé. Ce niveau correspond à un résultat d'au moins 850 sur 990 au Test of English for International Communication (TOEIC). On peut s'inscrire au test dans un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) ou à l'[École des langues](#) de l'Université Laval.

La passation du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test au printemps, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la session d'automne.

Note : Une exception au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise, ayant obtenu un DEC dans un collège anglophone ou ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).



Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	LITTÉRATURES ET LINGUISTIQUE ANGLAISES	12

<u>ANG-1003</u>	Written Communication I		3
<u>ANG-2000</u>	Written Communication II		3




RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:







<u>ANG-2001</u>	English Literary Cultural Contexts		3
<u>ANG-2003</u>	History of the English Language		3
<u>ANG-2004</u>	American Literary Cultural Contexts		3
<u>ANG-2008</u>	Canadian Literary Cultural Contexts		3

AUTRES ACTIVITÉS


Cours	Titre	Crédits exigés
CHEMINEMENT SANS CONCENTRATION		18

RÈGLE 1 - 18 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANG-1000</u>	Literary Genres: Short Story		3
<u>ANG-1001</u>	English Grammar: Verbal Forms		3
<u>ANG-1002</u>	Introduction to Linguistics		3
<u>ANG-1004</u>	Literary Genres: Poetry		3
<u>ANG-1005</u>	Literary Genres: Theatre		3
<u>ANG-2002</u>	English Grammar: Nominal Forms		3
<u>ANG-2007</u>	Language Policy and Practice		3
<u>ANG-2100</u>	The Nineteenth Century British Novel		3
<u>ANG-2101</u>	The Twentieth Century British Novel		3
<u>ANG-2102</u>	The Nineteenth Century American Novel		3
<u>ANG-2103</u>	The Development of the English-Canadian Novel		3
<u>ANG-2200</u>	Twentieth Century English-Canadian Prose		3
<u>ANG-2201</u>	Nineteenth Century English-Canadian Prose		3
<u>ANG-2300</u>	Modern American Theatre		3
<u>ANG-2301</u>	Modern British Theatre		3
<u>ANG-2302</u>	Contemporary British Theatre		3
<u>ANG-2303</u>	Twentieth Century English-Canadian Theatre		3

<u>ANG-2400</u>	Romantic Poetry		3
<u>ANG-2401</u>	Victorian Poetry		3
<u>ANG-2402</u>	Twentieth Century American Poetry		3
<u>ANG-2403</u>	Twentieth Century British Poetry		3
<u>ANG-2404</u>	Twentieth Century English-Canadian Poetry		3
<u>ANG-2500</u>	General and Contrastive Phonetics		3
<u>ANG-2501</u>	Introduction to Semantics		3
<u>ANG-2502</u>	Understanding Grammar		3
<u>ANG-2503</u>	Special Project: Community Service and Language Learning		1
<u>ANG-2504</u>	Special Project: Community Service and Language Learning		3
<u>ANG-2515</u>	Language Acquisition		3
<u>ANG-3100</u>	English Canadian Literature in Quebec		3
<u>ANG-3101</u>	The Twentieth Century American Novel		3
<u>ANG-3102</u>	The Eighteenth Century British Novel		3
<u>ANG-3103</u>	Twentieth Century English-Canadian Literature		3
<u>ANG-3200</u>	Nineteenth Century American Prose		3
<u>ANG-3201</u>	Literary Criticism		3
<u>ANG-3202</u>	Renaissance Prose and Poetry		3
<u>ANG-3300</u>	Shakespeare's Comedies		3
<u>ANG-3301</u>	Shakespeare's Tragedies		3
<u>ANG-3400</u>	Chaucer		3
<u>ANG-3401</u>	Eighteenth Century British Poetry		3
<u>ANG-3402</u>	Seventeenth Century British Poetry		3
<u>ANG-3500</u>	Introduction to Syntax		3
<u>ANG-3501</u>	Historical Grammar		3
<u>ANG-3502</u>	Introduction to English Morphology		3
<u>ANG-3510</u>	Research in Second Language Pronunciation		3
<u>ANG-3511</u>	Phonology		3
<u>ANG-3512</u>	The Verb System of English		3
<u>ANG-3513</u>	The Noun Phrase in English		3
<u>ANG-3514</u>	Explorations in Pragmatics		3
<u>ANG-3900</u>	Shakespeare's History Plays		3

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
LITTÉRATURE		18
<u>ANG-1000</u>	Literary Genres: Short Story	 3
<u>ANG-1004</u>	Literary Genres: Poetry	3
<u>ANG-1005</u>	Literary Genres: Theatre	3
RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:		
Roman		
<u>ANG-2100</u>	The Nineteenth Century British Novel	3
<u>ANG-2101</u>	The Twentieth Century British Novel	3
<u>ANG-2102</u>	The Nineteenth Century American Novel	3
<u>ANG-2103</u>	The Development of the English-Canadian Novel	3
<u>ANG-3100</u>	English Canadian Literature in Quebec	3
<u>ANG-3101</u>	The Twentieth Century American Novel	3
<u>ANG-3102</u>	The Eighteenth Century British Novel	3
<u>ANG-3103</u>	Twentieth Century English-Canadian Literature	 3
Prose et critique littéraire		
<u>ANG-2200</u>	Twentieth Century English-Canadian Prose	3
<u>ANG-2201</u>	Nineteenth Century English-Canadian Prose	3
<u>ANG-3200</u>	Nineteenth Century American Prose	3
<u>ANG-3201</u>	Literary Criticism	3
<u>ANG-3202</u>	Renaissance Prose and Poetry	3
Théâtre		
<u>ANG-2300</u>	Modern American Theatre	3
<u>ANG-2301</u>	Modern British Theatre	3
<u>ANG-2302</u>	Contemporary British Theatre	3
<u>ANG-2303</u>	Twentieth Century English-Canadian Theatre	3
<u>ANG-3300</u>	Shakespeare's Comedies	3
		

ANG-3301	Shakespeare's Tragedies	3
<u>ANG-3900</u>	Shakespeare's History Plays	3

Poésie

<u>ANG-2400</u>	Romantic Poetry	3
<u>ANG-2401</u>	Victorian Poetry	3
<u>ANG-2402</u>	Twentieth Century American Poetry	3
<u>ANG-2403</u>	Twentieth Century British Poetry	3
<u>ANG-2404</u>	Twentieth Century English-Canadian Poetry	3
<u>ANG-3400</u>	Chaucer	3
<u>ANG-3401</u>	Eighteenth Century British Poetry	3
<u>ANG-3402</u>	Seventeenth Century British Poetry	3

LINGUISTIQUE

18

<u>ANG-1002</u>	Introduction to Linguistics	 3
<u>ANG-2500</u>	General and Contrastive Phonetics	 3

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMİ:

<u>ANG-1001</u>	English Grammar: Verbal Forms	 3
<u>ANG-2002</u>	English Grammar: Nominal Forms	3
<u>ANG-2007</u>	Language Policy and Practice	3
<u>ANG-2501</u>	Introduction to Semantics	3
<u>ANG-2502</u>	Understanding Grammar	 3
<u>ANG-2503</u>	Special Project: Community Service and Language Learning	 1
<u>ANG-2504</u>	Special Project: Community Service and Language Learning	 3
<u>ANG-2515</u>	Language Acquisition	3
<u>ANG-3500</u>	Introduction to Syntax	3
<u>ANG-3501</u>	Historical Grammar	3
<u>ANG-3502</u>	Introduction to English Morphology	3
<u>ANG-3510</u>	Research in Second Language Pronunciation	3
<u>ANG-3511</u>	Phonology	3
<u>ANG-3512</u>	The Verb System of English	3

ANG-3513	The Noun Phrase in English	3
ANG-3514	Explorations in Pragmatics	3

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-15 16:02:36

CERTIFICAT EN RÉDACTION PROFESSIONNELLE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiant d'acquérir les éléments de formation nécessaires à la rédaction, à la révision et à la correction des textes.

Objectifs particuliers

Améliorer la qualité du français écrit.

Apprendre à utiliser les principaux instruments de travail.

Acquérir une méthode de travail.

Développer l'esprit d'analyse et de synthèse.

Connaître les règles inhérentes aux différents genres.

Découvrir des stratégies d'écriture.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Isabelle Paré

isabelle.pare@lli.ulaval.ca

Directrice associée

Anne Fonteneau

Anne.Fonteneau@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.





En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).




DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).





Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
RÉDACTION PROFESSIONNELLE			
FRN-1102	Démarche de rédaction		3
FRN-1103	Révision linguistique		3
FRN-2119	Normes et usages du français		3
TRD-1004	Grammaire du français écrit		3
FRN-2208	Synthèse de documents		3
FRN-2209	Réécriture et révision I		3
RÈGLE 1 - 9 À 12 CRÉDITS PARI:			
FRN-2210	Rédaction administrative		3
FRN-2211	Textes muséologiques		3

FRN-2212	Textes de magazine		3
FRN-2213	Écriture hypermédia		3
FRN-2214	Textes de promotion		3
FRN-2300	Style et clarté		3
FRN-3200	Vulgarisation scientifique		3
FRN-3902	Réécriture et révision II		3

RÈGLE 2 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS :

FRN-1104	Textes et technologies		3
FRN-1105	Étapes d'édition et de production		3
FRN-1106	Le français en Amérique du Nord		3
FRN-1110	Linguistique française : lexicologie		3
FRN-2115	Langue et sociétés francophones		3
LNG-2001	Sociolinguistique et analyse du discours		3
TRD-1010	Terminologie et recherche documentaire	 	3

Version: 2014-07-03 16:13:11 / 2014-05-15 16:02:36

CERTIFICAT EN THÉÂTRE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectif général

Ce programme vise à donner à l'étudiant une formation en théorie, en critique et en histoire du théâtre, ainsi qu'une initiation à la pratique théâtrale, afin de lui permettre de devenir un informateur compétent (enseignant, critique et chercheur).

Il peut aussi fournir une culture d'appoint pour tout agent de l'activité culturelle ou pour tout amateur de théâtre.

Objectifs particuliers

L'étudiant sera en mesure de :

- décrire les moments marquants de l'histoire du théâtre sur le plan des formes dramatiques et des conditions matérielles de réalisation;
- analyser l'évolution du théâtre contemporain au Québec, sur le plan des formes dramatiques et des conditions matérielles de réalisation;
- expliquer les théories des principaux « théoriciens-praticiens » du théâtre, surtout contemporains;
- appliquer au théâtre (texte et représentation) une méthode d'analyse fondée sur une des principales théories d'interprétation des objets culturels (sociologique ou sémiologique);
- faire la critique orale et écrite d'une représentation théâtrale quant à son esthétique, sa signification, sa réalisation et son interprétation;
- comprendre les exigences de la pratique à travers une initiation aux techniques de base (jeu, mise en scène).

RESPONSABLE

Directeur du programme

Robert Faguy
418 656-2131 poste 2945
robert.faguy@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de **candidat adulte**.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service](#) (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT







La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES


Cours	Titre		Crédits exigés
-------	-------	--	----------------

THÉÂTRE

<u>LIT-1000</u>	Méthodologie et recherche en études littéraires		 3
<u>THT-1000</u>	Introduction à l'art théâtral		 3
<u>THT-1001</u>	Histoire du théâtre et dramaturgie I		 3
<u>THT-1002</u>	Travail théâtral I (L'acteur et l'appareil de la perception)		 3
<u>THT-1006</u>	Théâtre du Québec I (des origines à 1980)		 3
<u>THT-1004</u>	Histoire du théâtre et dramaturgie II		3
<u>THT-1005</u>	Théâtre et société		3

RÈGLE 1 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS :

Formation théorique


<u>THT-2002</u>	Analyse de la représentation		3
<u>THT-2003</u>	Théâtre du Québec II (de 1980 à nos jours)		3
<u>THT-2100</u>	Courants théâtraux I : théâtre réaliste et naturaliste		3
<u>THT-2101</u>	Courants théâtraux II : théâtre de la convention		3
<u>THT-2102</u>	Courants théâtraux III : théâtre du corps et de l'environnement		3
<u>THT-2103</u>	Courants théâtraux IV : formes populaires du spectacle		3
<u>THT-2104</u>	Courants théâtraux V : formes actuelles du théâtre		3

RÈGLE 2 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS :

Formation pratique

<u>THT-1003</u>	Mise en scène I (Travail dramaturgique)		3
<u>THT-2000</u>	Travail théâtral II (l'acteur et l'appareil de l'expression)		3
<u>THT-2150</u>	Critique dramatique		3
<u>THT-2204</u>	Écriture dramatique I		3

RÈGLE 3 - 0 OU 3 CRÉDITS PARMIS :

<u>THT-2151</u>	Projet étudiant I		3
<u>THT-2152</u>	Projet étudiant II		3

CERTIFICAT EN ÉTUDES ANCIENNES - ÉTUDES CLASSIQUES

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce programme offre à l'étudiant l'occasion d'un apprentissage élémentaire des études classiques. La formation, fondamentale et polyvalente, est offerte par un programme intégré de cours de base et de cours plus spécialisés permettant à l'étudiant d'acquérir une vision générale des mondes grec et romain, notamment du point de vue littéraire et historique. Le programme n'exige pas l'apprentissage d'une langue ancienne, mais en offre la possibilité.

OBJECTIFS

Les objectifs du certificat en études classiques sont:

- d'acquérir une connaissance générale de l'évolution des mondes grec et romain et de quelques-unes de leurs institutions;
- de connaître l'histoire des littératures grecque et latine et leur influence sur la littérature postérieure;
- de prendre contact, en traduction ou dans la langue originale, avec les principales œuvres littéraires grecques et latines;
- de découvrir les principaux aspects des mythologies gréco-romaine et judéo-chrétienne et leur influence sur la culture occidentale;
- de prendre contact avec les principales manifestations de la culture matérielle grecque et romaine;
- de connaître l'influence des langues grecque et latine sur la formation de la langue française;
- d'acquérir une connaissance, élémentaire ou plus avancée, des langues classiques ou d'une autre langue ancienne.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Alban Baudou

418 656-2131 poste 5484

alban.baudou@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

OU

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
- OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service](#) (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT







La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES



Cours	Titre		Crédits exigés
-------	-------	--	----------------

ÉTUDES CLASSIQUES

EAN-1001	Histoire de la littérature grecque	 	3
HST-2100	Histoire de la Grèce antique		3
EAN-1002	Histoire de la littérature latine		3
HST-2101	Le monde romain		3
EAN-2001	Mythologie gréco-romaine	 	3

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS :

ARL-1500	Archéologie romaine		3
ARL-1501	Archéologie grecque		3
EAN-2100	Épopée grecque et latine		3
EAN-2103	La poésie en Grèce		3

<u>EAN-2104</u>	La poésie à Rome		3
<u>EAN-2105</u>	Rhétorique ancienne		3
<u>EAN-2107</u>	Roman grec et latin		3
<u>EAN-2108</u>	Question de littérature ancienne I		3
<u>EAN-2109</u>	Question de littérature ancienne II		3
<u>EAN-2110</u>	Annalistes et historiens grecs et latins		3
<u>EAN-2112</u>	Le théâtre en Grèce et à Rome		3
<u>EAN-2150</u>	La vie quotidienne en Grèce et à Rome		3
<u>EAN-2200</u>	Étymologie grecque et latine		3
<u>EAN-2251</u>	Religions en Grèce et à Rome		3
<u>GRC-1000</u>	Initiation au grec ancien I		3
<u>GRC-2000</u>	Initiation au grec ancien II		3
<u>GRC-2001</u>	Initiation au grec ancien III		3
<u>GRC-3051</u>	Auteurs grecs		3
<u>HAR-1001</u>	L'art de l'Antiquité		3
<u>HST-2102</u>	Monde hellénistique		3
<u>HST-2103</u>	Démocratie athénienne		3
<u>HST-2104</u>	Guerre et paix en Grèce ancienne		3
<u>HST-2105</u>	Impérialisme romain		3
<u>HST-2106</u>	Empire romain tardif, IIIe-VIe siècle		3
<u>HST-2107</u>	Droit et société à Rome		3
<u>LAT-1000</u>	Initiation au latin I	 	3
<u>LAT-2000</u>	Initiation au latin II		3
<u>LAT-2001</u>	Initiation au latin III		3
<u>LAT-3051</u>	Auteurs latins		3
<u>PHI-1000</u>	Platon	 	3
<u>PHI-1004</u>	Aristote	 	3
<u>PHI-1110</u>	À l'origine de la philosophie : les Présocratiques	 	3

CERTIFICAT EN ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Ce certificat en études cinématographiques permet à l'étudiant :

- d'enrichir ses connaissances de l'histoire du cinéma et de l'esthétique du film;
- d'acquérir une bonne connaissance du langage cinématographique;
- d'apprivoiser certaines approches et diverses méthodes susceptibles de contribuer à la lecture du fait communicationnel que constituent les textes filmiques.

Objectifs particuliers

Permettre à l'étudiant :

- de considérer les rapports du cinéma avec les autres arts (photographie, peinture, récit littéraire, etc.) et avec d'autres disciplines (littérature, histoire, sociologie, etc.);
- d'apprécier le poids idéologique et social des textes filmiques;
- de réfléchir aux règles qui président à la représentation et à la production filmiques.

Note : l'étudiant qui voudrait poursuivre ses études et accéder au programme de maîtrise en arts de la scène et de l'écran se verra imposer un certain nombre de crédits en corpus littéraire et en théorie de la littérature.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Lucie Roy
418 656-5951
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS






Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service](#) (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.




DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES			
CIN-1000	Langage cinématographique		3
CIN-1001	Le cinéma comme phénomène de communication		3
CIN-1002	Histoire et esthétique du film	 	3
RÈGLE 1 - 0 À 15 CRÉDITS PARI:			
CIN-1109	Techniques de l'image I		3
CIN-1110	Cinéma et nouvelles technologies I		3
CIN-2106	Techniques de l'image II		3
CIN-2107	Cinéma et nouvelles technologies II		3
CIN-2108	Trame sonore		3
RÈGLE 2 - 6 À 21 CRÉDITS PARI:			
CIN-1003	Cinéma, cultures et imaginaires		3
CIN-1100	Cinéastes I		3

CIN-1101	Cinéastes II		3
CIN-1102	Mouvements ou écoles cinématographiques I		3
CIN-1103	Mouvements ou écoles cinématographiques II		3
CIN-1104	Cinéma québécois		3
CIN-1105	Cinéma étatsunien		3
CIN-1106	Sociologie de l'industrie cinématographique		3
CIN-1107	Cinéma et intermédialité		3
CIN-1108	Production cinématographique		3
CIN-1301	Cinéma actuel		3
CIN-2100	Le documentaire		3
CIN-2101	Cinéma et société		3
CIN-2102	Cinéma et narration		3
CIN-2103	Cinéma et interdisciplinarité		3
CIN-2104	Lectures filmiques		3
CIN-2105	Littératures télévisuelles		3
CIN-2109	Enquêtes		3
CIN-2110	Questions esthétiques : découpage et montage		3
CIN-2201	Cinéma expérimental		3
CIN-3100	Sujets spéciaux II		3

Version: 2014-06-27 13:08:53 / 2014-05-15 16:02:36

CERTIFICAT EN ÉTUDES RUSSES

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis trois habiletés principales qui correspondent aux objectifs du programme :

- une connaissance de base de la langue russe;
- une connaissance de base des éléments constants de la réalité russe et soviétique, soit ses aspects géohistoriques;
- une compréhension d'ensemble de la réalité soviétique contemporaine.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Alexandre Sadetsky

418 656-2131 poste 3322

Alexandre.Sadetsky@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.





DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme



ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ÉTUDES RUSSES			
RUS-2010	Russe intermédiaire I		3
RUS-2020	Russe intermédiaire II		3
GGR-2503	Géographie de la Russie et des républiques périphériques		3
HST-2254	Russie et républiques périphériques		3
RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:			
RUS-1010	Russe élémentaire I		3
RUS-1020	Russe élémentaire II		3
RUS-1021	Russe intensif élémentaire		6
RÈGLE 2 - 12 CRÉDITS PARMIS:			
CIN-1102	Mouvements ou écoles cinématographiques I		3
POL-2300	La Russie post-soviétique		3
RUS-1100	Littérature russe		3
RUS-2100	Lecture et analyse de textes		3
THT-1005	Théâtre et société		3
THT-2101	Courants théâtraux II : théâtre de la convention		3

Version: 2014-06-27 13:08:53 / 2014-05-15 16:02:36

MICROPROGRAMME EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE - DE BASE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 11 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant pourra communiquer assez clairement en français, à l'oral et à l'écrit, sur des sujets d'intérêt général.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Ce microprogramme a une durée d'une session d'automne ou d'hiver ou de deux périodes, consécutives ou non, de la session d'été.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Marise Ouellet

marise.ouellet@elul.ulaval.ca

Directrice associée

Angèle Grenier

418 656-2131 poste 4307

angele.grenier@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- certificat en français, langue étrangère (niveau de base).
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC délivré par un collège non francophone

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : avoir été classé au niveau intensif II (printemps/été), ou au niveau intermédiaire I (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : avoir été classé au niveau intensif II (printemps/été), ou au niveau intermédiaire I (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : avoir été classé au niveau intensif II (printemps/été), ou au niveau intermédiaire I (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#). Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT



La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme





ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES


Cours	Titre	Crédits exigés
FRANÇAIS, LANGUE ÉTRANGÈRE - DE BASE		12

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARI:

FLE-2114	Langue orale et écrite (intermédiaire)	 3
FLE-2141	Français intensif III : langue orale et écrite	4
FLE-2142	Français intensif III : correction phonétique	1
FLE-2143	Français intensif III : expression et compréhension orales	1
FLE-2214	Communication écrite : expression et compréhension (intermédiaire)	 3

RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARI:

FLE-1222	Correction phonétique I	 3
FLE-1223	Communication orale et écrite (élémentaire)	 3
FLE-1241	Français intensif II : langue orale et écrite	4
FLE-1242	Français intensif II : correction phonétique	1
FLE-1243	Français intensif II : expression et compréhension orales	1
FLE-1700	Initiation au français langue étrangère (cours à distance)	3
FLE-2003	Étude active du français parlé et écrit I	 3
FLE-2145	Communication orale : expression et compréhension (intermédiaire)	 3

FLE-2241	Français intensif IV : langue orale et écrite	4
FLE-2242	Français intensif IV : correction phonétique	1
FLE-2243	Français intensif IV : expression et compréhension orales	1
FLE-2432	Correction phonétique II	 3
FLE-2700	Étude du français langue étrangère 2 (cours à distance)	3

Version: 2014-07-03 16:13:11 / 2014-05-01 14:26:45

MICROPROGRAMME EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE - DÉBUTANT

Description officielle

Cette page est à jour en date du 11 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant pourra communiquer en français, à l'oral ou à l'écrit, dans certaines situations usuelles de communication.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Ce microprogramme a une durée d'une session d'automne ou d'hiver ou de deux périodes, consécutives ou non, de la session d'été.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Marise Ouellet

marise.ouellet@elul.ulaval.ca

Directrice associée

Angèle Grenier

418 656-2131 poste 4307

angele.grenier@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- certificat en français, langue étrangère (niveau de base).
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC délivré par un collège non francophone

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : après le test de classement, avoir été classé au niveau intensif I (printemps/été), ou au niveau élémentaire (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : après le test de classement, avoir été classé au niveau intensif I (printemps/été), ou au niveau élémentaire (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session ; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : après le test de classement, avoir été classé au niveau intensif I (printemps/été), ou au niveau élémentaire (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT


La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>FLE-1221</u>	Langue orale et écrite (élémentaire)		6
<u>FLE-1241</u>	Français intensif II : langue orale et écrite		4
<u>FLE-1242</u>	Français intensif II : correction phonétique		1
<u>FLE-1243</u>	Français intensif II : expression et compréhension orales		1

RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>FLE-1141</u>	Français intensif I : langue orale et écrite		5
<u>FLE-1142</u>	Français intensif I : correction phonétique		1
<u>FLE-1222</u>	Correction phonétique I		3
<u>FLE-1223</u>	Communication orale et écrite (élémentaire)		3
<u>FLE-1700</u>	Initiation au français langue étrangère (cours à distance)		3
<u>FLE-2114</u>	Langue orale et écrite (intermédiaire)		3
<u>FLE-2145</u>	Communication orale : expression et compréhension (intermédiaire)		3
<u>FLE-2214</u>	Communication écrite : expression et compréhension (intermédiaire)		3

Version: 2014-07-03 16:13:11 / 2014-05-01 14:26:45

MICROPROGRAMME EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE - INTERMÉDIAIRE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 11 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant pourra communiquer en français, à l'oral et à l'écrit, de façon assez cohérente, structurée et nuancée.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Ce microprogramme a une durée d'une session d'automne ou d'hiver ou de deux périodes, consécutives ou non, de la session d'été.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Marise Ouellet

marise.ouellet@elul.ulaval.ca

Directrice associée

Angèle Grenier

418 656-2131 poste 4307

angele.grenier@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- certificat en français, langue étrangère (niveau de base).
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC délivré par un collège non francophone

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : avoir été classé au niveau intensif III (printemps/été), ou au niveau intermédiaire II (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : avoir été classé au niveau intensif III (printemps/été), ou au niveau intermédiaire II (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

OU

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : avoir été classé au niveau intensif III (printemps/été), ou au niveau intermédiaire II (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).



Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
FRANÇAIS, LANGUE ÉTRANGÈRE - NIVEAU INTERMÉDIAIRE		12

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS

Réussir les 6 crédits suivants :




FLE-2215	Langue orale et écrite intermédiaire II	 3
FLE-2314	Communication écrite (intermédiaire II)	 3

OU

Réussir 6 crédits parmi les cours suivants :

FLE-2241	Français intensif IV : langue orale et écrite	4
FLE-2242	Français intensif IV : correction phonétique	1
FLE-2243	Français intensif IV : expression et compréhension orales	1

RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARMIS :

FLE-2003	Étude active du français parlé et écrit I	 3
FLE-2141	Français intensif III : langue orale et écrite	4
FLE-2142	Français intensif III : correction phonétique	1
FLE-2143	Français intensif III : expression et compréhension orales	1
FLE-2245	Communication orale (intermédiaire II)	 3
FLE-2432	Correction phonétique II	 3

<u>FLE-2700</u>	Étude du français langue étrangère 2 (cours à distance)	3
<u>FLE-3141</u>	Français intensif V : langue orale et écrite	4
<u>FLE-3142</u>	Français intensif V : correction phonétique	1
<u>FLE-3143</u>	Français intensif V : expression et compréhension orales	1

Version: 2014-05-07 14:38:42 / 2014-05-01 14:26:45

MICROPROGRAMME EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE - INTERMÉDIAIRE AVANCÉ

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 mai 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant pourra communiquer en français, à l'oral et à l'écrit, de façon cohérente, structurée et nuancée.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Ce microprogramme a une durée d'une session d'automne ou d'hiver ou de deux périodes, consécutives ou non, de la session d'été.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Marise Ouellet

marise.ouellet@elul.ulaval.ca

Directrice associée

Angèle Grenier

418 656-2131 poste 4307

angele.grenier@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- certificat en français, langue étrangère (niveau intermédiaire avancé).
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC délivré par un collège non francophone

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : avoir été classé au niveau intensif IV, V ou avancé (printemps/été), ou au niveau intermédiaire-avancé II (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : avoir été classé au niveau intensif IV, V ou avancé (printemps/été), ou au niveau intermédiaire-avancé II (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : avoir été classé au niveau intensif IV, V ou avancé (printemps/été), ou au niveau intermédiaire-avancé II (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.



Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	FRANÇAIS, LANGUE ÉTRANGÈRE - INTERMÉDIAIRE AVANCÉ	12

RÈGLE 1 - 4 À 6 CRÉDITS

Réussir les 6 crédits suivants :

<u>FLE-3221</u>	Langue orale et écrite (intermédiaire-avancé)		3
<u>FLE-3411</u>	Rédaction et stylistique (intermédiaire-avancé)		3

OU

Réussir les 6 crédits suivants :

<u>FLE-3141</u>	Français intensif V : langue orale et écrite		4
<u>FLE-3142</u>	Français intensif V : correction phonétique		1
<u>FLE-3143</u>	Français intensif V : expression et compréhension orales		1

OU



Réussir les 4 crédits suivants :

<u>FLE-3211</u>	Langue orale et écrite (avancé)		3
<u>FLE-3213</u>	Expression orale (avancé)		1

RÈGLE 2 - 6 À 8 CRÉDITS PARMIS:

<u>FLE-2241</u>	Français intensif IV : langue orale et écrite		4
<u>FLE-2242</u>	Français intensif IV : correction phonétique		1
<u>FLE-2243</u>	Français intensif IV : expression et compréhension orales		1
<u>FLE-2432</u>	Correction phonétique II		3
<u>FLE-3002</u>	Français avancé : grammaire et rédaction I		3
<u>FLE-3114</u>	Étude active du français parlé II		3
<u>FLE-3212</u>	Phonétique corrective avancée II		2
<u>FLE-3214</u>	Compréhension orale avancée 1		2
<u>FLE-3216</u>	Le Québec et sa culture : une initiation		2
<u>FLE-3217</u>	Le Québec et sa littérature : une initiation		2
<u>FLE-3219</u>	Vocabulaire français : enrichissement		3
<u>FLE-3311</u>	Grammaire avancée du français		3
<u>FLE-3312</u>	Rédaction et stylistique françaises		3
<u>FLE-3313</u>	Expression orale (supérieur)		1
<u>FLE-3314</u>	Étude de textes oraux		2
<u>FLE-3412</u>	Textes disciplinaires		3



FLE-3413	Communication orale en public (intermédiaire-avancé)		3
FLE-3415	Roman québécois moderne		3
FLE-3416	Littérature et cinéma québécois		3
FLE-3417	Arts et traditions populaires du Québec		3
FLE-3418	Vocabulaire français		3
FLE-3419	Langue française au Québec		3
FLE-3700	Étude du français langue étrangère 3 (cours à distance)		3
FRN-3003	Français avancé : grammaire et rédaction II		3

Version: 2014-07-03 16:13:11 / 2014-05-01 14:26:45

MICROPROGRAMME EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE - LANGUE ET CULTURES

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le microprogramme permet à l'étudiant :

- de s'approprier les notions de base de la langue française;
- de s'initier aux différentes cultures francophones de l'Amérique.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Cheminement à temps partiel.

FORMATION À DISTANCE

Ce microprogramme peut être suivi à distance. Pour connaître les cours offerts, consulter le site : www.distance.ulaval.ca.

RESPONSABLE

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session ; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LANGUE ET CULTURES		12
FLE-1700	Initiation au français langue étrangère (cours à distance)	3
FLE-2700	Étude du français langue étrangère 2 (cours à distance)	3

FLE-3218	Cultures francophones en Amérique du Nord	3
FLE-3700	Étude du français langue étrangère 3 (cours à distance)	3

Version: 2014-07-03 16:13:11 / 2014-05-01 14:26:45

MICROPROGRAMME EN FRANÇAIS, LANGUE SECONDE - GRAMMAIRE FRANÇAISE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 11 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Acquérir une connaissance conceptuelle, analytique et pratique de la grammaire du français.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Diane Huot

418 656-2131 poste 2749

Diane.Huot@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- baccalauréat en français, langue seconde;
- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC délivré par un collège anglophone du Québec incluant une concentration en français (FR-601 ou FR-602)

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé en français.

Note : Ce programme de français, langue seconde est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires incluant un minimum de 200 heures de cours de français

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé en français.

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années incluant un minimum de 200 heures de cours de français
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures incluant un minimum de 200 heures de cours de français

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé en français.

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.



En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
GRAMMAIRE FRANÇAISE			12
FLS-1001	Grammaire pratique I (le nom)		3
FLS-2000	Grammaire pratique II (le verbe)		3
FLS-3000	Analyse syntaxique		3
FLS-3003	Problèmes de langue		3

Version: 2014-07-03 16:13:11 / 2014-05-01 14:26:45

MICROPROGRAMME EN FRANÇAIS, LANGUE SECONDE - LANGUE FRANÇAISE ORALE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 11 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

15

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Acquérir une connaissance conceptuelle, analytique et pratique de la langue française orale, tant sur le plan de l'expression que de la compréhension.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Diane Huot
418 656-2131 poste 2749
Diane.Huot@li.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- baccalauréat en français, langue seconde;
- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC délivré par un collège anglophone du Québec incluant une concentration en français (FR-601 ou FR-602)

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé en français.

Note : Ce programme de français, langue seconde est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires incluant un minimum de 200 heures de cours de français

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé en français.

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années incluant un minimum de 200 heures de cours de français
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures incluant un minimum de 200 heures de cours de français

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé en français.

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.



En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LANGUE FRANÇAISE ORALE		15
FLS-1002	Grammaire de l'oral I	3
FLS-1004	Phonétique pratique I	 3
FLS-1005	Communication orale I	 3
FLS-2005	Grammaire de l'oral II	3
FLS-3004	Analyse du discours oral	3

Version: 2014-07-03 16:13:11 / 2014-05-01 14:26:45

MICROPROGRAMME EN FRANÇAIS, LANGUE SECONDE - RÉDACTION FRANÇAISE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 11 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Acquérir une connaissance conceptuelle, analytique et pratique de la rédaction française.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Diane Huot

418 656-2131 poste 2749

Diane.Huot@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- baccalauréat en français, langue seconde;
 - baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC délivré par un collège anglophone du Québec incluant une concentration en français (FR-601 ou FR-602)

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé en français.

Note : Ce programme de français, langue seconde est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires incluant un minimum de 200 heures de cours de français

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé en français.

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années incluant un minimum de 200 heures de cours de français
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures incluant un minimum de 200 heures de cours de français

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé en français.

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.




En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
RÉDACTION FRANÇAISE		12
FLS-1006	Rédaction de textes académiques I	 3
FLS-2004	Rédaction de textes académiques II	 3
FLS-3000	Analyse syntaxique	 3
FLS-3002	Rédaction de textes académiques III	3

Version: 2014-07-03 16:13:11 / 2014-05-01 14:26:45

MICROPROGRAMME EN GESTION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

15

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce microprogramme sensibilise et initie le personnel administratif à l'importance d'une gestion efficace et rentable des documents dans les organisations contemporaines. À cet égard, l'information constitue une ressource essentielle au même titre que les ressources humaines, financières et matérielles.

OBJECTIFS

Objectif général

Sensibiliser l'étudiant à l'importance des ressources informationnelles dans le cadre des technologies et des processus administratifs actuels et en relation avec les diverses législations en vigueur.

Objectifs particuliers

Initier l'étudiant aux façons de faire, aux méthodes et aux principes professionnels concernant la gestion des documents administratifs.

Former la personne afin qu'elle puisse effectuer d'une manière professionnelle les tâches liées à la gestion des documents actifs et semi-actifs.

Situer la gestion documentaire dans le cycle complet de la vie des documents.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Martine Cardin

fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- certificat en archivistique;
 - baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Faire la preuve d'une expérience professionnelle pertinente et d'un besoin précis de formation lié à son domaine d'intervention professionnelle

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Faire la preuve d'une expérience professionnelle pertinente et d'un besoin précis de formation lié à son domaine d'intervention professionnelle

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Faire la preuve d'une expérience professionnelle pertinente et d'un besoin précis de formation lié à son domaine d'intervention professionnelle

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS



Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
GESTION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS			15
GAD-1000	Concepts et méthodes archivistiques	 	3
GAD-1002	Conception, déploiement de systèmes de gestion documentaire		3
GAD-1003	Organisation et législation dans un service		3
GAD-2103	Traitement de documents actifs		3
GAD-2104	Calendrier - documents semi-actifs		3

Version: 2014-07-03 16:13:11 / 2014-05-01 14:26:45

MICROPROGRAMME EN GESTION DES DOCUMENTS NUMÉRIQUES

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

9

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce microprogramme vise l'approfondissement des principes de gestion des documents numériques dans le cadre des processus administratifs actuels et en relation avec les diverses législations en vigueur. Il s'adresse au professionnel du domaine documentaire qui veut mettre à jour ses connaissances ou acquérir une formation minimale dans le domaine.

OBJECTIFS

Familiariser l'étudiant avec les concepts des documents numériques.

Initier l'étudiant aux méthodes et outils de gestion des documents numériques.

Situer l'intervention de gestion des documents numériques dans le cadre de la gestion des archives dans les organisations.

Initier l'étudiant aux méthodes et outils de traitement et de conservation à long terme des documents numériques.

FORMATION À DISTANCE

Ce microprogramme peut être suivi à distance. Pour connaître les cours offerts, consulter le site : www.distance.ulaval.ca.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Martine Cardin

fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- certificat en archivistique;
- baccalauréat intégré en sciences historiques et études patrimoniales;
- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Faire la preuve d'une expérience professionnelle pertinente et d'un besoin précis de formation lié à son domaine d'intervention professionnelle

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Faire la preuve d'une expérience professionnelle pertinente et d'un besoin précis de formation lié à son domaine d'intervention professionnelle

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Faire la preuve d'une expérience professionnelle pertinente et d'un besoin précis de formation lié à son domaine d'intervention professionnelle

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
GESTION DES DOCUMENTS NUMÉRIQUES			9
GAD-1002	Conception, déploiement de systèmes de gestion documentaire		3
GAD-2105	Préservation et conservation des archives	 	3
GAD-2106	Classification, métadonnées, accès aux documents numériques		3

Version: 2014-07-03 16:13:11 / 2014-05-01 14:26:45

MICROPROGRAMME EN LANGUES MODERNES - ALLEMAND

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme donne une formation de niveau intermédiaire en langue allemande. L'étudiant qui atteint le niveau le plus avancé est apte à se présenter au test de certification de l'Institut Goethe.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Quatre sessions régulières (automne et hiver) ou deux sessions d'été.

RESPONSABLE

Directrice associée

Birgit Herrmann

418 656-2131 poste 7756

birgit.herrmann@ul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- certificat en langue allemande;
- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'allemand ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en allemand.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'allemand ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en allemand.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'allemand ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en allemand.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ALLEMAND		12

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMİ:

ALL-1010	Allemand élémentaire I	 3
ALL-1020	Allemand élémentaire II	 3
ALL-2010	Deutsch : Mittelstufe I	 3
ALL-2020	Deutsch : Mittelstufe II	3
ALL-3010	Deutsch : Oberstufe I	 3
ALL-3020	Deutsch : Oberstufe II	3

Version: 2014-07-03 16:13:11 / 2014-05-01 14:26:45

MICROPROGRAMME EN LANGUES MODERNES - ANGLAIS

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une bonne connaissance de la langue anglaise.

RESPONSABLE

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Note : Le cours [ANL-1020](#) Basic English II ne peut être intégré dans le baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'anglais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en anglais.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'anglais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en anglais.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'anglais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en anglais.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT












La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ANGLAIS		12

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

ANL-1020	Basic English II		3
ANL-2010	Intermediate English I	 	3
ANL-2011	Intensive English II		6
ANL-2020	Intermediate English II	 	3
ANL-2021	Intensive English III		6
ANL-3010	Advanced English I	 	3
ANL-3011	Intensive English IV		6
ANL-3020	Advanced English II	 	3
ANL-3021	Intensive English V		6
ANL-3030	Advanced English III		3
ANL-3031	Intensive English VI		6
ANL-3040	Advanced English IV		3

Version: 2014-07-03 16:13:11 / 2014-05-01 14:26:45

MICROPROGRAMME EN LANGUES MODERNES - ARABE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une connaissance de base de la langue arabe.

RESPONSABLE

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'arabe ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en arabe.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'arabe ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en arabe.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'arabe ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en arabe.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT




La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ARABE		12

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

ARA-1010	Arabe élémentaire I	 3
ARA-1020	Arabe élémentaire II	3
ARA-1200	Maroc : langue et culture	3
ARA-2010	Arabe intermédiaire I	 3
ARA-2020	Arabe intermédiaire II	3
ARA-3010	Arabe avancé I	 3

Version: 2014-07-03 16:13:11 / 2014-05-01 14:26:45

MICROPROGRAMME EN LANGUES MODERNES - CHINOIS

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une connaissance de base de la langue chinoise.

RESPONSABLE

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note – Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le chinois ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en chinois.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le chinois ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en chinois.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le chinois ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en chinois.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.




Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
CHINOIS		12

Ce microprogramme est également offert dans une version à 18 crédits.
L'étudiant qui souhaite y avoir accès doit contacter sa direction de programme.

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS :

<u>CHN-1010</u>	Chinois élémentaire I		3
<u>CHN-1020</u>	Chinois élémentaire II		3
<u>CHN-1021</u>	Chinois intensif élémentaire		6
<u>CHN-2010</u>	Chinois intermédiaire I		3
<u>CHN-2020</u>	Chinois intermédiaire II		3
<u>CHN-2300</u>	Immersion en langue et culture chinoises (offert en Chine)		6
<u>CHN-3010</u>	Chinois avancé I		3
<u>CHN-3020</u>	Chinois avancé II		3

Version: 2014-07-03 16:13:11 / 2014-05-01 14:26:45

MICROPROGRAMME EN LANGUES MODERNES - ESPAGNOL AVANCÉ

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à donner à l'étudiant une formation de niveau avancé en langue espagnole.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Quatre sessions régulières (automne et hiver) ou trois sessions comprenant une session d'été.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Javier Vargas de Luna

418 656-2131 poste 7275

javier.vargas@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire);
 - certificat en langue espagnole.
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Test d'équivalence obligatoire à l'inscription. Faire la preuve d'avoir atteint, en espagnol, des compétences de niveau intermédiaire I. Si cette formation n'a pu être assurée dans le collège fréquenté, l'Université peut y suppléer.

Note – Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'espagnol ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en espagnol.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
-

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)

- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test d'équivalence obligatoire à l'inscription. Faire la preuve d'avoir atteint, en espagnol, des compétences de niveau intermédiaire I. Si cette formation n'a pu être assurée dans le collège fréquenté, l'Université peut y suppléer.

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'espagnol ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en espagnol.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Test d'équivalence obligatoire à l'inscription. Faire la preuve d'avoir atteint, en espagnol, des compétences de niveau intermédiaire I. Si cette formation n'a pu être assurée dans le collège fréquenté, l'Université peut y suppléer.

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'espagnol ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en espagnol.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de **candidat adulte**.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme


ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ESPAGNOL AVANCÉ		12

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>ESG-2020</u>	Español intermedio II	 	3
<u>ESG-3010</u>	Español avanzado I		3
<u>ESG-3020</u>	Español avanzado II		3

RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>ESP-1000</u>	Estructuras del español I		3
<u>ESP-1001</u>	Estructuras del español II		3
<u>ESP-1002</u>	Conversación		3
<u>ESP-1003</u>	Redacción I		3

Version: 2014-07-03 16:13:11 / 2014-05-01 14:26:45

MICROPROGRAMME EN LANGUES MODERNES - ESPAGNOL DE BASE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une bonne connaissance de la langue espagnole.

RESPONSABLE

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'espagnol ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en espagnol.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'espagnol ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en espagnol.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'espagnol ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en espagnol.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT









La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMI:

<u>ESG-1010</u>	Español elemental I		3
<u>ESG-1020</u>	Español elemental II		3
<u>ESG-2010</u>	Español intermedio I		3
<u>ESG-2020</u>	Español intermedio II	 	3
<u>ESG-3010</u>	Español avanzado I		3
<u>ESG-3100</u>	Producción de documentos prácticos	 	3

Version: 2014-07-03 16:13:11 / 2014-05-01 14:26:45

MICROPROGRAMME EN LANGUES MODERNES - ITALIEN

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une connaissance de base de la langue italienne.

RESPONSABLE

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'italien ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en italien.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'italien ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en italien.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'italien ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en italien.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT




La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ITALIEN		12

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

ITL-1010	Italiano elementare I	 3
ITL-1020	Italiano elementare II	 3
ITL-2010	Italiano intermedio I	 3
ITL-2020	Italiano intermedio II	3

ITL-3010	Italiano avanzato I		3
ITL-3020	Italiano avanzato II		3

Version: 2014-07-03 16:13:11 / 2014-05-01 14:26:45

MICROPROGRAMME EN LANGUES MODERNES - JAPONAIS

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une connaissance de base de la langue japonaise.

RESPONSABLE

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le japonais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en japonais.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le japonais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en japonais.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

OU

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
- OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le japonais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en japonais.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).




Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
JAPONAIS		12

Ce microprogramme est également offert dans une version à 18 crédits.
L'étudiant qui souhaite y avoir accès doit contacter sa direction de programme.

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS :

JAP-1010	Japonais élémentaire I	 3
JAP-1020	Japonais élémentaire II	3
JAP-1021	Japonais intensif élémentaire	6
JAP-2010	Japonais intermédiaire I	 3
JAP-2020	Japonais intermédiaire II	3
JAP-3010	Japonais avancé I	 3
JAP-3020	Japonais avancé II	3

MICROPROGRAMME EN LANGUES MODERNES - PORTUGAIS

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à donner à l'étudiant une formation de niveau intermédiaire en langue portugaise.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Marise Ouellet

fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le portugais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en portugais.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le portugais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en portugais.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le portugais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en portugais.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le portugais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en portugais.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
PORTUGAIS		12

Ce microprogramme est également offert dans une version à 18 crédits.
L'étudiant qui souhaite y avoir accès doit contacter sa direction de programme.

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS :

POR-1010	Portugais élémentaire I	 3
POR-1011	Portugais intensif élémentaire 1	3
POR-1020	Portugais élémentaire II	3
POR-1021	Portugais intensif élémentaire	6
POR-1022	Portugais intensif élémentaire 2	3
POR-2010	Portugais intermédiaire I	 3
POR-2020	Portugais intermédiaire II	3
POR-3010	Portugais avancé I	 3
POR-3020	Portugais avancé II	3

MICROPROGRAMME EN LANGUES MODERNES - RUSSE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une connaissance de base de la langue russe.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Alexandre Sadetsky

418 656-2131 poste 3322

Alexandre.Sadetsky@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- certificat en études russes;
- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

- ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le russe ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en russe.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

- ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le russe ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en russe.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU

- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le russe ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en russe.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.




En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
RUSSE			12
RUS-2010	Russe intermédiaire I		3
RUS-2020	Russe intermédiaire II		3
RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :			
RUS-1010	Russe élémentaire I		3
RUS-1020	Russe élémentaire II		3
RUS-1021	Russe intensif élémentaire		6

Version: 2014-07-03 16:13:11 / 2014-05-01 14:26:45

MICROPROGRAMME EN ÉTUDES ANCIENNES - ÉTUDES GRECQUES

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

15

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce microprogramme est un programme de formation continue à l'intention de l'enseignant du primaire, du secondaire et du collégial appelé à intégrer des éléments de civilisation et de langue grecques dans son enseignement. Il s'adresse également au public en général qui désire prendre ou reprendre contact avec les sources grecques de la civilisation occidentale. Le microprogramme permet au participant d'acquérir les éléments de connaissance linguistique, littéraire ou historique dont il a besoin dans son secteur d'activité. Selon les cas, il s'agit d'acquérir une connaissance de base ou de perfectionner une connaissance déjà acquise.

OBJECTIFS

Acquérir une connaissance de base du grec ou en améliorer la maîtrise.

Connaître l'évolution du monde grec.

Connaître l'histoire de la littérature grecque et son influence sur la littérature postérieure.

Prendre contact avec les principales manifestations de la culture matérielle grecque.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Alban Baudou

418 656-2131 poste 5484

alban.baudou@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- certificat en études classiques;
- baccalauréat en études anciennes;
- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences. Le candidat

résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS









Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.





DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ÉTUDES GRECQUES		15
GRC-1000	Initiation au grec ancien I	3
RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS :		
ARL-1501	Archéologie grecque	3
EAN-1001	Histoire de la littérature grecque	  3
EAN-2001	Mythologie gréco-romaine	  3
EAN-2100	Épopée grecque et latine	3
EAN-2103	La poésie en Grèce	3
EAN-2105	Rhétorique ancienne	 3
EAN-2107	Roman grec et latin	3
EAN-2110	Annalistes et historiens grecs et latins	3
EAN-2200	Étymologie grecque et latine	 3
GRC-2000	Initiation au grec ancien II	 3
GRC-2001	Initiation au grec ancien III	3
		

GRC-3051	Auteurs grecs		3
HST-1004	Introduction aux civilisations antiques	 	3
HST-2100	Histoire de la Grèce antique		3

Version: 2014-07-03 16:13:11 / 2014-05-01 14:26:45

MICROPROGRAMME EN ÉTUDES ANCIENNES - ÉTUDES LATINES

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

15

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce microprogramme est un programme de formation continue à l'intention de l'enseignant du primaire, du secondaire et du collégial appelé à intégrer des éléments de civilisation et de langue latines dans son enseignement. Il s'adresse également au public en général qui désire prendre ou reprendre contact avec les sources latines de la civilisation occidentale. Le microprogramme permettra au participant d'acquérir les éléments de connaissance linguistique, littéraire ou historique dont il a besoin dans son secteur d'activité. Selon les cas, il s'agira d'acquérir une connaissance de base ou de perfectionner une connaissance déjà acquise.

OBJECTIFS

- Acquérir une connaissance de base du latin ou en améliorer la maîtrise.
- Connaître l'évolution du monde romain.
- Connaître l'histoire de la littérature latine et son influence sur la littérature postérieure.
- Prendre contact avec les principales manifestations de la culture matérielle romaine.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Alban Baudou
418 656-2131 poste 5484
alban.baudou@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- certificat en études classiques;
 - baccalauréat en études anciennes;
 - baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#). Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS




Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ÉTUDES LATINES			15
LAT-1000	Initiation au latin I	 	3
RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:			
ARL-1500	Archéologie romaine		3

EAN-1002	Histoire de la littérature latine		3
EAN-2001	Mythologie gréco-romaine	 	3
EAN-2100	Épopée grecque et latine		3
EAN-2104	La poésie à Rome		3
EAN-2105	Rhétorique ancienne		3
EAN-2107	Roman grec et latin		3
EAN-2110	Annalistes et historiens grecs et latins		3
EAN-2150	La vie quotidienne en Grèce et à Rome		3
EAN-2200	Étymologie grecque et latine		3
HST-1004	Introduction aux civilisations antiques	 	3
HST-2101	Le monde romain		3
LAT-2000	Initiation au latin II		3
LAT-2001	Initiation au latin III		3
LAT-3051	Auteurs latins		3

Version: 2014-07-03 16:13:11 / 2014-05-01 14:26:45

MICROPROGRAMME EN ÉTUDES ANGLAISES

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à donner à l'étudiant une formation de niveau avancé en langue anglaise.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Kirsten Hummel

418 656-2131 poste 2397

kirsten.hummel@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- certificat en langue anglaise;
 - baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé II lors d'un test d'anglais standardisé. Ce niveau correspond à un résultat d'au moins 850 sur 990 au Test of English for International Communication (TOEIC). On peut s'inscrire au test dans un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) ou à [l'École des langues](#) de l'Université Laval.

La passation du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test au printemps, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la session d'automne. Le candidat qui n'aura pas obtenu le résultat exigé au test du printemps pourra ainsi se consacrer à l'étude de l'anglais durant l'été. Toutefois, le candidat devra se présenter à nouveau au test d'anglais et le réussir avant le début de la session d'automne.

Note : Ce microprogramme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'anglais et qui n'a pas fait ses études en anglais.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)

- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé II lors d'un test d'anglais standardisé. Ce niveau correspond à un résultat d'au moins 850 sur 990 au Test of English for International Communication (TOEIC). On peut s'inscrire au test dans un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) ou à [l'École des langues](#) de l'Université Laval

La passation du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test au printemps, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la session d'automne. Le candidat qui n'a pas obtenu le résultat exigé au test du printemps peut ainsi se consacrer à l'étude de l'anglais durant l'été. Toutefois, le candidat doit se présenter à nouveau au test d'anglais et le réussir avant le début de la session d'automne.

Note : Ce microprogramme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'anglais et qui n'a pas fait ses études en anglais.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session ; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé II lors d'un test d'anglais standardisé. Ce niveau correspond à un résultat d'au moins 850 sur 990 au Test of English for International Communication (TOEIC). On peut s'inscrire au test dans un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) ou à [l'École des langues](#) de l'Université Laval

La passation du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test au printemps, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la session d'automne.

Note : Ce microprogramme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'anglais et qui n'a pas fait ses études en anglais.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.




En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ÉTUDES ANGLAISES		12
ANG-1000	Literary Genres: Short Story	 3
ANG-1003	Written Communication I	 3
ANG-2000	Written Communication II	3
RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:		
ANG-2001	English Literary Cultural Contexts	 3
ANG-2004	American Literary Cultural Contexts	3
ANG-2008	Canadian Literary Cultural Contexts	3

Version: 2014-07-03 16:13:11 / 2014-05-01 14:26:45

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN MUSÉOLOGIE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 28 janvier 2013 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2013. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Diplôme d'études supérieures spécialisées

30

CRÉDITS INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à préparer l'étudiant aux fonctions professionnelles dans un musée. Il est aussi offert à la personne qui souhaite travailler en muséologie ou élargir sa culture par la muséologie.

La muséologie consiste nommément à établir un contact significatif entre l'objet et les publics. Elle présuppose une connaissance des objets et de la société, des sciences portant sur les objets et des sciences humaines. Ce diplôme est donc destiné à celui qui a déjà la meilleure formation possible dans sa discipline et qui est intéressé par la mise en valeur des objets dans un contexte muséologique.

Les objectifs du programme sont doubles :

- distinguer et définir dans le détail les différentes fonctions muséologiques (traitement des collections; réalisation d'une exposition; participation et accueil du public; etc.);
- adapter les moyens de communication à l'objet (distinguer les objets valorisés des moyens utilisés pour en communiquer diverses significations; inventer une pratique basée sur des théories éprouvées; savoir utiliser les équipements culturels; etc.).

Champs d'études

Le programme vise à donner une formation générale en muséologie et à offrir une spécialisation, plus particulièrement, dans les fonctions de conservation ou de mise en valeur.

Les études peuvent porter sur tous les champs qui se prêtent à une pratique muséologique. On peut les regrouper en trois grands secteurs : celui des sciences humaines, arts et lettres; celui des sciences naturelles; celui des sciences physiques et de leurs technologies.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

La durée normale des études dans ce programme est de quatre sessions. Ce programme est offert à temps partiel uniquement.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Philippe Dubé

Philippe.Dube@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Les exigences linguistiques sont des conditions de poursuite du programme et elles doivent être satisfaites dès la première session d'inscription.

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française pour être admis au diplôme.

Le candidat doit connaître suffisamment l'anglais pour pouvoir lire et comprendre des textes portant sur des sujets liés au domaine. Il doit se soumettre à un test d'anglais au début de sa première session d'inscription. Selon les résultats obtenus, il sera tenu de suivre des cours de mise à niveau. La réussite de ces cours confirmera l'atteinte du niveau exigé.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

- Avoir terminé un baccalauréat avec une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33;
- avoir suivi avec succès au moins un cours de premier cycle en muséologie.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire, curriculum vitæ et rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un texte de deux pages donnant une description de ses intérêts et des objectifs professionnels qu'il poursuit et donnant les raisons pour lesquelles la direction de programme devrait retenir sa candidature.





En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
MUSÉOLOGIE			30
MSL-6000	Administration des musées		3
MSL-6004	Anatomie d'un musée		3
MSL-6005	Conservation des patrimoines		6
MSL-6006	Mise en valeur des patrimoines		6
MSL-6007	Séminaire en muséologie I : démarche conceptuelle		3
MSL-6008	Stage en milieu professionnel		6
MSL-6009	Séminaire en muséologie II: démarche analytique		3

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-26 14:03:58

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN RELATIONS PUBLIQUES

Description officielle

Cette page est à jour en date du 18 mars 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Diplôme d'études supérieures spécialisées

30

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce diplôme vise une formation complémentaire en relations publiques. Au terme de ce programme d'études, le diplômé :

- saura utiliser de façon adéquate les connaissances et habiletés spécialisées propres aux relations publiques;
- sera en mesure de trouver des solutions à des situations communicationnelles d'une certaine complexité;
- pourra examiner, de façon critique, les pratiques propres aux relations publiques;
- pourra contribuer au développement des relations publiques.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Guyline Martel

guyline.martel@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline autre que les relations publiques.

Le candidat doit toutefois avoir conservé, dans son précédent cycle d'études, une moyenne de diplomation ou de cheminement égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences particulières

La demande d'admission doit être accompagnée :

- d'un relevé de notes à jour;
- d'un curriculum vitæ détaillé;
- d'une lettre de motivation pour des études en relations publiques.

Pour le candidat non francophone

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. La personne dont la langue d'études au primaire et au secondaire n'est pas le français doit fournir, avec sa demande d'admission, un document officiel attestant du résultat au Test de français international (TFI). Ce test, disponible partout dans le monde, doit avoir été réussi au cours des douze mois précédant la demande d'admission. Le candidat doit faire la preuve de compétence avancée du français par un résultat d'au moins 860 sur 990 au TFI. S'il est admis, à son arrivée, l'étudiant devra réussir un test de rédaction. Une scolarité préparatoire peut être recommandée par l'École de langues (ELUL). Il est à noter que tout cours de langue suivi par un étudiant est non contributoire à son programme de deuxième cycle.

Pour tous les candidats

La direction de programme porte une attention particulière à la qualité du dossier universitaire. Une excellente connaissance du français et une capacité de lecture en anglais sont requises pour être admis au programme.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission du programme n'entraîne pas automatiquement l'admission du candidat.

Ce programme, lorsqu'il est suivi à temps complet, peut être achevé en une année. Cependant, pour répondre également aux besoins de personnes qui poursuivent leurs activités professionnelles, le programme accepte les inscriptions à temps partiel et offre des cours le soir.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).




DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
RELATIONS PUBLIQUES		30
COM-6017	Politiques et plans de communication institutionnelle	3
COM-6050	Théories et pratiques des relations publiques	 3
COM-6051	Marketing et relations publiques	3
COM-6052	Technologies et relations publiques	3
COM-6053	Rédaction spécialisée en relations publiques	 3
COM-6054	Relations avec les médias	 3
RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS :		
COM-6000	Stratégies de communication institutionnelle	 3

<u>COM-6001</u>	Études de cas en communication institutionnelle		3
<u>COM-6008</u>	Droit, déontologie et éthique de la communication publique		3
<u>COM-6010</u>	Techniques évaluatives en communication		3
<u>COM-6014</u>	Communication et affaires publiques		3
<u>COM-6016</u>	Modèles et enjeux de la communication internationale		3
<u>COM-6032</u>	Communication et changements technologiques		3
<u>COM-7000</u>	Les communicateurs		3
<u>COM-7001</u>	Construction de l'actualité		3
<u>COM-7003</u>	Communication publique et santé		3
<u>COM-7004</u>	Communication politique		3
<u>COM-7005</u>	Audit de communication		3
<u>COM-7007</u>	Communication du risque		3
<u>COM-7008</u>	Séminaire thématique A		3
<u>COM-7010</u>	Communication publique, citoyenneté et démocratie		3
<u>COM-7011</u>	Séminaire thématique B		3
<u>COM-7012</u>	Séminaire thématique C		3
<u>COM-7013</u>	Séminaire thématique D		3
<u>COM-7014</u>	Séminaire thématique E		3
<u>COM-7015</u>	Texte, discours et communication médiatiques		3
<u>COM-7016</u>	Rhétorique visuelle et persuasion		3
<u>COM-7017</u>	Communication, culture et globalisation		3
<u>COM-7018</u>	Économie politique des médias	 	3
<u>COM-7019</u>	Communication interculturelle internationale		3
<u>COM-7023</u>	Marketing social		3

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN TRADUCTION ET TERMINOLOGIE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 juin 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Diplôme d'études supérieures spécialisées

30

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de permettre à l'étudiant d'apprendre à travailler sur les aspects théoriques et pratiques de la traduction, tant générale que spécialisée, et de la terminologie.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Louis Jolicoeur

418 656-5743

Télécopieur: 418 656-2019

louis.jolicoeur@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

REMARQUES SUR LES COURS

Sous réserve de l'approbation de la direction de programme, pourront également figurer dans la liste de cours à option deux cours spécialisés du baccalauréat en traduction.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Est admissible sans examen le candidat :

- titulaire d'un baccalauréat en traduction, ou son équivalent, dont la moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, est d'au moins 3 sur 4,33;
- membre agréé d'un ordre professionnel reconnu dans le domaine de la traduction et dont le statut d'agrément est accordé à la suite d'un examen.

S'il réussit à un examen d'admission comprenant une traduction de l'anglais au français et un résumé en français d'un texte anglais (pour réussir à l'examen d'admission, il est essentiel d'avoir une connaissance approfondie de l'anglais et du français, ainsi que des aptitudes pour la traduction), le candidat suivant peut être admissible :

- le titulaire d'un baccalauréat dont la moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, est d'au moins 3 sur 4,33, qui veut une formation complémentaire en traduction générale et spécialisée.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son examen d'admission, s'il y a lieu, et de l'ensemble de son dossier. Une scolarité préparatoire (3 à 15 crédits) peut être imposée en fonction des résultats de l'examen du candidat.




En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).



DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
TRADUCTION ET TERMINOLOGIE			30
TRD-7000	Traduction générale avancée		3
TRD-7006	Théorie et pratique de la terminologie		3
RÈGLE 1 - 3 À 9 CRÉDITS PARMIS :			
TRD-7003	Révision bilingue		3
TRD-7016	Théories de la traduction		3
TRD-7017	Histoire de la traduction et de la terminologie		3
RÈGLE 2 - 15 À 21 CRÉDITS PARMIS :			
LNG-7021	Lexicologie et lexicographie		3
TRD-7002	Lectures dirigées en traduction		3
TRD-7004	Néologie terminologique		3
TRD-7005	Aménagement terminologique		3
TRD-7007	Traduction technique		3
TRD-7008	Traduction littéraire		3

TRD-7009	Terminotique		3
TRD-7010	Traduction scientifique		3
TRD-7011	Linguistique différentielle		3
TRD-7012	Traduction économique		3
TRD-7015	Traduction juridique		3
TRD-7018	Traduction en sciences humaines et sociales		3
TRD-7024	Traduction d'édition		3
TRD-7025	Traductique		3
TRD-7026	Sujets spéciaux en traduction		3
TRD-7027	Sujets spéciaux en terminologie		3
TRD-7028	Traduction : sujet libre		3
TRD-7029	Terminologie : sujet libre		3
TRD-7030	Traduction administrative et politique		3
TRD-7031	Lectures dirigées en terminologie		3

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

DOCTORAT EN ARCHÉOLOGIE (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Les champs de recherche en archéologie incluent, à la fois méthodes et théories, éléments de la culture matérielle (céramique, métal et artefacts divers), vestiges architecturaux, éléments environnementaux, documents d'archives, récits de voyages et tradition orale. L'étude des données archéologiques, suivant divers types d'analyse, ne vise pas tant la description en soi de ce corpus, comme l'explication des activités humaines passées dont on a retrouvé des traces dans différentes aires culturelles.

Sous-champs de recherche suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant :

Archéologie historique nord-américaine, XVIe-XIXe siècles : archéologie urbaine et environnementale; archéologie des contacts. Histoire de l'archéologie.
[Réginald Auger](#)

Archéologie environnementale avec spécialité en archéozoologie et analyse du paysage en préhistoire et à la période historique.
[Allison Bain](#)

Archéologie du Proche-Orient (Mésopotamie et Levant), du Néolithique au début de l'âge du fer : architecture, culture matérielle, analyse archéométrique, modes d'enregistrement et d'analyse géomatique.
[Michel Fortin](#)

Archéologie médiévale.
[Didier Méhu](#)

Archéologies grecque et romaine. Relations des civilisations classiques avec l'Orient.

Thierry Petit

Archéologie de l'Arctique et de l'Atlantique Nord. Archéologie préhistorique nord-américaine. Zooarchéologie, paléoéconomie, écologie historique, adaptations et économies maritimes, archéologie du paysage.

James Woollett

Description officielle

Cette page est à jour en date du 2 décembre 2013 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Les études de doctorat se distinguent de celles de la maîtrise par une plus grande autonomie du chercheur, qui se traduit dans une méthode plus personnelle, par une contribution originale au savoir et, enfin, par une ouverture plus grande au travail interdisciplinaire.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Isabelle Collombat

418 656-2131 poste 3520

isabelle.collombat@lli.ulaval.ca

Directeur associé

Jacques Chabot

418 656-2131 poste 7453

jacques.chabot@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit aussi avoir une connaissance suffisante de l'anglais. Avant son admission au doctorat, il doit réussir le cours [ANL-3010](#) Advanced English I avec au

moins la note C ou s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 750 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

Si le directeur de recherche le juge nécessaire, la connaissance d'une troisième langue peut être exigée du candidat au doctorat. Cette exigence doit être inscrite dans l'offre d'admission faite au candidat.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Prélecture

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse dans ce programme. Elle consiste à faire lire la version originale du mémoire ou de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury.

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Cette contribution originale au savoir comporte en moyenne 300 pages.

Modalités de la prélecture

Au moment où l'étudiant a terminé la rédaction de sa thèse, il en remet le texte à son directeur. Le directeur, après l'avoir lu, la remet à un collègue dont il a fait approuver le choix par la direction de programme. Ce collègue, qui est généralement spécialiste de la même discipline que le directeur, procède alors à la prélecture et fait rapport à la direction de programme. Ce n'est qu'après cette étape que l'étudiant peut obtenir de son directeur de recherche, dont la responsabilité reste entière sur tous les aspects de la thèse, l'autorisation du dépôt initial de sa thèse, après avoir apporté à son texte, le cas échéant, les corrections demandées. Cette phase de prélecture dure environ un mois. De l'information supplémentaire est disponible à partir de la feuille de route de l'étudiant inscrit au doctorat sur le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission du candidat. Chaque demande est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

La maîtrise ès arts (archéologie), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. Trois rapports d'appréciation de professeurs connaissant les travaux du candidat et une description de deux pages de ses intentions de recherche sont aussi exigés.

Après avoir étudié le dossier du candidat et avoir pris connaissance du sujet de recherche, la direction de programme pourra lui imposer une scolarité préparatoire, de manière à s'assurer que le candidat aura la formation nécessaire pour entreprendre le projet de recherche proposé et le mener à terme.

Exigences particulières

Un candidat venant de l'Université Laval pourra être admis seulement si un professeur d'archéologie a accepté de diriger sa recherche; le candidat doit donc prendre contact avec un professeur d'archéologie du Département d'histoire avant de faire sa demande d'admission.

Le candidat de l'extérieur qui ne connaît aucun professeur du Département d'histoire, spécialiste du domaine dans lequel il veut faire ses études de doctorat, doit, avant de faire sa demande d'admission, s'adresser à la direction de programme en lui précisant le domaine où il entend se spécialiser; cette dernière fera le nécessaire pour le mettre en contact avec un directeur de recherche éventuel.

De plus, le candidat qui fait une demande d'admission au doctorat doit l'accompagner d'une description préliminaire de son projet de recherche. Autant que possible, cette description comprendra les éléments suivants :

- titre au moins provisoire de la thèse;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter;
- éventuellement, une première ébauche du plan.

Ce document devra au préalable être contresigné par le directeur de recherche pressenti. Dès lors, ce dernier proposera également des noms de collègues en vue de la formation éventuelle d'un comité de direction de la thèse.

Si le projet de recherche nécessite une codirection, la signature du codirecteur pressenti doit apparaître au bas de la description préliminaire du projet de recherche soumis. Les tâches du codirecteur, notamment en regard de celles du directeur de recherche, doivent en outre être clairement précisées.






En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ARCHÉOLOGIE			18
ARL-8000	Séminaire de doctorat		6
ARL-8001	Examen de doctorat		6
RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :			
ARL-7000	Travaux pratiques sur le terrain		6
ARL-7001	Sujet spécial (archéologie)		6
ARL-7002	Méthodes et théories en archéologie I		6
ARL-7003	Méthodes et théories en archéologie II		6
ARL-7004	Travaux pratiques en laboratoire		6

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

ARL-8801	Activité de recherche - thèse 1		9/activité temps complet
ARL-8802	Activité de recherche - thèse 2		9/activité temps complet
ARL-8803	Activité de recherche - thèse 3		9/activité temps complet
ARL-8804	Activité de recherche - thèse 4		9/activité temps complet
ARL-8805	Activité de recherche - thèse 5		9/activité temps complet
ARL-8806	Activité de recherche - thèse 6		9/activité temps complet
ARL-8807	Activité de recherche - thèse 7		9/activité temps complet
ARL-8808	Activité de recherche - thèse 8		9/activité temps complet

DOCTORAT EN COMMUNICATION PUBLIQUE (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs de recherche suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant :

Pratiques professionnelles

Pratiques institutionnalisées du journalisme, des relations publiques et de la publicité. Pratiques en émergence en communication de plaidoyer, en communication participative et en communication politique. Évolution des pratiques. Processus de médiatisation de l'espace public. Transformations de l'industrie des médias. Modes de communication institutionnelles des organisations et des entreprises.

[Henri Assogba](#), [Frédéric Bastien](#), [Michel Beauchamp](#), [Colette Brin](#), [Francine Charest](#), [Jean Charron](#), [Isabelle Clerc](#), [Claude Cossette](#), [Bernard Dagenais](#), [Jean de Bonville](#), [François Demers](#), [Christian Desilets](#), [Gilles Gauthier](#), [Thierry Giasson](#), [Alain Lavigne](#), [June Marchand](#), [Josianne Millette](#), [Charles Moumouni](#), [Dominique Payette](#), [Jean Claude Picard](#), [Florence Piron](#), [Jacques Rivet](#), [Thierry Watine](#)

Intervention sociale

Opérations de communication explicitement destinées à provoquer des changements individuels ou sociaux. Communication en matière de santé, de sécurité, de droits humains, de développement et d'environnement. Rédaction professionnelle et technique.

[Michel Beauchamp](#), [Isabelle Clerc](#), [Claude Cossette](#), [Pénélope Daignault](#), [Christian Desilets](#), [Guillaume Latzko-Toth](#), [June Marchand](#), [Charles Moumouni](#), [Manon Niquette](#), [Guy Paquette](#), [Florence Piron](#)

Représentations et discours publics

Contenus de communication publique. Teneur sémantique des messages, leur contenu discursif. Représentations cognitives sociales et individuelles ainsi que les significations sociales. Stratégies de mise en scène de l'information. Argumentation en communication publique. Réception des messages, communication publique comme lieu de construction de la réalité sociale.

[Henri Assogba](#), [Frédéric Bastien](#), [Josette Brun](#), [Jean Charron](#), [Isabelle Clerc](#), [Bernard Dagenais](#), [Jean de Bonville](#), [François Demers](#), [Gilles Gauthier](#), [Thierry Giasson](#), [Guillaume Latzko-Toth](#), [Estelle Lebel](#), [Guylaine Martel](#), [Josianne Millette](#), [Charles Moumouni](#), [Véronique Nguyen-Duy](#), [Dominique Payette](#), [Jacques Rivet](#), [Julien Rueff](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 26 novembre 2013 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2013. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

L'objectif général de ce programme est de former un chercheur capable d'étudier et d'évaluer les phénomènes de communication publique.

Au terme de sa formation, l'étudiant devrait :

- être apte à analyser les modes et processus communicationnels de la discussion des enjeux sociaux et de la tenue des débats publics et à en fournir une évaluation critique;
- avoir acquis une connaissance scientifique multidisciplinaire du champ de la communication publique;
- avoir développé la capacité de son évaluation critique, notamment de son incidence éthique;
- savoir mener une recherche scientifique multidisciplinaire originale et autonome;
- savoir établir de nouvelles perspectives et activités de recherche en communication publique;
- savoir communiquer les résultats de cette recherche.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Pour répondre aux exigences de la scolarité et des examens de doctorat, l'étudiant doit s'inscrire à temps complet pendant les trois premières sessions de son programme.

RESPONSABLE

Directeur du programme

François Demers

418 656-2131 poste 2833

francois.demers@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit posséder une excellente maîtrise du français. La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à une épreuve de français et de lui imposer, si nécessaire, des cours d'appoint. Une connaissance suffisante de l'anglais, c'est-à-dire la capacité de lire et de comprendre des ouvrages et articles rédigés dans cette langue, est également souhaitable.

REMARQUES SUR LES COURS

Examens de doctorat

Les examens de doctorat sont conformes à la politique institutionnelle en vigueur. Ils visent à s'assurer que l'étudiant possède les connaissances et la formation adéquates pour la réalisation de son projet. Ils comportent chacun une épreuve écrite et une épreuve orale dont l'évaluation se fait devant un comité de professeurs. L'étudiant pourra se prévaloir d'une reprise pour chacune des épreuves. La réussite des examens est une condition de poursuite du programme.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

L'admission au programme requiert l'obtention d'une maîtrise en communication.

Le titulaire d'une maîtrise dans une autre discipline est admissible si le sujet de mémoire porte sur quelque aspect de la communication publique et dans la mesure où la formation antérieure comporte au moins 30 crédits de cours en communication. Dans le cas contraire, la direction de programme peut, si elle le juge nécessaire, imposer à l'étudiant une scolarité complémentaire.

Le candidat doit avoir conservé, à la maîtrise, une moyenne de cycle de 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire, une lettre de motivation et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande une brève description (de trois à cinq pages) du projet de recherche qu'il entend mener en indiquant en quoi ce projet relève d'au moins un des trois axes du programme :

- pratiques professionnelles de la communication publique;
- communication et intervention sociale;
- communication, représentations et discours publics.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier de candidature. La sélection du candidat peut, au besoin, comporter une entrevue.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).




DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
COMMUNICATION PUBLIQUE		24
COM-8000	Forum doctoral	3
COM-8001	Examen de doctorat I (volet rétrospectif)	 6
COM-8002	Examen de doctorat II (volet prospectif)	 3
COM-8003	Communication publique	 3
COM-8004	Épistémologie de la communication publique	 3
COM-8005	Méthodes de recherche en communication publique	3
RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMI:		
COM-7000	Les communicateurs	3

COM-7001	Construction de l'actualité		3
COM-7002	Sujets spéciaux (communication publique)		3
COM-7003	Communication publique et santé		3
COM-7004	Communication politique		3
COM-7005	Audit de communication		3
COM-7007	Communication du risque		3
COM-7008	Séminaire thématique A		3
COM-7010	Communication publique, citoyenneté et démocratie		3
COM-7011	Séminaire thématique B		3
COM-7012	Séminaire thématique C		3
COM-7013	Séminaire thématique D		3
COM-7014	Séminaire thématique E		3
COM-7015	Texte, discours et communication médiatiques		3
COM-7016	Rhétorique visuelle et persuasion		3
COM-7017	Communication, culture et globalisation		3
COM-7023	Marketing social		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

COM-8801	Activité de recherche - thèse 1		6
COM-8802	Activité de recherche - thèse 2		6
COM-8803	Activité de recherche - thèse 3		9/activité temps complet
COM-8804	Activité de recherche - thèse 4		9/activité temps complet
COM-8805	Activité de recherche - thèse 5		9/activité temps complet
COM-8806	Activité de recherche - thèse 6		9/activité temps complet
COM-8807	Activité de recherche - thèse 7		9/activité temps complet
COM-8808	Activité de recherche - thèse 8		9/activité temps complet

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

DOCTORAT EN ETHNOLOGIE ET

PATRIMOINE (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Le programme touche les champs de la culture matérielle, de la francophonie nord-américaine, de l'interculturalité et de la médiation culturelle, de l'oralité, des patrimoines, de la ritualité et des pratiques coutumières.

Sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Histoire des musées. Politiques muséales. Collectionnement et langage des expositions. Patrimoines et mise en valeur.

[Philippe Dubé](#)

Relations interethniques et interculturelles. Littératures et pratiques orales. Québec, XX^e siècle.

[Lucille Guilbert](#)

Culture matérielle et champs coutumiers : costume, textile, intérieurs domestiques. Pratiques du quotidien. Arts et technologie. Régionalismes. Amérique francophone, XVIII^e-XX^e siècles.

[Jocelyne Mathieu](#)

Patrimoine immatériel, mise en valeur et tourisme culturel, mise en scène du patrimoine. Ritualité contemporaine. Culture populaire et ethnologie urbaine.

[Martine Roberge](#)

Culture matérielle. Muséologie. Ethnologie du tourisme. Politiques de patrimonialisation. Communication, performance et théâtralité. Amérique du Nord, Méditerranée, Maghreb et Moyen-Orient.

[Habib Saidi](#)

Transferts culturels et métissages. Alimentation et pratiques alimentaires. Sémiologie de la culture matérielle. Ethnologie maritime. Patrimoine ethnologique. Canada-France, XVI^e-XX^e siècles.

[Laurier Turgeon](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 30 octobre 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2013. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme se caractérise par l'autonomie requise du chercheur, ce qui se traduit par une méthode plus personnelle, par une contribution originale au savoir et, enfin, par une ouverture plus grande au travail interdisciplinaire.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme de doctorat exige trois sessions de résidence. L'étudiant s'inscrit donc à temps complet pendant cette période.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Lucille Guilbert

418 656-2131 poste 3540

lucille.guilbert@hst.ulaval.ca

Pour information

gestion.lit@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit [ANL-3202](#) Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

La connaissance d'une troisième langue, bien que généralement demandée, n'est exigée que si le directeur de recherche le requiert. Cette exigence doit être inscrite dans le dossier d'admission du candidat.

REMARQUES SUR LES COURS

Le séminaire et l'examen de doctorat sont conformes à la politique institutionnelle en vigueur. Le séminaire se veut un lieu de formation, de réflexion et d'échanges sur des méthodes de recherche directement liées au sujet de la thèse de l'étudiant. Quant à l'examen de doctorat, il vise à s'assurer que l'étudiant possède les connaissances adéquates de la littérature, nécessaires à la réalisation de son projet. Il comporte une épreuve écrite et une épreuve orale, dont l'évaluation se fait devant un comité. L'étudiant pourra se prévaloir d'une reprise pour chacune des épreuves, mais la réussite de l'examen est une condition de poursuite du programme. L'étudiant doit se réinscrire pour avoir le droit à la reprise. Il a le choix de s'inscrire à ces deux activités pendant sa première ou sa deuxième année, mais elles doivent être terminées au plus tard 24 mois après la première inscription au programme.

Autres activités (6 crédits)

Les 6 crédits d'activités à option ont pour objectif d'individualiser le cheminement de l'étudiant au doctorat pour lui permettre de répondre aux besoins particuliers de sa formation et aux exigences de sa recherche. Ces crédits peuvent être choisis parmi la liste des cours communs ci-dessous, les cours de cycles supérieurs du Département d'histoire, à l'extérieur du Département ou dans une autre université. Ces 6 crédits peuvent également être ouverts à la réalisation de sujets spéciaux. Ces cours doivent être approuvés par la direction de programme.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Choix du projet de recherche

Seuls les projets de recherche dans les champs mentionnés à la rubrique Recherche seront acceptés.

Candidat venant de l'Université Laval

Un candidat peut être admis à la maîtrise seulement si un professeur en ethnologie accepte de diriger sa recherche. Le candidat doit donc prendre contact avec un professeur du Département d'histoire avant de faire sa demande d'admission. Il doit accompagner sa demande de trois rapports d'appréciation de professeurs

connaissant ses travaux et d'un exposé de son projet de recherche. Autant que possible, le texte de présentation du projet doit contenir les éléments suivants :

- titre provisoire du mémoire;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps;
- hypothèse de travail, si elle est connue;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter;
- éventuellement, une première ébauche du plan.

Ce document devra, au préalable, être contresigné par le directeur de recherche pressenti par le candidat.

Candidat venant d'une autre université

Le candidat venant d'une autre université devra, avec sa demande d'admission, soumettre trois rapports d'appréciation de professeurs connaissant ses travaux et fournir les éléments d'information suivants sur son projet de recherche :

- titre provisoire de la recherche;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps.

À la fin de sa première session d'études, il devra avoir suffisamment précisé son projet de recherche pour y ajouter :

- l'hypothèse de travail;
- la preuve de l'intérêt du sujet et l'état de la question;
- une indication des principales sources à exploiter.

Il devra alors faire contresigner ce projet par un professeur qui acceptera de le diriger et le faire approuver par la direction de programme.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été.

ADMISSIBILITÉ

Une maîtrise en ethnologie, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. De plus, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de maîtrise.

Le titulaire d'une maîtrise dans un autre domaine que l'ethnologie peut être admissible au doctorat sous réserve d'une scolarité complémentaire en ethnologie.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier (ébauche du projet de recherche approuvé par le directeur de recherche pressenti, trois rapports d'appréciation et un curriculum vitae), ainsi que des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).


DATE LIMITE DE DÉPÔT


La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
<hr/>		

<u>ETN-8000</u>	Séminaire de doctorat		6
-----------------	-----------------------	---	---

<u>ETN-8001</u>	Examen de doctorat		6
-----------------	--------------------	---	---

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>ETN-7000</u>	Coutumes et rituels		6
-----------------	---------------------	--	---

<u>ETN-7001</u>	Oralité et transmission		6
-----------------	-------------------------	--	---

<u>ETN-7003</u>	Langue et littérature populaire		6
-----------------	---------------------------------	--	---

<u>ETN-7004</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		1
-----------------	------------------------------	---	---

<u>ETN-7005</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		2
-----------------	------------------------------	---	---

<u>ETN-7006</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		3
-----------------	------------------------------	---	---

<u>ETN-7007</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		4
-----------------	------------------------------	---	---

<u>ETN-7008</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		5
-----------------	------------------------------	---	---

<u>ETN-7009</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		6
-----------------	------------------------------	---	---

<u>ETN-7010</u>	Ethnologie de l'Amérique française		6
-----------------	------------------------------------	--	---

<u>ETN-7011</u>	Séminaire du CELAT		6
-----------------	--------------------	--	---

<u>ETN-7012</u>	Culture matérielle		6
-----------------	--------------------	--	---

<u>ETN-7013</u>	Problématiques de l'ethnologie		6
-----------------	--------------------------------	---	---

<u>ETN-7015</u>	Ethnologie de l'interculturel		6
-----------------	-------------------------------	--	---

<u>ETN-7016</u>	Patrimoines et patrimonialisation		6
-----------------	-----------------------------------	--	---

<u>ETN-7017</u>	Nouveaux patrimoines et musées		3
-----------------	--------------------------------	--	---

<u>ETN-7018</u>	Tourisme et patrimoine		3
-----------------	------------------------	--	---

<u>GPL-7902</u>	Séminaire de l'Institut du patrimoine culturel (IPAC)		3
-----------------	---	--	---

<u>GPL-7903</u>	Séminaire de l'Institut du patrimoine culturel (IPAC)		6
-----------------	---	--	---

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>ETN-8801</u>	Activité de recherche - thèse 1		9/activité temps complet
-----------------	---------------------------------	---	--------------------------

<u>ETN-8802</u>	Activité de recherche - thèse 2		9/activité temps complet
-----------------	---------------------------------	---	--------------------------

<u>ETN-8803</u>	Activité de recherche - thèse 3		9/activité temps complet
-----------------	---------------------------------	---	--------------------------

<u>ETN-8804</u>	Activité de recherche - thèse 4		9/activité temps complet
-----------------	---------------------------------	---	--------------------------

<u>ETN-8805</u>	Activité de recherche - thèse 5		9/activité temps complet
-----------------	---------------------------------	---	--------------------------

ETN-8806	Activité de recherche - thèse 6		9/activité temps complet
ETN-8807	Activité de recherche - thèse 7		9/activité temps complet
ETN-8808	Activité de recherche - thèse 8		9/activité temps complet

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

DOCTORAT EN HISTOIRE (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

HISTOIRE

Histoire ancienne

Grèce ancienne. Histoire de la guerre et des institutions militaires dans les cités grecques. Comportements sociopolitiques des Grecs anciens. Étude des documents épigraphiques d'époque hellénistique et impériale.

[Patrick Baker](#)

Histoire romaine. Histoire sociale et économique de l'Empire romain, du I^{er} siècle avant J.C. à la fin de l'Antiquité (histoire des sociétés provinciales, notamment celle de l'Égypte romaine; histoire du travail; histoire des familles; droit et société). Histoire de l'Antiquité tardive et de la christianisation de l'Empire.

[Christel Freu](#)

Histoire de l'Europe

Moyen Âge

Histoire : Occident médiéval, VIII^e-XV^e siècles. Histoire sociale et histoire de l'Église (monarchisme, papauté). Représentations de l'espace.

[Didier Méhu](#)

Période moderne

Europe moderne, XVI^e-XVIII^e siècles. Histoire politique et intellectuelle, France et Pays-Bas espagnols.

[Michel De Waele](#)

Période contemporaine

Politique internationale, Europe XIX^e-XX^e siècles. Histoire politique, militaire, économique. Deuxième Guerre mondiale. Liens entre l'histoire et la science politique, surtout en relations internationales.

[Talbot Imlay](#)

Europe contemporaine, XX^e siècle. Europe de l'Est et ex-Union soviétique. Relations internationales de l'Europe.

[Renéo Lukic](#)

Histoire sociale et culturelle de l'Europe, de 1750 à 1914, principalement dans les sociétés urbaines. Histoire des organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales aux XIX^e-XX^e siècles. Interconnexions et interdépendances dans le monde, de 1800 à 2000, essentiellement dans l'espace nord-atlantique.

[Pierre-Yves Saunier](#)

Nouvelle-France, Québec, Canada

Couvert par 11 professeurs, le champ « Nouvelle-France, Québec et Canada » est l'un des plus importants du Département d'histoire. Les professeurs sont spécialistes de divers thèmes liés à l'histoire sociale, politique, économique, religieuse ou culturelle. Ils ont, de plus, développé des compétences collectives dans plusieurs champs de recherche particuliers dont :

- la francophonie internationale, le cadre impérial ou nord-américain, les espaces transnationaux;
- les constructions identitaires, les mémoires collectives, les relations interculturelles;

- les études politiques : culture, idéologies, représentations;
- les études sur le genre et les rapports sociaux de sexe;
- les dynamismes sociaux : famille, population, travail, migrations, âges de vie, médecine et santé;
- les études urbaines: économie, institutions, groupes sociaux;
- les rapports entre individus et institutions, le droit, l'État, l'Église, l'école;
- l'historiographie et l'épistémologie de l'histoire.

Ils ont recours à des approches méthodologiques telles que :

- l'analyse de discours;
- les micro-analyses;
- l'histoire orale;
- la biographie individuelle et collective.

Canada-Québec, 1760-1867. Histoire sociale et économique. Histoire de la région de Québec. Histoire de la santé, XVIII^e-XX^e siècles.

[Jacques Bernier](#)

Canada-Québec, du régime français à nos jours. Histoire socioreligieuse. Institutions religieuses. Religion populaire, représentations et comportements.

[Brigitte Caulier](#)

Canada-Québec, XX^e siècle. Histoire sociale : histoire de la vieillesse, histoire des femmes, histoire de la santé et du secteur hospitalier, histoire du travail.

[Aline Charles](#)

Canada-Québec, XIX^e-XX^e siècles. Histoire des femmes, histoire sociale. Professions paramédicales. Institutions sociosanitaires. Femmes et développement régional.

[Johanne Daigle](#)

Nouvelle-France XVII^e et XVIII^e siècles. Histoire amérindienne. Histoire missionnaire. Vie culturelle en Nouvelle France.

[Paul-André Dubois](#)

Québec et Canada, de la Conquête jusqu'au XX^e siècle. Histoire sociale et politique. Histoire de l'État et des institutions étatiques locales. Histoire urbaine. Droit, justice et police. Violence. Crime et société. Élités. Méthodologies de l'histoire.

[Donald Fyson](#)

Québec, XX^e siècle. Migrations forcées et relations interculturelles. Immigration, groupes ethniques et minorités linguistiques.

[Lucille Guilbert](#)

Canada-Québec, du régime français à l'industrialisation. Monde rural. Population et espace. Phénomènes migratoires. Dynamismes sociaux et familiaux.

[Alain Laperge](#)

Canada-Québec, du milieu du XIX^e siècle à nos jours. Développement économique du Québec, mondialisation et identité économique. Constructions identitaires.

L'histoire comme discours social. Épistémologie et théorie de l'histoire.

[Jocelyn Létourneau](#)

Canada-Québec, de 1791 à nos jours. Francophonies nord-américaines. Histoire politique et culturelle : cultures politiques, mouvements migratoires, pensée scientifique, usages publics du passé, historiographie.

[Martin Pâquet](#)

Nouvelle-France et Atlantique Nord, XVI^e-XIX^e siècle. Relations Français-Amérindiens: histoire des contacts et des échanges Blancs-Amérindiens. Métissages.

Pratiques alimentaires. Pêches et pêcheurs en Atlantique Nord.

[Laurier Turgeon](#)

Histoire des Amériques

États-Unis, XX^e siècle. Politique intérieure et extérieure : isolationnisme, internationalisme, conservatisme, libéralisme, anticommunisme.

[Bernard Lemelin](#)

Histoire de l'Afrique

Histoire politique et socioreligieuse de l'Afrique au sud du Sahara aux XIX^e-XX^e siècles et de ses relations avec le monde arabo-musulman. Histoire des constructions identitaires par l'islam, de l'enseignement religieux notamment franco-arabe. Récits de vie de leaders et militants islamiques.

[Muriel Gomez-Perez](#)

Histoire de la Chine

Histoire de la Chine, du XVI^e siècle à 1949. Histoire des relations entre la Chine et l'Occident, XVI^e siècle à 1949.

[Shenwen Li](#)

ARCHIVISTIQUE

L'option archivistique puise à plusieurs champs disciplinaires, en particulier les sciences historiques, les sciences de l'information, les sciences de l'organisation et le droit, afin de préparer les étudiants à la conservation des témoignages historiques, à la préservation des preuves légales et financières et à la gestion des outils administratifs. À ce titre, les activités permettent l'approfondissement des fonctions de création, de traitement, d'exploitation ou de conservation des archives et offrent la possibilité de concentrer la formation en gestion des documents administratifs ou en gestion des documents historiques.

Constitution et exploitation de la mémoire organique et consignée. Théories et technologies de l'information : mémoire associée, système informatique de classification et de repérage relationnel.

[Martine Cardin](#)

HISTOIRE DE L'ART

Art de l'Europe et art de l'Amérique du Nord

Art contemporain et québécois. Théorie et critique d'art. Sémiotique des arts visuels. Arts actuels. Art du XX^e siècle.

[Marie Carani](#)

Arts actuels. Histoire de l'art depuis 1960. Nouveaux médias dans l'art. Art et philosophie depuis 1960. Sociologie de l'art.

[Maxime Coulombe](#)

Histoire de l'architecture, de la théorie et de la critique architecturale : architecture du Québec et du Canada, de la France et des États-Unis, de 1700 à nos jours.

Architecture et représentation. Architecture et société.

[Marc Grignon](#)

Histoire des arts plastiques (peinture, sculpture, arts graphiques, arts décoratifs) en Europe pour la période 1750-1925. Critique d'art et théorie de l'art. Histoire de la presse périodique. Histoire des musées. Littérature et les autres arts. Histoire culturelle.

[Françoise Lucbert](#)

Histoire et théories des pratiques architecturales (architecture, architecture de paysage, design urbain, pratiques hybrides, etc.) des XX^e et XXI^e siècles. Théorie du paysage. Interventions et explorations urbaines contemporaines. Pratiques architecturales et art contemporain. Pratiques architecturales et société.

[Luc Lévesque](#)

Occident médiéval, VIII^e-XIII^e siècles. « Images » (peinture, sculpture, enluminures, etc.) et architecture.

[Didier Méhu](#)

Art au Québec et au Canada, XVII^e-XIX^e siècles. Art européen, XVIII^e et XIX^e siècles. Muséologie de l'art.

[Didier Prioul](#)

Histoire de la peinture, de la sculpture et des arts graphiques de la Renaissance et du Baroque européens (XIV^e-XVII^e siècles). Théorie de l'art. Art et littérature. Art et science.

[Éva Struhal](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 25 octobre 2013 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Les études de doctorat se distinguent de celles de la maîtrise par une plus grande autonomie du chercheur qui se traduit dans l'application d'une méthode plus personnelle, par une contribution originale au savoir et par une ouverture plus grande à l'interdisciplinarité.

Au terme de ses études, la personne diplômée aura:

- acquis une culture historique solide dans le champ spatiotemporel ou thématique de sa recherche;
- acquis une ouverture sur des champs spatiotemporels et disciplinaires autres que celui de sa recherche;
- développé l'autonomie nécessaire pour poursuivre des recherches originales;
- acquis la capacité de communiquer par écrit et oralement les résultats de ses recherches;
- appris à exercer le métier d'historien, notamment dans un cadre de pratique universitaire.

CONCENTRATIONS

- Histoire de l'art

Le programme est aussi offert sans concentration.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Donald Fyson

418 656-2131 poste 2312

donald.fyson@hst.ulaval.ca

Directeur associé

Didier Prioul

418 656-2131 poste 7690

Didier.Prioul@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit aussi avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit [ANL-3202](#) Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

REMARQUES SUR LES COURS

Cours de sujets spéciaux [HST-7014](#) à [HST-7019](#)

Le sujet spécial est une mesure exceptionnelle, assujettie à la direction de programme. Elle ne s'applique qu'au champ de recherche de l'étudiant (géographique, chronologique ou méthodologique). La scolarité ne peut comporter plus de 6 crédits sous forme de sujet spécial.

Séminaires de la CEFAN (Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord) [GPL-7900](#) et [GPL-7901](#)

L'étudiant pourra s'inscrire à l'un de ces cours avec l'approbation de la direction de programme.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse; cette contribution originale au savoir comporte en moyenne 300 pages.

Modalités d'évaluation

Au moment où l'étudiant a terminé la rédaction de son mémoire ou de sa thèse, il en remet le texte à son directeur de recherche qui doit autoriser, à la suite de corrections, s'il y a lieu, le dépôt initial et, après une évaluation favorable, le dépôt final qui couronne la réussite du programme et l'obtention du grade visé. La direction de programme doit autoriser le choix de l'ensemble des examinateurs (jury) et autoriser l'acceptation du mémoire ou de la thèse pour la soutenance lors de la réception des rapports d'évaluation.

Au sujet des procédures d'évaluation, on consultera le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Évaluation du progrès de l'étudiant dans tous les programmes

Avant la session d'automne, l'étudiant fournit un rapport annuel qui permet à la direction de programme d'évaluer son cheminement au cours de l'année d'études qui

s'achève. Le rapport annuel doit être remis avant de pouvoir s'inscrire à la session d'automne. L'étudiant y joint un calendrier des travaux pour les 12 prochains mois, signé par son directeur de recherche.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le doctorat à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

L'admission au programme requiert l'obtention d'une maîtrise en histoire ou en histoire de l'art, selon le champ d'études et de recherche choisi, ou d'un diplôme jugé équivalent.

Le candidat venant d'un pays étranger peut se voir imposer le diplôme d'études approfondies (D.E.A.), notamment celui qui a reçu sa formation dans une université française, belge ou roumaine.

Le candidat doit de plus avoir obtenu, pour sa maîtrise, une moyenne de diplomation ou de programme, le cas échéant, égale ou supérieure à 3,3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le titulaire d'une maîtrise dans une autre discipline que l'histoire doit posséder une formation ou une expérience jugée équivalente à une maîtrise en histoire.

Tout candidat doit fournir trois [rapports d'appréciation](#).

Le fait de satisfaire aux exigences formelles d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte de l'ensemble du dossier (préparation antérieure du candidat, dossier scolaire, aptitude à la recherche), ainsi que des ressources professorales du Département des sciences historiques.

Choix du projet de recherche

Le candidat doit s'assurer qu'un professeur du Département des sciences historiques accepte de diriger sa thèse. Il doit prendre contact avec ce professeur avant de faire sa demande d'admission, ou prendre contact avec la direction de programme qui pourra guider cette démarche.

Le candidat qui demande son admission au doctorat accompagne cette demande d'une description de son projet de recherche. Autant que possible, cette brève description (deux pages) comprendra les éléments suivants:

- type de projet de recherche retenu;
- titre de la recherche (au moins provisoire);
- délimitation du sujet, dans l'espace et le temps;
- questions de recherche ou hypothèse de travail, s'il y a lieu;
- preuve de l'intérêt du sujet et aperçu de la question;
- indication des principales sources à exploiter.

Ce document devra, au préalable, être contresigné par le directeur de recherche pressenti.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).


Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
[Table content obscured by a black bar]		






HISTOIRE

12

<u>HST-8000</u>	Séminaire de doctorat		6
<u>HST-8001</u>	Examen de doctorat		6

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>HST-8801</u>	Activité de recherche - thèse 1		6
<u>HST-8802</u>	Activité de recherche - thèse 2		9/activité temps complet
<u>HST-8803</u>	Activité de recherche - thèse 3		9/activité temps complet
<u>HST-8804</u>	Activité de recherche - thèse 4		9/activité temps complet
<u>HST-8805</u>	Activité de recherche - thèse 5		9/activité temps complet
<u>HST-8806</u>	Activité de recherche - thèse 6		10/activité temps complet
<u>HST-8807</u>	Activité de recherche - thèse 7		10/activité temps complet
<u>HST-8808</u>	Activité de recherche - thèse 8		10/activité temps complet



AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

AUTRES EXIGENCES

6

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARI:

<u>ETN-7011</u>	Séminaire du CELAT		6
<u>GAD-7009</u>	Archives et histoire institutionnelle		6
<u>HAR-7001</u>	Art du passé I		6
<u>HAR-7002</u>	Art du passé II		6
<u>HAR-7003</u>	Art du passé III		6
<u>HAR-7004</u>	Art du passé IV		6
<u>HAR-7005</u>	Art du passé V		6
<u>HAR-7006</u>	Art du passé VI		6
<u>HAR-7007</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		1
<u>HAR-7008</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		2

HAR-7009	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		3
HAR-7010	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		4
HAR-7011	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		5
HAR-7012	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		6
HAR-7013	Art du XXe siècle I		6
HAR-7014	Art du XXe siècle II		6
HAR-7015	Art du XXe siècle III		6
HAR-7016	Sémiotiques visuelles		6
HAR-7017	Sociocritique en arts visuels		6
HST-7000	Histoire socioreligieuse du Québec		6
HST-7001	Histoire de la Nouvelle-France		6
HST-7002	Histoire moderne de l'Europe I		6
HST-7003	Histoire politique du Québec (depuis 1930)		6
HST-7004	Histoire socioéconomique du Canada (1760-1867)		6
HST-7005	Histoire moderne de l'Europe II		6
HST-7006	Histoire et épigraphie grecques		6
HST-7007	Histoire contemporaine de l'Europe I		6
HST-7008	Histoire des Amériques I		6
HST-7009	Histoire des Amériques II		6
HST-7010	Histoire médiévale		6
HST-7011	Histoire des Amériques III		6
HST-7012	Histoire contemporaine de l'Europe II		6
HST-7013	Traitement de données et informatique en histoire		6
HST-7014	Sujets spéciaux (histoire)		1
HST-7015	Sujets spéciaux (histoire)		2
HST-7016	Sujets spéciaux (histoire)		3
HST-7017	Sujets spéciaux (histoire)		4
HST-7018	Sujets spéciaux (histoire)		5
HST-7019	Sujets spéciaux (histoire)		6
HST-7020	Dynamiques des sociétés africaines		6
HST-7021	Histoire romaine		6
HST-7022	Histoire des Amérindiens au Québec, XIXe-XXe siècles		6
HST-7023	Histoire du Québec et du Canada		6








HST-7024	Mémoires historiques: regards croisés	6
HST-7025	Histoire des femmes, Canada - Québec	6
HST-7026	Séminaire de la CEFAN	6
HST-7027	Histoire politique du Canada	6
HST-7028	Rencontres Chine - Occident: XVIe-XIXe	6
HST-7030	Histoire socioculturelle du Québec et du Canada, XIXe et XXe siècles	6
HST-7031	Le Québec préindustriel	6










Les cours [HAR-7001](#) à [HAR-7017](#) sont réservés à l'étudiant qui a choisi la concentration en histoire de l'art.

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
HISTOIRE DE L'ART		6

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

ETN-7011	Séminaire du CELAT	6
GAD-7009	Archives et histoire institutionnelle	6
HAR-7001	Art du passé I	6
HAR-7002	Art du passé II	6
HAR-7003	Art du passé III	6
HAR-7004	Art du passé IV	6
HAR-7005	Art du passé V	6
HAR-7006	Art du passé VI	6
HAR-7007	Sujets spéciaux (histoire de l'art)	 1
HAR-7008	Sujets spéciaux (histoire de l'art)	 2
HAR-7009	Sujets spéciaux (histoire de l'art)	 3
HAR-7010	Sujets spéciaux (histoire de l'art)	 4
HAR-7011	Sujets spéciaux (histoire de l'art)	 5
HAR-7012	Sujets spéciaux (histoire de l'art)	 6
HAR-7013	Art du XXe siècle I	 6
HAR-7014	Art du XXe siècle II	6
HAR-7015	Art du XXe siècle III	6

HAR-7016	Sémiotiques visuelles		6
HAR-7017	Sociocritique en arts visuels		6
HST-7000	Histoire socioreligieuse du Québec		6
HST-7001	Histoire de la Nouvelle-France		6
HST-7002	Histoire moderne de l'Europe I		6
HST-7003	Histoire politique du Québec (depuis 1930)		6
HST-7004	Histoire socioéconomique du Canada (1760-1867)		6
HST-7005	Histoire moderne de l'Europe II		6
HST-7006	Histoire et épigraphie grecques		6
HST-7007	Histoire contemporaine de l'Europe I		6
HST-7008	Histoire des Amériques I		6
HST-7009	Histoire des Amériques II		6
HST-7010	Histoire médiévale		6
HST-7011	Histoire des Amériques III		6
HST-7012	Histoire contemporaine de l'Europe II		6
HST-7013	Traitement de données et informatique en histoire		6
HST-7014	Sujets spéciaux (histoire)		1
HST-7015	Sujets spéciaux (histoire)		2
HST-7016	Sujets spéciaux (histoire)		3
HST-7017	Sujets spéciaux (histoire)		4
HST-7018	Sujets spéciaux (histoire)		5
HST-7019	Sujets spéciaux (histoire)		6
HST-7020	Dynamiques des sociétés africaines		6
HST-7021	Histoire romaine		6
HST-7022	Histoire des Amérindiens au Québec, XIXe-XXe siècles		6
HST-7023	Histoire du Québec et du Canada		6
HST-7024	Mémoires historiques: regards croisés		6
HST-7025	Histoire des femmes, Canada - Québec		6
HST-7026	Séminaire de la CEFAN		6
HST-7027	Histoire politique du Canada		6
HST-7028	Rencontres Chine - Occident: XVIe-XIXe		6
HST-7030	Histoire socioculturelle du Québec et du Canada, XIXe et XXe siècles		6
HST-7031	Le Québec préindustriel		6

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

DOCTORAT EN LINGUISTIQUE (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Concentration : Linguistique théorique et descriptive

Syntaxe formelle. Interface syntaxe-sémantique. Acquisition de l'espagnol langue seconde. Grammaire de l'espagnol.

[Claudia Borgonovo](#)

Phonologie générale; linguistique française; variation linguistique; linguistique de corpus.

[Marie-Hélène Côté](#)

Morphologie et syntaxe anglaises. Psychomécanique du langage. Complémentation et contrôle. Verbe. Auxiliaires modaux. Grammaire cognitive. Sémantique grammaticale.

[Patrick Duffley](#)

Syntaxe et sémantique génératives. Linguistique descriptive : espagnol, catalan, grec moderne.

[Manuel Espanol Echevarria](#)

Phonologie et morphologie génératives (surtout l'anglais, les créoles de base anglaise et les langues bantoues). Apprentissage de l'anglais (phonologie et phonétique, langue maternelle et seconde).

[Darlene LaCharité](#)

Phonétique expérimentale. Production et perception de la parole. Contrôle moteur.

[Johanna-Pascale Roy](#)

Concentration : Langue et société

Phonologie générale; linguistique française; variation linguistique; linguistique de corpus.

[Marie-Hélène Côté](#)

Lexicologie, lexicographie et sémantique (langue française). Formation des mots. Histoire de la langue. Diversité linguistique. Corpus (théorie et analyse).

[Bruno Courbon](#)

Terminologie, terminographie, traduction technique et scientifique. Métalexigraphie et histoire des dictionnaires. Néologie, lexicologie et sémantique lexicale.

[Aline Francoeur](#)

Linguistique et informatique.

[Jacques Ladouceur](#)

Lexicographie (aspects théoriques et pratiques). Lexicologie. Normes et usages du français en contexte québécois. Géographie linguistique.

[Claude Verreault](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 3 juillet 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de permettre à l'étudiant de mener à terme un travail de recherche original.

Il vise à donner à l'étudiant une méthode pour la description systématique des données linguistiques et l'étude des enjeux théoriques qui en découlent.

Champs de recherche: phonologie, morphologie, syntaxe, phonétique.

Théories: grammaire générative, linguistique fonctionnelle, psychomécanique du langage.

Langues: anglais, catalan, espagnol, français, grec, inuit, polonais, russe.

Autres champs: lexicologie et lexicographie, linguistique historique, sémiotique, linguistique et informatique.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Claudia Borgonovo

418 656-2422

Télécopieur: 418 656-2622

claudia.borgonovo@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit [ANL-3202](#) Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

REMARQUES SUR LES COURS

Examen de doctorat

Un examen de doctorat est imposé à l'étudiant, conformément à la politique de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). Il compte pour 6 crédits. Il est composé de deux volets, l'un rétrospectif, l'autre prospectif.

Les objectifs du volet rétrospectif (4 crédits) sont de vérifier la connaissance qu'a l'étudiant de son champ de recherche, ses connaissances pertinentes dans un ou plusieurs champs complémentaires, sa capacité de communiquer le tout efficacement, par écrit ou oralement et, de façon globale, sa capacité de poursuivre avec succès son programme d'études. Les objectifs du volet prospectif (2 crédits) sont de vérifier la capacité de l'étudiant de définir son projet de recherche, de le situer dans son champ de recherche et d'en définir la portée scientifique, sa maîtrise des connaissances récentes les plus pertinentes à son projet de recherche, sa capacité de communiquer le tout efficacement, par écrit ou oralement et, de façon globale, sa capacité de mener à bien son projet de recherche dans un délai raisonnable.

Le comité de l'examen de doctorat est composé de trois professeurs, soit le directeur de recherche de l'étudiant et deux autres professeurs.

Pour le volet rétrospectif, l'étudiant s'entend avec son directeur sur le choix des champs de l'examen rétrospectif et sur les lectures à faire pour s'y préparer. Il reçoit trois questions, deux sur son champ de spécialisation et une sur un autre champ. Il répond aux questions dans un document écrit d'environ 15 pages par question (environ 4 000 mots par question), sans compter les références bibliographiques, dans un délai de quatre semaines, à partir du moment où il a reçu les questions. Les trois membres du comité de l'examen participent à l'évaluation. L'étudiant doit obtenir la note de passage à chacune des trois questions. Une fois que les épreuves écrites ont été corrigées, l'étudiant est invité à en faire une présentation orale devant le comité d'examen. Cette présentation a normalement lieu un mois plus tard.

Le second volet de l'examen de doctorat consiste en une présentation de son projet en public dans un séminaire ou sous forme de conférence une fois que les membres du comité de thèse l'ont approuvé.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Thèse

Le mode de présentation des résultats de la recherche est la thèse. Elle prend la forme d'un exposé écrit dans lequel sont présentés les résultats d'un travail de recherche qui contribue au renouvellement des connaissances.

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse de doctorat lorsqu'il n'y a pas de codirecteur de thèse. La prélecture consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion, avant l'évaluation terminale, d'apporter à son texte les corrections jugées importantes.

La thèse est évaluée par au moins quatre examinateurs, dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs. Les modalités de présentation et d'évaluation de la thèse de doctorat sont précisées sur le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Reprise d'une activité de formation

L'étudiant inscrit à la maîtrise ou au doctorat en linguistique, qui a obtenu un échec à une activité de formation, peut la reprendre une seule fois.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été.

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire d'une maîtrise en linguistique ou d'un diplôme jugé équivalent. Pour le titulaire d'une maîtrise dans un autre domaine du savoir, les exigences précisées en vue de l'admission à la maîtrise s'appliquent. Dans ce dernier cas, on s'attend à ce que la formation méthodologique reçue à la maîtrise ait déjà préparé à la recherche en sciences du langage.

Dans tous les cas, le candidat doit avoir fait la preuve de son aptitude à la recherche et avoir conservé, à la maîtrise, une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat doit joindre à son dossier d'admission trois rapports d'appréciation, un curriculum vitae, de même qu'une ébauche du projet de recherche, rédigée en français, décrivant ses intérêts, ses objectifs de recherche, la spécialité ainsi que la concentration choisie, afin de permettre à la direction de programme de faire une analyse adéquate de sa demande.

Le programme encourage les meilleurs étudiants à s'inscrire au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise. Les conditions sont les suivantes : avoir terminé sa scolarité de maîtrise, démontrer que son projet de recherche a suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse de doctorat, obtenir une solide recommandation de son directeur de recherche.




En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
LINGUISTIQUE			6
LNG-8001	Examen de doctorat I		4
LNG-8002	Examen de doctorat II		2
RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:			
LNG-7004	Méthodologie de la recherche		3
LNG-7007	Phonétique		3
LNG-7010	Syntaxe		3
LNG-7011	Phonologie		3
LNG-7016	Recherche en langue et société		3
LNG-7017	Linguistique et informatique		3
LNG-7018	Variation linguistique en français		3
LNG-7021	Lexicologie et lexicographie		3
LNG-7052	Sémantique		3

RECHERCHE LINGUISTIQUE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

LNG-8811	Activité de recherche - thèse 1		7/activité temps complet
LNG-8812	Activité de recherche - thèse 2		7/activité temps complet
LNG-8813	Activité de recherche - thèse 3		7/activité temps complet
LNG-8814	Activité de recherche - thèse 4		9/activité temps complet
LNG-8815	Activité de recherche - thèse 5		9/activité temps complet
LNG-8816	Activité de recherche - thèse 6		11/activité temps complet
LNG-8817	Activité de recherche - thèse 7		11/activité temps complet
LNG-8818	Activité de recherche - thèse 8		11/activité temps complet

DOCTORAT EN LINGUISTIQUE - DIDACTIQUE DES LANGUES (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Syntaxe formelle. Interface syntaxe-sémantique. Acquisition de l'espagnole langue seconde. Grammaire de l'espagnol.

[Claudia Borgonovo](#)

Didactique d'une langue seconde en contexte d'immersion ou de classe d'accueil. Développement de la littératie. Évaluation en langue seconde.

[Zita De Koninck](#)

Syntaxe et sémantique génératives. Linguistique descriptive: espagnol, catalan, grec moderne.

[Manuel Espanol Echevarria](#)

Acquisition d'une langue seconde. Aspects psycholinguistiques du bilinguisme. Apprentissage de l'anglais langue seconde.

[Kirsten Hummel](#)

Didactique et acquisition d'une langue seconde.

[Diane Huot](#)

Phonologie et morphologie génératives (surtout l'anglais, les créoles de base anglaise et les langues bantoues). Apprentissage de l'anglais (phonologie et phonétique langue maternelle et seconde).

[Darlene LaCharité](#)

Didactique de l'anglais langue seconde (aspects socioculturels, recherche qualitative).

[Susan Parks](#)

Utilisation des TIC en enseignement des L2; didactique de l'écriture en FL2; multilittératies.

[Sabrina Priego](#)

Russe. Didactique et sémiotique.

[Alexandre Sadetsky](#)

Linguistique appliquée. Mesure et évaluation d'une langue seconde/étrangère (Test Development, Construct Validity, Washback). Acquisition de l'anglais langue seconde (Language strategies). Écriture de l'anglais langue seconde (Content-Based Instruction).

[Shahzad Saif](#)

Enseignement de l'anglais langue seconde aux immigrants; perspectives critiques et poststructuralistes sur l'enseignement de l'anglais langue seconde (pouvoir, identité, politique); la théorie des littératies multiples appliquée aux processus d'apprentissage et à l'enseignement des langues secondes.

[Monica Waterhouse](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 14 avril 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de permettre à l'étudiant de mener à terme un travail de recherche original.

Il donne à l'étudiant l'occasion de procéder à l'étude méthodique de questions soulevées dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues, afin de contribuer à l'avancement des connaissances aussi bien pratiques que théoriques dans le domaine. Elle suppose, le plus souvent, une approche multidisciplinaire des questions en jeu.

Champs de recherche: acquisition des langues secondes (perspective socioculturelle, perspective de la grammaire universelle et perspective psycholinguistique); psycholinguistique et acquisition des langues secondes, psychologie sociale et acquisition des langues secondes, caractéristiques de l'apprenant d'une langue seconde et différences individuelles; linguistique et acquisition des langues secondes; acquisition du lexique en langue seconde, lecture en langue seconde, écriture en langue seconde, littératie et illittératie; phonétique correctrice en langue seconde, phonétique différentielle; interaction en classe de langue seconde; enseignement des langues secondes axé sur le contenu; didactique en milieu minoritaire, en classe d'accueil ou en immersion; culture et didactique des langues secondes; applications des nouvelles technologies à la didactique des langues secondes; formation des enseignants d'une langue seconde.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Claudia Borgonovo

418 656-2422

Télécopieur: 418 656-2622

claudia.borgonovo@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Aucune exigence particulière n'est exigée de l'étudiant ayant réussi l'épreuve uniforme de français du ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche, de la Science et de la Technologie du Québec (MESRST) pour l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) ou encore s'il a fréquenté une université francophone ayant des exigences de connaissance générale du français équivalentes à celles en vigueur à l'Université Laval.

L'étudiant qui ne répond pas aux conditions précitées doit soumettre, en vue de son admission, le résultat obtenu au Test de connaissance de français (TCF), incluant l'épreuve de rédaction. À cet égard, le TCF constitue une exigence à l'admission.

L'étudiant doit obtenir un résultat d'au moins C2 au TCF. Cependant, l'étudiant ayant obtenu le niveau C1 doit, une fois à l'Université Laval, passer le test de français actuellement administré par les programmes de deuxième et troisième cycles en linguistique; selon ses résultats, il pourrait se voir imposer certains cours de français langue seconde. La réussite de ces cours constitue une condition de poursuite des études.

La direction de programme pourra exceptionnellement offrir à l'étudiant n'ayant pas atteint le niveau requis une scolarité préparatoire comprenant uniquement des cours de mise à niveau en français. La réussite de ces cours constituera une condition de poursuite des études.

Il est à noter que tout cours de langue suivi par l'étudiant est non contributoire à son programme.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit [ANL-3202](#) Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributoire à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

REMARQUES SUR LES COURS

Examen de doctorat

Un examen de doctorat est imposé à l'étudiant, conformément à la politique de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). Il compte pour 6 crédits. Il est composé de deux volets, l'un rétrospectif, l'autre prospectif.

Les objectifs du volet rétrospectif (4 crédits) sont de vérifier la connaissance qu'a l'étudiant de son champ de recherche, ses connaissances pertinentes dans un ou plusieurs champs complémentaires, sa capacité de communiquer le tout efficacement, par écrit ou oralement et, de façon globale, sa capacité de poursuivre avec succès son programme d'études. Les objectifs du volet prospectif (2 crédits) sont de vérifier la capacité de l'étudiant de définir son projet de recherche, de le situer dans son champ de recherche et d'en définir la portée scientifique, sa maîtrise des connaissances récentes les plus pertinentes à son projet de recherche, sa capacité de communiquer le tout efficacement, par écrit ou oralement et, de façon globale, sa capacité de mener à bien son projet de recherche dans un délai raisonnable.

Le comité de l'examen de doctorat est composé de trois professeurs, soit le directeur de recherche de l'étudiant et deux autres professeurs.

Pour le volet rétrospectif, l'étudiant s'entend avec son directeur sur le choix des champs de l'examen rétrospectif et sur les lectures à faire pour s'y préparer. Il reçoit trois questions, deux sur son champ de spécialisation et une sur un autre champ. Il répond aux questions dans un document écrit d'environ 15 pages par question (environ 4 000 mots par question), sans compter les références bibliographiques, dans un délai de quatre semaines, à partir du moment où il a reçu les questions. Les trois membres du comité de l'examen participent à l'évaluation. L'étudiant doit obtenir la note de passage à chacune des trois questions. Une fois que les épreuves écrites ont été corrigées, l'étudiant est invité à en faire une présentation orale devant le comité d'examen. Cette présentation a normalement lieu un mois plus tard.

Le second volet de l'examen de doctorat consiste en une présentation de son projet en public dans un séminaire ou sous forme de conférence une fois que les membres du comité de thèse l'ont approuvé.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Thèse

Le mode de présentation des résultats de la recherche est la thèse. Elle prend la forme d'un exposé écrit dans lequel sont présentés les résultats d'un travail de recherche qui contribue au renouvellement des connaissances.

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse de doctorat lorsqu'il n'y a pas de codirecteur de thèse. La prélecture consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion, avant l'évaluation terminale, d'apporter à son texte les corrections jugées importantes.

La thèse est évaluée par au moins quatre examinateurs, dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs. Les modalités de présentation et d'évaluation de la thèse de doctorat sont précisées sur le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Reprise d'une activité de formation

L'étudiant inscrit à la maîtrise ou au doctorat en linguistique, qui a obtenu un échec à une activité de formation, peut la reprendre une seule fois.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été.

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire d'une maîtrise en linguistique ou d'un diplôme jugé équivalent. Pour le titulaire d'une maîtrise dans un autre domaine du savoir, les exigences précisées en vue de l'admission à la maîtrise s'appliquent. Dans ce dernier cas, on s'attend à ce que la formation méthodologique reçue à la maîtrise ait déjà préparé à la recherche en sciences du langage.

Dans tous les cas, le candidat doit avoir fait la preuve de son aptitude à la recherche et avoir conservé, à la maîtrise, une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat doit joindre à son dossier d'admission trois rapports d'appréciation, un curriculum vitae, de même qu'une ébauche du projet de recherche, rédigée en français, décrivant ses intérêts, ses objectifs de recherche et la spécialité choisie, afin de permettre à la direction de programme de faire une analyse adéquate de sa demande.

Le programme encourage les meilleurs étudiants à s'inscrire au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise. Les conditions sont les suivantes: avoir terminé sa

scolarité de maîtrise, démontrer que son projet de recherche a suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse de doctorat, obtenir une solide recommandation de son directeur de recherche.










En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
DIDACTIQUE DES LANGUES			18
LNG-7002	Méthodologie de recherche en didactique des langues		3
LNG-8001	Examen de doctorat I		4
LNG-8002	Examen de doctorat II		2
RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS :			
LNG-7000	Regard sur les recherches en classe de langue		3
LNG-7001	Documentation et recherche		3
LNG-7008	Correction phonétique		3
LNG-7012	Linguistique et didactique		3
LNG-7014	Sujets spéciaux en linguistique I		3
LNG-7015	Sujets spéciaux en linguistique II		3
LNG-7020	Psycholinguistique et contact des langues		3
LNG-7022	TIC dans l'enseignement et l'acquisition des L2		3
LNG-7023	Phonétique différentielle et corrective		3
LNG-7024	Linguistique textuelle et didactique		3
LNG-7025	Analyse du discours et didactique		3
LNG-7026	Langue seconde et différences individuelles		3
LNG-7027	Didactique de l'oral en langue seconde		3
LNG-7028	Théories de l'apprentissage en langue seconde		3
LNG-7029	Didactique des langues et lecture		3
LNG-7033	Culture et didactique des langues		3

LNG-7034	Didactique en milieu pluriethnique		3
LNG-7035	Psycholinguistique et acquisition		3
LNG-7037	Didactique des langues et écriture		3
LNG-7040	Didactique du lexique en langue seconde		3
LNG-7041	Enseignement et langue seconde		3
LNG-7053	Grammaire universelle et acquisition des langues secondes		3
LNG-7054	Lectures en linguistique I		3
LNG-7055	Lectures en linguistique II		3
LNG-7056	Recherche thématique		3
LNG-7057	Thèmes actuels en évaluation des langues secondes		3
LNG-7058	Mesure et évaluation en langue seconde ou étrangère		3
LNG-7060	Adaptation de l'expression française dans les cultures francophones		3
LNG-8000	Stage de recherche II		6

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

LNG-8801	Activité de recherche - thèse 1		7/activité temps complet
LNG-8802	Activité de recherche - thèse 2		7/activité temps complet
LNG-8803	Activité de recherche - thèse 3		7/activité temps complet
LNG-8804	Activité de recherche - thèse 4		9/activité temps complet
LNG-8805	Activité de recherche - thèse 5		9/activité temps complet
LNG-8806	Activité de recherche - thèse 6		11/activité temps complet
LNG-8807	Activité de recherche - thèse 7		11/activité temps complet
LNG-8808	Activité de recherche - thèse 8		11/activité temps complet

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-20 15:02:37

DOCTORAT EN LINGUISTIQUE - TRADUCTOLOGIE (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Didactique de la traduction. Linguistique différentielle (anglais/français). Traduction générale et spécialisée (littéraire, scientifique, technique, sciences humaines, relations internationales). Ethnotraductologie. Traduction de la métaphore.

[Isabelle Collombat](#)

Terminologie, terminographie, traduction technique et scientifique. Métalexicographie et histoire des dictionnaires. Néologie, lexicologie et sémantique lexicale.

[Aline Francoeur](#)

Traductologie. Terminologie. Métalexicographie. Lexicologie. Rédactologie. Langages de spécialité (droit, économie, finance). Jurilinguistique. Aménagement linguistique. Formation des traducteurs.

[Zélie Guével](#)

Traduction générale, sociologie et littéraire : anglais-français, espagnol-français. Réceptivité. Traduction et postcolonialisme. Traduction et questions identitaires.

[Louis Jolicoeur](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 26 novembre 2013 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2013. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de permettre à l'étudiant de mener à terme un travail de recherche original.

Il vise à donner à l'étudiant la possibilité de réfléchir de façon théorique à la traduction, d'un point de vue comparatiste, terminologique, historique, idéologique ou statistique, ou dans le cadre des recherches actuelles sur l'aménagement et l'automatisation en terminologie, la pédagogie de la traduction, l'interprétation consécutive ou simultanée, l'onomastique, ou enfin à la lumière des différentes théories actuelles de la traduction.

Combinaisons linguistiques : traduction de l'anglais vers le français, traduction du français vers l'anglais, traduction de l'espagnol vers le français, traduction du russe vers le français.

Domaines d'application : traduction technique et scientifique, journalistique, commerciale, juridique, littéraire, sociologique, médicale et pharmaceutique, traduction économique.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Claudia Borgonovo
418 656-2422
Télécopieur: 418 656-2622
claudia.borgonovo@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit [ANL-3202](#) Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

REMARQUES SUR LES COURS

Examen de doctorat

Un examen de doctorat est imposé à l'étudiant, conformément à la politique de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). Il compte pour 6 crédits. Il est composé de deux volets, l'un rétrospectif, l'autre prospectif.

Les objectifs du volet rétrospectif (4 crédits) sont de vérifier la connaissance qu'a l'étudiant de son champ de recherche, ses connaissances pertinentes dans un ou plusieurs champs complémentaires, sa capacité de communiquer le tout efficacement, par écrit ou oralement et, de façon globale, sa capacité de poursuivre avec succès son programme d'études. Les objectifs du volet prospectif (2 crédits) sont de vérifier la capacité de l'étudiant de définir son projet de recherche, de le situer dans son champ de recherche et d'en définir la portée scientifique, sa maîtrise des connaissances récentes les plus pertinentes à son projet de recherche, sa capacité de communiquer le tout efficacement, par écrit ou oralement et, de façon globale, sa capacité de mener à bien son projet de recherche dans un délai raisonnable.

Le comité de l'examen de doctorat est composé de trois professeurs, soit le directeur de recherche de l'étudiant et deux autres professeurs.

Pour le volet rétrospectif, l'étudiant s'entend avec son directeur sur le choix des champs de l'examen rétrospectif et sur les lectures à faire pour s'y préparer. Il reçoit trois questions, deux sur son champ de spécialisation et une sur un autre champ. Il répond aux questions dans un document écrit d'environ 15 pages par question (environ 4 000 mots par question), sans compter les références bibliographiques, dans un délai de quatre semaines, à partir du moment où il a reçu les questions. Les trois membres du comité de l'examen participent à l'évaluation. L'étudiant doit obtenir la note de passage à chacune des trois questions. Une fois que les épreuves écrites ont été corrigées, l'étudiant est invité à en faire une présentation orale devant le comité d'examen. Cette présentation a normalement lieu un mois plus tard.

Le second volet de l'examen de doctorat consiste en une présentation de son projet en public dans un séminaire ou sous forme de conférence une fois que les membres du comité de thèse l'ont approuvé.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Thèse

Le mode de présentation des résultats de la recherche est la thèse. Elle prend la forme d'un exposé écrit dans lequel sont présentés les résultats d'un travail de recherche qui contribue au renouvellement des connaissances.

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse de doctorat lorsqu'il n'y a pas de codirecteur de thèse. La prélecture consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion, avant l'évaluation terminale, d'apporter à son texte les corrections jugées importantes.

La thèse est évaluée par au moins quatre examinateurs, dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs. Les modalités de présentation et d'évaluation de la thèse de doctorat sont précisées sur le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Reprise d'une activité de formation

L'étudiant inscrit à la maîtrise ou au doctorat en linguistique, qui a obtenu un échec à une activité de formation, peut la reprendre une seule fois.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été.

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire d'une maîtrise en traduction ou être titulaire d'une maîtrise dans un autre domaine du savoir et témoigner d'une expérience jugée équivalente à la maîtrise en traduction.

Dans tous les cas, le candidat doit avoir fait la preuve de son aptitude à la recherche et avoir conservé, à la maîtrise, une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat doit joindre à son dossier d'admission trois rapports d'appréciation, un curriculum vitae, de même qu'une ébauche du projet de recherche, rédigée en français, décrivant ses intérêts, ses objectifs de recherche et la spécialité choisie, afin de permettre à la direction de programme de faire une analyse adéquate de sa demande.

Le programme encourage les meilleurs étudiants à s'inscrire au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise. Les conditions sont les suivantes : avoir terminé sa scolarité de maîtrise, démontrer que son projet de recherche a suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse de doctorat, obtenir une solide recommandation de son directeur de recherche.






En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
TRADUCTOLOGIE			18
LNG-8001	Examen de doctorat I		4
LNG-8002	Examen de doctorat II		2
RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS :			
LNG-7004	Méthodologie de la recherche		3
LNG-7054	Lectures en linguistique I		3
LNG-7055	Lectures en linguistique II		3
LNG-7056	Recherche thématique		3
LNG-7060	Adaptation de l'expression française dans les cultures francophones		3
			

<u>LNG-8000</u>	Stage de recherche II		6
<u>TRD-7000</u>	Traduction générale avancée		3
<u>TRD-7002</u>	Lectures dirigées en traduction		3
<u>TRD-7003</u>	Révision bilingue		3
<u>TRD-7004</u>	Néologie terminologique		3
<u>TRD-7005</u>	Aménagement terminologique		3
<u>TRD-7006</u>	Théorie et pratique de la terminologie		3
<u>TRD-7008</u>	Traduction littéraire		3
<u>TRD-7009</u>	Terminotique		3
<u>TRD-7011</u>	Linguistique différentielle		3
<u>TRD-7016</u>	Théories de la traduction		3
<u>TRD-7017</u>	Histoire de la traduction et de la terminologie		3
<u>TRD-7018</u>	Traduction en sciences humaines et sociales		3
<u>TRD-7024</u>	Traduction d'édition		3
<u>TRD-7025</u>	Traductique		3
<u>TRD-7026</u>	Sujets spéciaux en traduction		3
<u>TRD-7027</u>	Sujets spéciaux en terminologie		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>LNG-8821</u>	Activité de recherche - thèse 1		7/activité temps complet
<u>LNG-8822</u>	Activité de recherche - thèse 2		7/activité temps complet
<u>LNG-8823</u>	Activité de recherche - thèse 3		7/activité temps complet
<u>LNG-8824</u>	Activité de recherche - thèse 4		9/activité temps complet
<u>LNG-8825</u>	Activité de recherche - thèse 5		9/activité temps complet
<u>LNG-8826</u>	Activité de recherche - thèse 6		11/activité temps complet
<u>LNG-8827</u>	Activité de recherche - thèse 7		11/activité temps complet
<u>LNG-8828</u>	Activité de recherche - thèse 8		11/activité temps complet

DOCTORAT EN LITTÉRATURE ET ARTS DE LA SCÈNE ET DE L'ÉCRAN (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant :

Genres : roman, nouvelles, contes, textes pour le théâtre et pour le cinéma.
Création : romans, nouvelles, romans pour la jeunesse, textes pour le théâtre.
[Alain Beaulieu](#)

Genres : cinéma des femmes, cinéma d'avant-garde et expérimental, cinéma hollywoodien, écriture féminine d'expression française (XXe et XXIe siècle).
Corpus : représentations du genre et de la sexualité au cinéma; féminisme, technologie et culture visuelle; littérature et (cinéroman, adaptation, réécriture, film-texte); Marguerite Duras; Maya Deren; Catherine Breillat.
Méthodologies : théories du cinéma et du numérique (digital theory), théories féministes du cinéma, théories cyborg (cyborg theory), gender studies et approches philosophiques du cinéma.
[Julie Beaulieu](#)

Genres : contes, nouvelle, roman, essais.
Création : nouvelles, romans, essais.
[Neil Bissoondath](#)

Genres : théâtre, performance, danse-théâtre, études théâtrales, études culturelles.
Corpus : théâtre contemporain, métissage culturel et disciplinaire, théâtre politique, théâtre et nouvelles technologies, théories de la création et de la réception.
Méthodologies : sémiologie, pragmatique, phénoménologie.
[Liviú Dospinescu](#)

Genres : poésie et essai.
Corpus : littérature québécoise et française du XX^e siècle.
Méthodologies : poétique, rhétorique et sociocritique.
Création : poésie et essai.
[François Dumont](#)

Genres : théorie et pratique scénique.
Corpus : formes actuelles du théâtre, écriture plurielle, interdisciplinarité, nouveaux médias, mise en scène, production théâtrale, théâtre du corps et de l'environnement, réception théâtrale, technologies scéniques.
Méthodologies : médiologie, pragmatique de la communication, recherche-création.
[Robert Faguy](#)

Genres : poésie et roman.
Corpus : littératures française et québécoise.
Méthodologies : comparatisme, poétique.
[Anne-Marie Fortier](#)

Genre : théâtre (textes, représentations et théories).
Corpus : écritures dramatique et scénique contemporaines, théâtre et autres arts (décloisonnement, métissage, etc.), théâtre québécois et étranger (interculturalisme : particularismes et convergences), formes populaires du spectacle.
Méthodologies : investigation plurielle (histoire, complexité, systémique, pragmatique).
[Chantal Hébert](#)

Genres : formes narratives (récit, roman, formes brèves), essai.
Méthodologie : littérature et mélancolie (philosophie, psychanalyse et poétique), études culturelles et culture visuelle (photographie).
Corpus : processus créateur, littérature contemporaine (France et Québec), récit (non fiction), mélancolie (littérature et philosophie), autorité narrative, dispositifs (photographie et téléphonie), image et imaginaire, culture visuelle, études culturelles.
Création : récit (non fiction), roman, formes brèves, formes illustrées (roman graphique, littérature jeunesse, journalisme littéraire, photo-biographie).
[Sophie Létourneau](#)

Genres : cinéma, vidéo, télévision, multimédia.
Corpus : écriture du scénario, production de films, cinéma et industrie, cinéma québécois, cinéma et littératures québécoise et française.
Méthodologies : techniques d'écriture du scénario, études du récit (narratologie, sociocritique).
Création : scénarisation, réalisation (mise en scène et montage).
[Esther Pelletier](#)

Genres : poésie et essai.
Méthodologies : réflexion critique sur des questions concernant l'écriture littéraire, phénoménologie du processus de création, épistémologie de la connaissance poétique.
Création : poésie, essai.

Jean-Noël Pontbriand

Genres : théâtre (histoire, théorie, création et mise en scène).

Corpus : histoire du théâtre québécois, théorie et analyse de la représentation, production de langages scéniques.

Méthodologies : approches sociohistorique, sémiotique, pragmatique: processus de création cycles Repère.

Irène Roy

Genres : cinéma et littérature de l'image, études comparées.

Corpus : poétique, esthétique, perception, genres et Histoire.

Méthodologies : sémiotique et phénoménologie.

Lucie Roy

Genres : cinéma et intermédialité.

Corpus : cinéma des premiers temps (1890-1913), théories du montage, nouvelle vague, cinéma québécois.

Méthodologies : histoire, historiographie, sémio-pragmatique.

Jean-Pierre Sirois-Trahan

Genres : mise en scène, littérature dramatique d'expression espagnole.

Corpus : nouvelles formes du théâtre, technique de l'acteur.

Méthodologies : théâtrologie, approche pratique, nouvelles techniques du travail de l'acteur, mise en scène comme système de langage.

Création : écriture dramatique, jeu et mise en scène.

Luis Thenon

Genres : roman, nouvelle, cinéma.

Corpus : littératures canadienne anglaise et québécoise (XXe et XXIe siècles), films de l'ONF (en anglais et en français)

Méthodologies : études comparées, théories de l'adaptation, approches sociohistorique et écocritique.

Elspeeth Tulloch

Description officielle

Cette page est à jour en date du 7 avril 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Par une thèse qui constitue une contribution importante à l'avancement de la discipline, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure, de façon autonome.

CONCENTRATIONS

- Cinéma
- Études théâtrales

Le choix d'une concentration est obligatoire.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Richard St-Gelais

418 656-2131 poste 5954

Télécopieur: 418 656-2991

richard.st-gelais@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de la langue française (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans cette langue). La direction de programme se réserve le droit de soumettre l'étudiant à une épreuve de connaissance du français et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit [ANL-3202](#) Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Au plus tard à la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit faire approuver son projet de recherche par son directeur de recherche et ensuite par la direction de programme. Quant au directeur de recherche, c'est au plus tard à la fin de la première session d'inscription qu'il aura été désigné.

Examen de doctorat

L'étudiant au doctorat doit, au cours de la deuxième année qui suit sa première inscription au programme, déposer un document d'une vingtaine de pages décrivant l'objet de la thèse, son orientation, sa problématique ainsi que les bases méthodologiques ou théoriques adoptées. Ce document devrait être accompagné d'une bibliographie d'une dizaine de titres (ouvrages ou articles) correspondant au champ élargi de ses recherches. Une fois approuvés par le directeur de recherche, le document et la bibliographie feront l'objet d'une présentation qui comprendra un examen de synthèse oral.

Soutenance

La soutenance de la thèse est publique.

Prélecture

La prélecture est facultative au doctorat, bien qu'elle soit recommandée. Lorsqu'un étudiant a achevé une première version complète de son mémoire ou de sa thèse, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire imprimé (avec les annexes pertinentes) à la Direction des études des deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de son mémoire ou de sa thèse.

Jury

Au doctorat, le jury doit être composé d'au moins quatre examinateurs, dont le directeur de recherche et, le cas échéant, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval.

Dans le cas d'une thèse codirigée, le jury est composé d'au moins cinq personnes, le codirecteur faisant partie du jury.

TRAVAIL DE RÉDACTION

La thèse de doctorat doit constituer une contribution importante aux connaissances ou à la création dans la discipline. Elle doit faire la preuve d'une connaissance approfondie des méthodologies et des perspectives pertinentes à la recherche conduite par l'étudiant, ainsi que des travaux déjà réalisés dans le champ de recherche. La thèse en création doit être conçue dans la même perspective; la partie «création» doit constituer, en tant que telle, une avancée significative dont les enjeux seront explicités et analysés dans une partie critique étoffée.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

Le titulaire d'une maîtrise en littérature et arts de la scène et de l'écran, en études théâtrales, en études cinématographiques ou l'équivalent, selon l'option visée, est admissible s'il a conservé une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, minimale de 3,33 sur 4,33. La direction de programme tient compte également des trois rapports d'appréciation et de la progression des études tout au long du programme de deuxième cycle. La recherche proposée par le candidat doit correspondre aux champs de compétence du département d'accueil. Le candidat doit joindre à sa demande une ébauche du projet de recherche ou de création, dans laquelle est indiqué, de façon générale, dans quel champ de spécialisation il entend orienter ses travaux.

Pour le titulaire d'une maîtrise dans une autre discipline que l'option visée, l'admission peut être faite sur dossier. La demande est examinée par la direction de programme et par des professeurs habilités à diriger des thèses dans le champ de spécialisation visé. Des cours complémentaires de premier ou de deuxième cycle peuvent alors être imposés à l'étudiant. Pour l'ensemble de ces cours, l'étudiant doit obtenir une moyenne de programme égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33. À la fin de cette scolarité, la direction de programme se prononce sur la poursuite des études.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).




Structure du programme


ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LITTÉRATURE ET ARTS DE LA SCÈNE ET DE L'ÉCRAN		12
LIT-8000	Séminaire de thèse	 3
LIT-8001	Examen de doctorat	 6
LIT-8002	Projet de thèse	 3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

LIT-8851	Activité de recherche - thèse 1	 7/activité temps complet
LIT-8852	Activité de recherche - thèse 2	 7/activité temps complet
LIT-8853	Activité de recherche - thèse 3	 7/activité temps complet
LIT-8854	Activité de recherche - thèse 4	 7/activité temps complet

LIT-8855	Activité de recherche - thèse 5		10/activité temps complet
LIT-8856	Activité de recherche - thèse 6		10/activité temps complet
LIT-8857	Activité de recherche - thèse 7		10/activité temps complet
LIT-8858	Activité de recherche - thèse 8		11/activité temps complet

AUTRES ACTIVITÉS

AUTRES EXIGENCES

9

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS

L'étudiant doit satisfaire les exigences de sa concentration.

CONCENTRATIONS



Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

CINÉMA

9

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

LIT-7000	Littérature du Moyen Âge		3
LIT-7001	Littérature de la Renaissance		3
LIT-7002	Littérature du XVIIe siècle		3
LIT-7003	Littérature du XVIIIe siècle		3
LIT-7004	Littérature du XIXe siècle I		3
LIT-7005	Littérature du XIXe siècle II		3
LIT-7006	Littérature du XIXe siècle III		3
LIT-7007	Littérature du XXe siècle I		3
LIT-7008	Littérature du XXe siècle II		3
LIT-7009	Littérature du XXe siècle III		3
LIT-7010	Littérature du XXe siècle IV		3
LIT-7011	Cinéma I		3
LIT-7012	Cinéma II		3
LIT-7013	Cinéma et intermédialité I		3
LIT-7014	Essai et prose d'idées I		3

<u>LIT-7015</u>	Essai et prose d'idées II		3
<u>LIT-7016</u>	Poésie I		3
<u>LIT-7017</u>	Poésie II		3
<u>LIT-7018</u>	Roman et prose narrative I		3
<u>LIT-7019</u>	Roman et prose narrative II		3
<u>LIT-7020</u>	Théâtre I		3
<u>LIT-7021</u>	Théâtre II		3
<u>LIT-7022</u>	Études cinématographiques I		3
<u>LIT-7023</u>	Études cinématographiques II		3
<u>LIT-7024</u>	Études cinématographiques III		3
<u>LIT-7025</u>	Études cinématographiques IV		3
<u>LIT-7026</u>	Littérature et autres arts I		3
<u>LIT-7027</u>	Littérature et autres arts II		3
<u>LIT-7028</u>	Littérature et société I		3
<u>LIT-7029</u>	Littérature et société II		3
<u>LIT-7030</u>	Littérature comparée I		3
<u>LIT-7031</u>	Littérature comparée II		3
<u>LIT-7032</u>	Littératures de la francophonie I		3
<u>LIT-7033</u>	Littératures de la francophonie II		3
<u>LIT-7034</u>	Théâtrologie I		3
<u>LIT-7035</u>	Théâtrologie II		3
<u>LIT-7036</u>	Théâtrologie III		3
<u>LIT-7037</u>	Théâtrologie IV		3
<u>LIT-7038</u>	Théorie littéraire I		3
<u>LIT-7039</u>	Théorie littéraire II		3
<u>LIT-7040</u>	Théorie littéraire III		3
<u>LIT-7041</u>	Théorie littéraire IV		3
<u>LIT-7042</u>	Création littéraire I		3
<u>LIT-7043</u>	Création littéraire II		3
<u>LIT-7044</u>	Création littéraire III		3
<u>LIT-7045</u>	Sujets spéciaux I		1
<u>LIT-7046</u>	Sujets spéciaux II		2
<u>LIT-7047</u>	Sujets spéciaux III		3



<u>LIT-7048</u>	Sujets spéciaux IV		6
<u>LIT-7096</u>	Littérature universelle I		6
<u>LIT-7097</u>	Littérature d'expression anglaise III		6
<u>LIT-7098</u>	Littérature d'expression anglaise I		6
<u>LIT-7099</u>	Littérature d'expression anglaise II		6
<u>LIT-7105</u>	Cinéma et intermédialité II		3
<u>LIT-7106</u>	Littérature et autres arts III		3
<u>LIT-7107</u>	Littérature et société III		3
<u>LIT-7108</u>	Littérature comparée IV		3
<u>LIT-7109</u>	Littérature de la francophonie IV		3
<u>LIT-7110</u>	Littérature d'expression anglaise IV		3
<u>LIT-7111</u>	Littérature d'expression anglaise V		3
<u>LIT-7112</u>	Littérature d'expression anglaise VI		3
<u>LIT-7113</u>	Littérature d'expression anglaise VII		3

ÉTUDES THÉÂTRALES

9

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>LIT-7000</u>	Littérature du Moyen Âge		3
<u>LIT-7001</u>	Littérature de la Renaissance		3
<u>LIT-7002</u>	Littérature du XVIIe siècle		3
<u>LIT-7003</u>	Littérature du XVIIIe siècle		3
<u>LIT-7004</u>	Littérature du XIXe siècle I		3
<u>LIT-7005</u>	Littérature du XIXe siècle II		3
<u>LIT-7006</u>	Littérature du XIXe siècle III		3
<u>LIT-7007</u>	Littérature du XXe siècle I		3
<u>LIT-7008</u>	Littérature du XXe siècle II		3
<u>LIT-7009</u>	Littérature du XXe siècle III		3
<u>LIT-7010</u>	Littérature du XXe siècle IV		3
<u>LIT-7011</u>	Cinéma I		3
<u>LIT-7012</u>	Cinéma II		3
<u>LIT-7013</u>	Cinéma et intermédialité I		3

<u>LIT-7014</u>	Essai et prose d'idées I		3
<u>LIT-7015</u>	Essai et prose d'idées II		3
<u>LIT-7016</u>	Poésie I		3
<u>LIT-7017</u>	Poésie II		3
<u>LIT-7018</u>	Roman et prose narrative I		3
<u>LIT-7019</u>	Roman et prose narrative II		3
<u>LIT-7020</u>	Théâtre I		3
<u>LIT-7021</u>	Théâtre II		3
<u>LIT-7022</u>	Études cinématographiques I		3
<u>LIT-7023</u>	Études cinématographiques II		3
<u>LIT-7024</u>	Études cinématographiques III		3
<u>LIT-7025</u>	Études cinématographiques IV		3
<u>LIT-7026</u>	Littérature et autres arts I		3
<u>LIT-7027</u>	Littérature et autres arts II		3
<u>LIT-7028</u>	Littérature et société I		3
<u>LIT-7029</u>	Littérature et société II		3
<u>LIT-7030</u>	Littérature comparée I		3
<u>LIT-7031</u>	Littérature comparée II		3
<u>LIT-7032</u>	Littératures de la francophonie I		3
<u>LIT-7033</u>	Littératures de la francophonie II		3
<u>LIT-7034</u>	Théâtrologie I		3
<u>LIT-7035</u>	Théâtrologie II		3
<u>LIT-7036</u>	Théâtrologie III		3
<u>LIT-7037</u>	Théâtrologie IV		3
<u>LIT-7038</u>	Théorie littéraire I		3
<u>LIT-7039</u>	Théorie littéraire II		3
<u>LIT-7040</u>	Théorie littéraire III		3
<u>LIT-7041</u>	Théorie littéraire IV		3
<u>LIT-7042</u>	Création littéraire I		3
<u>LIT-7043</u>	Création littéraire II		3
<u>LIT-7044</u>	Création littéraire III		3
<u>LIT-7045</u>	Sujets spéciaux I		1
<u>LIT-7046</u>	Sujets spéciaux II		2

LIT-7047	Sujets spéciaux III	3
LIT-7048	Sujets spéciaux IV	6
LIT-7096	Littérature universelle I	6
LIT-7097	Littérature d'expression anglaise III	6
LIT-7098	Littérature d'expression anglaise I	6
LIT-7099	Littérature d'expression anglaise II	6
LIT-7105	Cinéma et intermédialité II	3
LIT-7106	Littérature et autres arts III	 3
LIT-7107	Littérature et société III	3
LIT-7108	Littérature comparée IV	3
LIT-7109	Littérature de la francophonie IV	3
LIT-7110	Littérature d'expression anglaise IV	 3
LIT-7111	Littérature d'expression anglaise V	3
LIT-7112	Littérature d'expression anglaise VI	3
LIT-7113	Littérature d'expression anglaise VII	3

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

DOCTORAT EN LITTÉRATURES D'EXPRESSION ANGLAISE (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Littératures britanniques et irlandaises (XIX^e, XX^e et XXI^e siècles). Censure. Nationalisme. Théâtre interculturel. Modernisme. Approche sociohistorique. Éditions critiques. Bernard Shaw.

[Brad Kent](#)

Littérature afro-américaine. Théories du Postmodernisme. Littératures de la contre-culture et des mouvements sociaux américains. Littérature amérindienne. Études culturelles.

[Jean-Philippe Marcoux](#)

Genres : roman, nouvelle, cinéma

Corpus : littératures canadienne anglaise et québécoise (XX^e et XXI^e siècles), films de l'ONF (en anglais et en français)

Méthodologies : études comparées, théories de l'adaptation, approches sociohistorique et écocritique

[Elspeth Tulloch](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 novembre 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2013. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Par une thèse qui constitue une contribution importante à l'avancement de la discipline, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure de façon autonome.

Par les examens de doctorat, l'étudiant démontre sa connaissance du domaine et sa capacité de mener à terme un projet de recherche d'envergure.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Elsbeth Tulloch

418 656-2131 poste 5110

elsbeth.tulloch@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

TRAVAIL DE RECHERCHE

Exigences de cheminement

L'étudiant au doctorat doit faire approuver le choix de son directeur de recherche avant la fin de sa première session d'inscription comme étudiant régulier et celui de son projet de recherche avant la fin de sa deuxième session d'inscription. Il doit suivre tous les cours de son programme dans les trois sessions d'automne et d'hiver qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

L'étudiant devra passer un examen de doctorat en deux volets, en suivant les trois cours *Doctoral Readings*. Le premier volet, *Doctoral Readings I* (6 crédits), est prospectif et il porte sur le champ du projet de l'étudiant. Le deuxième volet, *Doctoral Readings II et III* (3 crédits chacun), est rétrospectif et il porte sur deux champs de recherche en littératures d'expression anglaise, au choix de l'étudiant. Celui-ci choisit le champ de son projet de recherche et les deux champs pour le volet rétrospectif parmi les champs de compétence des professeurs.

L'étudiant devra passer l'examen portant sur le champ de son projet de recherche à la fin de sa première année. Lors de cet examen, il doit démontrer sa capacité de réaliser son projet de recherche. La réussite de cet examen est une condition de poursuite des études au programme. L'étudiant devra passer ses deux autres examens à la fin de sa deuxième année. La réussite de ces deux examens est une condition de poursuite des études au programme.

Prélecture

La prélecture n'est pas une étape obligatoire dans l'évaluation de la thèse. La direction de programme peut quand même la demander dans certaines situations. Elle est

tenue de la faire effectuer à la demande de l'étudiant ou de celle de son directeur de recherche. Dans ces situations, lorsqu'un étudiant a terminé une première version complète de sa thèse, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire à la Direction des études des deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de sa thèse.

Jury

Le jury doit être composé de quatre examinateurs, dont le directeur de recherche et, le cas échéant, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval.

Dans le cas d'une thèse codirigée, le jury est composé d'au moins quatre ou cinq personnes lorsque le codirecteur fait partie du jury.

Un jury d'au moins deux professeurs, dont un peut être de l'extérieur de l'Université, est constitué pour l'examen de doctorat.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Le titulaire d'une maîtrise en littératures d'expression anglaise ou d'un diplôme équivalent est admissible au doctorat.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de ses aptitudes d'expression et de ses connaissances linguistiques en anglais, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil. En plus des documents exigés par le Bureau du registraire, le dossier d'admission doit comprendre trois rapports d'appréciation, une analyse littéraire de 12 à 15 pages rédigée en anglais, une lettre de motivation d'une à deux pages rédigée en anglais et un curriculum vitae.

Exigences de scolarité complémentaire préalable à l'admission

Le candidat qui ne satisfait pas aux exigences normales d'admission, mais qui est néanmoins considéré comme apte aux études de doctorat, peut être admis conditionnellement. Le directeur de programme peut alors imposer une scolarité complémentaire de premier cycle ou de deuxième cycle, le cas échéant. Dans certains cas et selon l'évaluation du directeur, la scolarité complémentaire peut être préalable à l'admission. Au terme de cette scolarité, le directeur de programme décide que le candidat satisfait ou non aux exigences d'admission du programme visé.

Exigences linguistiques

Pour être admissible, le candidat doit posséder une connaissance suffisante du français et de l'anglais (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique à un niveau intermédiaire en français et à un niveau universitaire en anglais et de parler et de lire à un niveau intermédiaire en français et à un niveau universitaire en anglais). La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à une épreuve de connaissance du français et de l'anglais et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue. Ces cours sont non contributives au programme. L'étudiant doit faire la preuve du niveau exigé en français avant d'avoir terminé les trois quarts des crédits de son programme et au niveau exigé en anglais avant d'être admis au programme d'une façon définitive.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).




DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	LITTÉRATURES D'EXPRESSION ANGLAISE	24

ANG-7050	Doctoral Readings I (prospective)		6
ANG-8001	Doctoral Readings II (retrospective)		3
ANG-8002	Doctoral Readings III (retrospective)		3

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMI:

ANG-7023	Directed Readings I: Before 1800		6
ANG-7024	Directed Readings II: After 1800		6
ANG-7025	Directed Readings III: Canadian and Postcolonial		6
ANG-7026	Directed Readings IV: Literary Criticism		3
ANG-7029	American Novel since 1950		6
ANG-7030	Metaphysical Poets		6
ANG-7031	African-American Novel		6
ANG-7032	Milton and Epic Mythology		6
ANG-7033	Postcolonial Literature I		6
ANG-7034	Shakespeare and Elizabethan Drama		6
ANG-7035	Neo-Classicism and Romanticism		6
ANG-7036	Twentieth-Century Western Canadian Fiction		6
ANG-7037	Nineteenth-Century British Novel and Class Structure		6
ANG-7038	English-Canadian Literature in Quebec		6
ANG-7039	Postcolonial Literature II		6
ANG-7040	The Rise of the Novel		6
ANG-7041	Studies in American Poetry		6
ANG-7042	Literary Theory in English		6
ANG-7043	Canadian Novel Today		6
ANG-7044	Special Subject (American)		6
ANG-7045	Special Subject (Canadian)		6
ANG-7046	Special Subject (18th and 19th Centuries)		6
ANG-7047	Special Subject (British Literature I)		6
ANG-7048	Special Subject (British Literature II)		6
ANG-7049	Special Subject (20th Century)		6
ANG-7051	Studies in Twentieth-Century British Literature		6
ANG-7052	Studies in Twentieth-Century Irish Literature		6

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

ANG-8811	Activité de recherche - thèse 1		8/activité temps complet
ANG-8812	Activité de recherche - thèse 2		8/activité temps complet
ANG-8813	Activité de recherche - thèse 3		8/activité temps complet
ANG-8814	Activité de recherche - thèse 4		8/activité temps complet
ANG-8815	Activité de recherche - thèse 5		8/activité temps complet
ANG-8816	Activité de recherche - thèse 6		8/activité temps complet
ANG-8817	Activité de recherche - thèse 7		9/activité temps complet
ANG-8818	Activité de recherche - thèse 8		9/activité temps complet

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

DOCTORAT EN LITTÉRATURES D'EXPRESSION ESPAGNOLE (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Littérature espagnole et latino-américaine. Roman. Théâtre. Siècle d'or et XX^e siècle.

[Emilia Deffis](#)

Théâtre, mise en scène, jeu et formation d'acteurs. Création dramatique. Arts et nouvelles technologies. Théâtre et littérature en langue espagnole.

[Luis Thenon](#)

Littérature hispano-américaine. Littérature coloniale. Histoire des idées en Amérique latine. Théories sociales et politiques ibéro-américaines (XIX^e et XX^e siècle).

Modernité et roman latino-américain contemporain. Historiographie de la littérature du monde hispanique. Littérature mexicaine (de la Nouvelle Espagne à nos jours).

[Javier Vargas de Luna](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 30 octobre 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2013. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Par une thèse, qui constitue une contribution importante à l'avancement de la science, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure de façon autonome.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Javier Vargas de Luna

javier.vargas@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

TRAVAIL DE RECHERCHE

Au plus tard à la fin de sa première session d'inscription, l'étudiant doit faire approuver, par la direction de programme, le choix de son directeur de recherche.

Examen de synthèse

L'étudiant au doctorat doit, au cours de la deuxième année qui suit sa première inscription au programme, déposer un projet de thèse approuvé par son directeur de recherche. Ce projet fera ensuite l'objet d'une présentation, qui comprendra un examen de synthèse oral sur le champ élargi du projet, défini avec le directeur de recherche, de concert avec les membres du jury. Cet examen sera sanctionné par la note «Succès» ou «Échec»; en cas d'échec, l'étudiant ne pourra se représenter qu'une fois. L'examen devra être passé en espagnol.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Le titulaire d'une maîtrise en littératures d'expression espagnole ou d'un diplôme jugé équivalent est admissible à ce programme s'il a conservé une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3,33 sur 4,33. La direction de programme tient compte également des rapports d'appréciation et de la progression des études tout au long du programme de deuxième cycle. La recherche proposée par le candidat doit s'inscrire dans le cadre de l'un ou l'autre des champs de recherche du programme. Le candidat doit donc joindre à sa demande un avant-projet de recherche rédigé en français de deux ou trois pages, dans lequel est indiquée

l'orientation générale de ses travaux, une lettre d'intention, trois rapports d'appréciation et un curriculum vitae.

Le titulaire d'une maîtrise dans une autre discipline peut être admissible sur présentation du dossier (accompagné de l'avant-projet de recherche rédigé en français de deux ou trois pages, dans lequel est indiquée l'orientation générale de ses travaux, une lettre d'intention, trois rapports d'appréciation et un curriculum vitae). Cette demande est examinée par la direction de programme et une scolarité complémentaire ou préparatoire de premier ou de deuxième cycle peut alors être imposée au candidat. Pour l'ensemble de ces cours, l'étudiant doit obtenir une moyenne de cheminement minimale de 3,3 sur 4,33. À la fin de cette scolarité, la direction de programme se prononce sur la poursuite des études.

Exigences particulières

Le candidat doit préciser, dans un texte de deux pages (environ 600 mots) rédigé en français, ses intérêts et ses objectifs de recherche, afin de permettre à la direction de programme de faire une analyse judicieuse de sa demande.

Au plus tard à la fin de sa première session d'inscription, l'étudiant doit faire approuver, par la direction de programme, le choix de son directeur de recherche.

Exigences linguistiques

Pour être admissible, le candidat doit posséder une connaissance suffisante du français et de l'espagnol (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans ces deux langues). La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à une épreuve de connaissance du français et de l'espagnol et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue. Ces cours sont non contributives au programme.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).



DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).



Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LITTÉRATURES D'EXPRESSION ESPAGNOLE		18

ESP-8000	Seminario de doctorado	 6
ESP-8001	Examen de doctorado I	3
ESP-8002	Examen de doctorado II	 3

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :

ESP-7000	Teoria del género narrativo	3
ESP-7001	Lecturas I	 3
ESP-7002	Sujets spéciaux (espagnol)	3
ESP-7003	Sujets spéciaux (espagnol)	 3
ESP-7004	Teoria del género dramático	3
ESP-7005	Teoría del género poético	3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

ESP-8801	Activité de recherche - thèse 1		6
ESP-8802	Activité de recherche - thèse 2		6
ESP-8803	Activité de recherche - thèse 3		10/activité temps complet
ESP-8804	Activité de recherche - thèse 4		10/activité temps complet
ESP-8805	Activité de recherche - thèse 5		10/activité temps complet
ESP-8806	Activité de recherche - thèse 6		10/activité temps complet
ESP-8807	Activité de recherche - thèse 7		10/activité temps complet
ESP-8808	Activité de recherche - thèse 8		10/activité temps complet

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

DOCTORAT EN ÉTUDES ANCIENNES (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Histoire grecque. Épigraphie grecque. Histoire de la défense des cités grecques à la période hellénistique.

[Patrick Baker](#)

Langue et littérature latines. Philologie et critique de textes latins.

[Alban Baudou](#), [Pascale Fleury](#)

Annalistique. Historiographie romaine.

[Alban Baudou](#)

Rhétorique et grammaire latines.

[Alban Baudou](#), [Pascale Fleury](#)

Littérature chrétienne ancienne.

[Louis Painchaud](#), [Anne Pasquier](#)

Littérature et histoire du christianisme ancien. Syriaque et éthiopien (ghèze). Paléographie grecque.

[Paul-Hubert Poirier](#)

Littérature grecque du deuxième siècle ap. J.-C. Médecine grecque. Textes religieux. Textes littéraires sur des supports antiques. Hymnologie. Orphisme. Édition de textes grecs. Papyrologie, paléographie et épigraphie littéraires.

[Anne-France Morand](#)

Textes coptes gnostiques et manichéens.

[Louis Painchaud](#), [Anne Pasquier](#), [Paul-Hubert Poirier](#)

Histoire sociale et économique de l'Empire romain, du 1^{er} siècle avant J.C. à la fin de l'Antiquité.

[Christel Freu](#)

Philosophie médiévale. Survie médiévale de l'héritage classique. Paléographie latine.

[Claude Lafleur](#)

Philosophie antique.

[Jean-Marc Narbonne](#), [Bernard Collette](#)

Religion et littérature de l'Inde ancienne. Sanskrit.

[André Couture](#)

Archéologies grecque et romaine. Relations des civilisations classiques avec l'Orient.

[Thierry Petit](#)

Archéologie orientale.

[Michel Fortin](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 14 novembre 2013 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Par une thèse qui constitue une contribution importante au progrès de la science, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure de façon autonome.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Alban Baudou

418 656-2131 poste 5484

Alban.Baudou@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Langues anciennes

Quel que soit son champ de recherche, le candidat doit démontrer qu'il a une connaissance minimale des langues latine et grecque; ce minimum correspond au niveau Initiation II ([LAT-2000](#) et [GRC-2000](#)) avec au moins la note C. Cette exigence est une condition de diplomation.

Langues modernes

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de la langue française (degré de connaissance lui permettant d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans cette langue). La direction de programme se réserve le droit de soumettre l'étudiant à une épreuve de connaissance du français et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue, non contributifs à son programme.

Le candidat doit aussi avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit [ANL-3202](#) Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance minimale de l'allemand. Son niveau de connaissances doit correspondre à un cours de lecture allemande de premier niveau ([ALL-1101](#)) avec au moins la note C. Cette exigence est une condition de diplomation.

La direction de programme peut également exiger du candidat au doctorat la connaissance d'autres langues modernes si son champ de recherche le requiert. Le cas échéant, cette exigence est inscrite au dossier du candidat et celui-ci doit faire la preuve de ses connaissances selon les modalités déterminées par la direction de programme.

REMARQUES SUR LES COURS

L'examen de synthèse comprend deux volets: d'une part, l'étudiant complète sa formation générale dans sa discipline; d'autre part, il s'assure d'une compréhension pluridisciplinaire des problèmes qu'il entend approfondir par ses recherches doctorales. L'examen de synthèse se déroule en trois temps et sur trois jours. L'étudiant, lorsqu'il juge ses lectures complètes, avec l'accord de son directeur de recherche, avise le directeur de programme de son intention de subir l'examen de synthèse en déposant un projet circonstancié. Ce projet fait état à la fois de ses recherches personnelles et du travail accompli grâce aux lectures dirigées. À titre indicatif, le projet de thèse devrait comporter une trentaine de pages. Le directeur de programme dispose alors d'un mois pour mettre sur pied la logistique de l'examen de synthèse. Le directeur de programme, sous la gouverne du directeur de recherche, forme un jury composé de trois professeurs du domaine ou extérieur au domaine, si le sujet s'y prête. À la date fixée, le jury pose une question générale qui porte sur les lectures faites. L'étudiant dispose de 48 heures pour répondre en 10 pages à la question; il remet au jury sa réponse la veille de la présentation orale. Le matin de la dernière journée, l'étudiant présente oralement les résultats de son enquête au jury, qui le questionne. En après-midi, il présente publiquement son projet de recherche circonstancié et répond aux questions du jury.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Prélecture

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse dans ce programme. Elle consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury.

Lorsqu'un étudiant a achevé une première version complète de sa thèse, il en dépose un exemplaire, avec l'autorisation écrite de son directeur de recherche, à la direction de programme. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de sa thèse.

Jury

Au doctorat, le jury doit être composé d'au moins quatre examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval. Dans le cas d'une thèse codirigée, le jury est composé d'au moins cinq personnes, lorsque le codirecteur fait partie du jury.

Soutenance de thèse

La soutenance de la thèse est obligatoire et publique.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Le titulaire d'une maîtrise ès arts (études anciennes), ou d'un diplôme équivalent, est admissible au doctorat s'il a obtenu une note convenable pour l'ensemble de ses études de deuxième cycle.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de

l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil. En plus des documents exigés par le Bureau du registraire, le dossier d'admission du candidat comprend l'ébauche du projet de recherche, l'acceptation d'un directeur de recherche, deux rapports d'appréciation et un curriculum vitæ.





En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme



ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ÉTUDES ANCIENNES			27
EAN-8000	Séminaire interdisciplinaire en études anciennes		3
EAN-8003	Séminaire de doctorat		3
EAN-8009	Examen de synthèse		6
RÈGLE 1 - 9 À 12 CRÉDITS PARI:			
GRC-8000	Auteurs grecs		3
LAT-8000	Auteurs latins		3
RÈGLE 2 - 3 À 6 CRÉDITS PARI:			
Littératures anciennes			
EAN-7000	Séminaire de paléographie grecque		3
EAN-7001	Papyrologie grecque		3
EAN-7002	Séminaire de littératures anciennes		3
EAN-8007	Sujet spécial I		6
EAN-8008	Sujet spécial II		3
Christianisme ancien			
SCR-7000	Problèmes d'histoire du christianisme ancien		3
SCR-7013	Étude de textes gnostiques ou manichéens		3
SCR-7014	Séminaire sur les textes de Nag Hammadi		3
SCR-7023	Étude de textes religieux de l'Inde		3
THL-7001	Séminaire en histoire du christianisme		3

Philosophie ancienne

PHI-7000	Philosophie grecque		3
PHI-7001	Platonisme et néoplatonisme		3
PHI-7002	Tradition métaphysique grecque		3
PHI-7006	Recherches en philosophie médiévale		3

Histoire et archéologie anciennes

ARL-7001	Sujet spécial (archéologie)		6
HST-7006	Histoire et épigraphie grecques		6
HST-7010	Histoire médiévale		6
HST-7021	Histoire romaine		6

Langues orientales

LOA-7900	Philologie et dialectologie du copte I		3
LOA-7901	Philologie et dialectologie du copte II		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

EAN-8821	Activité de recherche - thèse 1		7/activité temps complet
EAN-8822	Activité de recherche - thèse 2		7/activité temps complet
EAN-8823	Activité de recherche - thèse 3		9/activité temps complet
EAN-8824	Activité de recherche - thèse 4		8/activité temps complet
EAN-8825	Activité de recherche - thèse 5		8/activité temps complet
EAN-8826	Activité de recherche - thèse 6		8/activité temps complet
EAN-8827	Activité de recherche - thèse 7		8/activité temps complet
EAN-8828	Activité de recherche - thèse 8		8/activité temps complet

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

DOCTORAT EN ÉTUDES LITTÉRAIRES (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Genres: roman, nouvelle, essai, recueil.

Corpus: littératures française et québécoise contemporaines, littérature numérique.

Méthodologies: poétique, théories de la narrativité, des genres, de la fiction. Enjeux de la technologie sur la recherche en études littéraires.

[René Audet](#)

Genres: narratif, poésie.

Corpus: littérature latine.

Méthodologie: philologie et critique de textes, littérature et histoire, traduction.

[Alban Baudou](#)

Genres: roman, poésie, essai.

Corpus: littérature québécoise des XIXe et XXe siècles et roman français du XIXe siècle.

Méthodologies: histoire littéraire et sociologie de la littérature.

Création: essai.

[Marie-Andrée Beaudet](#)

Genres: roman, nouvelles, contes, textes pour le théâtre et pour le cinéma.

Création: romans, nouvelles, romans pour la jeunesse, textes pour le théâtre.

[Alain Beaulieu](#)

Genres: cinéma des femmes, cinéma d'avant-garde et expérimental, cinéma hollywoodien, écriture féminine d'expression française (XXe et XXIe siècle).

Corpus: représentations du genre et de la sexualité au cinéma; féminisme, technologie et culture visuelle; littérature et (cinéroman, adaptation, réécriture, film-texte);

Marguerite Duras; Maya Deren; Catherine Breillat.

Méthodologies: théories du cinéma et du numérique (digital theory), théories féministes du cinéma, théories cyborg (cyborg theory), gender studies et approches philosophiques du cinéma.

[Julie Beaulieu](#)

Genres: narratif, théâtre, poésie, essai.

Corpus: littérature française (1680-1820).

Méthodologies: épistémocritique (science et littérature), pragmatique, sémiotique, rapports littérature et philosophie, littérature et histoire.

[Thierry Belleguic](#)

Genres: corrélations littérature et autres savoirs et discours sociaux, nouvelles écritures francophones.

Corpus: littératures africaines francophones contemporaines et littératures de la francophonie.

Méthodologies: sociopragmatique.

[Justin K. Bisanswa](#)

Genres: contes, nouvelles, romans, essais.

Création: nouvelles, romans, essais.

[Neil Bissoondath](#)

Genre: narratif (histoire littéraire).

Corpus: littérature québécoise.

Méthodologies: sociologie de la littérature, bibliographie thématique, sociocritique, histoire littéraire et édition critique.

Création: conte et roman.

[Aurélien Boivin](#)

Culture numérique, ancien régime, 17^e siècle.

[Milad Doueïhi](#)

Genres: roman, poésie, théâtre.

Corpus: littératures francophones du Canada (Acadie, Ontario, Ouest canadien).

Méthodologies: herméneutique, théories de la lecture.

[Benoit Doyon-Gosselin](#)

Corpus: littérature québécoise et littérature française moderne .

Méthodologies: poétique et histoire littéraire.

Création: poésie et essai.

[François Dumont](#)

Genres : corpus épistolaire, manuel de rhétorique, discours rhétorique.

Corpus : littératures anciennes et postérité.

[Pascale Fleury](#)

Genres: poésie et roman.

Corpus: littératures française et québécoise.

Méthodologies: comparatisme, poétique.

[Anne-Marie Fortier](#)

Genres: autobiographie, essai, roman, poésie.

Corpus: littératures antillaise, maghrébine, africaine, universelle.

Méthodologies: sociologie institutionnelle, théorie des genres, rhétorique, sémiotique, pragmatique.

[Olga Hél-Bongo](#)

Genres: genres narratifs.

Corpus: littérature française (XXe siècle), littérature de la Seconde Guerre mondiale (récits de survivance, témoignages), littérature québécoise (XXe siècle).

Méthodologies: analyse du discours, herméneutique, psychanalyse, sémiotique.

[Christiane Kègle](#)

Genres : formes narratives (récit, roman, formes brèves), essai.

Méthodologies : littérature et mélancolie (philosophie, psychanalyse et poétique), études culturelles et culture visuelle (photographie).

Corpus : processus créateur, littérature contemporaine (France et Québec), récit (non fiction), mélancolie (littérature et philosophie), autorité narrative, dispositifs (photographie et téléphonie), image et imaginaire, culture visuelle, études culturelles.

Création : récit (non fiction), roman, formes brèves, formes illustrées (roman graphique, littérature jeunesse, journalisme littéraire, photo-biographie).

[Sophie Létourneau](#)

Genre: roman et récit.

Corpus: littératures québécoise et française contemporaines.

Méthodologies: sémiotique littéraire, narratologie (théorie des formes narratives).

[Andrée Mercier](#)

Genres: cinéma, vidéo, télévision, multimédia.

Corpus: écriture du scénario, production de films, cinéma et industrie, cinéma québécois, cinéma et littératures québécoise et française.

Méthodologies: techniques d'écriture du scénario, études du récit (narratologie, sociocritique).

Création: scénarisation, réalisation (mise en scène et montage).

[Esther Pelletier](#)

Genres: roman, journal et publications périodiques.

Corpus: roman du XIXe siècle, les écrivains et la presse, écritures médiatiques (genres journalistiques), représentations des sociabilités, Marcel Proust.

Méthodologies: sociocritique des textes et de la culture médiatique, analyse du discours social, histoire littéraire de la presse française.

[Guillaume Pinson](#)

Genres: poésie et essai.

Méthodologies: réflexion critique sur des questions concernant l'écriture littéraire, phénoménologie du processus de création, épistémologie de la connaissance poétique.

Création: poésie, essai.

[Jean-Noël Pontbriand](#)

Corpus: littérature médiévale; réception, réécriture, compilation et traduction à la fin du Moyen Âge de la littérature en langue vernaculaire et en latin des siècles précédents, ainsi que de la Bible et des textes de l'Antiquité.

Méthodologies: philologie, histoire du livre et édition des textes anciens.

[Anne Salomon](#)

Genres: roman, chanson, chroniques, critique littéraire.

Corpus: littérature québécoise, littérature de grande consommation, pratiques littéraires des femmes.

Méthodologies: sociologie de la littérature, histoire littéraire, études culturelles.

[Chantal Savoie](#)

Genres: science-fiction policier paralittérature (science-fiction, roman policier).

Corpus: littératures québécoise et française du XXe siècle.

Méthodologies: théorie de la lecture, théorie de la fiction.

[Richard St-Gelais](#)

Genres: roman et théâtre.

Corpus: littérature française (XVIIe siècle).

Méthodologies: sociologie du discours.

[Éric Van der Schueren](#)

Genres: roman, nouvelle, cinéma.

Corpus: littératures canadienne anglaise et québécoise (XXe et XXIe siècles), films de l'ONF (en anglais et en français).

Méthodologies: études comparées, théories de l'adaptation, approches sociohistorique et écocritique.

[Elspeeth Tulloch](#)

Genres: narratif, argumentatif, textes allégoriques, textes mythographiques, traductions.

Corpus: littérature française (XIVe-XVIe siècles).

Méthodologies: textologie, histoire et sociologie du livre.

[Sabrina Vervacke](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 7 avril 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Par une thèse qui constitue une contribution importante à l'avancement de la discipline, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure de façon autonome.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Richard St-Gelais

418 656-2131 poste 5954

Télécopieur: 418 656-2991

richard.st-gelais@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de la langue française (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans cette langue). La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à une épreuve de connaissance du français et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit [ANL-3202](#) Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

REMARQUES SUR LES COURS

Examen de doctorat

L'étudiant de doctorat doit, au cours de la deuxième année qui suit sa première inscription au programme, déposer un projet de thèse approuvé par son directeur de recherche. Ce projet fera ensuite l'objet d'une présentation, qui comprendra un examen de synthèse oral sur le champ élargi du projet, défini avec le directeur de recherche, de concert avec les membres du jury. Y participeront le directeur et deux autres examinateurs choisis par la direction de programme (ou, dans le cas d'une codirection, le directeur, le codirecteur et un examinateur). Cet examen sera sanctionné par la note «Succès» ou «Échec»; en cas d'échec, l'étudiant ne pourra se représenter qu'une fois.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Thèse

La thèse de doctorat doit constituer une contribution importante aux connaissances ou à la création dans la discipline. Elle doit faire la preuve d'une connaissance approfondie des méthodologies et des perspectives pertinentes à la recherche conduite par le candidat, ainsi que des travaux déjà réalisés dans le champ de recherche. Les thèses en création doivent être conçues dans la même perspective; la partie «création» doit constituer, en tant que telle, une avancée significative dont les enjeux seront explicités et analysés dans une partie critique étoffée.

Soutenance de thèse

La soutenance de la thèse est publique.

Prélecture

La prélecture est facultative au doctorat, bien qu'elle soit recommandée. Elle donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de son mémoire ou de sa thèse.

Jury

Au doctorat, le jury doit être composé d'au moins quatre examinateurs, dont le directeur de recherche et, le cas échéant, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval.

Dans le cas d'une thèse codirigée, le jury est composé d'au moins cinq personnes, le codirecteur faisant partie du jury.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

Le titulaire d'une maîtrise en études littéraires ou l'équivalent est admissible s'il a conservé une moyenne de diplomation ou de programme, le cas échéant, minimale de 3,33 sur 4,33. La direction de programme tient compte également des trois rapports d'appréciation sollicités par le candidat et de la progression de ses études tout au long de son programme de deuxième cycle. La recherche proposée par le candidat doit correspondre aux champs de compétence du département d'accueil. Le candidat doit donc joindre à sa demande un avant-projet de recherche, dans lequel est indiqué de façon générale dans quel champ de spécialisation il entend orienter ses travaux.

Pour le titulaire d'une maîtrise dans une autre discipline, l'admission peut être faite sur dossier (accompagné de l'avant-projet de recherche et de trois rapports d'appréciation). La demande est examinée par la direction de programme et par des professeurs habilités à diriger des thèses dans le champ de spécialisation visé. Des cours de premier ou de deuxième cycle peuvent alors être imposés à l'étudiant. Pour l'ensemble de ces cours, il doit obtenir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33. À la fin de cette scolarité, la direction de programme se prononce sur la poursuite des études.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).


DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).


Structure du programme





ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés

<u>LIT-8000</u>	Séminaire de thèse		3
<u>LIT-8001</u>	Examen de doctorat		6
<u>LIT-8002</u>	Projet de thèse		3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>LIT-7000</u>	Littérature du Moyen Âge		3
<u>LIT-7001</u>	Littérature de la Renaissance		3
<u>LIT-7002</u>	Littérature du XVIIe siècle		3
<u>LIT-7003</u>	Littérature du XVIIIe siècle		3
<u>LIT-7004</u>	Littérature du XIXe siècle I		3
<u>LIT-7005</u>	Littérature du XIXe siècle II		3
<u>LIT-7006</u>	Littérature du XIXe siècle III		3
<u>LIT-7007</u>	Littérature du XXe siècle I		3
<u>LIT-7008</u>	Littérature du XXe siècle II		3
<u>LIT-7009</u>	Littérature du XXe siècle III		3
<u>LIT-7010</u>	Littérature du XXe siècle IV		3
<u>LIT-7011</u>	Cinéma I		3
<u>LIT-7012</u>	Cinéma II		3
<u>LIT-7013</u>	Cinéma et intermédialité I		3
<u>LIT-7014</u>	Essai et prose d'idées I		3
<u>LIT-7015</u>	Essai et prose d'idées II		3
<u>LIT-7016</u>	Poésie I		3
<u>LIT-7017</u>	Poésie II		3
<u>LIT-7018</u>	Roman et prose narrative I		3
<u>LIT-7019</u>	Roman et prose narrative II		3
<u>LIT-7020</u>	Théâtre I		3
<u>LIT-7021</u>	Théâtre II		3
<u>LIT-7022</u>	Études cinématographiques I		3
<u>LIT-7023</u>	Études cinématographiques II		3
<u>LIT-7024</u>	Études cinématographiques III		3
<u>LIT-7025</u>	Études cinématographiques IV		3

<u>LIT-7026</u>	Littérature et autres arts I		3
<u>LIT-7027</u>	Littérature et autres arts II		3
<u>LIT-7028</u>	Littérature et société I		3
<u>LIT-7029</u>	Littérature et société II		3
<u>LIT-7030</u>	Littérature comparée I		3
<u>LIT-7031</u>	Littérature comparée II		3
<u>LIT-7032</u>	Littératures de la francophonie I		3
<u>LIT-7033</u>	Littératures de la francophonie II		3
<u>LIT-7034</u>	Théâtrologie I		3
<u>LIT-7035</u>	Théâtrologie II		3
<u>LIT-7036</u>	Théâtrologie III		3
<u>LIT-7037</u>	Théâtrologie IV		3
<u>LIT-7038</u>	Théorie littéraire I		3
<u>LIT-7039</u>	Théorie littéraire II		3
<u>LIT-7040</u>	Théorie littéraire III		3
<u>LIT-7041</u>	Théorie littéraire IV		3
<u>LIT-7042</u>	Création littéraire I		3
<u>LIT-7043</u>	Création littéraire II		3
<u>LIT-7044</u>	Création littéraire III		3
<u>LIT-7045</u>	Sujets spéciaux I		1
<u>LIT-7046</u>	Sujets spéciaux II		2
<u>LIT-7047</u>	Sujets spéciaux III		3
<u>LIT-7048</u>	Sujets spéciaux IV		6
<u>LIT-7096</u>	Littérature universelle I		6
<u>LIT-7097</u>	Littérature d'expression anglaise III		6
<u>LIT-7098</u>	Littérature d'expression anglaise I		6
<u>LIT-7099</u>	Littérature d'expression anglaise II		6
<u>LIT-7105</u>	Cinéma et intermédialité II		3
<u>LIT-7106</u>	Littérature et autres arts III		3
<u>LIT-7107</u>	Littérature et société III		3
<u>LIT-7108</u>	Littérature comparée IV		3
<u>LIT-7109</u>	Littérature de la francophonie IV		3
<u>LIT-7110</u>	Littérature d'expression anglaise IV		3

LIT-7111	Littérature d'expression anglaise V	3
LIT-7112	Littérature d'expression anglaise VI	3
LIT-7113	Littérature d'expression anglaise VII	3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

LIT-8841	Activité de recherche - thèse 1	 7/activité temps complet
LIT-8842	Activité de recherche - thèse 2	 7/activité temps complet
LIT-8843	Activité de recherche - thèse 3	 7/activité temps complet
LIT-8844	Activité de recherche - thèse 4	 7/activité temps complet
LIT-8845	Activité de recherche - thèse 5	 10/activité temps complet
LIT-8846	Activité de recherche - thèse 6	 10/activité temps complet
LIT-8847	Activité de recherche - thèse 7	 10/activité temps complet
LIT-8848	Activité de recherche - thèse 8	 11/activité temps complet

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

DOCTORAT INTERUNIVERSITAIRE EN HISTOIRE DE L'ART (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Art contemporain et québécois. Théorie et critique d'art. Sémiotique des arts visuels. Arts actuels. Art du XX^e siècle.

[Marie Carani](#)

Arts actuels. Histoire de l'art depuis 1960. Nouveaux médias dans l'art. Art et philosophie depuis 1960. Sociologie de l'art.

[Maxime Coulombe](#)

Histoire de l'architecture, de la théorie et de la critique architecturale : architecture du Québec et du Canada, de la France et des États-Unis, de 1700 à nos jours. Architecture et représentation, architecture et société.

[Marc Grignon](#)

Histoire et théories des pratiques architecturales (architecture, architecture de paysage, design urbain, pratiques hybrides, etc.) des XX^e et XXI^e siècles. Théorie du paysage. Interventions et explorations urbaines contemporaines. Pratiques architecturales et art contemporain. Pratiques architecturales et société.

[Luc Lévesque](#)

Histoire des arts plastiques (peinture, sculpture, arts graphiques, arts décoratifs) en Europe pour la période 1750-1925 : critique d'art et théorie de l'art. Histoire de la

presse périodique. Histoire des musées. Littérature et les autres arts. Histoire culturelle.

[Françoise Lucbert](#)

Occident médiéval, VIII^e-XIII^e siècle. «Images» (peinture, sculpture, enluminures, etc.) et architecture.

[Didier Méhu](#)

Art au Québec et au Canada, XVII^e-XIX^e siècle. Art européen, XVIII^e-XIX^e siècle. Muséologie de l'art.

[Didier Prioul](#)

Histoire de la peinture, de la sculpture et des arts graphiques de la Renaissance et du Baroque européens (XIV^e-XVII^e siècles) : théorie de l'art. Art et littérature. Art et science.

[Eva Struhal](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 9 novembre 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2013. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Ce programme assure une formation poussée en recherche, de façon à faire avancer le débat théorique et la recherche empirique dans les différents champs de recherche de l'histoire de l'art, ce qui se traduit par une contribution originale au savoir, par une ouverture plus grande au questionnement méthodologique de la discipline et par une incitation au travail interdisciplinaire.

Ce programme interuniversitaire, associant des compétences multiples et variées qui se complètent, participe de par sa nature et sa structure à cette redéfinition épistémologique de l'histoire de l'art et contribue à son développement.

Objectifs particuliers

Ce programme vise à:

- apporter au domaine de l'histoire de l'art une contribution scientifique qui intègre aux approches traditionnelles (historiographie, iconologie, analyse stylistique et formelle) les nouvelles approches d'analyse et de recherche issues des sciences humaines (sémiologie, sociologie critique, psychanalyse, féminisme, etc.);
- contribuer au développement de la discipline par l'étude tant des corpus artistiques québécois et canadiens qu'internationaux pour une période allant du Moyen Âge au XXI^e siècle.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Tout étudiant est tenu de s'inscrire à temps complet durant au moins une session. L'étudiant qui bénéficie d'une bourse doit toutefois se rappeler qu'il est généralement tenu de s'inscrire à temps complet durant la période de validité de sa bourse.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Didier Méhu

didier.mehu@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

REMARQUES SUR LES COURS

L'étudiant inscrit à temps complet doit avoir suivi les cours de son programme dans les quatre sessions (sauf l'été) qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier et les étaler sur deux sessions au moins.

Celui qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour l'ensemble de ces cours, obtenir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

TRAVAIL DE RÉDACTION

Atelier de recherche

Activité dirigée par le directeur de thèse et orientée par le sujet de thèse de l'étudiant. Cet atelier a pour objectif d'arrêter le corpus, d'approfondir l'hypothèse théorique et méthodologique en prévision de l'approbation par le comité de thèse du projet de recherche détaillé. Ce projet, assorti d'un calendrier, doit être déposé à la fin de la première année.

Forum doctoral

Afin de promouvoir l'émergence d'une communauté intellectuelle au sein du programme, il y a, chaque session durant l'année scolaire, un forum qui rassemble les professeurs participant au programme et les étudiants en scolarité, où ceux-ci sont invités à présenter leurs travaux. En cours de scolarité, chaque étudiant doit, à partir de ses recherches de thèse, faire une présentation au forum, qui est évaluée par un jury composé de trois professeurs.

Examen de synthèse

Avant la cinquième session, l'étudiant doit passer avec succès un examen oral et écrit, qui est évalué par un jury composé des trois professeurs formant son comité de thèse. Cet examen, qui porte sur une liste de lecture, vise à vérifier si l'étudiant possède les connaissances suffisantes pour entreprendre la rédaction de sa thèse. L'étudiant qui ne peut satisfaire à cette exigence doit se réinscrire et se présenter à un second examen à la session suivante; l'échec à ce deuxième examen entraîne l'exclusion du programme.

Soutenance de thèse

L'étudiant au doctorat est tenu de présenter une thèse qui apporte une contribution originale et importante à l'avancement des connaissances en histoire de l'art. La thèse est soutenue devant un jury nommé par les responsables des études de deuxième et de troisième cycle de chacune des universités participantes sur proposition du comité de programme interuniversitaire. Ce jury est composé de quatre personnes, soit le directeur de recherche, les deux autres membres du comité de thèse et un membre extérieur aux quatre universités.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

Exceptionnellement à l'hiver.

ADMISSIBILITÉ

Le candidat dépose son dossier d'admission à l'université où se trouve son directeur de recherche. Le comité de programme interuniversitaire évalue la demande à partir des éléments suivants qui constituent le dossier: grade universitaire de deuxième cycle (M.A. ou l'équivalent en histoire de l'art, en sciences humaines ou dans un domaine pertinent et connexe), l'excellence du dossier universitaire, la connaissance (compréhension et expression) du français et de l'anglais, trois rapports d'appréciation, un curriculum vitae, l'expérience et les publications qui seront jointes, la qualité du projet de thèse accompagné d'une lettre du directeur éventuel, le dossier de demande de bourse, s'il y a lieu.

Étant donné que les séminaires peuvent se donner en français ou en anglais, la connaissance des deux langues est essentielle. Tout candidat doit donc se présenter dans les délais prescrits à un examen oral et écrit visant à vérifier sa connaissance de cette langue seconde. Pendant sa scolarité, chaque étudiant est donc réputé apte à comprendre l'autre langue. Dans certains cas où le sujet de thèse le requiert, le candidat doit faire la preuve de sa connaissance d'une troisième langue.

Le candidat qui ne possède pas de formation en histoire de l'art peut se voir imposer une propédeutique dont le contenu est déterminé par le comité de programme interuniversitaire, jusqu'à un maximum de 6 crédits choisis parmi les séminaires de la maîtrise en histoire de l'art.



En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).



Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
HISTOIRE DE L'ART			30
HAR-8006	Atelier de recherche		6
HAR-8007	Examen de synthèse		9
HAR-8008	Forum doctoral		3
HAR-8012	Problématiques actuelles de l'histoire de l'art I		3
HAR-8013	Problématiques actuelles de l'histoire de l'art II		3
RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :			
HAR-8000	Périodes et territoires		3
HAR-8001	Questions thématiques		3
HAR-8002	Classification: genres, disciplines, styles artistiques		3
HAR-8003	Études formelles et sémantiques		3
HAR-8004	Écrits sur l'art		3
HAR-8005	Problématisation du contexte: les milieux de l'art		3
HAR-8011	Questions thématiques		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

HAR-8801	Activité de recherche - thèse 1		4
			

HAR-8802	Activité de recherche - thèse 2		8/activité temps complet
HAR-8803	Activité de recherche - thèse 3		8/activité temps complet
HAR-8804	Activité de recherche - thèse 4		8/activité temps complet
HAR-8805	Activité de recherche - thèse 5		8/activité temps complet
HAR-8806	Activité de recherche - thèse 6		8/activité temps complet
HAR-8807	Activité de recherche - thèse 7		8/activité temps complet
HAR-8808	Activité de recherche - thèse 8		8/activité temps complet

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

MAÎTRISE EN ARCHÉOLOGIE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Les champs de recherche en archéologie incluent à la fois méthodes et théories, éléments de la culture matérielle (céramique, métal et artefacts divers), vestiges architecturaux, éléments environnementaux, documents d'archives, récits de voyages et tradition orale. L'étude des données archéologiques, suivant divers types d'analyse, ne vise pas tant la description en soi de ce corpus, comme l'explication des activités humaines passées dont on a retrouvé des traces dans différentes aires culturelles.

Sous-champs de recherche suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant :

Archéologie historique nord-américaine, XVI^e-XIX^e siècles : archéologie urbaine et environnementale; archéologie des contacts. Histoire de l'archéologie.
[Réginald Auger](#)

Archéologie environnementale avec spécialité en archéozoologie et analyse du paysage en préhistoire et à la période historique.
[Allison Bain](#)

Archéologie du Proche-Orient (Mésopotamie et Levant), du Néolithique au début de l'âge du fer : architecture, culture matérielle, analyse archéométrique, modes d'enregistrement et d'analyse géomatique.
[Michel Fortin](#)

Archéologie médiévale.
[Didier Méhu](#)

Archéologies grecque et romaine. Relations des civilisations classiques avec l'Orient.
[Thierry Petit](#)

Archéologie de l'Arctique et de l'Atlantique Nord. Archéologie préhistorique nord-américaine. Zooarchéologie, paléoeconomie, écologie historique, adaptations et économies maritimes, archéologie du paysage.
[James Woollett](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 3 décembre 2013 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

48

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

L'objectif de ce programme est l'approfondissement des méthodes de recherche et l'élargissement des connaissances en vue de développer l'autonomie de l'étudiant. Par son travail de recherche, celui-ci doit apprendre à étudier du matériel archéologique (vestiges architecturaux, artefacts, écofacts, etc.) inédit ou pas, produit par des chantiers de fouilles et conservé dans des musées, des réserves ou des laboratoires de recherche. Il doit se familiariser avec les problèmes posés par ce matériel archéologique, par exemple son lieu et ses modes de fabrication, le contexte stratigraphique de sa découverte, les différentes interprétations proposées à l'égard de sa fonction au sein d'un système culturel donné et sa signification événementielle.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Isabelle Collombat

418 656-2131 poste 3520

isabelle.collombat@lli.ulaval.ca

Directeur associé

Jacques Chabot

418 656-2131 poste 7453

jacques.chabot@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit aussi avoir une connaissance suffisante de l'anglais. Avant son admission à la maîtrise, il doit réussir le cours [ANL-3010](#) Advanced English I avec au moins la note C ou s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 750 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

Si le directeur de recherche le juge nécessaire, la connaissance d'une troisième langue peut être exigée du candidat à la maîtrise. Cette exigence doit être inscrite dans l'offre d'admission faite au candidat.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Prélecture

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation du mémoire dans ce programme. Elle consiste à faire lire la version originale du mémoire ou de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Le titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent comportant au moins 30 crédits en archéologie est admissible. Pour être admis, le candidat doit avoir conservé, dans son précédent cycle d'études, une moyenne de cycle égale ou supérieure à 3,2 sur 4,33. La direction de programme se réserve le droit d'examiner le dossier du candidat qui aurait conservé une moyenne de cycle légèrement inférieure, mais qui aurait manifesté une progression marquée au cours de son précédent cycle. Elle peut cependant vouloir obtenir des preuves supplémentaires de la qualité du candidat en exigeant de voir ses travaux antérieurs.

Après avoir étudié le dossier du candidat et avoir pris connaissance du sujet de recherche, la direction de programme pourra lui imposer une scolarité préparatoire pouvant aller jusqu'à 30 crédits, de manière à s'assurer que le candidat aura la formation nécessaire pour entreprendre le projet de recherche proposé et le mener à terme.

L'étudiant à qui il reste 9 crédits ou moins à obtenir pour terminer son premier cycle peut être admis conditionnellement à la maîtrise et s'inscrire au cours [ARL-6000](#) *Projet de mémoire*.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Exigences particulières

Un candidat venant de l'Université Laval pourra être admis seulement si un professeur d'archéologie a accepté de diriger sa recherche; le candidat doit donc prendre contact avec un professeur d'archéologie du Département d'histoire avant de faire sa demande d'admission.

Le candidat de l'extérieur qui ne connaît aucun professeur du Département d'histoire, spécialiste du domaine dans lequel il veut faire ses études de maîtrise, doit, avant de faire sa demande d'admission, s'adresser à la direction de programme en lui précisant le domaine où il entend se spécialiser; cette dernière fera le nécessaire pour le mettre en contact avec un directeur de recherche éventuel.

De plus, le candidat qui fait une demande d'admission à la maîtrise doit l'accompagner d'une description préliminaire de son projet de recherche. Autant que possible, cette description comprendra les éléments suivants :

- titre au moins provisoire du mémoire;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter;
- éventuellement, une première ébauche du plan.

Ce document devra au préalable être contresigné par le directeur de recherche pressenti. Dès lors, ce dernier proposera également des noms de collègues en vue de la formation éventuelle d'un comité de direction du mémoire.

Si le projet de recherche nécessite une codirection, la signature du codirecteur pressenti doit apparaître au bas de la description préliminaire du projet de recherche soumis. Les tâches du codirecteur, notamment en regard de celles du directeur de recherche, doivent en outre être clairement précisées.





En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).





Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ARCHÉOLOGIE			18
<u>ARL-6000</u>	Projet de mémoire		6
RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS :			
<u>ARL-7000</u>	Travaux pratiques sur le terrain		6
<u>ARL-7001</u>	Sujet spécial (archéologie)		6
<u>ARL-7002</u>	Méthodes et théories en archéologie I		6
<u>ARL-7003</u>	Méthodes et théories en archéologie II		6
<u>ARL-7004</u>	Travaux pratiques en laboratoire		6

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>ARL-6811</u>	Activité de recherche - mémoire 1		7/activité temps complet
<u>ARL-6812</u>	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
<u>ARL-6813</u>	Activité de recherche - mémoire 3		7/activité temps complet
<u>ARL-6814</u>	Activité de recherche - mémoire 4		9/activité temps complet

Version: 2014-07-07 14:32:39 / 2014-05-01 14:26:45

MAÎTRISE EN COMMUNICATION PUBLIQUE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

CONSEILLERS

Champs de recherche suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant :

Pratiques professionnelles

Pratiques institutionnalisées du journalisme, des relations publiques et de la publicité. Pratiques en émergence en communication de plaidoyer, en communication participative et en communication politique. Évolution des pratiques. Processus de médiatisation de l'espace public. Transformations de l'industrie des médias. Modes de communication institutionnelles des organisations et des entreprises.

[Henri Assogba](#), [Frédéric Bastien](#), [Michel Beauchamp](#), [Colette Brin](#), [Francine Charest](#), [Jean Charron](#), [Isabelle Clerc](#), [Bernard Dagenais](#), [François Demers](#), [Christian Desilets](#), [Gilles Gauthier](#), [Thierry Giasson](#), [Alain Lavigne](#), [June Marchand](#), [Josianne Millette](#), [Charles Moumouni](#), [Dominique Payette](#), [Jean Claude Picard](#), [Florence Piron](#), [Jacques Rivet](#), [Thierry Watine](#)

Intervention sociale

Opérations de communication explicitement destinées à provoquer des changements individuels ou sociaux. Communication en matière de santé, de sécurité, de droits humains, de développement et d'environnement. Rédaction professionnelle et technique.

[Michel Beauchamp](#), [Isabelle Clerc](#), [Pénélope Daignault](#), [Christian Desilets](#), [Guillaume Latzko-Toth](#), [June Marchand](#), [Charles Moumouni](#), [Manon Niquette](#), [Florence Piron](#)

Représentations et discours publics

Contenus de communication publique. Teneur sémantique des messages, leur contenu discursif. Représentations cognitives sociales et individuelles et significations sociales. Stratégies de mise en scène de l'information. Argumentation en communication publique. Réception des messages, communication publique comme lieu de construction de la réalité sociale.

[Henri Assogba](#), [Frédéric Bastien](#), [Josette Brun](#), [Jean Charron](#), [Isabelle Clerc](#), [Bernard Dagenais](#), [François Demers](#), [Gilles Gauthier](#), [Thierry Giasson](#), [Guillaume Latzko-Toth](#), [Estelle Lebel](#), [Guyline Martel](#), [Josianne Millette](#), [Charles Moumouni](#), [Véronique Nguyen-Duy](#), [Dominique Payette](#), [Jacques Rivet](#), [Julien Rueff](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 18 mars 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

48

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme de formation de 48 crédits, par un ensemble cohérent d'activités diverses, cherche à atteindre les objectifs du deuxième cycle dans le champ de la communication publique. Il vise l'approfondissement des aptitudes nécessaires à l'analyse critique.

Au terme de ce cheminement général en communication publique avec essai, le diplômé :

- aura acquis des capacités de conceptualisation, d'analyse critique et d'évaluation des institutions, des processus et des pratiques de la communication publique;
- aura acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- aura développé sa capacité de réfléchir sur son action et de faire évoluer la pratique dans son domaine;
- sera capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un essai, comprenant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique de la communication publique à l'aide des méthodes, des concepts ou des modèles étudiés au cours de la scolarité.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à se prévaloir du profil international est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Guylaine Martel

418 656-2131 poste 14211

guylaine.martel@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

REMARQUES SUR LES COURS

Essai

Ce cheminement s'adresse à l'étudiant qui souhaite approfondir une réflexion autonome et critique sur les pratiques et les phénomènes de communication publique. Il consiste essentiellement en un ensemble de cours (36 crédits) et de travaux complémentaires conduisant à la présentation d'un essai (12 crédits).

L'essai est une activité de synthèse de fin de scolarité au cours de laquelle l'étudiant examine, à l'aide des méthodes appropriées, un problème ou un enjeu de la communication publique. L'essai compte normalement de 40 à 50 pages. L'essai est évalué par le professeur qui agit comme conseiller et par un autre évaluateur, choisi par la direction de programme à la suggestion du conseiller. L'essai donne lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire d'un baccalauréat en communication ou d'un diplôme équivalent. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 pour les cours reconnus comme base d'admission. Un candidat qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent peut être admissible s'il peut faire état d'une expérience jugée pertinente et suffisante par la direction de programme.

Pour le candidat non francophone

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. La personne dont la langue d'études au primaire et au secondaire n'est pas le français doit fournir, avec sa demande d'admission, un document officiel attestant du résultat au Test de français international (TFI). Ce test, disponible partout dans le monde, doit avoir été réussi au cours des douze mois précédant la demande d'admission. Le candidat doit faire la preuve de compétence avancée du français par un résultat d'au moins 860 sur 990 au TFI. S'il est admis, à son arrivée, l'étudiant devra réussir un test de rédaction. Une scolarité préparatoire peut être recommandée par l'École de langues (ELUL). Il est à noter que tout cours de langue suivi par un étudiant est non contributoire à son programme de deuxième cycle.

Pour tous les candidats

Le candidat doit posséder une connaissance satisfaisante des éléments théoriques fondamentaux relatifs à la communication publique et des éléments de la méthodologie utilisée en communication publique. Il doit avoir une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et une lettre de motivation (deux ou trois pages) décrivant ses intérêts professionnels et de recherche et indiquant, si possible, la nature du projet de recherche.











En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
COMMUNICATION PUBLIQUE			48
COM-6006	Essai		12
COM-6007	Théories de la communication publique		3
COM-6040	Méthodes mixtes		3
COM-6041	Projet de recherche		6
COM-7009	Méthodologie		3
RÈGLE 1 - 21 CRÉDITS PARMIS :			
COM-6000	Stratégies de communication institutionnelle		3
COM-6003	Sujets spéciaux (communication publique)		3
COM-6008	Droit, déontologie et éthique de la communication publique		3
COM-6010	Techniques évaluatives en communication		3
COM-6011	Méthodes qualitatives		3
COM-6012	Méthodes quantitatives		3
COM-6014	Communication et affaires publiques		3
COM-6016	Modèles et enjeux de la communication internationale		3
COM-6032	Communication et changements technologiques		3
COM-7000	Les communicateurs		3
COM-7001	Construction de l'actualité		3
COM-7002	Sujets spéciaux (communication publique)		3
COM-7003	Communication publique et santé		3
COM-7004	Communication politique		3
COM-7007	Communication du risque		3
COM-7008	Séminaire thématique A		3
COM-7010	Communication publique, citoyenneté et démocratie		3
COM-7011	Séminaire thématique B		3

COM-7012	Séminaire thématique C		3
COM-7013	Séminaire thématique D		3
COM-7014	Séminaire thématique E		3
COM-7015	Texte, discours et communication médiatiques		3
COM-7016	Rhétorique visuelle et persuasion		3
COM-7017	Communication, culture et globalisation		3
COM-7018	Économie politique des médias	 	3
COM-7019	Communication interculturelle internationale		3
COM-7023	Marketing social		3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		

EHE-6COM	Études - Profil international - Maîtrise en communication publique	12
----------	--	----

Version: 2014-07-09 14:48:45 / 2014-07-09 13:48:16

MAÎTRISE EN COMMUNICATION PUBLIQUE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant :

Pratiques professionnelles

Pratiques institutionnalisées du journalisme, des relations publiques et de la publicité. Pratiques en émergence en communication de plaidoyer, en communication participative et en communication politique. Évolution des pratiques. Processus de médiatisation de l'espace public. Transformations de l'industrie des médias. Modes de communication institutionnelles des organisations et des entreprises.

[Henri Assogba](#), [Frédéric Bastien](#), [Michel Beauchamp](#), [Colette Brin](#), [Francine Charest](#), [Jean Charron](#), [Isabelle Clerc](#), [Bernard Dagenais](#), [François Demers](#), [Christian Desilets](#), [Gilles Gauthier](#), [Thierry Giasson](#), [Alain Lavigne](#), [June Marchand](#), [Josianne Millette](#), [Charles Mounouni](#), [Dominique Payette](#), [Jean Claude Picard](#), [Florence Piron](#), [Jacques Rivet](#), [Thierry Watine](#)

Intervention sociale

Opérations de communication explicitement destinées à provoquer des changements individuels ou sociaux. Communication en matière de santé, de sécurité, de droits humains, de développement et d'environnement. Rédaction professionnelle et technique.

[Michel Beauchamp](#), [Isabelle Clerc](#), [Pénélope Daignault](#), [Christian Desilets](#), [Guillaume Latzko-Toth](#), [June Marchand](#), [Charles Moumouni](#), [Manon Niquette](#), [Florence Piron](#)

Représentations et discours publics

Contenus de communication publique. Teneur sémantique des messages, leur contenu discursif. Représentations cognitives sociales et individuelles et significations sociales. Stratégies de mise en scène de l'information. Argumentation en communication publique. Réception des messages, communication publique comme lieu de construction de la réalité sociale.

[Henri Assogba](#), [Frédéric Bastien](#), [Josette Brun](#), [Jean Charron](#), [Isabelle Clerc](#), [Bernard Dagenais](#), [François Demers](#), [Gilles Gauthier](#), [Thierry Giasson](#), [Guillaume Latzko-Toth](#), [Estelle Lebel](#), [Guylaine Martel](#), [Josianne Millette](#), [Charles Moumouni](#), [Véronique Nguyen-Duy](#), [Dominique Payette](#), [Jacques Rivet](#), [Julien Rueff](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 9 avril 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

48

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme de formation de 48 crédits, par un ensemble cohérent d'activités diverses, cherche à atteindre les objectifs du deuxième cycle dans le champ de la communication publique. Il vise l'approfondissement des connaissances et la maîtrise des habiletés et des aptitudes nécessaires à la recherche en communication publique.

La communication publique est définie comme l'ensemble des phénomènes de production, de traitement et de diffusion de l'information relative aux débats et aux enjeux publics. Cette information est non seulement le fait des médias, mais aussi des institutions, entreprises, mouvements et groupes qui interviennent sur la place publique.

Au terme de ce programme axé sur une formation par la recherche, le diplômé :

- aura été initié aux principales théories et méthodes de la recherche en communication publique et maîtrisera celles qui s'appliquent plus particulièrement à l'objet de son mémoire;
- aura acquis une attitude critique par rapport à la recherche en communication publique;
- aura élargi ses habiletés de chercheur par la réalisation d'un projet de recherche;
- sera capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un rapport de recherche (mémoire) comprenant, au minimum, l'élaboration d'une problématique, le cadre théorique qui sous-tend sa ou ses questions de recherche, la description de la méthode choisie pour y répondre et ses conclusions.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Guylaine Martel

418 656-2131 poste 4843

Télécopieur: 418 656-7807

guylaine.martel@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

TRAVAIL DE RÉDACTION

Mémoire

Le mémoire consiste en un rapport de recherche qui compte entre 80 et 120 pages et dont l'évaluation se fait sous la responsabilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et suivant ses directives.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire d'un baccalauréat en communication ou d'un diplôme équivalent. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 pour les cours reconnus comme base d'admission. Un candidat qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent peut être admissible s'il peut faire état d'une expérience jugée pertinente et suffisante par la direction de programme.

Pour le candidat non francophone

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. La personne dont la langue d'études au primaire et au secondaire n'est pas le français doit fournir, avec sa demande d'admission, un document officiel attestant du résultat au Test de français international (TFI). Ce test, disponible partout dans le monde, doit avoir été réussi au cours des douze mois précédant la demande d'admission. Le candidat doit faire la preuve de compétence avancée du français par un résultat d'au moins 860 sur 990 au TFI. S'il est admis, à son arrivée, l'étudiant devra réussir un test de rédaction. Une scolarité préparatoire peut être recommandée par l'École de langues (ELUL). Il est à noter que tout cours de langue suivi par un étudiant est non contributoire à son programme de deuxième cycle.

Pour tous les candidats

Le candidat doit avoir une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et une lettre de motivation (deux ou trois pages) décrivant ses intérêts professionnels et de recherche et indiquant, si possible, la nature du projet de recherche qu'il souhaiterait mener durant sa maîtrise.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).











Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	COMMUNICATION PUBLIQUE	24





<u>COM-6040</u>	Méthodes mixtes		3
<u>COM-6041</u>	Projet de recherche		6
<u>COM-7009</u>	Méthodologie		3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>COM-6000</u>	Stratégies de communication institutionnelle		3
<u>COM-6003</u>	Sujets spéciaux (communication publique)		3
<u>COM-6008</u>	Droit, déontologie et éthique de la communication publique		3
<u>COM-6010</u>	Techniques évaluatives en communication		3
<u>COM-6011</u>	Méthodes qualitatives		3
<u>COM-6012</u>	Méthodes quantitatives		3
<u>COM-6014</u>	Communication et affaires publiques		3
<u>COM-6016</u>	Modèles et enjeux de la communication internationale		3
<u>COM-6032</u>	Communication et changements technologiques		3
<u>COM-7000</u>	Les communicateurs		3
<u>COM-7001</u>	Construction de l'actualité		3
<u>COM-7002</u>	Sujets spéciaux (communication publique)		3
<u>COM-7003</u>	Communication publique et santé		3
<u>COM-7004</u>	Communication politique		3
<u>COM-7007</u>	Communication du risque		3
<u>COM-7008</u>	Séminaire thématique A		3
<u>COM-7010</u>	Communication publique, citoyenneté et démocratie		3
<u>COM-7011</u>	Séminaire thématique B		3
<u>COM-7012</u>	Séminaire thématique C		3
<u>COM-7013</u>	Séminaire thématique D		3
<u>COM-7014</u>	Séminaire thématique E		3
<u>COM-7015</u>	Texte, discours et communication médiatiques		3
<u>COM-7016</u>	Rhétorique visuelle et persuasion		3
<u>COM-7017</u>	Communication, culture et globalisation		3
<u>COM-7018</u>	Économie politique des médias	 	3
<u>COM-7019</u>	Communication interculturelle internationale		3
<u>COM-7023</u>	Marketing social		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

COM-6801	Activité de recherche - mémoire 1		3
COM-6802	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
COM-6803	Activité de recherche - mémoire 3		7/activité temps complet
COM-6804	Activité de recherche - mémoire 4		7/activité temps complet

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

MAÎTRISE EN COMMUNICATION PUBLIQUE - COMMUNICATION INTERNATIONALE ET INTERCULTURELLE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

CONSEILLERS

Champs de recherche suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Pratiques professionnelles

Pratiques institutionnalisées du journalisme, des relations publiques et de la publicité. Pratiques en émergence en communication de plaidoyer, en communication participative et en communication politique. Évolution des pratiques. Processus de médiatisation de l'espace public. Transformations de l'industrie des médias. Modes de communication institutionnelles des organisations et des entreprises.

[Henri Assogba](#), [Frédéric Bastien](#), [Michel Beauchamp](#), [Colette Brin](#), [Francine Charest](#), [Jean Charron](#), [Isabelle Clerc](#), [Bernard Dagenais](#), [François Demers](#), [Christian Desilets](#), [Gilles Gauthier](#), [Thierry Giasson](#), [Alain Lavigne](#), [June Marchand](#), [Josianne Millette](#), [Charles Moumouni](#), [Dominique Payette](#), [Jean Claude Picard](#), [Florence Piron](#), [Jacques Rivet](#), [Thierry Watine](#)

Intervention sociale

Opérations de communication explicitement destinées à provoquer des changements individuels ou sociaux. Communication en matière de santé, de sécurité, de droits humains, de développement et d'environnement. Rédaction professionnelle et technique.

[Michel Beauchamp](#), [Isabelle Clerc](#), [Pénélope Daignault](#), [Christian Desilets](#), [Guillaume Latzko-Toth](#), [June Marchand](#), [Charles Moumouni](#), [Manon Niquette](#), [Florence Piron](#)

Représentations et discours publics

Contenus de communication publique. Teneur sémantique des messages, leur contenu discursif. Représentations cognitives sociales et individuelles et significations sociales. Stratégies de mise en scène de l'information. Argumentation en communication publique. Réception des messages, communication publique comme lieu de construction de la réalité sociale.

[Henri Assogba](#), [Frédéric Bastien](#), [Josette Brun](#), [Jean Charron](#), [Isabelle Clerc](#), [Bernard Dagenais](#), [François Demers](#), [Gilles Gauthier](#), [Thierry Giasson](#), [Guillaume Latzko-Toth](#), [Estelle Lebel](#), [Guyline Martel](#), [Josianne Millette](#), [Charles Moumouni](#), [Véronique Nguyen-Duy](#), [Dominique Payette](#), [Jacques Rivet](#), [Julien Rueff](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 1^{er} avril 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

48

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme de formation de 48 crédits, par un ensemble cohérent d'activités diverses, cherche à atteindre les objectifs du deuxième cycle dans le champ de la communication publique. Il vise l'approfondissement des connaissances et la maîtrise des habiletés et des aptitudes nécessaires à l'analyse critique (cheminement avec essai) ou à la pratique professionnelle (cheminement avec stage).

La communication publique est définie comme l'ensemble des phénomènes de production, de traitement et de diffusion de l'information relative aux débats et aux enjeux publics. Cette information est non seulement le fait des médias, mais aussi des institutions, entreprises, mouvements et groupes qui interviennent sur la place publique.

Cheminement avec essai

Au terme de ce cheminement, le diplômé :

- aura acquis des capacités de conceptualisation, d'analyse critique et d'évaluation des institutions, des processus et des pratiques de la communication publique;
- aura acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique et à celle de son milieu;
- aura développé sa capacité de réfléchir sur son action et de faire évoluer la pratique dans son domaine;
- sera capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un bilan de stage comprenant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique de la communication publique à l'aide des méthodes, des concepts ou des modèles étudiés au cours de la scolarité.

Cheminement avec stage

Au terme de ce cheminement, le diplômé :

- aura développé sa compétence et ses habiletés professionnelles en communication publique;
- saura appliquer les méthodes propres à son domaine de pratique;
- aura acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- sera capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un bilan de stage présentant l'organisation d'accueil et les productions réalisées ainsi qu'un rapport visant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique à partir de son expérience dans l'organisation d'accueil.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à se prévaloir du profil international est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Guylaine Martel

guylaine.martel@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

REMARQUES SUR LES COURS

Essai

Ce cheminement s'adresse à l'étudiant qui souhaite approfondir une réflexion autonome et critique sur les pratiques et les phénomènes de communication publique. Il consiste essentiellement en un ensemble de cours (36 crédits) et de travaux complémentaires conduisant à la présentation d'un essai (12 crédits).

L'essai est une activité de synthèse de fin de scolarité au cours de laquelle l'étudiant examine, à l'aide des méthodes appropriées, un problème ou un enjeu de la communication publique. L'essai compte normalement de 40 à 50 pages. L'essai est évalué par le professeur qui agit comme conseiller et par un autre évaluateur, choisi par la direction de programme à la suggestion du conseiller. L'essai donne lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Stage

Pour être admis au cheminement avec stage, une moyenne cumulative de 3,5/4,33 est exigée au terme des 12 premiers crédits de scolarité. L'offre de stages est par ailleurs limitée par le nombre de places disponibles et les ressources liées à l'encadrement des étudiants.

Le stage donne lieu à deux productions écrites : un bilan de stage et un rapport réflexif. Le bilan de stage, d'une quinzaine de pages, est évalué par la personne responsable des stages; le rapport réflexif, d'environ vingt-cinq pages, est évalué par le professeur qui supervise l'étudiant. Les deux travaux donnent lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat en communication ou d'un diplôme équivalent. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 pour les cours reconnus comme base d'admission.

Pour le candidat non francophone

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. La personne non francophone, c'est-à-dire celle qui n'a fait ni ses études primaires ni ses études secondaires en français, doit, lorsqu'elle poursuit des études supérieures, réussir un test pour non-francophones, soit le Test de français international (TFI). Le candidat est invité à passer ce test auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS), dès la réception de son offre d'admission. Le résultat du TFI doit être acheminé directement au Bureau du registraire par l'établissement ETS, sous format numérisé, à l'adresse suivante : documentsadmission@reg.ulaval.ca. Le test doit avoir été passé au cours des deux années précédant le dépôt de la demande d'admission du candidat.

Le candidat doit faire la preuve de compétence avancée du français par un résultat d'au moins 860 sur 990 au TFI. S'il est admis, à son arrivée, l'étudiant devra réussir le test d'expression écrite du français (TEEF). Selon le résultat, une scolarité préparatoire peut être recommandée par l'École de langues (ELUL). Il est à noter que tout cours de langue suivi par un étudiant est non contributif à son programme de deuxième cycle.

Pour tous les candidats

Le candidat doit posséder une connaissance satisfaisante des éléments théoriques fondamentaux relatifs à la communication publique et des éléments de la méthodologie utilisée en communication publique. Il doit avoir une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitae et une lettre de motivation (deux ou trois pages) décrivant ses intérêts professionnels et de recherche et indiquant, si possible, la nature du projet de recherche qu'il souhaiterait mener durant sa maîtrise.

Exigences particulières

Sur la base de certaines exigences particulières d'admission décrites ci-dessous, le candidat à la maîtrise est sélectionné selon l'excellence de son dossier scolaire et de ses compétences linguistiques en français et en anglais (et dans une autre langue pour certains stages), en plus de ses aptitudes professionnelles.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission du programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Certaines candidatures peuvent être refusées en raison d'un manque de stages.

Spécialité en communication internationale et interculturelle

Les bases d'admission sont un baccalauréat en communication ou un baccalauréat en études internationales et langues modernes, avec un minimum de 6 crédits en

communication (ou une formation de premier cycle comportant au moins 30 crédits en communication) ou un diplôme universitaire de premier cycle jumelé à une expérience pertinente d'au moins un an en intervention internationale ou interculturelle. Le candidat doit également faire la preuve d'une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée, de la maîtrise de la langue anglaise (niveau avancé I) et d'une autre langue (niveau intermédiaire II).












En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).









Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
COMMUNICATION INTERNATIONALE ET INTERCULTURELLE			48
COM-6009	Communication publique : problèmes et enjeux		3
COM-6016	Modèles et enjeux de la communication internationale		3
COM-6017	Politiques et plans de communication institutionnelle		3
COM-6030	Projet d'essai et rapport réflexif		3
COM-7019	Communication interculturelle internationale		3
COM-7023	Marketing social		3
RÈGLE 1 - 12 À 18 CRÉDITS PARMIS :			
COM-6000	Stratégies de communication institutionnelle		3
COM-6001	Études de cas en communication institutionnelle		3
COM-6002	Études de cas en journalisme		3
COM-6003	Sujets spéciaux (communication publique)		3
COM-6007	Théories de la communication publique		3
COM-6010	Techniques évaluatives en communication		3
COM-6014	Communication et affaires publiques		3
COM-6032	Communication et changements technologiques		3
COM-6033	Problèmes contemporains du journalisme international		3
COM-6040	Méthodes mixtes		3
COM-6053	Rédaction spécialisée en relations publiques		3
COM-6054	Relations avec les médias		3

<u>COM-7000</u>	Les communicateurs		3
<u>COM-7001</u>	Construction de l'actualité		3
<u>COM-7002</u>	Sujets spéciaux (communication publique)		3
<u>COM-7003</u>	Communication publique et santé		3
<u>COM-7004</u>	Communication politique		3
<u>COM-7005</u>	Audit de communication		3
<u>COM-7007</u>	Communication du risque		3
<u>COM-7008</u>	Séminaire thématique A		3
<u>COM-7009</u>	Méthodologie		3
<u>COM-7010</u>	Communication publique, citoyenneté et démocratie		3
<u>COM-7011</u>	Séminaire thématique B		3
<u>COM-7012</u>	Séminaire thématique C		3
<u>COM-7013</u>	Séminaire thématique D		3
<u>COM-7014</u>	Séminaire thématique E		3
<u>COM-7015</u>	Texte, discours et communication médiatiques		3
<u>COM-7016</u>	Rhétorique visuelle et persuasion		3
<u>COM-7017</u>	Communication, culture et globalisation		3
<u>COM-7018</u>	Économie politique des médias	 	3

RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARMİ :

<u>ETI-7013</u>	Séminaire pluridisciplinaire I		3
<u>ETI-7014</u>	Séminaire pluridisciplinaire II		3
<u>ETN-7015</u>	Ethnologie de l'interculturel		6
<u>GIE-6000</u>	Données fondamentales de la mondialisation	 	3
<u>GIE-6001</u>	Gestion des projets internationaux	 	3
<u>MNG-6157</u>	Comportement humain et organisation	 	3

RÈGLE 3 - 12 CRÉDITS

<u>COM-6006</u>	Essai		12
<u>COM-6024</u>	Stage		12

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre		Crédits exigés
-------	-------	--	----------------

Version: 2014-07-09 14:48:45 / 2014-07-09 13:48:16

MAÎTRISE EN COMMUNICATION PUBLIQUE - JOURNALISME INTERNATIONAL (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

CONSEILLERS

Champs de recherche suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant :

Pratiques professionnelles

Pratiques institutionnalisées du journalisme, des relations publiques et de la publicité. Pratiques en émergence en communication de plaidoyer, en communication participative et en communication politique. Évolution des pratiques. Processus de médiatisation de l'espace public. Transformations de l'industrie des médias. Modes de communication institutionnelles des organisations et des entreprises.

[Henri Assogba](#), [Frédéric Bastien](#), [Michel Beauchamp](#), [Colette Brin](#), [Francine Charest](#), [Jean Charron](#), [Isabelle Clerc](#), [Bernard Dagenais](#), [François Demers](#), [Christian Desilets](#), [Gilles Gauthier](#), [Thierry Giasson](#), [Alain Lavigne](#), [June Marchand](#), [Josianne Millette](#), [Charles Moumouni](#), [Dominique Payette](#), [Jean Claude Picard](#), [Florence Piron](#), [Jacques Rivet](#), [Thierry Watine](#)

Intervention sociale

Opérations de communication explicitement destinées à provoquer des changements individuels ou sociaux. Communication en matière de santé, de sécurité, de droits humains, de développement et d'environnement. Rédaction professionnelle et technique.

[Michel Beauchamp](#), [Isabelle Clerc](#), [Pénélope Daignault](#), [Christian Desilets](#), [Guillaume Latzko-Toth](#), [June Marchand](#), [Charles Moumouni](#), [Manon Niquette](#), [Florence Piron](#)

Représentations et discours publics

Contenus de communication publique. Teneur sémantique des messages, leur contenu discursif. Représentations cognitives sociales et individuelles et significations sociales. Stratégies de mise en scène de l'information. Argumentation en communication publique. Réception des messages, communication publique comme lieu de construction de la réalité sociale.

[Henri Assogba](#), [Frédéric Bastien](#), [Josette Brun](#), [Jean Charron](#), [Isabelle Clerc](#), [Bernard Dagenais](#), [François Demers](#), [Gilles Gauthier](#), [Thierry Giasson](#), [Guillaume Latzko-Toth](#), [Estelle Lebel](#), [Guylaine Martel](#), [Josianne Millette](#), [Charles Moumouni](#), [Véronique Nguyen-Duy](#), [Dominique Payette](#), [Jacques Rivet](#), [Julien Rueff](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 18 mars 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

48

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme de formation de 48 crédits, par un ensemble cohérent d'activités diverses, cherche à atteindre les objectifs du deuxième cycle dans le champ de la communication publique. Il vise l'approfondissement des connaissances et la maîtrise des habiletés et des aptitudes nécessaires à l'analyse critique (cheminement avec essai) ou à la pratique professionnelle (cheminement avec stage).

La communication publique est définie comme l'ensemble des phénomènes de production, de traitement et de diffusion de l'information relative aux débats et aux enjeux publics. Cette information est non seulement le fait des médias, mais aussi des institutions, entreprises, mouvements et groupes qui interviennent sur la place publique.

Cheminement avec essai

Au terme de ce cheminement, le diplômé :

- aura acquis des capacités de conceptualisation, d'analyse critique et d'évaluation des institutions, des processus et des pratiques de la communication publique;
- aura acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique et à celle de son milieu;
- aura développé sa capacité de réfléchir sur son action et de faire évoluer la pratique dans son domaine;
- sera capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un essai, comprenant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique de la communication publique à l'aide des méthodes, des concepts ou des modèles étudiés au cours de la scolarité.

Cheminement avec stage

Au terme de ce cheminement, le diplômé :

- aura développé sa compétence et ses habiletés professionnelles en communication publique;
- saura appliquer les méthodes propres à son domaine de pratique;
- aura acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- sera capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un bilan de stage présentant l'organisation d'accueil et les productions réalisées ainsi qu'un rapport réflexif visant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique à partir de son expérience dans l'organisation d'accueil.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à se prévaloir du profil international est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Guyline Martel

guyline.martel@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

REMARQUES SUR LES COURS

Le cours [COM-6034](#) Actualité internationale comporte un séjour d'étude obligatoire à New York et à Washington, D.C., pendant la semaine de lecture. Il donne lieu à une évaluation formelle. L'étudiant doit : déboursier les frais liés à ce voyage; s'assurer de la validité de ses documents (passeport, visa, etc.); être disponible pendant la semaine de lecture.

Essai

Ce cheminement s'adresse à l'étudiant qui souhaite approfondir une réflexion autonome et critique sur les pratiques et les phénomènes de communication publique. Il consiste essentiellement en un ensemble de cours (36 crédits) et de travaux complémentaires conduisant à la présentation d'un essai (12 crédits).

L'essai est une activité de synthèse de fin de scolarité au cours de laquelle l'étudiant examine, à l'aide des méthodes appropriées, un problème ou un enjeu de la communication publique. L'essai compte normalement de 40 à 50 pages. L'essai est évalué par le professeur qui agit comme conseiller et par un autre évaluateur, choisi par la direction de programme à la suggestion du conseiller. L'essai donne lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Stage

Pour être admis au cheminement avec stage, une moyenne cumulative de 3,5/4,33 est exigée au terme des 12 premiers crédits de scolarité. L'offre de stages est par ailleurs limitée par le nombre de places disponibles et les ressources liées à l'encadrement des étudiants.

Le stage doit donner lieu à deux productions écrites : un bilan de stage et un rapport réflexif. Le bilan de stage, d'une quinzaine de pages, est évalué par la personne responsable des stages; le rapport réflexif, d'environ vingt-cinq pages, est évalué par le professeur qui dirige l'étudiant. Les deux travaux donnent lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat en communication ou d'un diplôme équivalent. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 pour les cours reconnus comme base d'admission. Un candidat qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent peut être admissible s'il peut faire état d'une expérience jugée pertinente et suffisante par la direction de programme.

Pour le candidat non [francophone](#)

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. La personne dont la langue d'études au primaire et au secondaire n'est pas le français doit fournir, avec sa demande d'admission, un document officiel attestant du résultat au Test de français international (TFI). Ce test, disponible partout dans le monde, doit avoir été réussi au cours des douze mois précédant la demande d'admission. Le candidat doit faire la preuve de compétence avancée du français par un résultat d'au moins 860 sur 990 au TFI. S'il est admis, à son arrivée, l'étudiant devra réussir un test de rédaction. Une scolarité préparatoire peut être recommandée par l'École de langues (ELUL). Il est à noter que tout cours de langue suivi par un étudiant est non contributoire à son programme de deuxième cycle.

Pour tous les candidats

Le candidat doit posséder une connaissance satisfaisante des éléments théoriques fondamentaux relatifs à la communication publique et des éléments de la méthodologie utilisée en communication publique. Il doit avoir une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et une lettre de motivation (deux ou trois pages) décrivant ses intérêts professionnels et de recherche et indiquant comment le programme répondrait à ses attentes.

Sur la base de certaines exigences particulières d'admission décrites ci-dessous, le candidat est sélectionné selon l'excellence de son dossier scolaire et de ses compétences linguistiques en français et en anglais (et dans une autre langue pour certains stages), en plus de ses aptitudes professionnelles. Pour la spécialité en journalisme international, le candidat admissible est invité à se présenter à un entretien permettant d'évaluer ses connaissances et aptitudes.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission du programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Certaines candidatures peuvent être refusées en raison d'un manque de stages.

Spécialité en journalisme international

Les bases d'admission sont : soit un baccalauréat en journalisme, soit un baccalauréat en communication avec une spécialisation en journalisme (30 crédits), soit un certificat en journalisme assorti à un grade de premier cycle dans une autre discipline. L'expérience professionnelle en journalisme de presse écrite (une année au moins) peut également être considérée. Le candidat doit également faire la preuve d'une maîtrise de la langue anglaise écrite et parlée (niveau avancé I).











En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).



DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).





Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
JOURNALISME INTERNATIONAL			48
COM-6002	Études de cas en journalisme		3
COM-6009	Communication publique : problèmes et enjeux		3
COM-6030	Projet d'essai et rapport réflexif		3
COM-6033	Problèmes contemporains du journalisme international		3
COM-6034	Actualité internationale		3
COM-7024	Journalisme d'investigation et de données		3
RÈGLE 1 - 12 À 18 CRÉDITS PARMIS :			
COM-6003	Sujets spéciaux (communication publique)		3
COM-6008	Droit, déontologie et éthique de la communication publique		3
COM-6014	Communication et affaires publiques		3
COM-6016	Modèles et enjeux de la communication internationale		3
COM-6032	Communication et changements technologiques		3
COM-7001	Construction de l'actualité		3
COM-7002	Sujets spéciaux (communication publique)		3
COM-7003	Communication publique et santé		3
COM-7004	Communication politique		3
COM-7007	Communication du risque		3
COM-7008	Séminaire thématique A		3
COM-7010	Communication publique, citoyenneté et démocratie		3
COM-7011	Séminaire thématique B		3
COM-7012	Séminaire thématique C		3
COM-7013	Séminaire thématique D		3

<u>COM-7014</u>	Séminaire thématique E		3
<u>COM-7015</u>	Texte, discours et communication médiatiques		3
<u>COM-7016</u>	Rhétorique visuelle et persuasion		3
<u>COM-7017</u>	Communication, culture et globalisation		3
<u>COM-7018</u>	Économie politique des médias	 	3
<u>COM-7019</u>	Communication interculturelle internationale		3
<u>COM-7020</u>	Journalisme scientifique		3
<u>COM-7025</u>	Pratiques innovantes en journalisme		3

RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARMİ:

<u>ECN-6951</u>	Développement durable, ressources et environnement		3
<u>ETI-7013</u>	Séminaire pluridisciplinaire I		3
<u>ETI-7014</u>	Séminaire pluridisciplinaire II		3
<u>ETN-7015</u>	Ethnologie de l'interculturel		6
<u>GGR-7016</u>	Analyse géographique des problèmes contemporains		3
<u>GIE-6000</u>	Données fondamentales de la mondialisation	 	3
<u>POL-7016</u>	Géopolitique de l'Asie-Pacifique		3

RÈGLE 3 - 12 CRÉDITS PARMİ:

<u>COM-6006</u>	Essai		12
<u>COM-6024</u>	Stage		12

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		
EHE-6COM	Études - Profil international - Maîtrise en communication publique	12

MAÎTRISE EN COMMUNICATION PUBLIQUE - JOURNALISME SCIENTIFIQUE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

CONSEILLERS

Champs de recherche suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant :

Pratiques professionnelles

Pratiques institutionnalisées du journalisme, des relations publiques et de la publicité. Pratiques en émergence en communication de plaidoyer, en communication participative et en communication politique. Évolution des pratiques. Processus de médiatisation de l'espace public. Transformations de l'industrie des médias. Modes de communication institutionnelles des organisations et des entreprises.

Henri Assogba, Frédéric Bastien, Michel Beauchamp, Colette Brin, Francine Charest, Jean Charron, Isabelle Clerc, Bernard Dagenais, François Demers, Christian Desilets, Gilles Gauthier, Thierry Giasson, Alain Lavigne, June Marchand, Josianne Millette, Charles Moumouni, Dominique Payette, Jean Claude Picard, Florence Piron, Jacques Rivet, Thierry Watine

Intervention sociale

Opérations de communication explicitement destinées à provoquer des changements individuels ou sociaux. Communication en matière de santé, de sécurité, de droits humains, de développement et d'environnement. Rédaction professionnelle et technique.

Michel Beauchamp, Isabelle Clerc, Pénélope Daignault, Christian Desilets, Guillaume Latzko-Toth, June Marchand, Charles Moumouni, Manon Niquette, Florence Piron

Représentations et discours publics

Contenus de communication publique. Teneur sémantique des messages, leur contenu discursif. Représentations cognitives sociales et individuelles et significations sociales. Stratégies de mise en scène de l'information. Argumentation en communication publique. Réception des messages, communication publique comme lieu de construction de la réalité sociale.

Henri Assogba, Frédéric Bastien, Josette Brun, Jean Charron, Isabelle Clerc, Bernard Dagenais, François Demers, Gilles Gauthier, Thierry Giasson, Guillaume Latzko-Toth, Estelle Lebel, Guylaine Martel, Josianne Millette, Charles Moumouni, Véronique Nguyen-Duy, Dominique Payette, Jacques Rivet, Julien Rueff

Description officielle

Cette page est à jour en date du 9 avril 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

48

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme de formation de 48 crédits, par un ensemble cohérent d'activités diverses, rejoint les objectifs du deuxième cycle dans le champ de la communication publique. Il vise l'approfondissement des connaissances et la maîtrise des habiletés et des aptitudes nécessaires à l'analyse critique (cheminement avec essai) ou à la pratique professionnelle (cheminement avec stage).

La communication publique est définie comme l'ensemble des phénomènes de production, de traitement et de diffusion de l'information relative aux débats et aux enjeux

publics. Cette information est non seulement le fait des médias, mais aussi des institutions, entreprises, mouvements et groupes qui interviennent sur la place publique.

Cheminement avec essai

Au terme de ce cheminement, le diplômé :

- aura acquis des capacités de conceptualisation, d'analyse critique et d'évaluation des institutions, des processus et des pratiques de la communication publique;
- aura acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- aura développé sa capacité de réfléchir sur son action et de faire évoluer la pratique dans son domaine;
- sera capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un essai, comprenant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique de la communication publique à l'aide des méthodes, des concepts ou des modèles étudiés au cours de la scolarité.

Cheminement avec stage

Au terme de ce cheminement, le diplômé :

- aura développé sa compétence et ses habiletés professionnelles en communication publique;
- saura appliquer les méthodes propres à son domaine de pratique;
- aura acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- sera capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un bilan de stage présentant l'organisation d'accueil et les productions réalisées ainsi qu'un rapport réflexif visant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique à partir de son expérience dans l'organisation d'accueil.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à se prévaloir du profil international est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Guylaine Martel

guylaine.martel@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

REMARQUES SUR LES COURS

Le cours [COM-6034](#) Actualité internationale comporte un séjour d'étude obligatoire à New York et à Washington, D.C., pendant la semaine de lecture. Il donne lieu à une évaluation formelle. L'étudiant doit : déboursier les frais liés à ce voyage; s'assurer de la validité de ses documents (passeport, visa, etc.); être disponible pendant la semaine de lecture.

Essai

Ce cheminement s'adresse à l'étudiant qui souhaite approfondir une réflexion autonome et critique sur les pratiques et les phénomènes de communication publique. Il consiste essentiellement en un ensemble de cours (36 crédits) et de travaux complémentaires conduisant à la présentation d'un essai (12 crédits).

L'essai est une activité de synthèse de fin de scolarité au cours de laquelle l'étudiant examine, à l'aide des méthodes appropriées, un problème ou un enjeu de la communication publique. L'essai compte normalement de 40 à 50 pages. L'essai est évalué par le professeur qui agit comme conseiller et par un autre évaluateur, choisi par la direction de programme à la suggestion du conseiller. L'essai donne lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Stage

Pour être admis au cheminement avec stage, une moyenne cumulative de 3,5/4,33 est exigée au terme des 12 premiers crédits de scolarité. L'offre de stages est par ailleurs limitée par le nombre de places disponibles et les ressources liées à l'encadrement des étudiants.

Le stage donne lieu à deux productions écrites : un bilan de stage et un rapport réflexif. Le bilan de stage, d'une quinzaine de pages, est évalué par la personne responsable des stages; le rapport réflexif, d'environ vingt-cinq pages, est évalué par le professeur qui dirige l'étudiant. Les deux travaux donnent lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat en communication ou d'un diplôme équivalent. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 pour les cours reconnus comme base d'admission.

Pour le candidat non francophone

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. La personne dont la langue d'études au primaire et au secondaire n'est pas le français doit fournir, avec sa demande d'admission, un document officiel attestant du résultat au Test de français international (TFI). Ce test, disponible partout dans le monde, doit avoir été réussi au cours des douze mois précédant la demande d'admission. Le candidat doit faire la preuve de compétence avancée du français par un résultat d'au moins 860 sur 990 au TFI. S'il est admis, à son arrivée, l'étudiant devra réussir un test de rédaction. Une scolarité préparatoire peut être recommandée par l'École de langues (ELUL). Il est à noter que tout cours de langue suivi par un étudiant est non contributoire à son programme de deuxième cycle.

Pour tous les candidats

Le candidat doit posséder une connaissance satisfaisante des éléments théoriques fondamentaux relatifs à la communication publique et des éléments de la méthodologie utilisée en communication publique. Il doit avoir une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et une lettre de motivation (deux ou trois pages) décrivant ses intérêts professionnels et de recherche et indiquant comment le projet répondrait à ses attentes.

Spécialité en journalisme scientifique

Pour la maîtrise en communication publique – journalisme scientifique, les bases d'admission sont : soit un baccalauréat en sciences (incluant les sciences économiques), soit un baccalauréat en journalisme, soit un baccalauréat en communication avec une spécialisation en journalisme (30 crédits), soit un certificat en journalisme assorti à un grade de premier cycle dans une autre discipline. L'expérience professionnelle en journalisme de presse écrite (une année au moins) peut également être considérée. Le candidat doit également faire la preuve d'une maîtrise de la langue anglaise écrite et parlée (niveau avancé I).

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).












DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
JOURNALISME SCIENTIFIQUE		48
COM-6002	Études de cas en journalisme	 3
COM-6009	Communication publique : problèmes et enjeux	 3

<u>COM-6030</u>	Projet d'essai et rapport réflexif		3
<u>COM-7020</u>	Journalisme scientifique		3
RÈGLE 1 - 12 À 24 CRÉDITS PARMI:			
<u>COM-6007</u>	Théories de la communication publique		3
<u>COM-6008</u>	Droit, déontologie et éthique de la communication publique		3
<u>COM-6010</u>	Techniques évaluatives en communication		3
<u>COM-6011</u>	Méthodes qualitatives		3
<u>COM-6012</u>	Méthodes quantitatives		3
<u>COM-6014</u>	Communication et affaires publiques		3
<u>COM-6016</u>	Modèles et enjeux de la communication internationale		3
<u>COM-6032</u>	Communication et changements technologiques		3
<u>COM-6033</u>	Problèmes contemporains du journalisme international		3
<u>COM-6034</u>	Actualité internationale		3
<u>COM-7001</u>	Construction de l'actualité		3
<u>COM-7002</u>	Sujets spéciaux (communication publique)		3
<u>COM-7003</u>	Communication publique et santé		3
<u>COM-7004</u>	Communication politique		3
<u>COM-7007</u>	Communication du risque		3
<u>COM-7008</u>	Séminaire thématique A		3
<u>COM-7010</u>	Communication publique, citoyenneté et démocratie		3
<u>COM-7011</u>	Séminaire thématique B		3
<u>COM-7012</u>	Séminaire thématique C		3
<u>COM-7013</u>	Séminaire thématique D		3
<u>COM-7014</u>	Séminaire thématique E		3
<u>COM-7015</u>	Texte, discours et communication médiatiques		3
<u>COM-7016</u>	Rhétorique visuelle et persuasion		3
<u>COM-7017</u>	Communication, culture et globalisation		3
<u>COM-7018</u>	Économie politique des médias	 	3
<u>COM-7019</u>	Communication interculturelle internationale		3
<u>COM-7020</u>	Journalisme scientifique		3
<u>COM-7023</u>	Marketing social		3
<u>COM-7024</u>	Journalisme d'investigation et de données		3

COM-7025 Pratiques innovantes en journalisme 3

RÈGLE 2 - 0 À 12 CRÉDITS PARMIS :

ECN-6951 Développement durable, ressources et environnement 3

ETI-7013 Séminaire pluridisciplinaire I  3

ETI-7014 Séminaire pluridisciplinaire II  3

GGR-7016 Analyse géographique des problèmes contemporains 3

GIE-6000 Données fondamentales de la mondialisation   3

POL-7016 Géopolitique de l'Asie-Pacifique 3

RÈGLE 3 - 12 CRÉDITS

COM-6006 Essai  12

COM-6024 Stage  12

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		
EHE-6COM	Études - Profil international - Maîtrise en communication publique	12

Version: 2014-07-09 14:48:45 / 2014-07-09 13:48:16

MAÎTRISE EN COMMUNICATION PUBLIQUE - RELATIONS PUBLIQUES (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

CONSEILLERS

Champs de recherche suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant :

Pratiques professionnelles

Pratiques institutionnalisées du journalisme, des relations publiques et de la publicité. Pratiques en émergence en communication de plaidoyer, en communication

participative et en communication politique. Évolution des pratiques. Processus de médiatisation de l'espace public. Transformations de l'industrie des médias. Modes de communication institutionnelles des organisations et des entreprises.

[Henri Assogba](#), [Frédéric Bastien](#), [Michel Beauchamp](#), [Colette Brin](#), [Francine Charest](#), [Jean Charron](#), [Isabelle Clerc](#), [Claude Cossette](#), [Bernard Dagenais](#), [Jean de Bonville](#), [François Demers](#), [Christian Desilets](#), [Gilles Gauthier](#), [Thierry Giasson](#), [Alain Lavigne](#), [June Marchand](#), [Josianne Millette](#), [Charles Moumouni](#), [Dominique Payette](#), [Jean Claude Picard](#), [Florence Piron](#), [Jacques Rivet](#), [Thierry Watine](#)

Intervention sociale

Opérations de communication explicitement destinées à provoquer des changements individuels ou sociaux. Communication en matière de santé, de sécurité, de droits humains, de développement et d'environnement. Rédaction professionnelle et technique.

[Michel Beauchamp](#), [Isabelle Clerc](#), [Claude Cossette](#), [Pénélope Daignault](#), [Christian Desilets](#), [Guillaume Latzko-Toth](#), [June Marchand](#), [Charles Moumouni](#), [Manon Niquette](#), [Guy Paquette](#), [Florence Piron](#)

Représentations et discours publics

Contenus de communication publique. Teneur sémantique des messages, leur contenu discursif. Représentations cognitives sociales et individuelles ainsi que les significations sociales. Stratégies de mise en scène de l'information. Argumentation en communication publique. Réception des messages, communication publique comme lieu de construction de la réalité sociale.

[Henri Assogba](#), [Frédéric Bastien](#), [Josette Brun](#), [Jean Charron](#), [Isabelle Clerc](#), [Bernard Dagenais](#), [Jean de Bonville](#), [François Demers](#), [Gilles Gauthier](#), [Thierry Giasson](#), [Guillaume Latzko-Toth](#), [Estelle Lebel](#), [Guylaine Martel](#), [Josianne Millette](#), [Charles Moumouni](#), [Véronique Nguyen-Duy](#), [Dominique Payette](#), [Jacques Rivet](#), [Julien Rueff](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 18 mars 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

48

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme de formation de 48 crédits, par un ensemble cohérent d'activités diverses, rejoint les objectifs du deuxième cycle dans le champ de la communication publique. Il vise l'approfondissement des connaissances et la maîtrise des habiletés et des aptitudes nécessaires à l'analyse critique (cheminement avec essai) ou à la pratique professionnelle (cheminement avec stage).

La communication publique est définie comme l'ensemble des phénomènes de production, de traitement et de diffusion de l'information relative aux débats et aux enjeux publics. Cette information est non seulement le fait des médias, mais aussi des institutions, entreprises, mouvements et groupes qui interviennent sur la place publique.

Cheminement avec essai

Au terme de ce cheminement, le diplômé :

- aura acquis des capacités de conceptualisation, d'analyse critique et d'évaluation des institutions, des processus et des pratiques de la communication publique;
- aura acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- aura développé sa capacité de réfléchir sur son action et de faire évoluer la pratique dans son domaine;
- sera capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un essai, comprenant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique de la communication publique à l'aide des méthodes, des concepts ou des modèles étudiés au cours de la scolarité.

Cheminement avec stage

Au terme de ce cheminement, le diplômé :

- aura développé sa compétence et ses habiletés professionnelles en communication publique;
- saura appliquer les méthodes propres à son domaine de pratique;
- aura acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- sera capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un bilan de stage présentant l'organisation d'accueil et les productions réalisées ainsi qu'un

rapport réflexif visant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique à partir de son expérience dans l'organisation d'accueil.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à se prévaloir du profil international est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Guylaine Martel

guylaine.martel@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

REMARQUES SUR LES COURS

Essai

Ce cheminement s'adresse à l'étudiant qui souhaite approfondir une réflexion autonome et critique sur les pratiques et les phénomènes de communication publique. Il consiste essentiellement en un ensemble de cours (36 crédits) et de travaux complémentaires conduisant à la présentation d'un essai (12 crédits).

L'essai est une activité de synthèse de fin de scolarité au cours de laquelle l'étudiant examine, à l'aide des méthodes appropriées, un problème ou un enjeu de la communication publique. L'essai compte normalement de 40 à 50 pages. L'essai est évalué par le professeur qui agit comme conseiller et par un autre évaluateur, choisi par la direction de programme à la suggestion du conseiller. L'essai donne lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Stage

Pour être admis au cheminement avec stage, une moyenne cumulative de 3,5 / 4,33 est exigée au terme des 12 premiers crédits de scolarité. L'offre de stages est par ailleurs limitée par le nombre de places disponibles et les ressources liées à l'encadrement des étudiants.

Le stage doit donner lieu à deux productions écrites : un bilan de stage et un rapport réflexif. Le bilan de stage, d'une quinzaine de pages, est évalué par la personne responsable des stages; le rapport réflexif, d'environ vingt-cinq pages, est évalué par le professeur qui dirige l'étudiant. Les deux travaux donnent lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat en communication ou d'un diplôme équivalent. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 pour les cours reconnus comme base d'admission.

Pour le candidat non francophone

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. La personne dont la langue d'études au primaire et au secondaire n'est pas le français doit fournir, avec sa demande d'admission, un document officiel attestant du résultat au Test de français international (TFI). Ce test, disponible partout dans le monde, doit avoir été réussi au cours des douze mois précédant la demande d'admission. Le candidat doit faire la preuve de compétence avancée du français par un résultat d'au moins 860 sur 990 au TFI. S'il est admis, à son arrivée, l'étudiant devra réussir un test de rédaction. Une scolarité préparatoire peut être recommandée par l'École de langues (ELUL). Il est à noter que tout cours de langue suivi par un étudiant est non contributoire à son programme de deuxième cycle.

Pour tous les candidats

Le candidat doit posséder une connaissance satisfaisante des éléments théoriques fondamentaux relatifs à la communication publique et des éléments de la méthodologie utilisée en communication publique. Il doit avoir une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et 3 rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitae et une lettre de motivation (deux ou trois pages) décrivant ses intérêts professionnels et de recherche et indiquant, si possible, la nature du projet de recherche qu'il souhaiterait mener durant sa maîtrise.

Spécialité en relations publiques

Pour la maîtrise en communication publique - relations publiques, les bases d'admission sont : soit un baccalauréat en communication avec une spécialisation en relations publiques (30 crédits), soit un certificat en communication publique assorti à un grade de premier cycle dans une autre discipline. L'expérience professionnelle pertinente (une année au moins) peut également être considérée. Le candidat doit par ailleurs faire la preuve d'une maîtrise de la langue anglaise écrite et parlée (niveau avancé I).








En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).














DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
RELATIONS PUBLIQUES			48
COM-6001	Études de cas en communication institutionnelle		3
COM-6009	Communication publique : problèmes et enjeux		3
COM-6014	Communication et affaires publiques		3
COM-6030	Projet d'essai et rapport réflexif		3
COM-7007	Communication du risque		3
RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS :			
COM-6006	Essai		12
COM-6024	Stage		12
RÈGLE 2 - 21 CRÉDITS PARMIS :			
COM-6000	Stratégies de communication institutionnelle		3
COM-6002	Études de cas en journalisme		3
			

<u>COM-6003</u>	Sujets spéciaux (communication publique)		3
<u>COM-6007</u>	Théories de la communication publique		3
<u>COM-6010</u>	Techniques évaluatives en communication		3
<u>COM-6016</u>	Modèles et enjeux de la communication internationale		3
<u>COM-6032</u>	Communication et changements technologiques		3
<u>COM-6040</u>	Méthodes mixtes		3
<u>COM-7000</u>	Les communicateurs		3
<u>COM-7001</u>	Construction de l'actualité		3
<u>COM-7002</u>	Sujets spéciaux (communication publique)		3
<u>COM-7003</u>	Communication publique et santé		3
<u>COM-7004</u>	Communication politique		3
<u>COM-7005</u>	Audit de communication		3
<u>COM-7008</u>	Séminaire thématique A		3
<u>COM-7009</u>	Méthodologie		3
<u>COM-7010</u>	Communication publique, citoyenneté et démocratie		3
<u>COM-7011</u>	Séminaire thématique B		3
<u>COM-7012</u>	Séminaire thématique C		3
<u>COM-7013</u>	Séminaire thématique D		3
<u>COM-7014</u>	Séminaire thématique E		3
<u>COM-7015</u>	Texte, discours et communication médiatiques		3
<u>COM-7016</u>	Rhétorique visuelle et persuasion		3
<u>COM-7017</u>	Communication, culture et globalisation		3
<u>COM-7018</u>	Économie politique des médias	 	3
<u>COM-7019</u>	Communication interculturelle internationale		3
<u>COM-7023</u>	Marketing social		3
<u>MNG-6089</u>	La communication dans les organisations		3
<u>MNG-6157</u>	Comportement humain et organisation	 	3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL INTERNATIONAL

Version: 2014-07-09 14:48:45 / 2014-07-09 13:48:16

MAÎTRISE EN ETHNOLOGIE ET PATRIMOINE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Le programme touche les champs de la culture matérielle, de la francophonie nord-américaine, de l'interculturalité et de la médiation culturelle, de l'oralité, des patrimoines, de la ritualité et des pratiques coutumières.

Sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Histoire des musées, politiques muséales, collectionnement et langage des expositions. Patrimoines et mise en valeur.

[Philippe Dubé](#)

Relations interethniques et interculturelles. Littératures et pratiques orales. Québec, XX^e siècle.

[Lucille Guilbert](#)

Culture matérielle et champs coutumiers : costume, textile, intérieurs domestiques. Pratiques du quotidien, arts et technologie, régionalismes. Amérique francophone, XVIII^e-XX^e siècles.

[Joelyne Mathieu](#)

Patrimoine immatériel, mise en valeur et tourisme culturel, mise en scène du patrimoine. Ritualité contemporaine. Culture populaire et ethnologie urbaine.

[Martine Roberge](#)

Culture matérielle. Muséologie. Ethnologie du tourisme. Politiques de patrimonialisation. Communication, performance et théâtralité. Amérique du nord, Méditerranée, Maghreb et Moyen-Orient.

[Habib Saidi](#)

Transferts culturels et métissages. Alimentation et pratiques alimentaires. Sémiologie de la culture matérielle. Ethnologie maritime. Patrimoine ethnologique. Canada-France, XVI^e-XX^e siècles.

[Laurier Turgeon](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 30 octobre 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2013. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise les objectifs suivants:

- acquisition d'une méthode de recherche;
- renforcement de l'esprit critique à l'égard de la discipline;
- approfondissement de la connaissance dans un des champs de la discipline;
- communication claire et cohérente des résultats de la recherche.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Lucille Guilbert

418 656-2131 poste 3540

lucille.guilbert@hst.ulaval.ca

Pour information

gestion.lit@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Les exigences linguistiques sont des conditions de poursuite du programme et elles doivent être satisfaites dès la première session d'inscription.

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise, il doit réussir le cours ANL 2020 Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL 3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

La connaissance d'une troisième langue, bien que généralement demandée, n'est exigée que si le directeur de recherche le requiert. Cette exigence doit être inscrite dans le dossier d'admission du candidat.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Choix du projet de recherche

Seuls les projets de recherche dans les champs mentionnés à la rubrique Recherche seront acceptés.

Candidat venant de l'Université Laval

Un candidat peut être admis à la maîtrise seulement si un professeur en ethnologie accepte de diriger sa recherche. Le candidat doit donc prendre contact avec un professeur du Département d'histoire avant de faire sa demande d'admission. Il doit accompagner sa demande de trois rapports d'appréciation de professeurs connaissant ses travaux et d'un exposé de son projet de recherche. Autant que possible, le texte de présentation du projet doit contenir les éléments suivants:

- titre provisoire du mémoire;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps;
- hypothèse de travail, si elle est connue;
-

- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter;
- éventuellement, une première ébauche du plan.

Ce document devra, au préalable, être contresigné par le directeur de recherche pressenti par le candidat.

Candidat venant d'une autre université

Le candidat venant d'une autre université devra, avec sa demande d'admission, soumettre trois rapports d'appréciation de professeurs connaissant ses travaux et fournir les éléments d'information suivants sur son projet de recherche:

- titre provisoire de la recherche;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps.

À la fin de sa première session d'études, il devra avoir suffisamment précisé son projet de recherche pour y ajouter:

- l'hypothèse de travail;
- la preuve de l'intérêt du sujet et l'état de la question;
- une indication des principales sources à exploiter.

Il devra alors faire contresigner ce projet par un professeur qui acceptera de le diriger et le faire approuver par la direction de programme.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été.

ADMISSIBILITÉ

Un baccalauréat comportant au moins 30 crédits en ethnologie, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. Pour être admissible, le candidat doit avoir conservé, dans son précédent cycle d'études, une moyenne de cycle égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent. La direction de programme se réserve le droit d'examiner le dossier d'un candidat (ébauche du projet de recherche approuvé par le directeur de recherche pressenti, trois rapports d'appréciation et un curriculum vitæ) qui aurait conservé une moyenne de cycle légèrement inférieure, mais qui aurait manifesté une progression marquée au cours de son précédent cycle d'études.

Le titulaire d'un diplôme de premier cycle dans un domaine autre que l'ethnologie du Québec est également admissible à la maîtrise, à condition d'effectuer une scolarité complémentaire pouvant aller jusqu'à 30 crédits au premier cycle.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier (ébauche du projet de recherche approuvé par le directeur de recherche pressenti, trois rapports d'appréciation et un curriculum vitæ), ainsi que des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés

<u>ETN-6000</u>	Projet de mémoire		6
-----------------	-------------------	---	---

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>ETN-7000</u>	Coutumes et rituels		6
-----------------	---------------------	--	---

<u>ETN-7001</u>	Oralité et transmission		6
-----------------	-------------------------	--	---

<u>ETN-7003</u>	Langue et littérature populaire		6
-----------------	---------------------------------	--	---

<u>ETN-7004</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		1
-----------------	------------------------------	---	---

<u>ETN-7005</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		2
-----------------	------------------------------	---	---

<u>ETN-7006</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		3
-----------------	------------------------------	---	---

<u>ETN-7007</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		4
-----------------	------------------------------	---	---

<u>ETN-7008</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		5
-----------------	------------------------------	---	---

<u>ETN-7009</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		6
-----------------	------------------------------	---	---

<u>ETN-7010</u>	Ethnologie de l'Amérique française		6
-----------------	------------------------------------	--	---

<u>ETN-7011</u>	Séminaire du CELAT		6
-----------------	--------------------	--	---

<u>ETN-7012</u>	Culture matérielle		6
-----------------	--------------------	--	---

<u>ETN-7013</u>	Problématiques de l'ethnologie		6
-----------------	--------------------------------	---	---

<u>ETN-7015</u>	Ethnologie de l'interculturel		6
-----------------	-------------------------------	--	---

<u>ETN-7016</u>	Patrimoines et patrimonialisation		6
-----------------	-----------------------------------	--	---

<u>ETN-7017</u>	Nouveaux patrimoines et musées		3
-----------------	--------------------------------	--	---

<u>ETN-7018</u>	Tourisme et patrimoine		3
-----------------	------------------------	--	---

<u>GPL-7902</u>	Séminaire de l'Institut du patrimoine culturel (IPAC)		3
-----------------	---	--	---

<u>GPL-7903</u>	Séminaire de l'Institut du patrimoine culturel (IPAC)		6
-----------------	---	--	---

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>ETN-6811</u>	Activité de recherche - mémoire 1		6
-----------------	-----------------------------------	---	---

<u>ETN-6812</u>	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
-----------------	-----------------------------------	---	--------------------------

<u>ETN-6813</u>	Activité de recherche - mémoire 3		7/activité temps complet
-----------------	-----------------------------------	---	--------------------------

<u>ETN-6814</u>	Activité de recherche - mémoire 4		7/activité temps complet
-----------------	-----------------------------------	---	--------------------------

MAÎTRISE EN HISTOIRE - ARCHIVISTIQUE (M.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 2 avril 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

48

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à assurer le développement de la discipline en tant que domaine d'études et à former une personne professionnelle capable de concevoir et de mener à terme des projets spécialisés, de même que de gérer des services d'archives ou de gestion des documents administratifs.

Au terme du cheminement, l'étudiant devrait être en mesure de concevoir, planifier et superviser la réalisation de projets thématiques ou la gestion d'un service d'archives.

Au terme du cheminement, la personne professionnelle expérimentée devrait être capable de concevoir des pratiques professionnelles, de perfectionner de nouveaux secteurs ou de nouveaux moyens d'intervention, d'analyser et d'évaluer des pratiques archivistiques.

Évaluation du progrès de l'étudiant

Avant la session d'automne, l'étudiant fournit un rapport annuel qui permet à la direction de programme d'évaluer son cheminement au cours de l'année d'études qui s'achève. Le rapport annuel doit être remis avant de pouvoir s'inscrire à la session d'automne. L'étudiant y joint un calendrier des travaux pour les 12 prochains mois, signé par son directeur de recherche.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Tous les programmes de maîtrise exigent une session de résidence. L'étudiant s'inscrit donc à temps complet pendant cette période.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Martine Cardin

fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Les exigences linguistiques sont des conditions de poursuite du programme et elles doivent être satisfaites dès la première session d'inscription.

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française. Il doit de plus faire la preuve de son aptitude à lire une seconde langue vivante (généralement l'anglais).

Le candidat devra se soumettre à un test d'anglais avant de s'inscrire à sa première session (sauf l'été). Selon les résultats obtenus, il devra suivre un ou deux cours d'anglais. La réussite de ce ou de ces cours confirmera que l'étudiant a atteint le niveau exigé. S'il arrivait qu'un étudiant soit si faible qu'aucun de ces cours ne lui soit accessible, il devra prendre les moyens nécessaires pour acquérir le niveau requis de connaissance de l'anglais en s'inscrivant à des cours de la formation continue ou à des cours du collégial. L'étudiant devra suivre le cours (ou un des cours) requis dès la première session (sauf l'été) de son inscription, sans quoi il ne pourra s'inscrire à la session suivante.

La connaissance d'une troisième langue peut être exigée lorsque le conseiller le requiert. Cette exigence doit être inscrite dans le dossier de l'étudiant.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Le candidat qui choisit d'effectuer un stage doit être titulaire d'un baccalauréat et avoir accumulé 30 crédits en archivistique lors de sa formation antérieure (au baccalauréat ou au certificat). Un candidat peut se voir imposer une scolarité préparatoire ou être admis à une session d'essai (12 crédits de cours). À la fin de la session d'essai, la direction de programme se prononcera sur la poursuite des études.

Le candidat qui choisit de rédiger un essai doit être titulaire d'un baccalauréat et avoir acquis deux années d'expérience professionnelle dans le champ de l'archivistique. Exceptionnellement, un candidat dont l'expérience est très vaste peut être jugé admissible, même s'il ne possède pas un grade de premier cycle. Il doit cependant satisfaire à toutes les autres exigences d'admission. Un candidat peut se voir imposer une scolarité préparatoire ou être admis à une session d'essai (12 crédits de cours). À la fin de la session d'essai, la direction de programme se prononcera sur la poursuite des études.

Pour être admissible, le candidat doit avoir conservé, dans son précédent cycle d'études, une moyenne de cycle égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent. La direction de programme se réserve le droit d'examiner d'un œil favorable le dossier d'un candidat qui a conservé une moyenne de cycle légèrement inférieure, mais qui a manifesté une progression marquée au cours de son précédent cycle d'études, ou encore de celui qui a acquis d'autres expériences jugées pertinentes.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte de l'ensemble du dossier : préparation antérieure du candidat, dossier scolaire, aptitude à la recherche, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), le candidat qui choisit d'effectuer un stage doit présenter un texte de deux pages dans lequel il décrit ses intérêts et objectifs professionnels et où il indique son intérêt pour un ou des champs d'études.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), le candidat qui choisit de rédiger un essai doit présenter un curriculum vitæ, une preuve attestant de ses réalisations professionnelles et un texte de deux pages dans lequel il décrit ses intérêts et objectifs professionnels et où il indique son intérêt pour un ou des champs d'études.











En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ARCHIVISTIQUE			48
<u>MNG-6157</u>	Comportement humain et organisation	 	3
<u>SIO-6009</u>	Système d'information	 	3
RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:			
<u>GAD-7006</u>	Théorie de l'information et archivistique		6
<u>GAD-7008</u>	Systèmes d'information et documents numériques		6
<u>SIO-6025</u>	Modèles de l'organisation et TI	 	3
RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARMIS:			
<u>GAD-7002</u>	Gestion et archivistique		6
<u>GAD-7009</u>	Archives et histoire institutionnelle		6
<u>GAD-7010</u>	Archives, culture et société		6
RÈGLE 3 - 12 CRÉDITS PARMIS:			
<u>GAD-7000</u>	Création de l'information		6
<u>GAD-7001</u>	Traitement de l'information		6
<u>GAD-7003</u>	Exploitation de l'information		6
<u>GAD-7004</u>	Conservation de l'information		6
RÈGLE 4 - 6 CRÉDITS PARMIS:			
Les cours des niveaux 6000 et 7000 portant les sigles ARL, COM, DRT, ETN, GAD (à l'exception des cours de la série 800), HST, MNG, MSL ou SIO.			
RÈGLE 5 - 12 CRÉDITS PARMIS:			
<u>GAD-6000</u>	Essai en archivistique		12
<u>GAD-7005</u>	Stage en archivistique		12

MAÎTRISE EN HISTOIRE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

HISTOIRE

Histoire ancienne

Grèce ancienne. Histoire de la guerre et des institutions militaires dans les cités grecques. Comportements sociopolitiques des Grecs anciens. Étude des documents épigraphiques d'époque hellénistique et impériale.

[Patrick Baker](#)

Histoire romaine. Histoire sociale et économique de l'Empire romain, du I^{er} siècle avant J.C. à la fin de l'Antiquité (histoire des sociétés provinciales, notamment celle de l'Égypte romaine; histoire du travail; histoire des familles; droit et société). Histoire de l'Antiquité tardive et de la christianisation de l'Empire.

[Christel Freu](#)

Histoire de l'Europe

Moyen Âge

Histoire : Occident médiéval, VIII^e-XV^e siècles. Histoire sociale et histoire de l'Église (monarchisme, papauté). Représentations de l'espace.

[Didier Méhu](#)

Période moderne

Europe moderne, XVI^e-XVIII^e siècles. Histoire politique et intellectuelle, France et Pays-Bas espagnols.

[Michel De Waele](#)

Période contemporaine

Politique internationale, Europe XIX^e-XX^e siècles. Histoire politique, militaire, économique. Deuxième Guerre mondiale. Liens entre l'histoire et la science politique, surtout en relations internationales.

[Talbot Imlay](#)

Europe contemporaine, XX^e siècle. Europe de l'Est et ex-Union soviétique. Relations internationales de l'Europe.

[Renéo Lukic](#)

Histoire sociale et culturelle de l'Europe, de 1750 à 1914, principalement dans les sociétés urbaines. Histoire des organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales aux XIX^e-XX^e siècles. Interconnexions et interdépendances dans le monde, de 1800 à 2000, essentiellement dans l'espace nord-atlantique.

[Pierre-Yves Saunier](#)

Nouvelle-France, Québec, Canada

Couvert par 11 professeurs, le champ « Nouvelle-France, Québec et Canada » est l'un des plus importants du Département d'histoire. Les professeurs sont spécialistes de divers thèmes liés à l'histoire sociale, politique, économique, religieuse ou culturelle. Ils ont, de plus, développé des compétences collectives dans plusieurs champs de recherche particuliers dont :

- la francophonie internationale, le cadre impérial ou nord-américain, les espaces transnationaux;
- les constructions identitaires, les mémoires collectives, les relations interculturelles;
- les études politiques : culture, idéologies, représentations;
- les études sur le genre et les rapports sociaux de sexe;
- les dynamismes sociaux : famille, population, travail, migrations, âges de vie, médecine et santé;
- les études urbaines: économie, institutions, groupes sociaux;
- les rapports entre individus et institutions, le droit, l'État, l'Église, l'école;
- l'historiographie et l'épistémologie de l'histoire.

Ils ont recours à des approches méthodologiques telles que :

- l'analyse de discours;
- les micro-analyses;
- l'histoire orale;
- la biographie individuelle et collective.

Canada-Québec, 1760-1867. Histoire sociale et économique. Histoire de la région de Québec. Histoire de la santé, XVIII^e-XX^e siècles.

[Jacques Bernier](#)

Canada-Québec, du régime français à nos jours. Histoire socioreligieuse. Institutions religieuses. Religion populaire, représentations et comportements.

[Brigitte Caulier](#)

Canada-Québec, XX^e siècle. Histoire sociale : histoire de la vieillesse, histoire des femmes, histoire de la santé et du secteur hospitalier, histoire du travail.

[Aline Charles](#)

Canada-Québec, XIX^e-XX^e siècles. Histoire des femmes, histoire sociale. Professions paramédicales. Institutions sociosanitaires. Femmes et développement régional.

[Johanne Daigle](#)

Nouvelle-France XVII^e et XVIII^e siècles. Histoire amérindienne. Histoire missionnaire. Vie culturelle en Nouvelle France.

[Paul-André Dubois](#)

Québec et Canada, de la Conquête jusqu'au XX^e siècle. Histoire sociale et politique. Histoire de l'État et des institutions étatiques locales. Histoire urbaine. Droit, justice et police. Violence. Crime et société. Élités. Méthodologies de l'histoire.

[Donald Fyson](#)

Québec, XX^e siècle. Migrations forcées et relations interculturelles. Immigration, groupes ethniques et minorités linguistiques.

[Lucille Guilbert](#)

Canada-Québec, du régime français à l'industrialisation. Monde rural. Population et espace. Phénomènes migratoires. Dynamismes sociaux et familiaux.

[Alain Laberge](#)

Canada-Québec, du milieu du XIX^e siècle à nos jours. Développement économique du Québec, mondialisation et identité économique. Constructions identitaires. L'histoire comme discours social. Épistémologie et théorie de l'histoire.

[Jocelyn Létourneau](#)

Canada-Québec, de 1791 à nos jours. Francophonies nord-américaines. Histoire politique et culturelle : cultures politiques, mouvements migratoires, pensée scientifique, usages publics du passé, historiographie.

[Martin Pâquet](#)

Nouvelle-France et Atlantique Nord, XVI^e-XIX^e siècles. Relations Français-Amérindiens: histoire des contacts et des échanges Blancs-Amérindiens. Métissages. Pratiques alimentaires. Pêches et pêcheurs en Atlantique Nord.

[Laurier Turgeon](#)

Histoire des Amériques

États-Unis, XX^e siècle. Politique intérieure et extérieure : isolationnisme, internationalisme, conservatisme, libéralisme, anticommunisme.

[Bernard Lemelin](#)

Histoire de l'Afrique

Histoire politique et socioreligieuse de l'Afrique au sud du Sahara aux XIX^e-XX^e siècles et de ses relations avec le monde arabo-musulman. Histoire des constructions identitaires par l'islam, de l'enseignement religieux notamment franco-arabe. Récits de vie de leaders et militants islamiques.

[Muriel Gomez-Perez](#)

Histoire de la Chine

Histoire de la Chine, du XVI^e siècle à 1949. Histoire des relations entre la Chine et l'Occident, XVI^e siècle à 1949.

[Shenwen Li](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 25 octobre 2013 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

48

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectifs l'apprentissage de méthodes de recherche, l'élargissement et l'approfondissement des champs de connaissances et l'échange de méthodes et de connaissances.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Donald Fyson

418 656-2131 poste 2312

donald.fyson@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit aussi avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise, il doit réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediaire II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit [ANL-3202](#) Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributoire à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

La connaissance d'une troisième langue peut être exigée lorsque le directeur de recherche le requiert. Cette exigence doit être inscrite dans le dossier du candidat.

REMARQUES SUR LES COURS

Les 12 crédits de cours au choix sont répartis de la façon suivante :

- 6 crédits dans le champ de recherche principal du mémoire (géographique, chronologique ou méthodologique). Exceptionnellement, la direction de programme pourra accepter que ce séminaire traite d'un autre cadre spatio-temporel.
- 6 crédits en dehors du champ de recherche principal. Lorsqu'elle le jugera pertinent, la direction de programme acceptera qu'ils soient obtenus dans une autre discipline que l'histoire.

Le choix de ces séminaires doit être approuvé par la direction du programme.

Cours de sujets spéciaux [HST-7014](#) à [HST-7019](#)

Le sujet spécial est une mesure exceptionnelle, assujettie à la direction de programme. Elle ne s'applique qu'au champ de recherche de l'étudiant (géographique, chronologique ou méthodologique). La scolarité ne peut comporter plus de 6 crédits sous forme de sujet spécial.

Séminaires de la CEFAN (Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord) [GPL-7900](#) et [GPL-7901](#)
L'étudiant pourra s'inscrire à un de ces cours avec l'approbation de la direction de programme.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est le mémoire; cet exercice de recherche personnelle comporte en moyenne 100 pages.

Modalités d'évaluation

Au moment où l'étudiant a terminé la rédaction de son mémoire ou de sa thèse, il en remet le texte à son directeur de recherche qui doit autoriser, à la suite de corrections, s'il y a lieu, le dépôt initial et, après une évaluation favorable, le dépôt final qui couronne la réussite du programme et l'obtention du grade visé. La direction de programme doit autoriser le choix de l'ensemble des examinateurs (jury) et autoriser l'acceptation du mémoire ou de la thèse pour la soutenance lors de la réception des rapports d'évaluation.

Au sujet des procédures d'évaluation, on consultera le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Évaluation du progrès de l'étudiant

Avant la session d'automne, l'étudiant fournit un rapport annuel qui permet à la direction de programme d'évaluer son cheminement au cours de l'année d'études qui s'achève. Le rapport annuel doit être remis avant de pouvoir s'inscrire à la session d'automne. L'étudiant y joint un calendrier des travaux pour les 12 prochains mois, signé par son directeur de recherche.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre la maîtrise à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible, le candidat doit avoir conservé, dans son précédent cycle d'études, une moyenne de diplomation ou de programme égale ou supérieure à 3,2 sur 4,33, ou l'équivalent. La direction de programme pourra néanmoins accepter un candidat ayant obtenu une moyenne légèrement inférieure si son dossier témoigne d'une progression marquée ou d'une expérience pertinente.

Le titulaire d'un baccalauréat ès arts en histoire ou d'un baccalauréat ès arts avec majeure en histoire est admissible. Le titulaire d'un baccalauréat en études anciennes, avec concentration en histoire, est admissible à la maîtrise en histoire si son projet de recherche porte sur l'histoire de l'Antiquité.

Le titulaire d'un baccalauréat d'une autre discipline devra effectuer une scolarité préparatoire pouvant atteindre 30 crédits de cours de premier cycle, selon l'évaluation de la direction de programme.

Exigences d'admission du candidat du Canada anglais

B.A. with Honours (histoire) : scolarité régulière de maîtrise;

B.A. with Honours (autre discipline) : scolarité préparatoire;

B.A. with Major (histoire) : scolarité préparatoire;

B.A. with Major (autre discipline), B.A. général : ce candidat doit posséder une formation équivalant à une majeure en histoire au premier cycle.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences formelles d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte de l'ensemble du dossier (préparation antérieure du candidat, dossier scolaire, aptitude à la recherche) ainsi que des ressources professorales du Département des sciences historiques.

Choix du projet de recherche

Le candidat doit s'assurer qu'un professeur du Département des sciences historiques accepte de diriger son mémoire. Il doit prendre contact avec ce professeur avant de faire sa demande d'admission, ou prendre contact avec la direction de programme qui pourra guider cette démarche.

Le candidat qui demande son admission à la maîtrise accompagne cette demande d'une description de son projet de recherche. Autant que possible, cette brève description (deux pages) comprendra les éléments suivants :

- type de projet de recherche retenu;
- titre de la recherche (provisoire);
- délimitation du sujet, dans l'espace et le temps;
- questions de recherche ou hypothèse de travail, s'il y a lieu;
- preuve de l'intérêt du sujet et aperçu de la question;
- indication des principales sources à exploiter.











En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme




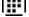
ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
HISTOIRE			18
<u>HST-6000</u>	Projet de mémoire		6
RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS :			
<u>ETN-7011</u>	Séminaire du CELAT		6
<u>GAD-7009</u>	Archives et histoire institutionnelle		6
<u>HST-7000</u>	Histoire socioreligieuse du Québec		6
<u>HST-7001</u>	Histoire de la Nouvelle-France		6
<u>HST-7002</u>	Histoire moderne de l'Europe I		6
<u>HST-7003</u>	Histoire politique du Québec (depuis 1930)		6
<u>HST-7004</u>	Histoire socioéconomique du Canada (1760-1867)		6
<u>HST-7005</u>	Histoire moderne de l'Europe II		6
<u>HST-7006</u>	Histoire et épigraphie grecques		6
<u>HST-7007</u>	Histoire contemporaine de l'Europe I		6
<u>HST-7008</u>	Histoire des Amériques I		6
<u>HST-7009</u>	Histoire des Amériques II		6
<u>HST-7010</u>	Histoire médiévale		6
<u>HST-7011</u>	Histoire des Amériques III		6
<u>HST-7012</u>	Histoire contemporaine de l'Europe II		6
<u>HST-7013</u>	Traitement de données et informatique en histoire		6
<u>HST-7014</u>	Sujets spéciaux (histoire)		1
<u>HST-7015</u>	Sujets spéciaux (histoire)		2
<u>HST-7016</u>	Sujets spéciaux (histoire)		3
<u>HST-7017</u>	Sujets spéciaux (histoire)		4
<u>HST-7018</u>	Sujets spéciaux (histoire)		5
<u>HST-7019</u>	Sujets spéciaux (histoire)		6
<u>HST-7020</u>	Dynamiques des sociétés africaines		6
<u>HST-7021</u>	Histoire romaine		6

HST-7022	Histoire des Amérindiens au Québec, XIXe-XXe siècles	6
HST-7024	Mémoires historiques: regards croisés	6
HST-7025	Histoire des femmes, Canada - Québec	6
HST-7026	Séminaire de la CEFAN	6
HST-7027	Histoire politique du Canada	6
HST-7028	Rencontres Chine - Occident: XVIe-XIXe	6
HST-7030	Histoire socioculturelle du Québec et du Canada, XIXe et XXe siècles	6
HST-7031	Le Québec préindustriel	6

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

HST-6811	Activité de recherche - mémoire 1		7/activité temps complet
HST-6812	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
HST-6813	Activité de recherche - mémoire 3		8/activité temps complet
HST-6814	Activité de recherche - mémoire 4		8/activité temps complet

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

MAÎTRISE EN HISTOIRE DE L'ART - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant

Art contemporain et québécois. Théorie et critique d'art. Sémiotique des arts visuels. Arts actuels. Art du XX^e siècle.

[Marie Carani](#)

Arts actuels. Histoire de l'art depuis 1960. Nouveaux médias dans l'art. Art et philosophie depuis 1960. Sociologie de l'art.

[Maxime Coulombe](#)

Histoire de l'architecture, de la théorie et de la critique architecturale : architecture du Québec et du Canada, de la France et des États-Unis, de 1700 à nos jours. Architecture et représentation, architecture et société.

[Marc Grignon](#)

Histoire et théories des pratiques architecturales (architecture, architecture de paysage, design urbain, pratiques hybrides, etc.) des XX^e et XXI^e siècles. Théorie du paysage. Interventions et explorations urbaines contemporaines. Pratiques architecturales et art contemporain. Pratiques architecturales et société.

Luc Lévesque

Histoire des arts plastiques (peinture, sculpture, arts graphiques, arts décoratifs) en Europe pour la période 1750-1925 : critique d'art et théorie de l'art. Histoire de la presse périodique. Histoire des musées. Littérature et les autres arts. Histoire culturelle.

Françoise Lucbert

Occident médiéval, VIII^e-XIII^e siècle. « Images » (peinture, sculpture, enluminures, etc.) et architecture.

Didier Méhu

Art au Québec et au Canada XVII^e-XIX^e siècle. Art européen XVIII^e-XIX^e siècle. Muséologie de l'art.

Didier Prioul

Histoire de la peinture, de la sculpture et des arts graphiques de la Renaissance et du Baroque européens (XIV^e-XVII^e siècles) : théorie de l'art. Art et littérature. Art et science.

Éva Struhal

Description officielle

Cette page est à jour en date du 30 octobre 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2013. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

48

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Les études de maîtrise en histoire de l'art se veulent assez souples et étendues pour permettre de former un spécialiste apte à diffuser et à faire progresser la connaissance de l'art.

L'étudiant y approfondira ses connaissances de l'art, en même temps qu'il se familiarisera avec les méthodes de travail propres au champ de recherche qu'il aura choisi. L'approche de l'œuvre d'art et des phénomènes artistiques sera principalement historique, analytique et critique.

Dans ses études et ses travaux de recherche, l'étudiant s'appuiera autant que possible, et selon les sujets, sur l'étude directe des objets d'art et des sources premières. Il devra simultanément se familiariser avec les problèmes que ces œuvres posent: leur commande, leur lieu d'exécution, leur histoire, leur contexte politico-socio-culturel et, le cas échéant, les différentes hypothèses déjà formulées à leur propos. Enfin, l'étudiant sera appelé à approfondir les théories artistiques relatives à la discipline et, plus particulièrement, celles qui sont en étroite relation avec son champ de recherche.

Par son mémoire en particulier, l'étudiant devra faire la preuve qu'il a acquis la rigueur qui s'impose dans l'application d'une méthode (recherche, interprétation et rédaction) et qu'il possède une connaissance approfondie de son sujet de recherche.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Tout étudiant est tenu de s'inscrire à temps complet durant au moins une session. L'étudiant qui bénéficie d'une bourse doit toutefois se rappeler qu'il est généralement tenu de s'inscrire à temps complet durant la période de validité de sa bourse.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Didier Prioul
418 656-2131 poste 7690
Didier.Prioul@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française pour être admis à la maîtrise.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise, il doit réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit [ANL-3202](#) Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

La connaissance d'une troisième langue peut être exigée lorsque le directeur de recherche le requiert. Cette exigence doit être inscrite dans le dossier du candidat.

REMARQUES SUR LES COURS

L'étudiant inscrit à temps complet doit avoir suivi les cours de son programme dans les quatre sessions (sauf l'été) qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier et les étaler sur deux sessions au moins.

Celui qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour l'ensemble de ces cours, obtenir une moyenne de programme égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

TRAVAIL DE RÉDACTION

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est le mémoire; cet exercice de recherche personnelle comporte environ 100 pages dactylographiées. L'évaluation finale du mémoire est faite par trois examinateurs.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre la maîtrise à l'automne.

ADMISSIBILITÉ

Le titulaire d'un baccalauréat ès arts en histoire de l'art, ou d'un baccalauréat ès arts avec majeure (60 crédits) en histoire de l'art, est admissible. De plus, le candidat doit avoir conservé dans son précédent cycle d'études une moyenne de programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,2 sur 4,33, ou l'équivalent. La direction de programme se réserve le droit d'examiner d'un œil favorable le dossier d'un candidat qui a conservé une moyenne de cycle légèrement inférieure, mais qui a manifesté une progression marquée au cours de son précédent cycle d'études.

Le titulaire d'un baccalauréat d'une autre discipline du secteur des sciences humaines doit effectuer une scolarité préparatoire de 30 crédits du programme d'histoire de l'art du premier cycle, en particulier les cours obligatoires ou leurs équivalents. Ce nombre de crédits peut être réduit selon la pertinence des cours précédemment suivis, du projet de recherche et de la qualité du dossier.

Pour le titulaire d'un baccalauréat comportant une mineure en histoire de l'art, on exige 15 crédits supplémentaires choisis parmi les cours du premier cycle d'histoire de l'art.

Le titulaire d'un baccalauréat en architecture, ou l'équivalent, est admissible pourvu qu'il ait obtenu, au premier cycle, au moins 9 crédits pour des cours d'histoire de l'art ainsi qu'une moyenne de programme ou de diplomation, le cas échéant, minimale de 3,2 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ces cours.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à ce programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil. En plus des documents demandés par le Bureau du registraire, le dossier d'admission du candidat doit contenir trois rapports d'appréciation, un curriculum vitæ et une description de son projet de recherche approuvée par le directeur de recherche.

Choix du projet de recherche

Le candidat doit s'assurer qu'un professeur du Département d'histoire dans la discipline de l'histoire de l'art accepte de diriger sa recherche. Il doit donc prendre contact avec ce professeur avant de faire sa demande d'admission.

Le candidat qui demande son admission à la maîtrise doit accompagner cette demande d'une description de son projet de recherche. Autant que possible, ce plan de travail comportera les éléments suivants :

- titre provisoire du mémoire;
- délimitation du sujet, dans l'espace et le temps;
- hypothèse de travail, si elle est connue;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter;
- éventuellement, une première ébauche du plan.

Ce document devra, au préalable, être contresigné par le directeur de recherche pressenti.





En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).






DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme





ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
HISTOIRE DE L'ART			18
HAR-6000	Projet de mémoire		6
RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS :			
ETN-7011	Séminaire du CELAT		6
HAR-7001	Art du passé I		6
HAR-7002	Art du passé II		6
HAR-7003	Art du passé III		6
HAR-7004	Art du passé IV		6
HAR-7005	Art du passé V		6
HAR-7006	Art du passé VI		6
HAR-7007	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		1
HAR-7008	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		2
			

HAR-7009	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		3
HAR-7010	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		4
HAR-7011	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		5
HAR-7012	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		6
HAR-7013	Art du XXe siècle I		6
HAR-7014	Art du XXe siècle II		6
HAR-7015	Art du XXe siècle III		6
HAR-7016	Sémiotiques visuelles		6
HAR-7017	Sociocritique en arts visuels		6
HAR-7018	Théories contemporaines de la représentation		6

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

HAR-6811	Activité de recherche - mémoire 1		7/activité temps complet
HAR-6812	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
HAR-6813	Activité de recherche - mémoire 3		7/activité temps complet
HAR-6814	Activité de recherche - mémoire 4		9/activité temps complet

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

MAÎTRISE EN LINGUISTIQUE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Concentration : Linguistique théorique et descriptive

Syntaxe formelle. Interface syntaxe-sémantique. Acquisition de l'espagnol langue seconde. Grammaire de l'espagnol.

[Claudia Borgonovo](#)

Phonologie générale; linguistique française; variation linguistique; linguistique de corpus.

[Marie-Hélène Côté](#)

Morphologie et syntaxe anglaises. Psychomécanique du langage. Complémentation et contrôle. Verbe. Auxiliaires modaux. Grammaire cognitive. Sémantique grammaticale.

[Patrick Duffley](#)

Syntaxe et sémantique génératives. Linguistique descriptive : espagnol, catalan, grec moderne.

[Manuel Espanol Echevarria](#)

Phonologie et morphologie génératives (surtout l'anglais, les créoles de base anglaise et les langues bantoues). Apprentissage de l'anglais (phonologie et phonétique, langue maternelle et seconde).

[Darlene LaCharité](#)

Psychosystématique du langage. Grammaire du français moderne.

[Jacques Ouellet](#)

Phonétique expérimentale. Production et perception de la parole. Contrôle moteur.

[Johanna-Pascale Roy](#)

Concentration : Langue et société

Phonologie générale; linguistique française; variation linguistique; linguistique de corpus.

[Marie-Hélène Côté](#)

Lexicologie, lexicographie et sémantique (langue française). Formation des mots. Histoire de la langue. Diversité linguistique. Corpus (théorie et analyse).

[Bruno Courbon](#)

Terminologie, terminographie, traduction technique et scientifique. Métalexicographie et histoire des dictionnaires. Néologie, lexicologie et sémantique lexicale.

[Aline Francoeur](#)

Linguistique et informatique

[Jacques Ladouceur](#)

Lexicographie (aspects théoriques et pratiques). Lexicologie. Normes et usages du français en contexte québécois. Géographie linguistique

[Claude Verreault](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 1^{er} avril 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en linguistique et d'acquérir une méthode de recherche appropriée.

Il vise l'initiation à la recherche et constitue un préalable aux études de doctorat en linguistique. L'étudiant acquerra cette formation dans des cours et par la rédaction d'un mémoire.

Concentrations

Le programme de maîtrise avec mémoire comporte deux concentrations: langue et société; linguistique théorique et descriptive. L'étudiant est intégré dans l'une des concentrations du programme selon son projet de formation présenté dans la lettre exigée à cet effet, au moment de faire la demande d'admission.

Concentration linguistique théorique et descriptive

Cette concentration vise à donner à l'étudiant une méthode pour la description systématique des données linguistiques et l'étude des enjeux théoriques qui en découlent.

Champs de recherche: phonologie, morphologie, syntaxe, phonétique.

Théories: grammaire générative, linguistique fonctionnelle, psychomécanique du langage.

Langues: anglais, catalan, espagnol, français, grec, inuit, polonais, russe.

Autres champs: lexicologie et lexicographie, linguistique historique, sémiotique, linguistique et informatique.

Concentration langue et société

Cette concentration privilégie une linguistique de l'usage, qui associe l'étude d'une langue particulière aux conditions de son exploitation en situation réelle de communication. Cette approche sociale du langage se donne pour objet la gestion de la ou des langues dans une société donnée et l'analyse de la production et de la réception des discours oraux et écrits.

Champs de recherche: aménagement linguistique, analyse du discours, sociolinguistique (phonétique/phonologie, lexicologie/lexicographie/terminologie, morphologie/syntaxe dans une perspective de variation); discours oral/analyse conversationnelle; discours écrit/analyse textuelle/rédaction professionnelle.

CONCENTRATIONS

- Langue et société
- Linguistique théorique et descriptive

Le choix d'une concentration est obligatoire.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Claudia Borgonovo

418 656-2422

Télécopieur: 418 656-2622

claudia.borgonovo@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit aussi avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise, il doit réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit [ANL-3202](#) Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

TRAVAIL DE RÉDACTION

Mémoire

Le mode de présentation des résultats de la recherche est le mémoire. Celui-ci est évalué par au moins trois examinateurs. Les modalités de présentation et d'évaluation du mémoire sont précisées sur le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Le mémoire est un exposé écrit dans lequel sont présentés les résultats d'un travail de recherche qui démontre les aptitudes de l'étudiant à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à la discipline ou au champ d'études choisi. Il doit refléter ses capacités d'analyse et de synthèse, de même que sa maîtrise de la terminologie et des outils propres à son domaine d'activité (théories, concepts, méthodologie, documentation, etc.). Le mémoire sert aussi à démontrer que l'étudiant sait rendre compte de sa recherche d'une façon claire et cohérente, tout en respectant les normes appropriées à son champ d'études. Il illustre également la compétence de l'auteur à maîtriser la langue dans laquelle il rédige. Le mémoire est essentiellement un exercice méthodologique et d'initiation à la recherche. Il comporte entre 80 et 100 pages.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été.

ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible, le candidat doit avoir conservé au premier cycle une moyenne de cycle d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent. On peut obtenir, sur demande, la liste des cours particuliers exigés à l'admission.

Si l'étudiant est tenu de suivre des cours de premier cycle à titre de scolarité préparatoire, il doit, pour ces cours, obtenir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat doit joindre à son dossier d'admission trois rapports d'appréciation, un curriculum vitae, de même qu'une ébauche du projet de recherche, rédigée en français, décrivant ses intérêts, ses objectifs de recherche et la concentration choisie, afin de permettre à la direction de programme de faire une analyse adéquate de sa demande.

Concentration linguistique théorique et descriptive

Être titulaire d'un baccalauréat en linguistique ou d'un baccalauréat ès arts avec concentration en linguistique (française, anglaise, espagnole), ou d'un diplôme de premier cycle jugé équivalent (avoir suivi au moins 30 crédits de cours de linguistique).

Concentration langue et société

Selon l'orientation particulière du candidat, être titulaire d'un baccalauréat en linguistique ou d'un baccalauréat ès arts avec concentration en linguistique française, ou d'un diplôme de premier cycle jugé équivalent (avoir suivi au moins 30 crédits de cours portant sur la linguistique et la langue française).

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).





Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES


Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

LNG-6811	Activité de recherche - mémoire 1	 6
LNG-6812	Activité de recherche - mémoire 2	 7/activité temps complet
LNG-6813	Activité de recherche - mémoire 3	 7/activité temps complet
LNG-6814	Activité de recherche - mémoire 4	 7/activité temps complet

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
LANGUE ET SOCIÉTÉ		18
<u>LNG-7004</u>	Méthodologie de la recherche	3
<u>LNG-7005</u>	Analyse de discours oraux et écrits	3
<u>LNG-7021</u>	Lexicologie et lexicographie	3
RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:		
<u>ETN-7015</u>	Ethnologie de l'interculturel	6
<u>GPL-7900</u>	Séminaire - CEFAN	 6
<u>LNG-6000</u>	Stage de recherche I	 3
<u>LNG-7003</u>	Problèmes d'aménagement linguistique	3
<u>LNG-7007</u>	Phonétique	3
<u>LNG-7014</u>	Sujets spéciaux en linguistique I	 3
<u>LNG-7015</u>	Sujets spéciaux en linguistique II	 3
<u>LNG-7016</u>	Recherche en langue et société	3
<u>LNG-7017</u>	Linguistique et informatique	3
<u>LNG-7018</u>	Variation linguistique en français	3
<u>LNG-7020</u>	Psycholinguistique et contact des langues	3
<u>LNG-7046</u>	Sociophonétique et prosodie	3
<u>LNG-7048</u>	Problèmes de rédaction ou de révision professionnelle	3
<u>LNG-7054</u>	Lectures en linguistique I	 3
<u>LNG-7055</u>	Lectures en linguistique II	3
<u>LNG-7056</u>	Recherche thématique	 3
<u>LNG-7060</u>	Adaptation de l'expression française dans les cultures francophones	3
<u>TRD-7004</u>	Néologie terminologique	3
<u>TRD-7005</u>	Aménagement terminologique	3
<u>TRD-7006</u>	Théorie et pratique de la terminologie	 3
LINGUISTIQUE THÉORIQUE ET DESCRIPTIVE		18
<u>LNG-7010</u>	Syntaxe	 3

LNG-7011 Phonologie 3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS :

LNG-7002 Méthodologie de recherche en didactique des langues 3

LNG-7004 Méthodologie de la recherche 3


RÈGLE 2 - 9 CRÉDITS PARMIS :

LNG-6000 Stage de recherche I  3

LNG-7006 Linguistique historique 3

LNG-7007 Phonétique 3

LNG-7014 Sujets spéciaux en linguistique I  3

LNG-7015 Sujets spéciaux en linguistique II  3

LNG-7017 Linguistique et informatique 3

LNG-7019 Sémiotique 3

LNG-7021 Lexicologie et lexicographie 3

LNG-7042 Problèmes de phonologie 3

LNG-7043 Problèmes de syntaxe ou de morphologie 3

LNG-7044 Théories linguistiques  3

LNG-7045 Description des langues 3

LNG-7052 Sémantique 3

LNG-7054 Lectures en linguistique I  3

LNG-7055 Lectures en linguistique II 3

LNG-7056 Recherche thématique  3

LNG-7060 Adaptation de l'expression française dans les cultures francophones 3

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-20 15:02:37

MAÎTRISE EN LINGUISTIQUE - DIDACTIQUE DES LANGUES (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

CONSEILLERS

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Syntaxe formelle. Interface syntaxe-sémantique. Acquisition de l'espagnole langue seconde. Grammaire de l'espagnol.

[Claudia Borgonovo](#)

Didactique d'une langue seconde en contexte d'immersion ou de classe d'accueil. Développement de la littératie. Évaluation en langue seconde.

[Zita De Koninck](#)

Syntaxe et sémantique génératives. Linguistique descriptive : espagnol, catalan, grec moderne.

[Manuel Espanol Echevarria](#)

Acquisition d'une langue seconde. Aspects psycholinguistiques du bilinguisme. Apprentissage de l'anglais langue seconde.

[Kirsten Hummel](#)

Didactique et acquisition d'une langue seconde.

[Diane Huot](#)

Phonologie et morphologie génératives (surtout l'anglais, les créoles de base anglaise et les langues bantoues). Apprentissage de l'anglais (phonologie et phonétique langue maternelle et seconde).

[Darlene LaCharité](#)

Didactique de l'anglais langue seconde (aspects socioculturels, recherche qualitative).

[Susan Parks](#)

Utilisation des TIC en enseignement des L2; didactique de l'écriture en FL2; multilittératies.

[Sabrina Priego](#)

Russe. Didactique et sémiotique.

[Alexandre Sadetsky](#)

Linguistique appliquée. Mesure et évaluation d'une langue seconde/étrangère (Test Development, Construct Validity, Washback). Acquisition de l'anglais langue seconde (Language strategies). Écriture de l'anglais langue seconde (Content-Based Instruction).

[Shahzad Saif](#)

Enseignement de l'anglais langue seconde aux immigrants; perspectives critiques et poststructuralistes sur l'enseignement de l'anglais langue seconde (pouvoir, identité, politique); la théorie des littératies multiples appliquée aux processus d'apprentissage et à l'enseignement des langues secondes.

[Monica Waterhouse](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 14 avril 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme pour objectif de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en didactique des langues et d'acquérir une méthode de recherche appropriée.

La maîtrise permet de parfaire la formation de l'étudiant en linguistique dans certains domaines spécialisés qui ne font pas l'objet d'un enseignement particulier au

baccalauréat. L'étudiant acquerra cette formation dans des cours et par la rédaction d'un essai. Ce programme, considéré comme un diplôme terminal, ne permet pas d'accéder au doctorat.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

L'option d'un profil international permet d'obtenir un soutien financier et logistique pour effectuer une session d'études dans une université partenaire. L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à s'en prévaloir est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Claudia Borgonovo

418 656-2422

Télécopieur: 418 656-2622

claudia.borgonovo@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Aucune exigence particulière n'est exigée de l'étudiant ayant réussi l'épreuve uniforme de français du ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche, de la Science et de la Technologie du Québec (MESRST) pour l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) ou fréquenté une université francophone ayant des exigences de connaissance générale du français équivalentes à celles en vigueur à l'Université Laval.

L'étudiant qui ne répond pas aux conditions précitées doit soumettre, en vue de son admission, le résultat obtenu au Test de connaissance de français (TCF), incluant l'épreuve de rédaction. À cet égard, le TCF constitue une exigence à l'admission.

L'étudiant doit obtenir un résultat d'au moins C2 au TCF. Cependant, l'étudiant ayant obtenu le niveau C1 doit, une fois à l'Université Laval, passer le test de français actuellement administré par les programmes de deuxième et troisième cycles en linguistique; selon ses résultats, il pourrait se voir imposer certains cours de français langue seconde. La réussite de ces cours constitue une condition de poursuite des études.

La direction de programme pourra exceptionnellement offrir à l'étudiant n'ayant pas atteint le niveau requis une scolarité préparatoire comprenant uniquement des cours de mise à niveau en français. La réussite de ces cours constituera une condition de poursuite des études.

Il est à noter que tout cours de langue suivi par l'étudiant est non contributoire à son programme.

L'étudiant doit aussi avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise, il doit réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note égale globale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit [ANL-3202](#) Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributoire à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

TRAVAIL DE RÉDACTION

Essai

L'essai constitue l'activité de rédaction habituellement requise dans un programme de maîtrise ne comportant pas de mémoire. Il porte sur un sujet qui se rattache au contenu de la scolarité du programme et il permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans une discipline ou dans un champ d'études et de son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à cette discipline ou à ce champ d'études. Le sujet retenu doit comporter une dimension novatrice. L'essai n'exige pas un traitement exhaustif du sujet, mais il suppose le recours à des sources primaires et de la rigueur dans le traitement de celles-ci. Sur le plan de la rédaction, l'essai doit faire appel à la terminologie de la discipline ou du champ d'études et attester d'une bonne maîtrise de la langue. La longueur normale de l'essai se situe entre 50 et 60 pages.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été.

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire d'un baccalauréat en linguistique, en éducation ou dans un domaine connexe, ou d'un diplôme jugé équivalent. L'expérience d'enseignement, si elle équivaut à au moins deux années, peut être prise en compte.

Pour être admissible, le candidat doit avoir conservé au premier cycle une moyenne de cycle d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent. On peut obtenir, sur demande, la liste des cours particuliers exigés à l'admission.

Si l'étudiant est tenu de suivre des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire, il doit, pour ces cours, obtenir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat doit joindre à son dossier d'admission trois rapports d'appréciation, un curriculum vitæ, de même qu'une ébauche de projet de recherche, rédigée en français, décrivant ses intérêts, ses objectifs de recherche et la spécialité choisie, afin de permettre à la direction de programme de faire une analyse adéquate de sa demande.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).








DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
DIDACTIQUE DES LANGUES			45
LNG-6001	Essai		15
LNG-7000	Regard sur les recherches en classe de langue		3
LNG-7001	Documentation et recherche		3
LNG-7002	Méthodologie de recherche en didactique des langues		3
RÈGLE 1 - 21 CRÉDITS PARMIS :			
LNG-6000	Stage de recherche I		3
LNG-7008	Correction phonétique		3
LNG-7012	Linguistique et didactique		3
LNG-7014	Sujets spéciaux en linguistique I		3
			

LNG-7015	Sujets spéciaux en linguistique II		3
LNG-7020	Psycholinguistique et contact des langues		3
LNG-7022	TIC dans l'enseignement et l'acquisition des L2		3
LNG-7023	Phonétique différentielle et corrective		3
LNG-7024	Linguistique textuelle et didactique		3
LNG-7025	Analyse du discours et didactique		3
LNG-7026	Langue seconde et différences individuelles		3
LNG-7027	Didactique de l'oral en langue seconde		3
LNG-7028	Théories de l'apprentissage en langue seconde		3
LNG-7029	Didactique des langues et lecture		3
LNG-7033	Culture et didactique des langues		3
LNG-7034	Didactique en milieu pluriethnique		3
LNG-7035	Psycholinguistique et acquisition		3
LNG-7037	Didactique des langues et écriture		3
LNG-7041	Enseignement et langue seconde		3
LNG-7053	Grammaire universelle et acquisition des langues secondes		3
LNG-7054	Lectures en linguistique I		3
LNG-7055	Lectures en linguistique II		3
LNG-7056	Recherche thématique		3
LNG-7057	Thèmes actuels en évaluation des langues secondes		3
LNG-7058	Mesure et évaluation en langue seconde ou étrangère		3
LNG-7060	Adaptation de l'expression française dans les cultures francophones		3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		
EHE-6LNG	Études - Profil international - Maîtrise en linguistique	12

MAÎTRISE EN LINGUISTIQUE - DIDACTIQUE DES LANGUES - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Syntaxe formelle. Interface syntaxe-sémantique. Acquisition de l'espagnol langue seconde. Grammaire de l'espagnol.

[Claudia Borgonovo](#)

Didactique d'une langue seconde en contexte d'immersion ou de classe d'accueil. Développement de la littérature. Évaluation en langue seconde.

[Zita De Koninck](#)

Syntaxe et sémantique génératives. Linguistique descriptive : espagnol, catalan, grec moderne.

[Manuel Espanol Echevarria](#)

Acquisition d'une langue seconde. Aspects psycholinguistiques du bilinguisme. Apprentissage de l'anglais langue seconde.

[Kirsten Hummel](#)

Didactique et acquisition d'une langue seconde.

[Diane Huot](#)

Phonologie et morphologie génératives (surtout l'anglais, les créoles de base anglaise et les langues bantoues). Apprentissage de l'anglais (phonologie et phonétique langue maternelle et seconde).

[Darlene LaCharité](#)

Didactique de l'anglais langue seconde (aspects socioculturels, recherche qualitative).

[Susan Parks](#)

Utilisation des TIC en enseignement des L2; didactique de l'écriture en FL2; multilittératies.

[Sabrina Priego](#)

Russe. Didactique et sémiotique.

[Alexandre Sadetsky](#)

Linguistique appliquée. Mesure et évaluation d'une langue seconde/étrangère (Test Development, Construct Validity, Washback). Acquisition de l'anglais langue seconde (Language strategies). Écriture de l'anglais langue seconde (Content-Based Instruction).

[Shahzad Saif](#)

Enseignement de l'anglais langue seconde aux immigrants; perspectives critiques et poststructuralistes sur l'enseignement de l'anglais langue seconde (pouvoir, identité, politique); la théorie des littératies multiples appliquée aux processus d'apprentissage et à l'enseignement des langues secondes.

[Monica Waterhouse](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 14 avril 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CRÉDITS INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en didactique des langues et d'acquérir une méthode de recherche appropriée.

Il vise l'initiation à la recherche et constitue un préalable aux études de doctorat en linguistique. L'étudiant acquerra cette formation dans des cours et par la rédaction d'un mémoire.

Ce programme donne à l'étudiant l'occasion de procéder à l'étude méthodique de questions soulevées dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues, afin de contribuer à l'avancement des connaissances aussi bien pratiques que théoriques dans le domaine. Elle suppose, le plus souvent, une approche multidisciplinaire des questions en jeu.

Champs de recherche: acquisition des langues secondes (perspective socioculturelle, perspective de la grammaire universelle et perspective psycholinguistique); psycholinguistique et acquisition des langues secondes, psychologie sociale et acquisition des langues secondes, caractéristiques de l'apprenant d'une langue seconde et différences individuelles; linguistique et acquisition des langues secondes; acquisition du lexique en langue seconde, lecture en langue seconde, écriture en langue seconde, littératie et illittératie; phonétique corrective en langue seconde, phonétique différentielle; interaction en classe de langue seconde; enseignement des langues secondes axé sur le contenu; didactique en milieu minoritaire, en classe d'accueil ou en immersion; culture et didactique des langues secondes; applications des nouvelles technologies à la didactique des langues secondes; formation des enseignants d'une langue seconde.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Claudia Borgonovo

418 656-2422

Télécopieur: 418 656-2622

claudia.borgonovo@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Aucune exigence particulière n'est exigée de l'étudiant ayant réussi l'épreuve uniforme de français du ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche, de la Science et de la Technologie du Québec (MESRST) pour l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) ou encore s'il a fréquenté une université francophone ayant des exigences de connaissance générale du français équivalentes à celles en vigueur à l'Université Laval.

L'étudiant qui ne répond pas aux conditions précitées doit soumettre, en vue de son admission, le résultat obtenu au Test de connaissance de français (TCF), incluant l'épreuve de rédaction. À cet égard, le TCF constitue une exigence à l'admission.

L'étudiant doit obtenir un résultat d'au moins C2 au TCF. Cependant, l'étudiant ayant obtenu le niveau C1 doit, une fois à l'Université Laval, passer le test de français actuellement administré par les programmes de deuxième et troisième cycles en linguistique; selon ses résultats, il pourrait se voir imposer certains cours de français langue seconde. La réussite de ces cours constitue une condition de poursuite des études.

La direction de programme pourra exceptionnellement offrir à l'étudiant n'ayant pas atteint le niveau requis une scolarité préparatoire comprenant uniquement des cours de mise à niveau en français. La réussite de ces cours constituera une condition de poursuite des études.

Il est à noter que tout cours de langue suivi par l'étudiant est non contributoire à son programme.

Le candidat doit aussi avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise, il doit réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit [ANL-3202](#) Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributoire à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

TRAVAIL DE RÉDACTION

Mémoire

Le mode de présentation des résultats de la recherche est le mémoire. Celui-ci est évalué par au moins trois examinateurs. Les modalités de présentation et d'évaluation du mémoire sont précisées sur le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Le mémoire est un exposé écrit dans lequel sont présentés les résultats d'un travail de recherche qui démontre les aptitudes de l'étudiant à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à la discipline ou au champ d'études choisi. Il doit refléter ses capacités d'analyse et de synthèse, de même que sa maîtrise de la terminologie et des outils propres à son domaine d'activité (théories, concepts, méthodologie, documentation, etc.). Le mémoire sert aussi à démontrer que l'étudiant sait rendre compte de sa recherche d'une façon claire et cohérente, tout en respectant les normes appropriées à son champ d'études. Il illustre également la compétence de l'auteur à maîtriser la langue dans laquelle il rédige. Le mémoire est essentiellement un exercice méthodologique et d'initiation à la recherche. Il comporte entre 80 et 100 pages.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été.

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire d'un baccalauréat en linguistique, en éducation ou dans un domaine connexe, ou d'un diplôme jugé équivalent. L'expérience d'enseignement, si elle équivaut à au moins deux années, peut être prise en compte.

Pour être admissible, le candidat doit avoir conservé au premier cycle une moyenne de cycle d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent. On peut obtenir, sur demande, la liste des cours particuliers exigés à l'admission.

Si l'étudiant est tenu de suivre des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire, il doit, pour ces cours, obtenir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat doit joindre à son dossier d'admission trois rapports d'appréciation, un curriculum vitae, de même qu'une ébauche du projet de recherche, rédigée en français, décrivant ses intérêts, ses objectifs de recherche et la spécialité choisie, afin de permettre à la direction de programme de faire une analyse adéquate de sa demande.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT










La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
DIDACTIQUE DES LANGUES		18
LNG-7000	Regard sur les recherches en classe de langue	 3
LNG-7001	Documentation et recherche	 3
LNG-7002	Méthodologie de recherche en didactique des langues	3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMI:

<u>LNG-6000</u>	Stage de recherche I		3
<u>LNG-7008</u>	Correction phonétique		3
<u>LNG-7012</u>	Linguistique et didactique		3
<u>LNG-7014</u>	Sujets spéciaux en linguistique I		3
<u>LNG-7015</u>	Sujets spéciaux en linguistique II		3
<u>LNG-7020</u>	Psycholinguistique et contact des langues		3
<u>LNG-7022</u>	TIC dans l'enseignement et l'acquisition des L2		3
<u>LNG-7023</u>	Phonétique différentielle et corrective		3
<u>LNG-7024</u>	Linguistique textuelle et didactique		3
<u>LNG-7025</u>	Analyse du discours et didactique		3
<u>LNG-7026</u>	Langue seconde et différences individuelles		3
<u>LNG-7027</u>	Didactique de l'oral en langue seconde		3
<u>LNG-7028</u>	Théories de l'apprentissage en langue seconde		3
<u>LNG-7029</u>	Didactique des langues et lecture		3
<u>LNG-7033</u>	Culture et didactique des langues		3
<u>LNG-7034</u>	Didactique en milieu pluriethnique		3
<u>LNG-7035</u>	Psycholinguistique et acquisition		3
<u>LNG-7037</u>	Didactique des langues et écriture		3
<u>LNG-7040</u>	Didactique du lexique en langue seconde		3
<u>LNG-7041</u>	Enseignement et langue seconde		3
<u>LNG-7053</u>	Grammaire universelle et acquisition des langues secondes		3
<u>LNG-7054</u>	Lectures en linguistique I		3
<u>LNG-7055</u>	Lectures en linguistique II		3
<u>LNG-7056</u>	Recherche thématique		3
<u>LNG-7057</u>	Thèmes actuels en évaluation des langues secondes		3
<u>LNG-7058</u>	Mesure et évaluation en langue seconde ou étrangère		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>LNG-6801</u>	Activité de recherche - mémoire 1		6
-----------------	-----------------------------------	---	---

LNG-6802	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
LNG-6803	Activité de recherche - mémoire 3		7/activité temps complet
LNG-6804	Activité de recherche - mémoire 4		7/activité temps complet

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-20 15:02:37

MAÎTRISE EN LITTÉRATURE ET ARTS DE LA SCÈNE ET DE L'ÉCRAN - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant :

Genres : roman, nouvelles, contes, textes pour le théâtre et pour le cinéma.
Création : romans, nouvelles, romans pour la jeunesse, textes pour le théâtre.
[Alain Beaulieu](#)

Genres : cinéma des femmes, cinéma d'avant-garde et expérimental, cinéma hollywoodien, écriture féminine d'expression française (XX^e et XXI^e siècle).
Corpus : représentations du genre et de la sexualité au cinéma, féminisme, technologie et culture visuelle, littérature et cinéroman, adaptation, réécriture, film-texte, Marguerite Duras, Maya Deren, Catherine Breillat.
Méthodologies : théories du cinéma et du numérique (*digital theory*), théories féministes du cinéma, théories cyborg (*cyborg theory*), *gender studies* et approches philosophiques du cinéma.
[Julie Beaulieu](#)

Genres : contes, nouvelles, romans, essais.
Création : nouvelles, romans, essais.
[Neil Bissoondath](#)

Genres : théâtre, performance, danse-théâtre, études théâtrales, études culturelles.
Corpus : théâtre contemporain, métissage culturel et disciplinaire, théâtre politique, théâtre et nouvelles technologies, théories de la création et de la réception.
Méthodologies : sémiologie, pragmatique, phénoménologie.
[Liviu Dospinescu](#)

Genres : poésie et essai.
Corpus : littérature québécoise et française du XX^e siècle.
Méthodologies : poétique, rhétorique et sociocritique.
Création : poésie et essai.
[François Dumont](#)

Genres : théorie et pratique scénique.
Corpus : formes actuelles du théâtre, écriture plurielle, interdisciplinarité, nouveaux médias, mise en scène, production théâtrale, théâtre du corps et de l'environnement, réception théâtrale, technologies scéniques.
Méthodologies : médiologie, pragmatique de la communication, recherche-création.
[Robert Faguy](#)

Genres : poésie et roman.
Corpus : littératures française et québécoise.
Méthodologies : comparatisme, poétique.
[Anne-Marie Fortier](#)

Genre : théâtre (textes, représentations et théories).
Corpus : écritures dramatique et scénique contemporaines, théâtre et autres arts (décloisonnement, métissage, etc.), théâtre québécois et étranger (interculturalisme :

particularismes et convergences), formes populaires du spectacle.
Méthodologies : investigation plurielle (histoire, complexité, systémique, pragmatique).

Chantal Hébert

Genres : formes narratives (récit, roman, formes brèves), essai.
Méthodologie : littérature et mélancolie (philosophie, psychanalyse et poétique), études culturelles et culture visuelle (photographie).
Corpus : processus créateur, littérature contemporaine (France et Québec), récit (*non fiction*), mélancolie (littérature et philosophie), autorité narrative, dispositifs (photographie et téléphonie), image et imaginaire, culture visuelle, études culturelles.
Création : récit (*non fiction*), roman, formes brèves, formes illustrées (roman graphique, littérature jeunesse, journalisme littéraire, photobiographie).
Sophie Létourneau

Genres : cinéma, vidéo, télévision, multimédia.
Corpus : écriture du scénario, production de films, cinéma et industrie, cinéma québécois, cinéma et littératures québécoise et française.
Méthodologies : techniques d'écriture du scénario, études du récit (narratologie, sociocritique).
Création : scénarisation, réalisation (mise en scène et montage).

Esther Pelletier

Genres : poésie et essai.
Méthodologies : réflexion critique sur des questions concernant l'écriture littéraire, phénoménologie du processus de création, épistémologie de la connaissance poétique.
Création : poésie, essai.

Jean-Noël Pontbriand

Genres : théâtre (histoire, théorie, création et mise en scène).
Corpus : histoire du théâtre québécois, théorie et analyse de la représentation, production de langages scéniques.
Méthodologies : approches sociohistorique, sémiotique, pragmatique : processus de création cycles Repère.

Irène Roy

Genres : cinéma et littérature de l'image, études comparées.
Corpus : poétique, esthétique, perception, genres et Histoire.
Méthodologies : sémiotique et phénoménologie.

Lucie Roy

Genres : cinéma et intermédialité.
Corpus : cinéma des premiers temps (1890-1913), théories du montage, nouvelle vague, cinéma québécois.
Méthodologies : histoire, historiographie, sémio-pragmatique.

Jean-Pierre Sirois-Trahan

Genres : mise en scène, littérature dramatique d'expression espagnole.
Corpus : nouvelles formes du théâtre, technique de l'acteur.
Méthodologies : théâtrologie, approche pratique, nouvelles techniques du travail de l'acteur, mise en scène comme système de langage.
Création : écriture dramatique, jeu et mise en scène.

Luis Thenon

Genres : roman, nouvelle, cinéma.
Corpus : littératures canadienne anglaise et québécoise (XX^e et XXI^e siècles), films de l'ONF (en anglais et en français)
Méthodologies : études comparées, théories de l'adaptation, approches sociohistorique et écocritique.

Elsbeth Tulloch

Description officielle

Cette page est à jour en date du 7 avril 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif d'amener l'étudiant à parfaire sa maîtrise des méthodes de recherche, de création, d'interprétation et de rédaction. Par son mémoire, il doit faire la preuve qu'il sait définir un sujet, reconnaître les instruments pratiques, méthodologiques ou théoriques appropriés et les appliquer de manière rigoureuse.

CONCENTRATIONS

- Cinéma
- Études théâtrales

Le choix d'une concentration est obligatoire.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Richard St-Gelais

418 656-2131 poste 5954

Télécopieur: 418 656-2991

richard.st-gelais@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de la langue française (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans cette langue). La direction de programme se réserve le droit de soumettre l'étudiant à une épreuve de connaissance du français et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise, il doit réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit [ANL-3202](#) Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Au plus tard avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit faire approuver son projet de recherche par son directeur de recherche et ensuite par la direction de programme. Quant au directeur de recherche, c'est au plus tard à la fin de la première session d'inscription qu'il aura été désigné.

Mémoire

Le mémoire de maîtrise constitue un travail de recherche ou de création (assorti d'une réflexion) dans lequel l'étudiant doit faire la preuve qu'il sait définir un sujet et le développer avec synthèse et rigueur méthodologique. Il doit également démontrer qu'il a une bonne connaissance des travaux déjà réalisés dans son champ de recherche ou de création. Le mémoire est d'une longueur d'environ 80 à 100 pages (1 500 caractères par page).

Jury

À la maîtrise, le jury doit être composé d'au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche et, le cas échéant, le professeur chargé de la prélecture.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

Le titulaire d'un baccalauréat comportant une mineure ou l'équivalent dans le champ de spécialisation correspondant à l'option visée est admissible s'il a conservé une moyenne de diplomation ou de programme, le cas échéant, minimale de 3,2 sur 4,33. La direction de programme tient compte également des trois rapports d'appréciation, de l'ébauche du projet de recherche ou de création et de l'évolution de ses notes. La recherche ou la création proposée par le candidat doit correspondre aux champs de compétence du département d'accueil.

Pour le candidat qui a la moyenne requise, mais qui n'est pas titulaire du type de baccalauréat exigé, l'admission peut être faite sur dossier (une ébauche du programme de recherche ou de création et trois rapports d'appréciation). La demande est examinée par la direction de programme et par des professeurs habilités à diriger des mémoires dans le champ de spécialisation visé. Des cours de premier cycle peuvent alors être imposés à l'étudiant. Celui qui doit suivre des cours de premier cycle à titre de scolarité préparatoire doit, pour l'ensemble de ces cours, obtenir une moyenne de programme égale ou supérieure à 3,3 sur 4,33. À la fin de cette scolarité, la direction de programme se prononce sur la poursuite des études.

Pour que l'admission au programme soit maintenue, l'étudiant doit conserver une moyenne de programme de 3 sur 4,33.


En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).




Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LITTÉRATURE ET ARTS DE LA SCÈNE ET DE L'ÉCRAN		6
LIT-6000	Séminaire de maîtrise	 3
LIT-6001	Projet de mémoire	 3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

LIT-6851	Activité de recherche - mémoire 1	 7/activité temps complet
LIT-6852	Activité de recherche - mémoire 2	 7/activité temps complet
LIT-6853	Activité de recherche - mémoire 3	 8/activité temps complet
LIT-6854	Activité de recherche - mémoire 4	 8/activité temps complet

AUTRES ACTIVITÉS

AUTRES EXIGENCES

9

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS

L'étudiant doit satisfaire les exigences de sa concentration.

CONCENTRATIONS




Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------


CINÉMA

9

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>LIT-7000</u>	Littérature du Moyen Âge	3
<u>LIT-7001</u>	Littérature de la Renaissance	3
<u>LIT-7002</u>	Littérature du XVIIe siècle	3
<u>LIT-7003</u>	Littérature du XVIIIe siècle	3
<u>LIT-7004</u>	Littérature du XIXe siècle I	3
<u>LIT-7005</u>	Littérature du XIXe siècle II	3
<u>LIT-7006</u>	Littérature du XIXe siècle III	3
<u>LIT-7007</u>	Littérature du XXe siècle I	3
<u>LIT-7008</u>	Littérature du XXe siècle II	3
<u>LIT-7009</u>	Littérature du XXe siècle III	3
<u>LIT-7010</u>	Littérature du XXe siècle IV	 3
<u>LIT-7011</u>	Cinéma I	3
<u>LIT-7012</u>	Cinéma II	3
<u>LIT-7013</u>	Cinéma et intermédialité I	3
<u>LIT-7014</u>	Essai et prose d'idées I	3
<u>LIT-7015</u>	Essai et prose d'idées II	3
<u>LIT-7016</u>	Poésie I	3
<u>LIT-7017</u>	Poésie II	3
<u>LIT-7018</u>	Roman et prose narrative I	3
<u>LIT-7019</u>	Roman et prose narrative II	3
<u>LIT-7020</u>	Théâtre I	3
<u>LIT-7021</u>	Théâtre II	3


<u>LIT-7022</u>	Études cinématographiques I		3
<u>LIT-7023</u>	Études cinématographiques II		3
<u>LIT-7024</u>	Études cinématographiques III		3
<u>LIT-7025</u>	Études cinématographiques IV		3
<u>LIT-7026</u>	Littérature et autres arts I		3
<u>LIT-7027</u>	Littérature et autres arts II		3
<u>LIT-7028</u>	Littérature et société I		3
<u>LIT-7029</u>	Littérature et société II		3
<u>LIT-7030</u>	Littérature comparée I		3
<u>LIT-7031</u>	Littérature comparée II		3
<u>LIT-7032</u>	Littératures de la francophonie I		3
<u>LIT-7033</u>	Littératures de la francophonie II		3
<u>LIT-7034</u>	Théâtrologie I		3
<u>LIT-7035</u>	Théâtrologie II		3
<u>LIT-7036</u>	Théâtrologie III		3
<u>LIT-7037</u>	Théâtrologie IV		3
<u>LIT-7038</u>	Théorie littéraire I		3
<u>LIT-7039</u>	Théorie littéraire II		3
<u>LIT-7040</u>	Théorie littéraire III		3
<u>LIT-7041</u>	Théorie littéraire IV		3
<u>LIT-7042</u>	Création littéraire I		3
<u>LIT-7043</u>	Création littéraire II		3
<u>LIT-7044</u>	Création littéraire III		3
<u>LIT-7045</u>	Sujets spéciaux I		1
<u>LIT-7046</u>	Sujets spéciaux II		2
<u>LIT-7047</u>	Sujets spéciaux III		3
<u>LIT-7048</u>	Sujets spéciaux IV		6
<u>LIT-7096</u>	Littérature universelle I		6
<u>LIT-7097</u>	Littérature d'expression anglaise III		6
<u>LIT-7098</u>	Littérature d'expression anglaise I		6
<u>LIT-7099</u>	Littérature d'expression anglaise II		6
<u>LIT-7105</u>	Cinéma et intermédialité II		3
<u>LIT-7106</u>	Littérature et autres arts III		3



<u>LIT-7107</u>	Littérature et société III		3
<u>LIT-7108</u>	Littérature comparée IV		3
<u>LIT-7109</u>	Littérature de la francophonie IV		3
<u>LIT-7110</u>	Littérature d'expression anglaise IV		3
<u>LIT-7111</u>	Littérature d'expression anglaise V		3
<u>LIT-7112</u>	Littérature d'expression anglaise VI		3
<u>LIT-7113</u>	Littérature d'expression anglaise VII		3

ÉTUDES THÉÂTRALES

9

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>LIT-7000</u>	Littérature du Moyen Âge		3
<u>LIT-7001</u>	Littérature de la Renaissance		3
<u>LIT-7002</u>	Littérature du XVIIe siècle		3
<u>LIT-7003</u>	Littérature du XVIIIe siècle		3
<u>LIT-7004</u>	Littérature du XIXe siècle I		3
<u>LIT-7005</u>	Littérature du XIXe siècle II		3
<u>LIT-7006</u>	Littérature du XIXe siècle III		3
<u>LIT-7007</u>	Littérature du XXe siècle I		3
<u>LIT-7008</u>	Littérature du XXe siècle II		3
<u>LIT-7009</u>	Littérature du XXe siècle III		3
<u>LIT-7010</u>	Littérature du XXe siècle IV		3
<u>LIT-7011</u>	Cinéma I		3
<u>LIT-7012</u>	Cinéma II		3
<u>LIT-7013</u>	Cinéma et intermédialité I		3
<u>LIT-7014</u>	Essai et prose d'idées I		3
<u>LIT-7015</u>	Essai et prose d'idées II		3
<u>LIT-7016</u>	Poésie I		3
<u>LIT-7017</u>	Poésie II		3
<u>LIT-7018</u>	Roman et prose narrative I		3
<u>LIT-7019</u>	Roman et prose narrative II		3
<u>LIT-7020</u>	Théâtre I		3

LIT-7021	Théâtre II		3
LIT-7022	Études cinématographiques I		3
LIT-7023	Études cinématographiques II		3
LIT-7024	Études cinématographiques III		3
LIT-7025	Études cinématographiques IV		3
LIT-7026	Littérature et autres arts I		3
LIT-7027	Littérature et autres arts II		3
LIT-7028	Littérature et société I		3
LIT-7029	Littérature et société II		3
LIT-7030	Littérature comparée I		3
LIT-7031	Littérature comparée II		3
LIT-7032	Littératures de la francophonie I		3
LIT-7033	Littératures de la francophonie II		3
LIT-7034	Théâtrologie I		3
LIT-7035	Théâtrologie II		3
LIT-7036	Théâtrologie III		3
LIT-7037	Théâtrologie IV		3
LIT-7038	Théorie littéraire I		3
LIT-7039	Théorie littéraire II		3
LIT-7040	Théorie littéraire III		3
LIT-7041	Théorie littéraire IV		3
LIT-7042	Création littéraire I		3
LIT-7043	Création littéraire II		3
LIT-7044	Création littéraire III		3
LIT-7045	Sujets spéciaux I		1
LIT-7046	Sujets spéciaux II		2
LIT-7047	Sujets spéciaux III		3
LIT-7048	Sujets spéciaux IV		6
LIT-7096	Littérature universelle I		6
LIT-7097	Littérature d'expression anglaise III		6
LIT-7098	Littérature d'expression anglaise I		6
LIT-7099	Littérature d'expression anglaise II		6
LIT-7105	Cinéma et intermédialité II		3

LIT-7106	Littérature et autres arts III		3
LIT-7107	Littérature et société III		3
LIT-7108	Littérature comparée IV		3
LIT-7109	Littérature de la francophonie IV		3
LIT-7110	Littérature d'expression anglaise IV		3
LIT-7111	Littérature d'expression anglaise V		3
LIT-7112	Littérature d'expression anglaise VI		3
LIT-7113	Littérature d'expression anglaise VII		3

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

MAÎTRISE EN LITTÉRATURES D'EXPRESSION ANGLAISE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

CONSEILLERS

Champs et sous-champs de recherche suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant :

Littératures britanniques et irlandaises (XIX^e, XX^e et XXI^e siècles). Censure. Nationalisme. Théâtre interculturel. Modernisme. Approche sociohistorique. Éditions critiques. Bernard Shaw.

[Brad Kent](#)

Littérature afro-américaine. Théories du Postmodernisme. Littératures de la contre-culture et des mouvements sociaux américains. Littérature amérindienne. Études culturelles.

[Jean-Philippe Marcoux](#)

Genres : roman, nouvelle, cinéma

Corpus : littératures canadienne anglaise et québécoise (XX^e et XXI^e siècles), films de l'ONF (en anglais et en français)

Méthodologies : études comparées, théories de l'adaptation, approches sociohistorique et écocritique

[Elspeth Tulloch](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 21 mai 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a comme principal objectif d'initier l'étudiant à la recherche et aux méthodes de recherche en littératures d'expression anglaise. Il est axé sur les cours, qui comporte six séminaires de 3 crédits chacun et quatre cours de lectures dirigées et vise à donner à l'étudiant l'expérience de la recherche par un approfondissement de la discipline.

La recherche littéraire est axée sur la critique et l'exploration du corpus de la littérature d'expression anglaise. Cette recherche se réalise dans un plus grand nombre de travaux de séminaires et dans l'acquisition des connaissances requises pour l'examen et les lectures dirigées.

Ce programme vise à approfondir les connaissances de l'étudiant sur les principales œuvres de la littérature et sur la critique littéraire. L'objectif est de rendre l'étudiant conscient de l'évolution de la littérature en langue anglaise comme force culturelle et comme expression d'une civilisation. La maîtrise se veut elle-même un instrument d'évolution dans l'histoire de cette littérature, par la critique des œuvres du passé et du présent.

La maîtrise débouche sur le marché du travail partout où une première expérience personnelle et concrète de la recherche en littératures d'expression anglaise est demandée, par exemple en enseignement collégial, en affaires culturelles ou en édition. L'approfondissement des compétences en recherche et en rédaction en anglais ouvre des possibilités de carrière là où ces habiletés sont convoitées. La maîtrise est par ailleurs un préalable normal aux études de doctorat.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Elsbeth Tulloch

418 656-2131 poste 5110

elsbeth.tulloch@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

TRAVAIL DE RECHERCHE

Exigences de cheminement

L'étudiant doit suivre ses cours de type séminaire dans les quatre sessions d'automne et d'hiver qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier. Il suit les quatre cours de type *Directed Readings* en même temps et pendant l'été, s'il le désire. À la fin de chacun de ces derniers cours, il aura à réussir un examen basé sur les œuvres du cours.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Le titulaire d'un baccalauréat spécialisé en études anglaises ou d'un diplôme équivalent est admissible. Le candidat doit, de plus, avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le diplômé d'une université anglophone est admissible s'il est titulaire d'un baccalauréat ès arts et s'il peut démontrer une connaissance de la littérature d'expression anglaise équivalente à au moins 30 crédits.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de ses aptitudes d'expression et de ses connaissances linguistiques en anglais, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil. En plus des documents exigés par le Bureau du registraire, le dossier d'admission doit comprendre trois rapports d'appréciation, une analyse littéraire de 12 à 15 pages rédigée en anglais, une lettre de motivation d'une à deux pages rédigée en anglais et un curriculum vitae.

Exigences linguistiques

Pour être admissible à la maîtrise, le candidat doit posséder une connaissance suffisante du français et de l'anglais (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique à un niveau intermédiaire en français et à un niveau universitaire en anglais et de parler et de lire à un niveau intermédiaire en français et à un niveau universitaire en anglais). La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à une épreuve de connaissance du français et de l'anglais et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue. Ces cours sont non contributives au programme. L'étudiant doit faire la preuve du niveau exigé en français avant d'avoir terminé les trois quarts des crédits de son programme et au niveau exigé en anglais avant d'être admis au programme d'une façon définitive.




En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).


DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).



Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
LITTÉRATURES D'EXPRESSION ANGLAISE			45
ANG-6002	Project Praxis		3
ANG-6003	Project Methodologies		3
ANG-6004	Essay		9
RÈGLE 1 - 18 CRÉDITS PARMIS :			
ANG-7100	Literary Theory in English		3
ANG-7110	Studies in Modern British Literature		3
ANG-7111	Studies in Twentieth-Century British Literature		3
ANG-7112	Studies in Irish Literature		3
ANG-7120	Studies in American Poetry		3
ANG-7121	American Novel Since 1950		3
ANG-7122	The African-American Novel		3
ANG-7130	The Contemporary Canadian Novel		3

ANG-7131	Twentieth-Century Western-Canadian Fiction		3
ANG-7132	English-Canadian Literature in Quebec		3
ANG-7140	Special Subject (Postcolonial Literatures)		3
ANG-7141	Postcolonial Literatures		3
ANG-7142	Postcolonial Literatures in Comparison		3
ANG-7150	Special Subject		3
ANG-7151	Special Subject		3

RÈGLE 2 - 6 À 12 CRÉDITS PARMİ:

ANG-7300	Directed Readings: British and Irish Literatures		3
ANG-7301	Directed Readings: American Literature		3
ANG-7302	Directed Readings: Canadian Literature		3
ANG-7303	Directed Readings: Postcolonial Literatures		3
ANG-7304	Directed Readings: Methodologies		3
ANG-7305	Directed Readings: Texts and Praxis		3
ANG-7306	Directed Readings: Special Subject		6

RÈGLE 3 - 0 À 6 CRÉDITS PARMİ:

Les cours de niveau 6000 ou 7000 portant les sigles LIT ou LNG, à l'exception de ceux de la série 800. L'étudiant qui souhaite choisir d'autres cours doit s'adresser à la direction de programme.

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

MAÎTRISE EN LITTÉRATURES D'EXPRESSION ANGLAISE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant :

Littératures britanniques et irlandaises (XIX^e, XX^e et XXI^e siècles). Censure. Nationalisme. Théâtre interculturel. Modernisme. Approche sociohistorique. Éditions critiques. Bernard Shaw.

[Brad Kent](#)

Littérature afro-américaine. Théories du Postmodernisme. Littératures de la contre-culture et des mouvements sociaux américains. Littérature amérindienne. Études culturelles.

[Jean-Philippe Marcoux](#)

Genres : roman, nouvelle, cinéma

Corpus : littératures canadienne anglaise et québécoise (XX^e et XXI^e siècles), films de l'ONF (en anglais et en français)

Méthodologies : études comparées, théories de l'adaptation, approches sociohistorique et écocritique

[Elspeth Tulloch](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 21 mai 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

La maîtrise a comme principal objectif d'initier l'étudiant à la recherche et aux méthodes de recherche en littératures d'expression anglaise. Le programme vise à donner à l'étudiant une expérience de la recherche par son mémoire ainsi que par les cinq séminaires de 3 crédits.

La recherche littéraire est axée sur la critique et l'exploration du corpus de la littérature d'expression anglaise. Cette recherche se réalise dans les travaux des séminaires et dans le mémoire consacré à un sujet.

La maîtrise vise à approfondir les connaissances de l'étudiant sur les principales œuvres de la littérature et sur la critique littéraire. L'objectif est de rendre l'étudiant conscient de l'évolution de la littérature en langue anglaise comme force culturelle et comme expression d'une civilisation. La maîtrise se veut elle-même un instrument d'évolution dans l'histoire de cette littérature, par la critique des œuvres du passé et du présent.

La maîtrise débouche sur le marché du travail partout où une première expérience personnelle et concrète de la recherche en littératures d'expression anglaise est demandée, par exemple en enseignement collégial, en affaires culturelles ou en édition. L'approfondissement des compétences en recherche et en rédaction en anglais ouvre des possibilités de carrière là où ces habiletés sont convoitées. La maîtrise est par ailleurs un préalable normal aux études de doctorat.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Elspeth Tulloch

418 656-2131 poste 5110

elspeth.tulloch@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

TRAVAIL DE RECHERCHE

Exigences de cheminement

L'étudiant à la maîtrise avec mémoire doit faire approuver le choix de son directeur de recherche avant la fin de sa première session d'inscription comme étudiant régulier et celui de son projet de recherche avant la fin de sa deuxième session d'inscription. Il doit suivre tous les cours de son programme dans les trois sessions d'automne et d'hiver qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier. L'étudiant à la maîtrise avec mémoire peut choisir, avec l'approbation de la direction de programme, 6 crédits parmi les cours de lectures dirigées.

Prélecture

La prélecture n'est pas une étape obligatoire dans l'évaluation du mémoire. La direction de programme peut quand même la demander dans certaines situations. Elle est tenue de la faire effectuer à la demande de l'étudiant ou de celle de son directeur de recherche. Dans ces situations, lorsqu'un étudiant a terminé une première version complète de son mémoire, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire à la Direction des études des deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de son mémoire.

Jury

Le jury se compose d'au moins trois membres. Le directeur de recherche en fait partie d'office ainsi que le codirecteur, le cas échéant. Si un prélecteur a été désigné, cette personne fait normalement partie du jury. Lorsqu'il y a codirection ou prélecture, il est fortement recommandé d'avoir recours à un quatrième membre.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Le titulaire d'un baccalauréat spécialisé en études anglaises ou d'un diplôme équivalent est admissible à la maîtrise. Le candidat doit, de plus, avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le diplômé d'une université anglophone est admissible à la maîtrise s'il est titulaire d'un baccalauréat ès arts et s'il peut démontrer une connaissance de la littérature d'expression anglaise équivalente à au moins 30 crédits.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de ses aptitudes d'expression et de ses connaissances linguistiques en anglais, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil. En plus des documents exigés par le Bureau du registraire, le dossier d'admission doit comprendre trois rapports d'appréciation, une analyse littéraire de 12 à 15 pages rédigée en anglais, une lettre de motivation d'une à deux pages rédigée en anglais et un curriculum vitae.

Exigences linguistiques

Pour être admissible à la maîtrise, le candidat doit posséder une connaissance suffisante du français et de l'anglais (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique à un niveau intermédiaire en français et à un niveau universitaire en anglais et de parler et de lire à un niveau intermédiaire en français et à un niveau universitaire en anglais). La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à une épreuve de connaissance du français et de l'anglais et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue. Ces cours sont non contributives au programme. L'étudiant doit faire la preuve du niveau exigé en français avant d'avoir terminé les trois quarts des crédits de son programme et au niveau exigé en anglais avant d'être admis au programme d'une façon définitive.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

<u>ANG-6001</u>	Master's Thesis Proposal		3
-----------------	--------------------------	---	---

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMİ:

<u>ANG-7100</u>	Literary Theory in English		3
-----------------	----------------------------	--	---

<u>ANG-7110</u>	Studies in Modern British Literature		3
-----------------	--------------------------------------	--	---

<u>ANG-7111</u>	Studies in Twentieth-Century British Literature		3
-----------------	---	--	---

<u>ANG-7112</u>	Studies in Irish Literature		3
-----------------	-----------------------------	--	---

<u>ANG-7120</u>	Studies in American Poetry		3
-----------------	----------------------------	--	---

<u>ANG-7121</u>	American Novel Since 1950		3
-----------------	---------------------------	--	---

<u>ANG-7122</u>	The African-American Novel		3
-----------------	----------------------------	--	---

<u>ANG-7130</u>	The Contemporary Canadian Novel		3
-----------------	---------------------------------	--	---

<u>ANG-7131</u>	Twentieth-Century Western-Canadian Fiction		3
-----------------	--	--	---

<u>ANG-7132</u>	English-Canadian Literature in Quebec		3
-----------------	---------------------------------------	--	---

<u>ANG-7140</u>	Special Subject (Postcolonial Literatures)		3
-----------------	--	--	---

<u>ANG-7141</u>	Postcolonial Literatures		3
-----------------	--------------------------	--	---

<u>ANG-7142</u>	Postcolonial Literatures in Comparison		3
-----------------	--	--	---

<u>ANG-7150</u>	Special Subject		3
-----------------	-----------------	---	---

<u>ANG-7151</u>	Special Subject		3
-----------------	-----------------	--	---

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>ANG-6801</u>	Activité de recherche - mémoire 1		3
-----------------	-----------------------------------	---	---

<u>ANG-6802</u>	Activité de recherche - mémoire 2		8/activité temps complet
-----------------	-----------------------------------	---	--------------------------

<u>ANG-6803</u>	Activité de recherche - mémoire 3		8/activité temps complet
-----------------	-----------------------------------	---	--------------------------

<u>ANG-6804</u>	Activité de recherche - mémoire 4		8/activité temps complet
-----------------	-----------------------------------	---	--------------------------

MAÎTRISE EN LITTÉRATURES D'EXPRESSION ESPAGNOLE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant

Littérature espagnole et latino-américaine. Roman. Théâtre. Siècle d'or et XX^e siècle.

[Emilia Deffis](#)

Théâtre, mise en scène, jeu et formation d'acteurs. Création dramatique. Arts et nouvelles technologies. Théâtre et littérature en langue espagnole.

[Luis Thenon](#)

Littérature hispano-américaine. Littérature coloniale. Histoire des idées en Amérique latine. Théories sociales et politiques ibéro-américaines (XIX^e et XX^e siècle).

Modernité et roman latino-américain contemporain. Historiographie de la littérature du monde hispanique. Littérature mexicaine (de la Nouvelle Espagne à nos jours).

[Javier Vargas de Luna](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 30 octobre 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2013. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Les études de maîtrise ont pour objectif d'amener l'étudiant à parfaire sa maîtrise des méthodes de recherche, d'interprétation et de rédaction. Par son mémoire, l'étudiant doit faire la preuve qu'il sait définir un sujet, déterminer les instruments pratiques, méthodologiques ou théoriques appropriés et les appliquer de manière rigoureuse.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Javier Vargas de Luna

javier.vargas@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Le titulaire d'un baccalauréat en études hispaniques comportant au moins 30 crédits en littérature d'expression espagnole et en civilisation de l'Amérique latine, ou d'un diplôme jugé équivalent, est admissible à la maîtrise. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, minimale de 3 sur 4,33 pour l'ensemble de ses études de premier cycle. La direction de programme tient compte également des trois rapports d'appréciation et de l'évolution des notes. L'étudiant doit joindre à sa demande d'admission l'ébauche de son projet de recherche rédigé en français, une lettre de motivation et un curriculum vitæ. La recherche proposée par le candidat doit s'inscrire dans le cadre de l'un ou l'autre des champs de recherche du programme.

Le candidat hispanophone est admissible s'il est titulaire d'un baccalauréat ès arts et s'il peut démontrer une connaissance de la littérature d'expression espagnole et de la civilisation de l'Amérique latine équivalant à 30 crédits.

Le candidat à qui il manque des crédits pour satisfaire aux exigences normales d'admission, mais qui est néanmoins considéré comme apte à la maîtrise, peut être admis moyennant une scolarité complémentaire ou préparatoire de premier cycle. Pour l'ensemble de ces cours, l'étudiant doit obtenir une moyenne de cheminement minimale de 3 sur 4,33.

Exigences particulières

Au plus tard avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit faire approuver son projet de recherche par son directeur de recherche et par la direction de programme. Quant au directeur de recherche, c'est au plus tard à la fin de la première session d'inscription qu'il doit être désigné.

Exigences linguistiques

Pour être admissible à la maîtrise, le candidat doit posséder une connaissance suffisante du français et de l'espagnol (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans ces deux langues). La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à une épreuve de connaissance du français et de l'espagnol et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue. Ces cours sont non contributives au programme.


En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).



Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LITTÉRATURES D'EXPRESSION ESPAGNOLE		15
ESP-6000	Metodología de la investigación en literaturas hispánicas	 3
		





ESP-6001	Proyecto de memoria		3
ESP-6002	Seminario de maestría		3

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

ESP-7000	Teoria del género narrativo		3
ESP-7001	Lecturas I		3
ESP-7002	Sujets spéciaux (espagnol)		3
ESP-7003	Sujets spéciaux (espagnol)		3
ESP-7004	Teoria del género dramático		3
ESP-7005	Teoría del género poético		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

ESP-6801	Activité de recherche - mémoire 1		6
ESP-6802	Activité de recherche - mémoire 2		6
ESP-6803	Activité de recherche - mémoire 3		9/activité temps complet
ESP-6804	Activité de recherche - mémoire 4		9/activité temps complet

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

MAÎTRISE EN TRADUCTION ET TERMINOLOGIE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

CONSEILLERS

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Didactique de la traduction, linguistique différentielle (anglais/français), traduction générale et spécialisée (littéraire, scientifique, technique, sciences humaines, relations internationales), ethnotraductologie, traduction de la métaphore.

[Isabelle Collombat](#)

Traductologie, traduction littéraire, traduction de la littérature pour la jeunesse, linguistique et traduction, syntaxe, morphosyntaxe, sémantique.

[Sarah Cummins](#)

Terminologie, terminographie, traduction technique et scientifique. Métalexicographie et histoire des dictionnaires. Néologie, lexicologie et sémantique lexicale.

[Aline Francoeur](#)

Traduction, terminologie, métalexicographie, lexicologie, rédaction, langages de spécialité (droit, économie, finance), jurilinguistique, aménagement linguistique, formation des tractateurs.

[Zélie Guével](#)

Traduction générale, sociologique et littéraire : anglais-français, espagnol-français. Réceptivité. Traduction et postcolonialisme. Traduction et questions identitaires.

[Louis Jolicoeur](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 23 avril 2013 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2013. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme, qui comprend un stage et un essai, a pour objectif de permettre à l'étudiant d'apprendre à travailler sur les aspects théoriques et pratiques de la traduction, tant générale que spécialisée, et de la terminologie. L'étudiant peut aussi, par l'étude approfondie de traductions existantes, développer son potentiel de réviseur bilingue.

CONCENTRATIONS

- Terminologie

Le programme est aussi offert sans concentration.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

L'option d'un profil international permet d'obtenir un soutien financier et logistique pour effectuer une session d'études dans une université partenaire. L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à s'en prévaloir est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Louis Jolicoeur

418 656-5743

Télécopieur: 418 656-2019

louis.jolicoeur@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

REMARQUES SUR LES COURS

Sous réserve de l'approbation du conseiller et de la direction de programme, pourront également figurer dans la liste des cours à option deux cours spécialisés du baccalauréat en traduction.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Stage

L'étudiant doit trouver lui-même un stage professionnel de deux mois, en milieu de travail. Dans ce milieu de stage, il doit être encadré, pouvoir profiter du suivi d'un réviseur et avoir un contact réel avec le monde du travail. La personne qui encadre l'étudiant et révise ses travaux doit envoyer un bref rapport rédigé sur un formulaire que lui aura fait parvenir la direction de programme. De son côté, l'étudiant doit rédiger un rapport de stage portant sur le milieu de travail, l'encadrement, la difficulté des travaux, les ressources bibliographiques, terminologiques ou autres, auxquelles il a eu accès.

Essai

Dès la fin de la première session, l'étudiant doit avoir choisi un conseiller parmi les professeurs du programme. Le choix du conseiller doit être approuvé par la direction de programme.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Est admissible sans examen le candidat :

- titulaire d'un baccalauréat en traduction, ou son équivalent, dont la moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, est d'au moins 3 sur 4,33;
- membre agréé d'un ordre professionnel reconnu dans le domaine de la traduction.

Est admissible avec examen le candidat :

- titulaire d'un baccalauréat dont la moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, est d'au moins 3 sur 4,33. L'examen d'admission comprend une traduction de l'anglais au français et un résumé en français d'un texte anglais. Pour réussir à l'examen d'admission, il est essentiel d'avoir une connaissance approfondie de l'anglais et du français, ainsi que des aptitudes pour la traduction.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son examen d'admission, s'il y a lieu, et de l'ensemble de son dossier. Une scolarité préparatoire (3 à 15 crédits) peut être imposée en fonction des résultats de l'examen du candidat.







En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT


La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).







Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
TRADUCTION ET TERMINOLOGIE			27
<u>TRD-7000</u>	Traduction générale avancée		3
<u>TRD-7006</u>	Théorie et pratique de la terminologie		3
RÈGLE 1 - 18 CRÉDITS PARMIS:			
<u>TRD-6001</u>	Stage en traduction		6
et			
<u>TRD-6002</u>	Essai en traduction		12
OU			
<u>TRD-6003</u>	Stage en terminologie		6
et			
<u>TRD-6004</u>	Essai en terminologie		12
RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:			
<u>TRD-7003</u>	Révision bilingue		3
<u>TRD-7016</u>	Théories de la traduction		3
<u>TRD-7017</u>	Histoire de la traduction et de la terminologie		3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre		Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES			18
RÈGLE 1 - 18 CRÉDITS PARMIS:			
<u>LNG-7021</u>	Lexicologie et lexicographie		3
<u>TRD-6300</u>	Initiation à l'interprétation		3
<u>TRD-7002</u>	Lectures dirigées en traduction		3

TRD-7004	Néologie terminologique		3
TRD-7005	Aménagement terminologique		3
TRD-7007	Traduction technique		3
TRD-7008	Traduction littéraire		3
TRD-7009	Terminotique		3
TRD-7010	Traduction scientifique		3
TRD-7011	Linguistique différentielle		3
TRD-7012	Traduction économique		3
TRD-7015	Traduction juridique		3
TRD-7018	Traduction en sciences humaines et sociales		3
TRD-7024	Traduction d'édition		3
TRD-7025	Traductique		3
TRD-7026	Sujets spéciaux en traduction		3
TRD-7027	Sujets spéciaux en terminologie		3
TRD-7028	Traduction : sujet libre		3
TRD-7029	Terminologie : sujet libre		3
TRD-7030	Traduction administrative et politique		3
TRD-7031	Lectures dirigées en terminologie		3

L'étudiant inscrit à la concentration en terminologie doit réussir les cours [TRD-7005](#) et [TRD-7009](#).

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
TERMINOLOGIE		6
TRD-7005	Aménagement terminologique	3
TRD-7009	Terminotique	3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

MAÎTRISE EN TRADUCTION ET TERMINOLOGIE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Didactique de la traduction, linguistique différentielle (anglais/français), traduction générale et spécialisée (littéraire, scientifique, technique, sciences humaines, relations internationales), ethnotraductologie, traduction de la métaphore.

[Isabelle Collombat](#)

Traductologie, traduction littéraire, traduction de la littérature pour la jeunesse, linguistique et traduction, syntaxe, morphosyntaxe, sémantique.

[Sarah Cummins](#)

Terminologie, terminographie, traduction technique et scientifique. Métalexicographie et histoire des dictionnaires. Néologie, lexicologie et sémantique lexicale.

[Aline Francoeur](#)

Traduction, terminologie, métalexicographie, lexicologie, rédactologie, langages de spécialité (droit, économie, finance), jurilinguistique, aménagement linguistique, formation des tractucteurs.

[Zélie Guével](#)

Traduction générale, sociologique et littéraire : anglais-français, espagnol-français. Réceptivité. Traduction et postcolonialisme. Traduction et questions identitaires.

[Louis Jolicoeur](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 6 août 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme, qui comprend la rédaction d'un mémoire, a pour objectif de permettre à l'étudiant d'apprendre à travailler sur les aspects théoriques et pratiques de la traduction, tant générale que spécialisée, et à faire de la recherche systématique en terminologie unilingue et multilingue. Le programme vise également à préparer l'étudiant à la recherche fondamentale.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Louis Jolicoeur

418 656-5743

Télécopieur: 418 656-2019

louis.jolicoeur@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

REMARQUES SUR LES COURS

Sous réserve de l'approbation du directeur de recherche et de la direction de programme, pourront également figurer dans la liste des cours à option un cours de deuxième cycle hors programme ainsi qu'un cours spécialisé de premier cycle en traduction.

TRAVAIL DE RECHERCHE

L'étudiant doit, dès la fin de la première session, s'entendre avec un des professeurs du programme pour qu'il accepte de diriger ses recherches. Ce professeur doit figurer sur la liste des professeurs habilités à diriger des mémoires. Le choix du directeur doit être approuvé par la direction de programme.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Est admissible sans examen le candidat :

- titulaire d'un baccalauréat en traduction, ou son équivalent, dont la moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, est d'au moins 3 sur 4,33;
- membre agréé d'un ordre professionnel reconnu dans le domaine de la traduction et dont le statut d'agrément est accordé à la suite d'un examen.

S'il réussit à un examen d'admission comprenant une traduction de l'anglais au français et un résumé en français d'un texte anglais (pour réussir à l'examen d'admission, il est essentiel d'avoir une connaissance approfondie de l'anglais et du français, ainsi que des aptitudes pour la traduction), le candidat suivant peut être admissible :

- le titulaire d'un baccalauréat dont la moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, est d'au moins 3 sur 4,33.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, des trois rapports d'appréciation, de son examen d'admission, s'il y a lieu, et de l'ensemble de son dossier. Une scolarité préparatoire (3 à 15 crédits) peut être imposée en fonction des résultats de l'examen du candidat.






En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).





DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme





ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
TRADUCTION ET TERMINOLOGIE			18
<u>LNG-7004</u>	Méthodologie de la recherche		3
RÈGLE 1 - 6 À 9 CRÉDITS PARMİ:			
<u>TRD-7000</u>	Traduction générale avancée		3
<u>TRD-7006</u>	Théorie et pratique de la terminologie		3
<u>TRD-7016</u>	Théories de la traduction		3
RÈGLE 2 - 6 À 9 CRÉDITS PARMİ:			
<u>LNG-7021</u>	Lexicologie et lexicographie		3
<u>TRD-7002</u>	Lectures dirigées en traduction		3
<u>TRD-7003</u>	Révision bilingue		3
<u>TRD-7004</u>	Néologie terminologique		3
<u>TRD-7005</u>	Aménagement terminologique		3
<u>TRD-7007</u>	Traduction technique		3
<u>TRD-7008</u>	Traduction littéraire		3
<u>TRD-7009</u>	Terminotique		3
<u>TRD-7010</u>	Traduction scientifique		3
<u>TRD-7011</u>	Linguistique différentielle		3
<u>TRD-7012</u>	Traduction économique		3
<u>TRD-7015</u>	Traduction juridique		3
<u>TRD-7017</u>	Histoire de la traduction et de la terminologie		3
<u>TRD-7018</u>	Traduction en sciences humaines et sociales		3
<u>TRD-7024</u>	Traduction d'édition		3

TRD-7025	Traductique		3
TRD-7026	Sujets spéciaux en traduction		3
TRD-7027	Sujets spéciaux en terminologie		3
TRD-7028	Traduction : sujet libre		3
TRD-7029	Terminologie : sujet libre		3
TRD-7030	Traduction administrative et politique		3
TRD-7031	Lectures dirigées en terminologie		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

TRD-6811	Activité de recherche - mémoire 1		3
TRD-6812	Activité de recherche - mémoire 2		8/activité temps complet
TRD-6813	Activité de recherche - mémoire 3		8/activité temps complet
TRD-6814	Activité de recherche - mémoire 4		8/activité temps complet

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

MAÎTRISE EN ÉTUDES ANCIENNES - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Histoire grecque. Épigraphie grecque. Histoire de la défense des cités grecques à la période hellénistique.

[Patrick Baker](#)

Langue et littérature latines. Philologie et critique de textes latins.

[Alban Baudou](#), [Pascale Fleury](#)

Annalistique. Historiographie romaine.

[Alban Baudou](#)

Rhétorique et grammaire latines.

[Alban Baudou](#), [Pascale Fleury](#)

Littérature chrétienne ancienne.

[Louis Painchaud](#), [Anne Pasquier](#)

Littérature et histoire du christianisme ancien. Syriaque et éthiopien (ghèze). Paléographie grecque.

[Paul-Hubert Poirier](#)

Littérature grecque du deuxième siècle ap. J.-C. Médecine grecque. Textes religieux. Textes littéraires sur des supports antiques. Hymnologie. Orphisme. Édition de textes grecs. Papyrologie, paléographie et épigraphie littéraires.

[Anne-France Morand](#)

Textes coptes gnostiques et manichéens.

[Louis Painchaud](#), [Anne Pasquier](#), [Paul-Hubert Poirier](#)

Histoire sociale et économique de l'Empire romain, du 1er siècle avant J.-C. à la fin de l'Antiquité.

[Freu Cristel](#)

Philosophie médiévale. Survie médiévale de l'héritage classique. Paléographie latine.

[Claude Lafleur](#)

Philosophie antique.

[Jean-Marc Narbonne](#), [Bernard Collette](#)

Religion et littérature de l'Inde ancienne. Sanskrit.

[André Couture](#)

Archéologies grecque et romaine. Relations des civilisations classiques avec l'Orient.

[Thierry Petit](#)

Archéologie orientale.

[Michel Fortin](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 4 avril 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif d'initier l'étudiant à la recherche personnelle, aux méthodes de recherche et d'interprétation, à la composition d'une étude méthodique, objective et précise.

CONCENTRATIONS

- Christianisme ancien
- Histoire et archéologie anciennes
- Littératures anciennes
- Philosophie ancienne

Le choix d'une concentration est obligatoire.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Alban Baudou

418 656-2131 poste 5484

Alban.Baudou@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Langues anciennes

Quel que soit son champ de recherche, le candidat doit démontrer qu'il a une connaissance minimale des langues latine et grecque; ce minimum correspond au niveau Initiation II ([LAT-2000](#) et [GRC-2000](#)) avec au moins la note C. Cette exigence est une condition de diplomation.

Langues modernes

Le candidat doit faire la preuve qu'il possède une bonne compréhension de l'anglais ou de l'allemand et une compréhension minimale d'une autre langue.

Il revient à la direction de programme d'étudier, pour les deux langues, le dossier de l'étudiant, d'analyser les éléments fournis — cours réussis lors de la scolarité antérieure, test de classement (TOEIC, TOEFL, CLES, etc.) ou toute autre preuve — et de proposer, le cas échéant, les mises à niveau nécessaires.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Prélecture

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation du mémoire et de la thèse dans ce programme. Elle consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury.

Lorsqu'un étudiant a achevé une première version complète de son mémoire ou de sa thèse, il en dépose un exemplaire, avec l'autorisation écrite de son directeur de recherche, à la Direction des études des deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de son mémoire ou de sa thèse.

Jury

À la maîtrise, le jury doit être composé d'au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture.

Présentation publique du mémoire de maîtrise

Entre la prélecture et le dépôt initial du mémoire, une présentation publique des résultats de la recherche, organisée par l'Institut d'études anciennes, est exigée.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Le candidat qui a fait ses études à l'Université Laval et qui est titulaire d'un baccalauréat en études anciennes est admissible à la maîtrise dans ce domaine. Le titulaire d'un baccalauréat comprenant un certificat en études classiques peut être accepté dans ce programme après étude de son dossier par la direction de programme, qui peut exiger une scolarité supplémentaire. Le candidat venant d'un domaine autre que les études anciennes doit éventuellement effectuer une scolarité supplémentaire pouvant aller jusqu'à 30 crédits de cours de premier cycle. Le candidat doit de plus avoir obtenu une moyenne de cycle d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat qui a fait ses études dans une autre université est admissible s'il peut démontrer qu'il a une formation équivalente à celle du diplômé de l'Université Laval. Cette équivalence est évaluée par la direction de programme.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil. En plus des documents exigés par le Bureau du registraire, le dossier d'admission du candidat comprend l'ébauche du projet de recherche, deux rapports d'appréciation et un curriculum vitæ.




En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ÉTUDES ANCIENNES			15
EAN-6000	Séminaire interdisciplinaire en études anciennes		3
EAN-6008	Séminaire de maîtrise en études anciennes		3
RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARI:			
GRC-6001	Auteurs grecs I		3
LAT-6001	Auteurs latins I		3





Si le sujet du mémoire s'y prête, l'étudiant peut, avec l'approbation de la direction de programme, réussir 6 crédits parmi [LOA-7900](#) et [LOA-7901](#).

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARI:

Les cours des niveaux 6000 et 7000 portant les sigles ARL, EAN, HST, PHI, SCR, THL (à l'exception des cours des séries 800).

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

EAN-6811	Activité de recherche - mémoire 1		3
EAN-6812	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
EAN-6813	Activité de recherche - mémoire 3		7/activité temps complet
EAN-6814	Activité de recherche - mémoire 4		7/activité temps complet

AUTRES ACTIVITÉS

AUTRES EXIGENCES

6

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARI:

L'étudiant doit satisfaire les exigences de sa concentration.

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

CHRISTIANISME ANCIEN

6



RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARI:

<u>SCR-6000</u>	Mythes, rites et systèmes symboliques	3
<u>SCR-7000</u>	Problèmes d'histoire du christianisme ancien	3
<u>SCR-7013</u>	Étude de textes gnostiques ou manichéens	3
<u>SCR-7014</u>	Séminaire sur les textes de Nag Hammadi	3
<u>SCR-7023</u>	Étude de textes religieux de l'Inde	3
<u>THL-6084</u>	Analyse rhétorique des textes chrétiens	3
<u>THL-7001</u>	Séminaire en histoire du christianisme	3

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE ANCIENNES

6

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARI:

<u>ARL-7001</u>	Sujet spécial (archéologie)	 6
<u>HST-7006</u>	Histoire et épigraphie grecques	6
<u>HST-7010</u>	Histoire médiévale	6
<u>HST-7021</u>	Histoire romaine	 6

LITTÉRATURES ANCIENNES

6

<u>EAN-7002</u>	Séminaire de littératures anciennes	3
-----------------	-------------------------------------	---

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS :

<u>GRC-6002</u>	Auteurs grecs II		3
<u>LAT-6002</u>	Auteurs latins II		3

PHILOSOPHIE ANCIENNE

6

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS :

<u>PHI-7000</u>	Philosophie grecque		3
<u>PHI-7001</u>	Platonisme et néoplatonisme		3
<u>PHI-7002</u>	Tradition métaphysique grecque		3
<u>PHI-7006</u>	Recherches en philosophie médiévale		3

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS :

<u>GRC-6002</u>	Auteurs grecs II		3
<u>LAT-6002</u>	Auteurs latins II		3

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

MAÎTRISE EN ÉTUDES LITTÉRAIRES - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Genres : roman, nouvelle, essai, recueil.

Corpus : littératures française et québécoise contemporaines, littérature numérique.

Méthodologies : poétique, théories de la narrativité, des genres, de la fiction. Enjeux de la technologie sur la recherche en études littéraires.

René Audet

Genres : narratif, poésie.

Corpus : littérature latine.

Méthodologie : philologie et critique de textes, littérature et histoire, traduction.

Alban Baudou

Genres : roman, poésie, essai.

Corpus : littérature québécoise des XIXe et XXe siècles et roman français du XIXe siècle.

Méthodologies : histoire littéraire et sociologie de la littérature.

Création : essai.

Marie-Andrée Beaudet

Genres : roman, nouvelles, contes, textes pour le théâtre et pour le cinéma.

Création : romans, nouvelles, romans pour la jeunesse, textes pour le théâtre.

Alain Beaulieu

Genres : cinéma des femmes, cinéma d'avant-garde et expérimental, cinéma hollywoodien, écriture féminine d'expression française (XXe et XXIe siècle).

Corpus : représentations du genre et de la sexualité au cinéma, féminisme, technologie et culture visuelle, littérature et (cinéroman, adaptation, réécriture, film-texte), Marguerite Duras, Maya Deren, Catherine Breillat.

Méthodologies : théories du cinéma et du numérique (digital theory), théories féministes du cinéma, théories cyborg (cyborg theory), *gender studies* et approches philosophiques du cinéma.

Julie Beaulieu

Genres : narratif, théâtre, poésie, essai.

Corpus : littérature française (1680-1820).

Méthodologies : épistémocritique (science et littérature), pragmatique, sémiotique, rapports littérature et philosophie, littérature et histoire.

Thierry Belleguic

Genres : corrélations littérature et autres savoirs et discours sociaux, nouvelles écritures francophones.

Corpus : littératures africaines francophones contemporaines et littératures de la francophonie.

Méthodologies : sociopragmatique.

Justin K. Bisanswa

Genres : contes, nouvelles, romans, essais.

Création : nouvelles, romans, essais.

Neil Bissoondath

Genre : narratif (histoire littéraire).

Corpus : littérature québécoise.

Méthodologies : sociologie de la littérature, bibliographie thématique, sociocritique, histoire littéraire et édition critique.

Création : conte et roman.

Aurélien Boivin

Culture numérique, ancien régime, 17^e siècle.

Milad Doueïhi

Genres : roman, poésie, théâtre.

Corpus : littératures francophones du Canada (Acadie, Ontario, Ouest canadien).

Méthodologies : herméneutique, théories de la lecture.

Benoit Doyon-Gosselin

Corpus : littérature québécoise et littérature française moderne .

Méthodologies : poétique et histoire littéraire.

Création : poésie et essai.

François Dumont

Genres : corpus épistolaire, manuel de rhétorique, discours rhétorique.

Corpus : littératures anciennes et postérité.

Pascale Fleury

Genres : poésie et roman.

Corpus : littératures française et québécoise.

Méthodologies : comparatisme, poétique.

Anne-Marie Fortier

Genres : autobiographie, essai, roman, poésie.

Corpus : littératures antillaise, maghrébine, africaine, universelle.

Méthodologies : sociologie institutionnelle, théorie des genres, rhétorique, sémiotique, pragmatique.

Olga Hél-Bongo

Genres : genres narratifs.

Corpus : littérature française (XXe siècle), littérature de la Seconde Guerre mondiale (récits de survivance, témoignages), littérature québécoise (XXe siècle).

Méthodologies : analyse du discours, herméneutique, psychanalyse, sémiotique.

Christiane Kègle

Genres : formes narratives (récit, roman, formes brèves), essai.

Méthodologie : littérature et mélancolie (philosophie, psychanalyse et poétique), études culturelles et culture visuelle (photographie).

Corpus : processus créateur, littérature contemporaine (France et Québec), récit (non fiction), mélancolie (littérature et philosophie), autorité narrative, dispositifs (photographie et téléphonie), image et imaginaire, culture visuelle, études culturelles. Création : récit (non fiction), roman, formes brèves, formes illustrées (roman graphique, littérature jeunesse, journalisme littéraire, photo-biographie).

Sophie Létourneau

Genre : roman et récit.

Corpus : littératures québécoise et française contemporaines.

Méthodologies : sémiotique littéraire, narratologie (théorie des formes narratives).

Andrée Mercier

Genres : cinéma, vidéo, télévision, multimédia.

Corpus : écriture du scénario, production de films, cinéma et industrie, cinéma québécois, cinéma et littératures québécoise et française.

Méthodologies : techniques d'écriture du scénario, études du récit (narratologie, sociocritique).

Création : scénarisation, réalisation (mise en scène et montage).

Esther Pelletier

Genres : roman, journal et publications périodiques.

Corpus : roman du XIXe siècle, les écrivains et la presse, écritures médiatiques (genres journalistiques), représentations des sociabilités, Marcel Proust.

Méthodologies : sociocritique des textes et de la culture médiatique, analyse du discours social, histoire littéraire de la presse française.

Guillaume Pinson

Genres : poésie et essai.

Méthodologies : réflexion critique sur des questions concernant l'écriture littéraire, phénoménologie du processus de création, épistémologie de la connaissance poétique.

Création : poésie, essai.

Jean-Noël Pontbriand

Corpus : littérature médiévale; réception, réécriture, compilation et traduction à la fin du Moyen Âge de la littérature en langue vernaculaire et en latin des siècles précédents, ainsi que de la Bible et des textes de l'Antiquité.

Méthodologies : philologie, histoire du livre et édition des textes anciens.

Anne Salamon

Genres : roman, chanson, chroniques, critique littéraire.

Corpus : littérature québécoise, littérature de grande consommation, pratiques littéraires des femmes.

Méthodologies : sociologie de la littérature, histoire littéraire, études culturelles.

Chantal Savoie

Genres : science-fiction policier paralittérature (science-fiction, roman policier).

Corpus : littératures québécoise et française du XXe siècle.

Méthodologies : théorie de la lecture, théorie de la fiction.

Richard St-Gelais

Genres : roman et théâtre.

Corpus : littérature française (XVIIe siècle).

Méthodologies : sociologie du discours.

Éric Van der Schueren

Genres : roman, nouvelle, cinéma.

Corpus : littératures canadienne anglaise et québécoise (XXe et XXIe siècles), films de l'ONF (en anglais et en français).

Méthodologies : études comparées, théories de l'adaptation, approches sociohistorique et écocritique.

Elsbeth Tulloch

Genres : narratif, argumentatif, textes allégoriques, textes mythographiques, traductions.

Corpus : littérature française (XIVe-XVIe siècles).

Méthodologies : textologie, histoire et sociologie du livre.

Sabrina Vervacke

Description officielle

Cette page est à jour en date du 7 avril 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif d'amener l'étudiant à parfaire sa maîtrise des méthodes de recherche, de création, d'interprétation et de rédaction. Par son mémoire, l'étudiant doit faire la preuve qu'il sait définir un sujet, déterminer les instruments pratiques, méthodologiques ou théoriques appropriés et les appliquer de manière rigoureuse.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Richard St-Gelais

418 656-2131 poste 5954

Télécopieur: 418 656-2991

richard.st-gelais@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des lettres et des sciences humaines](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de la langue française (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans cette langue). La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à une épreuve de connaissance du français et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise, il doit réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit [ANL-3202](#) Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Choix du projet et du directeur de recherche

Au plus tard à la fin de sa première session d'inscription, l'étudiant doit faire approuver par la direction de programme le choix de son directeur de recherche. Au plus tard avant la fin de sa deuxième session d'inscription comme étudiant régulier, l'étudiant doit faire approuver son projet de recherche par son directeur de recherche et ensuite par la direction de programme.

Mémoire

Le mémoire de maîtrise constitue un travail de recherche ou de création (assorti d'une réflexion) dans lequel l'étudiant doit faire la preuve qu'il sait définir un sujet et le développer avec synthèse et rigueur méthodologique. Il doit également démontrer qu'il a une bonne connaissance des travaux déjà réalisés dans son champ de recherche ou de création. Le mémoire est d'une longueur d'environ 80 à 100 pages (1 500 caractères par page).

Jury

À la maîtrise, le jury doit être composé d'au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche et, le cas échéant, le professeur chargé de la prélecture.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

Le titulaire d'un baccalauréat en études littéraires ou l'équivalent est admissible au programme de maîtrise s'il a conservé une moyenne de diplomation ou de programme, le cas échéant, minimale de 3,2 sur 4,33. La direction de programme tient compte également d'un avant-projet de recherche d'une à deux pages, des trois rapports d'appréciation sollicités par le candidat et de l'évolution de ses notes. La recherche proposée par le candidat doit correspondre aux champs de compétence du département d'accueil.

Pour le candidat qui a la moyenne requise, mais qui n'est pas titulaire du type de baccalauréat exigé, l'admission peut être faite sur dossier (accompagné d'un avant-projet de recherche d'une à deux pages, dans lequel est indiqué de façon générale dans quel domaine le candidat entend orienter ses travaux et de trois rapports d'appréciation). La demande est examinée par la direction de programme et par des professeurs habilités à diriger des mémoires dans le champ de spécialisation visé. Des cours de premier cycle peuvent alors être imposés à l'étudiant. Celui qui doit suivre des cours de premier cycle à titre de scolarité préparatoire doit, pour l'ensemble de ces cours, obtenir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3,3 sur 4,33.

Pour que l'admission au programme soit maintenue, l'étudiant doit conserver une moyenne de programme de 3,3 sur 4,33.




En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).



DATE LIMITE DE DÉPÔT



La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES





Cours	Titre		Crédits exigés
ÉTUDES LITTÉRAIRES			15
LIT-6000	Séminaire de maîtrise		3
LIT-6001	Projet de mémoire		3
RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS :			
LIT-7000	Littérature du Moyen Âge		3
LIT-7001	Littérature de la Renaissance		3
LIT-7002	Littérature du XVIIe siècle		3
LIT-7003	Littérature du XVIIIe siècle		3
LIT-7004	Littérature du XIXe siècle I		3
LIT-7005	Littérature du XIXe siècle II		3
LIT-7006	Littérature du XIXe siècle III		3
LIT-7007	Littérature du XXe siècle I		3
LIT-7008	Littérature du XXe siècle II		3
LIT-7009	Littérature du XXe siècle III		3
LIT-7010	Littérature du XXe siècle IV		3

<u>LIT-7011</u>	Cinéma I		3
<u>LIT-7012</u>	Cinéma II		3
<u>LIT-7013</u>	Cinéma et intermédialité I		3
<u>LIT-7014</u>	Essai et prose d'idées I		3
<u>LIT-7015</u>	Essai et prose d'idées II		3
<u>LIT-7016</u>	Poésie I		3
<u>LIT-7017</u>	Poésie II		3
<u>LIT-7018</u>	Roman et prose narrative I		3
<u>LIT-7019</u>	Roman et prose narrative II		3
<u>LIT-7020</u>	Théâtre I		3
<u>LIT-7021</u>	Théâtre II		3
<u>LIT-7022</u>	Études cinématographiques I		3
<u>LIT-7023</u>	Études cinématographiques II		3
<u>LIT-7024</u>	Études cinématographiques III		3
<u>LIT-7025</u>	Études cinématographiques IV		3
<u>LIT-7026</u>	Littérature et autres arts I		3
<u>LIT-7027</u>	Littérature et autres arts II		3
<u>LIT-7028</u>	Littérature et société I		3
<u>LIT-7029</u>	Littérature et société II		3
<u>LIT-7030</u>	Littérature comparée I		3
<u>LIT-7031</u>	Littérature comparée II		3
<u>LIT-7032</u>	Littératures de la francophonie I		3
<u>LIT-7033</u>	Littératures de la francophonie II		3
<u>LIT-7034</u>	Théâtrologie I		3
<u>LIT-7035</u>	Théâtrologie II		3
<u>LIT-7036</u>	Théâtrologie III		3
<u>LIT-7037</u>	Théâtrologie IV		3
<u>LIT-7038</u>	Théorie littéraire I		3
<u>LIT-7039</u>	Théorie littéraire II		3
<u>LIT-7040</u>	Théorie littéraire III		3
<u>LIT-7041</u>	Théorie littéraire IV		3
<u>LIT-7042</u>	Création littéraire I		3
<u>LIT-7043</u>	Création littéraire II		3

LIT-7044	Création littéraire III		3
LIT-7045	Sujets spéciaux I		1
LIT-7046	Sujets spéciaux II		2
LIT-7047	Sujets spéciaux III		3
LIT-7048	Sujets spéciaux IV		6
LIT-7096	Littérature universelle I		6
LIT-7097	Littérature d'expression anglaise III		6
LIT-7098	Littérature d'expression anglaise I		6
LIT-7099	Littérature d'expression anglaise II		6
LIT-7105	Cinéma et intermédialité II		3
LIT-7106	Littérature et autres arts III		3
LIT-7107	Littérature et société III		3
LIT-7108	Littérature comparée IV		3
LIT-7109	Littérature de la francophonie IV		3
LIT-7110	Littérature d'expression anglaise IV		3
LIT-7111	Littérature d'expression anglaise V		3
LIT-7112	Littérature d'expression anglaise VI		3
LIT-7113	Littérature d'expression anglaise VII		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

LIT-6841	Activité de recherche - mémoire 1		7/activité temps complet
LIT-6842	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
LIT-6843	Activité de recherche - mémoire 3		8/activité temps complet
LIT-6844	Activité de recherche - mémoire 4		8/activité temps complet

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45